REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIVe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIVe ANNÉE — SIXIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—

1914

LA FIN DE L'EMPIRE[1]

IX

Xerxès est parti pour attaquer la Grèce. Qu'est devenue sa resplendissante armée? Les pères et les épouses comptent les jours en tremblant : est-ce la flèche rapide du Perse qui a vaincu? la lance acérée du Grec est-elle triomphante? Enfin un courrier apparaît! « O villes qui couvrez toute la terre d'Asie, ô Perses! ô vaste palais, séjour de l'opulence! Comme un seul coup a flétri tant de prospérités! La fleur des Perses est tombée, elle a péri. O douleur! ô triste sort d'être chargé d'apporter le fatal message! Pourtant il faut parler, il faut, ô Perses, vous dérouler toute notre infortune : l'armée a péri tout entière; oui, c'en est fait de l'armée. » Alors une immense clameur de désolation, sortie de toutes les poitrines, s'élève vers les dieux : « Hélas! notre armée a péri. Pleurons, gémissons, livrons nos âmes à la douleur, remplissons l'air de lugubres accens de deuil, pleurons! Élevons nos tristes voix, nos clameurs lamentables! La puissance du Roi a péri, la puissance des Perses est détruite..., la contrée reine est abattue sur ses genoux. Nos malheurs dépassent tous les malheurs. O Perse! pousse un cri de douleur! Poussons des sanglots! des sanglots, des sanglots encore! »

Les plaintes pathétiques du poème antique peuvent seules exprimer la désespérance et la stupeur qui, à l'exception de ceux dont l'espérance était dans l'immensité même de la catastrophe, remplit nos cités et nos foyers à la nouvelle que l'armée de Mac Mahon avait capitulé et que l'Empereur était prisonnier.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1914.

On se le dit d'abord vaguement dans la matinée du 3 septembre sur la foi de l'agence Havas, sans y croire trop cependant, car des dépêches, reproduites dans tous les journaux, faisaient pressentir un avantage obtenu; mais les déclarations officielles n'allaient plus, hélas! laisser aucun doute. A l'ouverture de la séance, Palikao monte à la tribune et, n'ayant pas encore la confirmation officielle du désastre, ne l'annonce pas, il y prépare : « Des événemens graves viennent de se passer. Le maréchal Bazaine, après avoir fait une sortie très vigoureuse, a eu un engagement qui a duré près de huit ou neuf heures; après cet engagement, dans lequel, le roi de Prusse lui-même le reconnaît, les Français ont déployé un grand courage, le maréchal Bazaine a été obligé néanmoins de se retirer sous Metz : ce qui a empêché une jonction qui devait nous donner le plus grand espoir pour la suite de la campagne. *(Mouvement.)* D'autre part nous recevons des renseignemens sur le combat ou plutôt sur la bataille qui vient d'avoir lieu entre Mézières et Sedan. Cette bataille a été pour nous l'occasion de succès et de revers. Nous avons d'abord culbuté une partie de l'armée prussienne en la jetant dans la Meuse, mais ensuite nous avons dû, un peu accablés par le nombre, nous retirer, soit sous Mézières, soit dans Sedan, soit même sur le territoire belge, mais en petit nombre. *(Mouvement.)* Il en résulte que la position actuelle ne permet pas d'espérer, d'ici à quelque temps, une jonction entre les forces du maréchal Mac Mahon et celle du maréchal Bazaine. Néanmoins, il y a peut-être des nouvelles un peu plus graves, telles que celles de la blessure du maréchal Mac Mahon et d'autres qu'on fait circuler, mais je déclare qu'aucune, ayant un caractère officiel, n'a été reçue par le gouvernement. Vous le voyez, la situation est grave, il ne faut pas se le dissimuler. Aussi nous sommes-nous décidés à faire un appel aux forces vives de la nation *(Très bien! très bien! Bravo! bravo!)* (Ces forces vives étaient la garde nationale mobile et la catégorie des anciens soldats.) Nous mettrons toute l'énergie possible à l'organisation de ces forces et nous ne cesserons nos efforts qu'au moment où nous aurons expulsé de France la race des Prussiens. »

Des applaudissemens sinistres, troublés, anxieux, répondent à cette fanfaronnade sans conviction, et un indescriptible accablement de terreur, d'incertitude, de douleur, rend d'abord l'assemblée comme immobile et muette. Pour lui donner le

temps de se reconnaître et de respirer, Haentjens demande le Comité secret. « Pas de Comité secret, répondent furibondement les députés de la Gauche, qui, nullement atterrés, sont seuls résolus, parce qu'ils savent ce qu'ils veulent et où ils vont. Pas de Comité secret : il est temps que la nation et Paris sachent où ils en sont! Pas de Comité secret! on ne délibère pas à l'insu du pays dans de pareilles conjonctures! »

Le débat est clos par un mot de Palikao : « Je ne vois pas pourquoi nous accepterions dans ce moment le Comité secret. » C'est la capitulation qui continue. Aussi la Gauche et le Centre gauche éclatent en vives marques d'approbation. Sur quoi, Jules Favre monte à la tribune. D'une voix, d'abord grave, puis âpre, mordante, aiguë comme la pointe d'un poignard, il frappe sans miséricorde l'ennemi à bas, dont il guettait en vain depuis des années la chute inespérée. Après le refrain patriotique obligé, il célèbre Bazaine et Mac Mahon : l'un a accompli des prodiges de valeur; l'autre n'a pas été moins brave; s'il a échoué, c'est que la liberté du commandement lui a manqué. « Non! non! » riposte avec force Palikao, qui savait trop combien l'Empereur était étranger à sa stratégie.

Jules Favre ne se déconcerte pas : « Il n'est douteux pour personne qu'on lui a demandé des forces pour protéger l'Empereur *(Exclamations et réclamations)* et le Conseil des ministres a cru devoir prendre ces forces sur celles qui étaient destinées à défendre Paris. Voilà ce qui existait, et il ne faut pas qu'un pareil état de choses continue. *(Rumeurs au centre et à droite.)* Où est l'Empereur? Communique-t-il avec ses ministres? leur donne-t-il des ordres? — Non, répond Palikao avec une netteté d'accent qui produit une émotion profonde. — S'il en est ainsi, continue Jules Favre en déployant toute la puissance de sa voix, de fait, le gouvernement a cessé d'exister. » Schneider proteste. La Droite et le Centre s'exclament; Jules Favre maintient et répète son assertion, dont la vérité n'est pas contestable.

Après avoir constaté l'inexistence du gouvernement, l'orateur, redoublant d'audace et ne s'enveloppant plus d'aucun voile oratoire, affirme que le pays ne doit plus compter que sur lui-même et non plus sur ceux qui l'ont perdu : « Ce qu'il faut en ce moment, ce qui est sage, ce qui est indispensable, c'est que tous les partis s'effacent devant un nom représentant la

France, représentant Paris, un nom militaire, le nom d'un homme qui vienne prendre en main la défense de la patrie. Ce nom, ce nom cher et aimé, il doit être substitué à tout autre. *(A droite et au centre : Allons donc! à l'ordre!)* Tous les autres noms doivent s'effacer devant celui-là, ainsi que ce fantôme de gouvernement qui a conduit la France où elle est aujourd'hui. »

Cet appel direct à la révolution et à l'avènement de Trochu s'achève au milieu des applaudissemens de la Gauche et des murmures de la Droite, « gémissemens plus qu'éclats de colère (1), » indiquant l'effarement et non le courroux. Palikao le relève sans véhémence, sans indignation, en termes convenables : « Ce n'est point par des paroles semblables à celles que vous venez d'entendre que l'union peut s'établir entre nous pour défendre la France et Paris. L'honorable Jules Favre a prétendu qu'il n'y avait qu'un nom qui pût sauver la France. Il n'y a pas de nom, il n'y a que le gouvernement constitutionnel tel que la France l'a accepté, tel que les Chambres l'ont accepté elles-mêmes en lui donnant leur confiance. » Et, allant au fond des choses, il ajoute : « Vous posez une question qui tend à changer l'ordre constitutionnel. — Parfaitement, répond Jules Favre, sentant l'heure venue de ne plus garder aucun ménagement. — Est-ce que vous voulez changer le régime constitutionnel pour un régime arbitraire? » — Les exclamations les plus diverses se heurtent, se croisent au milieu du tumulte et de la confusion. La raison se fait entendre d'une manière imprévue par la bouche de Piré : « Ce sont les défections de 1815. » Gambetta en convient : « 1815? oui! Toujours l'invasion avec les Bonaparte! » Piré, avec une éloquente lucidité : « Pour moi, je tiendrai mon serment jusqu'à la mort. Et vous, messieurs, songez à tenir le vôtre. Il n'y a pas deux manières d'observer la religion du serment : on le tient ou on le trahit. Au suffrage universel appartient seul, le cas échéant, le pouvoir de nous en relever. »

Palikao parvient cependant à poursuivre. Il déclare « que le maréchal Mac Mahon commande effectivement et non pas sous les ordres. » Il relève noblement la désignation faite de Trochu pour le gouvernement : « J'ai trop de confiance dans la loyauté et dans l'honneur de celui que vous avez désigné pour croire un seul instant qu'il consentît à accepter, contrairement au serment

(1) Thiers.

qu'il a prêté, la position que vous voudriez lui faire. » Un tel argument n'était pas de nature à déconcerter Jules Favre : « Cette position, riposte-t-il, c'est la France qui la lui donnerait, il n'aurait donc à violer aucun serment. »

La haine révolutionnaire se démasquait. L'illusion révolutionnaire s'étala aussitôt. Haentjens, étonné comme beaucoup d'autres, de ce que le gouvernement n'accompagnât ses graves révélations d'aucune mesure nouvelle, avait proposé l'appel sous les armes de tous les hommes mariés ou non, de vingt à trente-cinq ans. « La Prusse, avait-il dit, a jeté une partie de sa population armée sur la France, faisons de même. — Prenez l'âme de la nation, dit Jules Favre, en lui donnant la liberté. — On ne peut lancer les masses que révolutionnairement, » ajoute Garnier-Pagès.

X

La séance finissait quand la nouvelle du désastre de Sedan arriva officiellement au ministère de la Guerre et aux Tuileries : « L'armée est défaite et captive ; moi-même je suis prisonnier. — Napoléon. » Le directeur du télégraphe de Vougy allait d'ordinaire porter lui-même les dépêches à l'Impératrice. Il n'ose lui remettre celle-ci ; Chevreau se charge de la cruelle communication. Depuis le jour où le mouvement vers Bazaine avait été commencé, la malheureuse femme se soutenant par du café, essayant ensuite de trouver un peu de repos par le chloral, passait les journées entières la tête courbée sur une carte, hâtant le mouvement de sa pensée fiévreuse, tressaillant au moindre bruit, comme si on lui apportait la dépêche décisive. Elle était là, cette dépêche ! L'Impératrice fut foudroyée.

Cependant, dominant son désespoir, elle convoque en conseil ses ministres, les présidens des deux Chambres, les membres du Conseil privé. Si l'on avait voulu aller jusqu'au bout de la politique désespérée dans laquelle Palikao semblait s'être engagé le matin, les mesures à adopter étaient simples et s'imposaient sans longues délibérations. En premier lieu, demander au Corps législatif et au Sénat (le sénatus-consulte de régence du 17 juillet 1856 n'ayant pas prévu la captivité du souverain) de décider que l'article 9 serait applicable à ce cas, et que, jusqu'à la délivrance de l'Empereur, l'Impératrice régente exercerait, pour

l'Empereur captif, l'autorité impériale dans toute sa plénitude, sans tenir compte des restrictions du décret constitutif de la régence, sauf les droits attribués au Conseil de la régence. En second lieu, annoncer que des plénipotentiaires allaient être immédiatement envoyés au quartier général allemand pour traiter de la paix et de la délivrance de l'Empereur. En troisième lieu, ajourner par décret le Corps législatif à une date déterminée, dans une ville à l'abri de l'invasion, et, par un autre décret, y transporter le gouvernement afin de lui assurer sa liberté d'action. Un gouverneur militaire, investi de pouvoirs dictatoriaux, suffisait à Paris.

Ces mesures adoptées, il fallait sur l'heure réunir le Corps législatif avant que la passion publique fût en émoi, de manière que le lendemain, à son réveil, la population de Paris et de la France apprît en même temps la catastrophe et les mesures qu'elle avait dictées.

On avait tous les moyens matériels nécessaires de soutenir cette vigoureuse politique. Il y avait à Paris 45 000 hommes de troupes, sans tenir compte de la masse inutile des isolés et des dépôts, et plus de 90 000 gardes nationaux. La garde nationale, si on la comptait pour un péril plutôt que pour une force, malgré les élémens très bons qu'elle contenait, pouvait n'être pas convoquée. Dans le 14e corps en formation, de jeunes soldats mal instruits sur lesquels on ne pouvait faire grand fonds rendaient nos 13 500 mobiles assez peu sûrs aussi, mais 9 000 marins et 10 à 12 000 sergens de ville, douaniers et gendarmes, 16 000 hommes des armes spéciales (artillerie et génie) suffisaient (1), s'ils se sentaient en mains et commandés avec décision, à tenir en respect les quelques milliers d'anarchistes et de repris de justice disposés à un coup de force que la grande majorité de la population redoutait. « Qui sait même, a écrit le républicain Taxile Delord, si, montant à cheval et parcourant tous les quartiers d'une ville qui contenait près de cent mille plébiscitaires et un peuple de femmes faciles à émouvoir, l'Impératrice, en prenant la parole comme mère, n'eût pas réussi à rallier une partie de la population autour de la souveraine? »

Il reste donc probable qu'une résistance, à la fois matérielle et morale, pouvait réussir. Eût-elle échoué, comme c'était

(1) Ces chiffres sont établis dans le rapport Chapper.

la seule attitude fière et digne, elle eût imprimé à la fin un caractère imposant et créé une belle légende ineffaçable d'héroïsme. La postérité admire celui qui, dans le naufrage, reste ferme à son timon, luttant jusqu'au bout; *ille in naufragio laudandus quem obruit mare davum tenentem et obnoxium.* Mais les esprits de ceux qui dirigeaient notre nef en péril n'étaient point disposés à ces résolutions hardies. L'Impératrice n'était plus capable que d'effacement. « Avant tout, dit-elle, donnez l'ordre à la troupe de ne pas tirer. Il ne coule déjà que trop de sang français sur les champs de bataille; qu'on n'en verse pas une seule goutte dans Paris pour ma défense personnelle. » Elle ajouta, ce qu'elle ne négligeait en aucune occasion de répéter : « Ne vous occupez pas de la dynastie, sauvez la France. Personnellement je ferai ce qu'on voudra. » Elle s'opposa avec non moins d'insistance à ce que le gouvernement fût emmené hors de Paris. « Il faut tomber, disait-elle, sans encombrer la résistance. Il ne faut pas, si certains hommes avaient assez peu de patriotisme pour profiter des événemens pour nous renverser, qu'on puisse dire un jour que, dans un intérêt dynastique, pendant que les Prussiens pénétraient sur notre territoire, nous avons fomenté en province la guerre civile. » Elle ne reconnut que la nécessité d'organiser un gouvernement hors de Paris. « La Chambre ira, dit-elle, mais moi je reste à Paris. »

Les conseillers de la Régente trouvèrent ce langage sublime et s'y associèrent. Il fut arrêté qu'il « n'y avait plus *ni à défendre la dynastie, ni à agir en son nom,* et que le seul devoir était de donner au Comité de défense le moyen de sauver le pays. » — « L'énergie ne nous manquait pas, a dit le ministre auquel j'emprunte ces expressions, Jérôme David ; nous avions des troupes fidèles, nous avions la garde de Paris, nous avions la gendarmerie, nous avions le corps des sergens de ville. Si nous avions voulu risquer une guerre civile pour conserver le pouvoir, je ne sais pas ce qui serait arrivé ; on peut toujours faire la guerre civile ! Eh bien ! nous n'avons pas voulu la faire. Nous avons préféré tomber et ne pas donner au monde le spectacle honteux d'une guerre civile au moment où il fallait lutter contre l'étranger. Je crois que nous avons bien fait. »

Dès qu'on ne voulait pas s'exposer à répandre le sang à Paris, ni à fomenter la guerre civile en province, comme il était

hors de doute que le gouvernement allait être assailli, il n'y avait plus qu'à s'en aller et il ne restait à débattre que le mode de la disparition L'Impératrice abdiquerait-elle? se laisserait-elle éliminer par l'assemblée ou chasser par la rue? Une abdication formelle était impossible à une Régente. L'Impératrice abdiquait autant qu'il était en elle depuis le 9 août; il y avait de la cruauté à lui demander un acte formel qui excédait ses pouvoirs. L'eût-elle accordé, il eût été sans valeur.

L'option n'était donc qu'entre le renversement par la Chambre et le renversement par la rue. On comprend que les ministres n'aient pas été pressés de se prononcer entre les deux hypothèses et comme, en dehors, ils n'avaient quoi que ce soit de sérieux à proposer, ils décidèrent qu'ils ne décideraient rien. Le Corps législatif ne serait pas réuni d'urgence dans la nuit, mais seulement le lendemain à midi; une proclamation serait rédigée, les troupes formées en province seraient dirigées sur Paris et une armée de 300 000 hommes serait organisée derrière la Loire. Et ils s'ajournèrent à huit heures du matin.

XI

Aux Tuileries, à l'issue du Conseil, on s'entretint de Trochu. L'Impératrice avait paru d'abord peu empressée d'entrer en conversation avec lui. Elle avait envoyé un de ses chambellans, Marnesia, lui porter la nouvelle. Trochu était aux fortifications, mais son chef d'état-major, le général Schmitz, avait reçu le chambellan et s'était rendu aussitôt avec lui aux Tuileries. Après sept à huit minutes d'attente, Marnesia vint annoncer que l'Impératrice était dans un tel désespoir qu'elle ne pouvait le recevoir. Le général Schmitz pria le chambellan d'insister, lui faisant observer que c'était précisément dans des situations semblables qu'on avait besoin de ses amis. Mais, au bout de quelques instans, Marnesia revint avec Conti et répéta : « Général, n'insistez pas davantage ; l'Impératrice est dans un tel état d'angoisse qu'elle ne peut vraiment pas vous recevoir. — Je le regrette beaucoup, répondit le général, j'étais venu lui apporter ma part d'action et de dévouement. »

Dans l'incertitude du parti à prendre, dans l'écroulement universel, une seule évidence apparut cependant. C'est que,

quoi qu'on résolût de faire, le concours absolu de Trochu était indispensable. Après avoir paru si peu empressé à recevoir son représentant, on chargea Chevreau d'aller l'amadouer et de le prier de venir.

Lorsque Chevreau lui apprit notre désastre et fit appel à son dévouement, le général ne se montra pas étonné d'une catastrophe qu'il avait prévue dès le 17 août. Chevreau le suppliant de se rendre auprès de l'Impératrice, il répondit sèchement qu'il descendait à peine de cheval, qu'il n'avait pas dîné, qu'il s'y rendrait plus tard. Jurien de la Gravière, survenu ensuite, n'obtint pas une réponse plus favorable : « J'ai besoin de réfléchir. » Il ne croyait pas, ajouta-t-il, qu'il pût honorablement se présenter à une femme livrée au plus violent et au plus légitime désespoir, pour lui parler d'une catastrophe qui la perdait sans retour.

L'appel à Trochu n'avait pas été fier : celui qu'on adressa à Thiers fut plus encore irréfléchi. Comment pouvait-on croire que cet homme avisé, qui, après tant d'années, allait tenir sa revanche des avanies de 1851 et des hostilités des dernières années, désarmerait à la prière d'une impératrice irrévocablement perdue ? C'est cependant ce qu'on laissa la Régente essayer dans la soirée du 3 septembre. Après avoir confié à Chevreau le soin d'adoucir Trochu, elle eut la surprenante idée de prier un de ses amis, Mérimée, resté en relations amicales avec Thiers, d'aller lui offrir le pouvoir. « Les dynasties ne vous occupent pas, dit Mérimée, vous ne regardez qu'à l'état des affaires. Eh bien ! l'Empereur est prisonnier, il ne reste qu'une femme et qu'un enfant : quelle occasion pour fonder le gouvernement représentatif ! — Après Sedan, répondit Thiers, il n'y a rien à faire, absolument rien. » Il refusa ses conseils et son concours. « L'Impératrice n'aurait rien à gagner à me consulter ; elle ferait une démarche peut-être pénible et sans résultat utile pour elle. Certes, mon respect ne lui manquerait pas, mais m'appeler serait pousser un cri de détresse sans aucun profit. »

Rouher, qui n'avait plus aucune illusion, ne voyait plus rien à tenter. Rentré au Luxembourg il appelle Ferdinand Barrot, le Grand Référendaire du Sénat, et lui dit : « Je sors du Conseil ; pour moi, la déchéance est une affaire réglée ; demain, nous aurons une révolution ; allez demander de la troupe de ligne au général Soumain. »

Schneider, au contraire, voulait agir. Esprit sagace, il voyait, comme les ministres, que le pouvoir de la Régente, frappé à mort, n'était plus défendable. Mais il pensait que la prise de possession de ce pouvoir par la Chambre résoudrait de graves difficultés et il souhaitait, afin de mettre tout le monde à l'aise, que la dépossession inévitable de l'Impératrice s'opérât de son consentement et qu'on conservât une apparence de régence impériale. Un message de la Régente à la Chambre élective aurait dit : « Depuis le départ de l'Empereur, je gouverne en vertu de pouvoirs limités et délégués. Ces pouvoirs sont devenus insuffisans pour faire face aux nécessités de la situation. Je ne puis en demander le complément à l'Empereur, qui a cessé d'être libre, ni au pays, auquel il est impossible de faire appel au milieu de la crise terrible que nous traversons. En conséquence, je remets au Corps législatif, qui est l'émanation la plus directe du suffrage universel, l'exercice du pouvoir exécutif, en l'invitant à constituer une Commission de gouvernement. Dès que cela sera possible, le pays sera consulté. »

Pendant une courte interruption du Conseil, Schneider avait indiqué à l'Impératrice ce remède extrême sans y insister cependant, car il ne lui parut pas du goût de celle qui l'entendait. Rentré à la présidence, quoiqu'il eût participé à la délibération du Conseil des ministres qui fixait la séance du Corps législatif le lendemain à midi, il se demanda s'il n'encourrait pas une responsabilité sérieuse en différant un seul instant d'instruire l'assemblée du fait désastreux dont il venait d'avoir la certitude officielle ? En attendant que ses anxiétés aboutissent à une résolution, il ordonna, à tout événement, de préparer des lettres de convocation sans désigner l'heure.

De leur côté, les députés de la Gauche et du Centre gauche se réunirent dans un bureau de la Chambre et ne tardèrent pas à se mettre d'accord. Kératry, qui avait poussé à la guerre et en était au désespoir, essayait de se le faire pardonner par l'excès de son langage et de ses propositions. Il demanda ouvertement la proclamation de la République et le jour même offrit au général Le Flô le ministère de la Guerre dans le nouveau gouvernement. « Si l'Impératrice, dit-il, ne veut pas reconnaître que Napoléon III est désormais impossible, il faudra agir les armes à la main. » Grévy se récria : à ses yeux, la population honnête de Paris, efféminée par l'Empire, n'était pas capable

d'un mouvement viril. Jules Simon, Jules Favre, Picard pensaient de même et ils jugèrent l'action brutale encore prématurée. Ils ne trouvaient pas la succession bonne à recueillir; la République arriverait beaucoup mieux une fois les Prussiens chassés. Ils étaient convaincus que des élections régulières, faites sous le coup des événemens, l'amèneraient infailliblement, et que, si l'assemblée était renversée par l'émeute, l'arrivée au pouvoir de Delescluze, du parti Blanqui était à redouter. Ils voulaient écarter l'action des foules parce qu'on ne sait jamais où elles s'arrêtent. Ils craignaient enfin la résistance du gouvernement et Palikao leur inspirait encore de la terreur. Quelque débile que parût le ministère, ils ne le soupçonnaient pas capable de tomber au degré d'anéantissement où il allait arriver; pas un ne supposait qu'on leur livrerait la place sans combat, et ils savaient bien que, dès qu'il y aurait un combat, ils seraient écrasés. Par prudence donc, ils voulaient obtenir la révolution de la Chambre, de façon que, abrités derrière elle, ils eussent le succès sans le péril.

Ils arrêtèrent le plan suivant : On proposerait la déchéance de l'Empereur et la prise du pouvoir par le Corps législatif; une Commission exécutive serait nommée par la Chambre, et elle ne se montrerait pas exigeante sur les choix; aucun membre de la Gauche n'y entrerait. On y placerait Schneider et Thiers, si on l'y décidait ; on y conserverait Palikao ; on y ajouterait un ou deux membres de la majorité, et on constituerait ainsi « une sorte de gouvernement provisoire qui aurait l'avantage de ne pas rompre complètement le lien avec le passé et de continuer l'ordre légal. » Les révolutionnaires, tardivement avertis de la défaite de Sedan, n'étaient pas encore prêts. Ils n'avaient pas eu le temps de donner le mot d'ordre ; l'agitation qu'ils avaient essayée dans la soirée avait avorté. Sur le boulevard, sous les fenêtres de Trochu, quelques milliers d'individus avaient, sans succès, hurlé : « La déchéance ! Vive la République ! » ils n'avaient réussi à entraîner ni la multitude ni Trochu. Il fallait les devancer et brusquer la solution avant que ces braillards ne se missent en route vers le Corps législatif. Personne ne s'attendait à une séance de nuit : il fallait la convoquer. Les mesures décisives y seraient adoptées et, le lendemain au jour, Paris se réveillerait sous un nouveau gouvernement installé et armé.

Dans les crises suprêmes des gouvernemens, il se rencontre toujours un homme dont l'office est d'amener la débâcle. Cet homme est d'autant plus dangereux qu'il appartient au régime menacé, et que c'est en se targuant de son dévouement qu'il entraîne les indécis et ceux qui ne demandent qu'un prétexte pour sortir de l'édifice branlant. Ce rôle fut rempli, on sait avec quel succès, en 1815 par Fouché. Ce fut Dréolle qui s'en acquitta en 1870, avec moins d'éclat, mais avec autant d'efficacité. Dréolle, journaliste médiocre, orateur nul, s'était avancé en se faisant un des bravi de plume que Rouher entretenait pour harceler ses ennemis. Cela l'avait conduit à la députation. On a vu avec quelle fougue il s'était associé à la déclaration de guerre. Depuis que l'affaire avait mal tourné, il essayait de se rattraper. A l'annonce de la défaite de Sedan, il avait tenu dans les couloirs les plus méchans propos : « Pourquoi n'est-il pas mort ? » Puis il avait propagé l'idée d'un Conseil de gouvernement, d'une dictature militaire. « Si Cavaignac existait encore, disait-il, j'irais le trouver. » Il rencontra une aide active en Kératry qui, par les mêmes raisons, était dans des dispositions analogues : prêt à tout pour se faire pardonner d'avoir défendu la guerre. Kératry avait associé à ses menées Dalmas, qui ne pardonnait pas à l'Impératrice de l'avoir exclu du cabinet de l'Empereur, en s'opposant à ce qu'il prît la succession de Mocquard, et qui assurait le concours d'une partie considérable du Centre gauche. Dréolle apportait celui de la Droite.

Tous trois, escortés de quelques naïfs ou trembleurs des diverses nuances de l'assemblée, se rendirent auprès de Schneider. Kératry réclama la convocation immédiate : « Cela n'offrait pas de difficultés pratiques; la grande majorité des députés, anxieuse de nouvelles, se trouvant dans la salle des conférences et dans les couloirs. » Dréolle le soutint vivement : « Demain, il sera trop tard pour aviser : un gouvernement provisoire aura surgi en dehors du parlement, et le pays sera livré à d'effroyables aventures. » Jules Favre, Picard vinrent appuyer la demande. Schneider émit pour la forme quelques objections. Cette convocation de la Chambre était son désir intime : il se laissa convaincre. Il ne se croyait pas en droit, dit-il, d'éluder la volonté des mandataires de toutes les fractions de l'assemblée. Il prévint les ministres par des imprimés personnels, puis lança des lettres de convocation pour une séance de minuit.

XII

Les ministres, sortant la plupart de leur lit, arrivèrent à la Chambre en se frottant les yeux. Ils s'entassèrent, de fort méchante humeur, dans le cabinet de Schneider ; Palikao surtout était mécontent. Dréolle lui ayant parlé de constituer un Conseil de gouvernement, afin de ménager à l'Empereur un pouvoir sauvegardé par un effacement provisoire, il jugea avec raison le projet révolutionnaire et ne voulut rien entendre. Et, comme on le menaçait de l'invasion de la rue : « J'ai 40 000 hommes pour dégager la Chambre, dit-il. Je ne me rendrai pas à cette séance. » Il eût mieux valu, en effet, qu'il ne s'y rendît pas. Il y vint néanmoins avec les autres. Schneider l'y avait décidé en obtenant de Jules Favre, par lequel il avait été informé du dépôt de la proposition de déchéance, que la Gauche n'insisterait pas pour sa discussion immédiate et accepterait le renvoi au lendemain.

Ce que les promoteurs de la séance de nuit avaient espéré se réalisa. Aucune manifestation révolutionnaire ne troubla la liberté des délibérations. Le rassemblement qui, sur les boulevards et au Louvre, n'avait pu entraîner la foule, avait fini par se rabattre, en bandes plus tumultueuses que considérables, sur le Corps législatif. Lorsqu'elles y arrivèrent, le quai était absolument désert; les députés délibéraient. Elles répétèrent les cris : « La déchéance! Vive la République! » Elles parurent, dans le silence et les ombres de la nuit, plus effrayantes qu'elles n'étaient. Une centaine de députés, en attente dans la salle des conférences, accoururent se rendre compte. Parmi eux était Gambetta. Il monta sur une chaise à l'intérieur de la grille et se mit à haranguer les manifestans. Il les engagea à rentrer chez eux : « Vive la République! » lancèrent encore quelques voix. — « Vous avez tort, gronda-t-il : lorsque le moment sera venu de proférer ce cri, je ne me laisserai devancer par personne; mais il ne faut pas que la République hérite des malheurs qui viennent de fondre sur notre patrie. Ne songeons aujourd'hui qu'à repousser l'ennemi qui menace de nous envahir. Comptez sur moi, comptez sur nous, et nous vous promettons que, dans les circonstances graves où nous sommes, personne de nous ne faillira à son devoir. » Ces paroles sont bien accueillies,

Gambetta descend de sa chaise, et les députés conservateurs lui prennent les mains, en le remerciant : « Vous avez tenu un excellent langage ! »

L'un d'eux, informé de l'acquiescement de Schneider à la séance de nuit, lui dit à l'oreille : « Annoncez-leur cela ; cela les calmera » Gambetta remonte sur sa chaise et donne la nouvelle. On lui répond par des bravos frénétiques : « Vive Gambetta ! Vive le Corps législatif ! — Maintenant, reprit Gambetta, je vous en conjure, retirez-vous. Laissez les représentans de la nation délibérer. Dégagez cette grille. Je vous le répète, nous saurons tous faire notre devoir ! » La majorité des manifestans se retira sans un murmure, ni un cri, et ceux qui restèrent se répartirent pacifiquement sur la place de la Concorde en groupes peu nombreux.

Schneider était entré dans la salle en redingote et en cravate noire, sans grand cordon ; le roulement de tambour réglementaire ne l'avait pas annoncé ; dans les tribunes désertes, on n'apercevait qu'une dame ; les députés entraient sans dire une parole, la consternation peinte sur le visage ; un silence morne régnait. Dès que le président eut, en lisant avec peine une note écrite, expliqué les raisons et l'objet de la convocation, Palikao se leva et dit d'un ton amer : « L'armée, après d'héroïques efforts, a été refoulée dans Sedan ; elle a été environnée par une force tellement supérieure qu'une résistance était impossible ; l'armée a capitulé, et l'Empereur a été fait prisonnier... En présence de ces événemens si graves, si importans, il ne nous serait pas possible, à nous ministres, d'entamer ici une discussion relative aux conséquences sérieuses qu'ils doivent entraîner. Par conséquent, nous demandons que la discussion soit remise à demain. Vous comprenez que nous n'avons pu nous entendre entre nous, car on est venu m'arracher de mon lit, pour m'annoncer qu'il y avait séance. » On se regardait avec stupeur ; plus d'un se rappelait que, le soir où arriva à Paris la nouvelle de Wœrth et de Forbach, les précédens ministres, au lieu d'aller se coucher, avaient immédiatement convoqué les membres du Conseil privé, les généraux Chabaud-Latour, Trochu, et avaient, sous la présidence de l'Impératrice, passé la nuit en délibérations, de telle sorte que la population avait appris en même temps et les défaites et les mesures adoptées pour en conjurer les conséquences.

Aucun membre de la majorité n'était prêt à prendre l'initia-

tive que le ministère ne prenait pas, et de toutes parts, en présence du désarroi gouvernemental, on cria : « A demain ! » Les députés de la Gauche, rassurés par cette attitude d'indécision, n'insistèrent pas. Eux, du moins, voulaient que le matin la France apprît, avec la catastrophe, leurs résolutions. Jules Favre monta à la tribune et, au nom de vingt et un de ses collègues, lut la proposition suivante :

ARTICLE PREMIER. — Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déchus du pouvoir. — ART. II. — Une Commission sera nommée dans la Chambre, qui aura pour but de résister à outrance à l'ennemi, de le chasser du territoire. — ART. III. — Le général Trochu sera maintenu dans son poste de gouverneur de Paris.

Ces mots lentement scandés résonnèrent dans le silence de la nuit comme un glas funèbre. Les ministres auraient dû repousser avec véhémence cette motion, réclamer la question préalable, affirmer, en quelques paroles enflammées, le droit de l'Empereur, et donner un témoignage de fidélité au prisonnier. Pinard seul fit entendre une brève protestation sur la procédure : « Nous pouvons proposer des mesures provisoires, dit-il, nous ne pouvons prononcer la déchéance. » On admira ce vaillant, on ne le soutint pas, et la majorité sanctionna, du silence de la peur, la proposition de déchéance de l'Empire et de l'Empereur.

XIII

Vous pensez peut-être qu'au sortir de la séance, les ministres, placés en sursaut en face du péril, vont cette fois se réunir, délibérer, aviser afin que leur réveil du matin ne soit pas une surprise plus désagréable que leur réveil de la nuit ? Ils sont trop stoïques pour s'émouvoir. « Il était deux heures du matin, a raconté Palikao ; je suis rentré me coucher. » Donc, bonne nuit !

Quelle couardise ! quelle incapacité ! ai-je souvent entendu dire avec colère au récit de cette conduite pendant ces heures tragiques. Ce jugement est injuste. Dans leur grande majorité, les membres du Cabinet du 10 août n'étaient ni couards, ni incapables ; quelques-uns même étaient fort braves et très intelligens. Un d'entre eux, Brame, donne les motifs réels de leur attitude. « Lors de chaque mauvaise nouvelle que nous

recevions, le prince de la Tour d'Auvergne, mon voisin au Conseil, me répétait : « Tout s'écroule. » Et en effet tout s'écroulait depuis la déclaration de guerre. L'heure du renversement paraissait être irrévocablement arrivée. Il faut donc bien le reconnaître, *personne n'était jaloux d'engager son existence ou sa responsabilité au milieu des désastres qui nous menaçaient de toutes parts*. On vient souvent nous dire aujourd'hui : Pourquoi n'a-t-on pas proposé telle chose? Je serais fort en droit de répondre : « Mais pourquoi ne l'avez-vous pas fait vous-mêmes? Pourquoi n'en avez-vous pas au moins donné l'idée? »

L'abstention des ministres serait inconcevable sans cette explication. Comme l'Impératrice, ils estimaient toute résistance vaine; ils ne se croyaient pas le droit de conseiller l'abdication ; ils répugnaient à s'associer à la déchéance ou à la faciliter, quoiqu'elle leur parût inévitable, et ils attendaient. Quoi ? qu'un emportement de l'assemblée, qu'une secousse de la rue les dispensât de la cruelle nécessité d'adopter une résolution qui, quelle qu'elle fût, serait subversive des institutions confiées à leur loyauté.

Dans les situations périlleuses, il n'y a jamais qu'un parti efficace. Dès qu'on ne le devine pas, quoi qu'on décide, on ne peut rien faire de bien, on est condamné à périr. Telle était la condition du ministère Palikao. Après nos premiers désastres et la retraite de Bazaine, il n'y avait encore qu'un seul parti à adopter : rappeler à Paris l'Empereur et l'armée de Mac Mahon. Dès qu'on ne l'avait pas compris, ce n'étaient pas quelques mesures plus ou moins bien prises qui empêcheraient la ruine inévitable. Les ministres, écrasés du poids de leur responsabilité, le sentaient mieux que tous et, désespérés, ils s'abandonnaient à l'imprévu. De plus, Palikao, brisé par la nouvelle, heureusement fausse, de la mort de son fils, avait à peine la force de dominer sa douleur et de penser à l'intérêt public. Mécontent de l'Empereur, sans sympathie pour l'Impératrice, il présidait à l'écroulement avec une morne indifférence. Enfin l'Impératrice ne se dissimulait pas que le seul usage qui lui restât à faire de son pouvoir, si on le lui maintenait, était d'ouvrir des négociations pour la paix; elle se rendait compte que cette paix serait achetée par de durs sacrifices et probablement par une cession de territoire, plus ou moins importante; elle ne voulait pas s'y résoudre, elle préférait se laisser aller à la chute, et passer à d'autres cette tâche cruelle.

Schneider, moins résigné que les autres, veilla plus longtemps. Le projet qu'il avait indiqué à l'Impératrice avait été agréé par Buffet, Daru, Talhouet et une partie du Centre gauche. Buffet en exposa les avantages avec sa forte éloquence dans la salle des Conférences. Schneider, charmé d'un tel auxiliaire, lui dit : « Pourquoi ne viendriez-vous pas demain aux Tuileries, avec quelques-uns de vos collègues, présenter vous-même, à l'appui de cette proposition, les motifs que vous donnez et qui me paraissent très sérieux ? » Buffet et ses amis pensèrent qu'il ne leur appartenait pas de faire spontanément une telle démarche et d'aller offrir à l'Impératrice des conseils qui n'étaient ni demandés, ni attendus. Schneider les pria de se trouver à la salle des Conférences le lendemain à neuf heures, de manière que, si l'Impératrice, à qui on soumettrait leur projet, désirait les entendre, on pût les appeler sans perte de temps.

Les meneurs révolutionnaires veillèrent plus tard que tous. Formés en groupes, ils étaient demeurés sur la place de la Concorde. Comme ces groupes n'étaient pas compacts, Thiers crut qu'il serait possible à un cheval rapide de les traverser sans encombre, et il offrit à Jules Favre de le prendre avec lui. Les violens de la bande s'élancèrent après la voiture, l'atteignirent vers le Garde-meuble, se jetèrent à la tête du cheval, hurlant : « Arrêtez ! arrêtez ! tuez le cheval ! » Ayant reconnu Thiers et son compagnon, ils crièrent : « Sauvez-nous ! sauvez-nous ! la déchéance ! la déchéance ! » Thiers leur répondit que la déchéance serait votée, mais que, s'ils voulaient l'obtenir, ils ne devaient pas se rendre effrayans. On l'acclama. Un vigoureux coup de fouet dégagea son cheval et il continua sa route. Les émeutiers disséminés employèrent le reste de la nuit à convoquer leurs acolytes devant le Corps législatif pour le lendemain à midi.

Les légitimistes et les orléanistes n'avaient pas dormi non plus. Impatientés des tergiversations de l'assemblée et des prudences de l'Opposition, ils voulaient, eux aussi, un renversement violent de l'Empire et une dissolution par la violence du Corps législatif. Ils passèrent la nuit à se concerter et se donnèrent rendez-vous pour le lendemain, au Palais-Bourbon. Par une coïncidence née de la force des choses et, je le crois, sans concert préalable, une conduite semblable fut donc adoptée dans les bouges blanquistes et dans les conciliabules monarchiques. Des deux côtés, on convint de se présenter en gardes

nationaux non armés. On réussirait mieux ainsi à paralyser la troupe, à la pénétrer, et à pratiquer dans ses rangs la brèche par laquelle passerait la multitude. *Le Siècle* donna le mot d'ordre. Il annonça « que rendez-vous était pris par des milliers de gardes nationaux pour se présenter sans armes, à deux heures, devant le Corps législatif (1). »

XIV

A son lever, le 4 septembre, par un temps d'automne radieux et doux, la population parisienne lut sur les murs la proclamation suivante : « Français ! Un grand malheur frappe la patrie. Après trois jours de luttes héroïques soutenues par le maréchal Mac Mahon contre 300 000 ennemis, 40 000 hommes ont été faits prisonniers. Le général de Wimpffen, qui avait pris le commandement de l'armée en remplacement du maréchal Mac Mahon grièvement blessé, a signé une capitulation. Ce cruel revers n'ébranle pas notre courage. Paris est aujourd'hui en état de défense ; les forces militaires du pays s'organisent. Avant peu de jours, une armée nouvelle sera sous les murs de Paris ; une autre armée se forme sur les rives de la Loire. Votre patriotisme, votre union, votre énergie sauveront la France. L'Empereur a été fait prisonnier dans la lutte. Le gouvernement, d'accord avec les pouvoirs publics, prend toutes les mesures que comporte la gravité des événemens. » Presque en même temps, Paris apprit par le *Journal officiel* la demande de déchéance.

Qu'allait faire le gouvernement ? A cette heure où tous les partis savaient ce qu'ils voulaient, seul le Cabinet l'ignorait encore. La Gauche, le Centre gauche demandaient la déchéance et la constitution par le Corps législatif d'un gouvernement provisoire, sous ce titre qui réserverait l'avenir : le Gouvernement de la Défense Nationale. La Droite s'était d'abord résignée, puis ralliée avec ardeur à cette combinaison, demandant seulement qu'on lui facilitât la transition. Les révolutionnaires jacobins, blanquistes, communistes, orléanistes et légitimistes voulaient,

(1) Cluseret, *Mémoires*, p. 227. A la suite de la bousculade du 3 au soir, un mot d'ordre venu du boulevard, spécialement du café de Madrid où se réunissait toute la bohème littéraire et politique de la presse parisienne, parcourut tout Paris : « Demain au Corps législatif et en tenue de garde national. »

en même temps que la déchéance de l'Empire, celle du Corps législatif : ils ne reconnaissaient qu'à eux-mêmes le droit de constituer un nouveau gouvernement et ils entendaient que ce gouvernement fût la République. Personne ne songeait à défendre l'Empire, pas plus les ministres que les autres : ils attendaient seulement d'avoir la main forcée. C'est à peine s'ils organisèrent un simulacre de défense du Corps législatif.

Si l'on avait voulu prendre des mesures sérieuses, on aurait, comme nous le fîmes le 9 août, appelé au Conseil des ministres le gouverneur de Paris, le préfet de police, le commandant de la garde nationale, et ensemble on aurait assigné à chacun nettement, sous forme d'ordre militaire, la part à prendre dans l'exécution d'un plan politique et militaire; ordre aurait ensuite été donné à Trochu et à La Motterouge de se rendre de leur personne, comme fit Baraguey d'Hilliers le 9 août, au Corps législatif, s'assurer que les dispositions arrêtées étaient bien prises et animer le zèle des officiers, des soldats, des agens, qui devraient les exécuter. Le général Trochu, sans nul doute, eût exécuté de tels ordres, car il était attaché au devoir militaire et les troupes, au 4 septembre, auraient accompli leur devoir comme au 9 août. Rien de pareil n'eut lieu, et l'on continua à tenir Trochu à l'écart.

Dès six heures du matin, Plichon, s'étant présenté chez lui, lui avait dit : « Le pouvoir vient à vous; la Chambre va vous le conférer; ne le recevez pas de la rue. » Trochu protesta avec vivacité qu'il ne songeait pas à le recevoir ainsi. Il était sincère, car ses idées le rapprochaient beaucoup plus de la majorité du Corps législatif que de la Gauche. Calmé par la nuit, et par cette conversation, il se rend auprès de l'Impératrice. Il lui dit que l'heure des grands périls était arrivée et qu'il ferait ce qu'il devait. Seulement il ne dissimule pas qu'il ne croit pas une lutte possible entre la force publique et la population : on était dans l'une de ces circonstances de péril et d'angoisses publiques où les troupes ne tiennent pas et se laissent pénétrer sans tenter aucun effort pour arrêter les foules. L'Impératrice ne le contredit pas, l'écoute avec une bienveillance distraite et lui laisse pressentir qu'elle est décidée à remettre ses pouvoirs à la Chambre. Trochu, convaincu que telle serait la décision adoptée au Conseil et qu'il allait être investi du pouvoir, l'annonce à Jurien de la Gravière qu'il rencontre en sortant : « Il ne reste à

l'Impératrice, ajoute-t-il, qu'à se retirer à l'Élysée. Je prendrai les mesures nécessaires à sa sûreté. »

Rentré au Louvre, il ordonne à ses officiers de se réunir autour de lui, chevaux sellés, et il attend. Nul ordre, nul avis ne vient. La Motterouge, chef de la garde nationale, attendait aussi, en permanence à l'état-major de la place Vendôme depuis six heures. Ne recevant rien, il se contente d'envoyer au Corps législatif les deux bataillons qui normalement étaient destinés à ce service (15e et 18e) (10 h. 30).

Le général Soumain n'est pas appelé non plus. Palikao lui écrit seulement que les dispositions prises la veille ne seraient pas suffisantes pour la protection du Corps législatif, et qu'il fallait augmenter le nombre des troupes. Aucune indication, du reste, sur la nature du mouvement qu'on redoutait. Soumain avait envoyé la veille un bataillon sous les ordres d'un colonel; il croit faire assez en envoyant sous les ordres du général de Caussade deux bataillons d'infanterie, deux bataillons de gendarmes à pied et trois à quatre escadrons de gendarmes à cheval. Il établit de plus deux bataillons en réserve à la caserne des Invalides, un à la caserne Napoléon, et consigne les troupes dans toutes les casernes, faisceaux formés, sacs au côté.

Cent douaniers et la compagnie de gendarmerie de la rue de Tournon furent préposés à la défense du Sénat, et les troupes de la Garde à celle des Tuileries. Pietri, le préfet de police, choisit huit cents de ses agens les plus braves, dirigés par quatre commissaires de police éprouvés et, faisant un appel chaleureux à leur dévouement, les chargea de seconder les troupes. Des gardes de Paris à pied et à cheval et deux cents inspecteurs divisionnaires leur furent encore adjoints (1).

C'était la possibilité d'entourer le Corps législatif et les Tuileries d'au moins 10 000 hommes sûrs. On se contenta pour le Corps législatif de 2 500 hommes et, pour les Tuileries, de 1 000 agens de police et d'hommes de la Garde. Néanmoins, ces troupes étaient plus que suffisantes à repousser toute attaque, pourvu qu'elles fussent mises sous des chefs ayant de l'autorité et prêts à assumer les responsabilités. Tel était le général

(1) Soumain : *Déposition dans l'enquête parlementaire.* Palikao prétend qu'il se rendit de sa personne auprès de Soumain. Le général De Malroy, alors chef d'état-major du 8e corps qui était réuni à la 1re division, dans le procès du *Figaro*, parle enfin comme Soumain d'une lettre écrite de celui-ci.

placé aux Tuileries, Mellinet, un de nos plus solides divisionnaires. Tel n'était pas, au dire de Palikao, le général de Caussade, envoyé au Corps législatif, brave homme, âgé, lourd. Pourquoi, si on le jugeait ainsi, l'avoir mis dans un poste qu'il était incapable de remplir? Ce choix du chef à mettre en tête d'une troupe en un jour difficile est une affaire majeure.

Le président de la Commission d'enquête parlementaire sur le 4 septembre a exprimé, sur cette façon sommaire de préparer une défense sérieuse, le jugement qui sera celui de l'histoire. Il dit à l'ancien ministre : « Tout cela a été fait bien légèrement! — *Très en l'air,* répondit Palikao, *les événemens étaient bien en l'air aussi.* » A la bonne heure. Il n'y a rien à ajouter à un tel aveu.

Les préparatifs politiques ne furent pas moins en l'air que les dispositions militaires. Depuis le matin, l'Impératrice avait été assaillie d'amis dévoués qui, au nom de leur dévouement, lui conseillaient de n'être pas brave afin de leur laisser la facilité d'être lâches. Depuis plusieurs jours déjà, Émile de Girardin, qui, semblable à l'aumônier des dernières prières, portait à tout pouvoir en détresse le conseil de se suicider, proposait l'abdication. Guéroult, dans *l'Opinion Nationale,* s'étonnait que cet avis n'eût pas encore prévalu ; Lesseps, s'autorisant de ses liens de parenté, y poussait avec énergie. On ne peut pas dire que l'Impératrice s'y refusait. Si elle ne consentait pas à une abdication formelle, elle était disposée à l'équivalent. Elle le prouva en priant Metternich, l'ambassadeur d'Autriche, de renouveler auprès de Thiers la démarche faite inutilement la veille par Mérimée. Metternich fut pressant : « L'Impératrice, dit-il, avait toujours déploré qu'on eût arrêté Thiers au coup d'État ; elle n'était pour rien dans la manière dont on l'avait combattu à Paris ; c'est Persigny qui l'avait voulu ; elle était prête à renoncer à tout pouvoir en sa faveur et elle demandait ses conseils (1). » Thiers répéta qu'après Sedan il ne savait plus quels conseils donner. Et il n'en résulta entre les deux interlocuteurs qu'un échange de réflexions fort tristes.

Cependant il fallait se décider à dire quelque chose au Corps législatif. Le Conseil des ministres, réuni le matin à huit heures,

(1) Lettre du 24 juin 1871.

en délibéra. L'Impératrice s'assit sur son fauteuil; Chevreau se pencha vers elle : « Eh bien, Madame? » l'interrogeant sur ce qu'avait dit Trochu. Elle ne répondit rien, tourna la tête et leva les yeux au ciel.

Jérôme David débuta par proposer formellement l'abdication. Duvernois le combattit vivement; l'idée fut écartée, et, après beaucoup de détours, on s'arrêta au projet suivant : — « I. Un Conseil de régence et de défense nationale est institué. Ce Conseil est composé de cinq membres; chaque membre de ce Conseil est nommé à la majorité absolue par le Corps législatif. — II. Les ministres sont nommés, sous le contre-seing des membres du Conseil. — III. Le général comte de Palikao est nommé lieutenant général de ce Conseil. » Ce projet impliquait la déchéance de l'Empereur, de l'Empire, des institutions constitutionnelles, et de la Régence elle-même : ce n'était pas l'adaptation aux circonstances de la régence impériale, c'était la création d'une régence nouvelle au profit de Palikao.

Il ne pouvait pas entrer dans l'esprit des ministres qu'une telle chimère serait accueillie. Si on l'avait présentée à l'improviste dans la séance de nuit, peut-être aurait-elle pu avoir quelque chance. Mais, depuis ce moment, les idées avaient marché, et il était téméraire de compter même qu'on en discuterait. La Droite ne voulait pas plus du nom de la régence que de la chose; tout le monde était d'accord que le pouvoir dominant devait passer à la Chambre. Sur toutes les lèvres, il n'y avait qu'un nom, celui de Trochu. En dehors de lui, aucune combinaison ne semblait viable. Thiers seul était en état de contrebalancer la popularité du général, et encore l'entreprise n'eût pas été certaine.

XV

Dès dix heures du matin, les meneurs se dirigèrent vers la Chambre. Ceux qui purent se procurer des billets ou se recommander de quelque député, ceux qui, en leur qualité d'anciens députés, avaient droit à une place, les journalistes grands et petits, s'introduisirent dans les couloirs, les salles de conférences et les tribunes. Presque tous les chefs légitimistes, orléanistes, républicains furent de ce nombre. Les meneurs populaires, qui ne purent à un titre quelconque forcer une consigne devenue

cependant bien tolérante, s'établirent auprès des grilles du Corps législatif ou à proximité. Là se placèrent notamment les chefs blanquistes et les internationaux, Millière, Delescluze, Régère, Miot.

Derrière eux roulait le flot humain, presque tout Paris, semblable à une formidable marée montante. Dans cette mer humaine, comme dans l'autre mer, on distinguait un courant rapide qui marquait son sillon ininterrompu à travers la surface unie : c'étaient les groupes organisés. On y voyait les anarchistes à la barbe touffue, au regard farouche ; les voyous à blouse blanche, éclaireurs de toute émeute ; les souteneurs effrontés et les repris de justice gouailleurs ; les orateurs des réunions publiques, le nez au vent ; les avocats jacobins aux airs importans ; les affamés d'ambition ou de vengeance, radieux. A travers ces divers groupes se glissaient, les écoutant et les excitant tour à tour, des messieurs en redingote, coiffés de képis neufs (signe de ralliement des chefs), dont les manières d'éducation supérieure se décelaient, malgré l'application à ne point se distinguer du commun. La foule émue, inquiète, troublée, mais sans mauvaise colère ou dessein prémédité, accompagnait, allant aux nouvelles plus qu'à l'action, aussi facile à retenir qu'à lancer, disposée à subir les impulsions, nullement prête à les donner.

L'accès du Corps législatif était interdit au public, gardé jusqu'à une certaine distance par des gendarmes à pied et gardes de Paris. Derrière les uns et les autres, étaient massés, comme soutiens, les sergens de ville, et derrière la grille d'entrée, sur le quai et sur la rue de Bourgogne, des soldats de ligne. Des émeutiers, déguisés en gardes nationaux ou vêtus en civil, arrivaient par petits groupes. Comme le pont était barré, ils s'entassaient sur la place ou sur le quai des Tuileries. Les nouvelles à sensation circulaient : la République était proclamée à Lyon et à Marseille avec la complicité de la troupe ; l'Impératrice avait envoyé son abdication à la Chambre.

Dans la salle des conférences frémissaient confusément les colloques passionnés, les controverses ardentes en va-et-vient agité. Des exclamations et des interrogations ; un échange fiévreux de renseignemens et de projets ; des rapprochemens inattendus ; des délaissemens subits qu'on ne prenait pas la peine d'expliquer ; les plus ardens naguère à aduler devenus les plus déchaînés à maudire ; enfin le sauve-qui-peut personnel

en son implacable impudence. Les députés de la majorité se communiquaient avec consternation, les députés de la Gauche avec triomphe, les nouvelles de Marseille et de Lyon qui se confirmaient (1). Dans la salle des Pas-Perdus et les couloirs, un grand nombre de gens étrangers à la Chambre ou au service circulaient librement; quelques-uns, tels que Clément Laurier, allaient de groupe en groupe, excitant tout haut à la révolte, tandis que les questeurs ne paraissaient pas s'en apercevoir.

Les coryphées de l'Opposition étaient salués, entourés, caressés. Du plus loin qu'on aperçut Thiers, ce fut à qui de la Gauche, du Centre, de la Droite s'élancerait vers lui. Il communiqua le projet qu'il comptait placer subsidiairement à côté de celui de Jules Favre. Il était ainsi conçu : « Vu la vacance du trône, la Chambre nomme une Commission de gouvernement et de défense nationale. Une Constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront. » Les députés de la Gauche approuvèrent. Le *Vu la vacance du trône* et l'annonce d'une Constituante équivalaient à la déchéance. Les députés de la Droite montrèrent des scrupules : « Il est évident qu'il faut en finir, dirent-ils à Thiers; nous sommes décidés à déclarer la vacance du trône, mais il nous est impossible de la prononcer ouvertement; qu'on nous épargne le mot. — Qu'à cela ne tienne, répondit Thiers; pourvu que nous obtenions la chose, peu nous importe le mot. » Ce n'était pas la première fois « que l'on obtenait, par une expression différente, ce qui aurait été refusé sous son véritable nom (2). » Au lieu de *la vacance du trône*, il mit *vu les circonstances*. La Gauche, pour satisfaire son public, se crut obligée de maintenir *déchéance*, mais elle promit qu'elle voterait *vu les circonstances*. Même avec cette atténuation de forme, la proposition ne constituait pas moins « une sorte de gouvernement provisoire, et arrivait à l'élimination du gouvernement existant (3). »

L'atténuation des considérans était amplement compensée par

(1) Entre huit et neuf heures, en effet, l'Hôtel de Ville de Lyon avait été envahi, le préfet gardé à vue; à dix heures, Ménon avait paru au balcon et proclamé la République; les soldats de service à l'Hôtel de Ville s'étaient retirés crosse en l'air; un escadron de cavalerie qui arrivait sabre au poing l'avait mis au fourreau en débouchant snr la place des Terreaux. A Marseille, les factieux avaient envahi la préfecture. Au lieu de les repousser, les soldats, mal commandés comme partout, les avaient laissés pénétrer.

(2) Mirabeau, 47e note.

(3) Expressions de Duvernois dans sa déposition.

le dispositif annonçant la convocation éventuelle d'une Constituante. A quoi bon une Constituante s'il existait un gouvernement légal? Affirmer la nécessité d'une Constituante c'était proclamer que l'Empire n'existait plus. Et, ce qui est plus grave encore, c'était condamner sa doctrine fondamentale : le pouvoir constituant, selon les Napoléon et selon la Révolution, reposant dans la main du peuple et le plébiscite en étant la forme nécessaire.

Vainement les frères Chevreau se multipliaient-ils et démontraient-ils le danger d'abandonner l'Empereur devant l'émeute. « C'est pour la République que vous travaillez, disaient-ils; si vous nous abandonnez, vous l'aurez dès ce soir. » Vains efforts! Personne n'écoutait, et les Mathieu de la Corrèze, Bournat, Josseau, de Benoist, Quesné, Millet, Pommier, Rolle, Roy de Loulay, etc., la crème des députés officiels, signèrent le texte du Centre gauche. « Les assemblées s'évadent toujours avec bonheur d'une situation extrême par une de ces issues ouvertes à tous les partis (1). »

Le libellé de la proposition de déchéance étant convenu, on s'occupa des noms à introduire dans cette commission qu'on allait instituer. Il ne pouvait plus être question de Palikao; Trochu était unanimement accepté; Schneider, sachant qu'on pensait à lui, avait déclaré qu'il refuserait. On fit sans succès de nouvelles instances auprès de Thiers. « Il n'avait, dit-il, ni le devoir ni l'intérêt, pas plus que les membres de la Gauche, d'assumer la formidable responsabilité d'événemens accablans dont il n'était pas la cause. » Le fidèle de Rouher, Dréolle, pensa à Gambetta. Celui-ci le remercia très chaleureusement : « Mais il fallait auparavant régler la question de déchéance. » Après, il ferait ce qu'on voudrait.

On en était encore, les uns à négocier, les autres à apposer des signatures, quand Palikao arriva avec le projet du Conseil des ministres. Il en donna lecture à ses amis de la majorité. Ce fut une clameur universelle : la *furia* d'en finir avait saisi les plus modérés; personne parmi les dévoués de la veille ne voulait plus entendre parler ni d'Empire, ni d'Empereur, ni de Régence. « Conseil de régence! s'écria Fouché-Dréolle, — le mot est peut-être mal choisi et résonnera mal! » Beaucoup lui firent écho. On conseilla à Palikao d'effacer ce mot irritant et inopportun.

(1) Lamartine.

Gaudin de Nantes proposa de remplacer *Conseil de régence* par *Conseil de gouvernement*. Réunis dans un angle de la salle, derrière un pilier, les ministres acceptèrent la transaction. Seulement, cette rédaction écartant implicitement l'Impératrice, son consentement était indispensable. Duvernois alla le lui demander. La pauvre femme, brisée par la douleur et énervée par les conseils pusillanimes, n'était plus en état de s'opposer à quoi que ce fût. Elle consentit, et Palikao, au mot de *régence*, substitua celui de *gouvernement* (1). Peu importait d'ailleurs; un texte signifiait autant que l'autre, selon la juste expression de Duvernois, gouvernement provisoire, élimination de l'Empire et de la Régente.

Cette substitution même ne parut pas suffisante aux membres de la majorité; ils se montrèrent désappointés de l'obstination du gouvernement à maintenir un projet inadmissible : la régence de Palikao était une incohérence à abandonner; le gouvernement devait être remis purement et simplement, sans conditions, au Corps législatif; il n'était plus temps d'éviter la Révolution; il ne fallait se préoccuper que de la retenir dans les mains de la Chambre et de la faire opérer par elle. Un grand nombre de députés entourèrent Buffet, le suppliant de se rendre auprès de l'Impératrice et d'en obtenir qu'elle acceptât la combinaison convenue avec Schneider. Il s'y décida et partit pour les Tuileries, accompagné de quelques collègues dont le dévouement ne pût être suspecté, tels que les anciens chambellans d'Ayguesvives et de Pierres.

XVI

Ces négociations avaient pris du temps; la séance, quoique fixée à midi, ne s'ouvrait pas, et, pendant ces tergiversations, la foule s'amassait toujours plus nombreuse devant le pont de la Concorde. Les gardes nationaux armés obtinrent, sous prétexte de service, de traverser les rangs des gendarmes et de passer sur le pont. On n'arrêtait que ceux qui étaient sans armes; ils allèrent en chercher dans le voisinage et revinrent tous armés : on les laissa passer. L'entassement devint inextricable. Les gardes nationaux essayèrent de franchir le pont et

(1) Compte rendu officiel.

de s'avancer du côté de la Chambre; les sergens de ville et les gardes de Paris s'y opposèrent vigoureusement, et les gardes nationaux durent s'arrêter entre les deux cordons de troupes qui barraient le pont. Les émeutiers, qui avaient réussi à s'introduire dans l'intérieur de la Chambre, guettaient, du haut des marches du péristyle, les mouvemens de leurs auxiliaires extérieurs, les encourageant du geste. S'étant enfin rendu compte de l'immobilité à laquelle la résistance de la police réduisait les gardes nationaux, ils avertirent un des leurs, Kératry.

La séance venait de s'ouvrir (1 h. 15). Kératry monte à la tribune et dit : « La dignité du pays, la dignité de la Chambre qui représente la nation, veut que nous soyons gardés, non par des gardes de Paris et des sergens de ville, mais par la garde nationale. *(Rumeurs. — Oui! oui! à gauche.)* Je m'étonne que M. le comte de Palikao, ministre de la Guerre, ait donné des ordres contraires à ceux du général Trochu et, par conséquent, je suis obligé de dire que M. le ministre de la Guerre a forfait à ses devoirs. »

Palikao dégage la personne du général Trochu et revendique la responsabilité des mesures prises pour la défense de l'assemblée : « Tout ce qui concerne la défense de Paris, toutes les troupes qui font partie, soit de l'enceinte, soit des forts, tout cela est sous la direction du général Trochu, et je lui en laisse la libre disposition. Les troupes qui sont en dehors de la défense restent constamment dans les mains du ministre de la Guerre. » Il explique l'usage qu'il a fait de son droit d'initiative : « Maintenant, de quoi vous plaignez-vous? Que je vous fais la mariée trop belle! » Et, comme à gauche on s'exclame, il insiste : « Comment, je mets autour du Corps législatif un nombre de troupes suffisant pour assurer parfaitement la liberté de la discussion, et vous vous en plaignez! Si je n'en mettais pas, vous vous plaindriez que j'abandonne le Corps législatif à des pressions extérieures. — Mais, crie Raspail, la garde nationale! — L'armée, riposte heureusement Palikao, est une troupe nationale. » Sans descendre de la tribune, il présente son projet atténué de déchéance, en demandant l'urgence.

Aussitôt Jules Favre réclame l'urgence pour le projet de déchéance élaboré dans la séance de nuit. Thiers dépose le sien : « Mes préférences personnelles, dit-il, étaient pour le

projet présenté par mes honorables collègues de la Gauche, parce que, à mon avis, il posait nettement la question dans un moment où le pays a besoin d'une très grande clarté dans la situation. Mais, comme je mets au-dessus de mes opinions personnelles le grand intérêt de l'union qui, au milieu du grand péril où nous sommes placés, peut seule améliorer notre situation *(Très bien! très bien!)*, peut seule nous donner devant l'ennemi qui s'approche l'attitude qu'il convient d'avoir devant lui *(Très bien! très bien!)*, j'ai fait abstraction de mes préférences et, quoique je n'aie jamais fait de proposition, j'ai présenté une rédaction à plusieurs membres de toutes les nuances de cette Chambre... Cette rédaction la voici : — Vu les circonstances, la Chambre nomme une Commission de gouvernement et de défense nationale. Une Constituante sera convoquée, dès que les circonstances le permettront. »

Sauf la lieutenance générale de Palikao, que personne ne prenait au sérieux, Palikao moins que tout autre, « la proposition de Thiers différait peu de celle du ministère (1). » Il n'y avait qu'une nuance essentielle : l'annonce d'une Constituante. Palikao se hâta de supprimer ce désaccord : « Le gouvernement, dit-il, admet parfaitement que le pays sera consulté lorsque nous serons sortis des embarras pour lesquels nous devons réunir tous nos efforts. »

Jusque-là, on avait vu des rois mis à mort, d'autres abdiquant et fugitifs : on vit, pour la première fois, un gouvernement proposant son propre renversement. L'Empereur avait été déposé par la régence le 12 août, mais l'Empire était encore normalement debout; ceux qui avaient déposé l'Empereur voulurent que leur œuvre fût consommée et les trois propositions furent renvoyées d'urgence à la même Commission. La séance devait être reprise dès que le président serait informé que la Commission avait terminé son travail (1 h. 40 minutes).

XVII

A leur arrivée aux Tuileries, Buffet et ses collègues avaient été aussitôt reçus. « Vêtue d'une robe noire, pâle et glacée, malgré la chaleur du jour, l'Impératrice serrait frileuse-

(1) Trochu, déposition.

ment autour de ses épaules un petit mantelet en soie violette Elle était l'image même du désespoir (1). » Dès qu'on fut assis, Buffet exposa la combinaison qui paraissait avoir obtenu l'adhésion de presque toutes les fractions de la Chambre. Il s'efforça de démontrer qu'elle avait l'avantage, en réservant la décision ultérieure du pays, de conserver à l'assemblée l'autorité morale nécessaire pour maintenir l'ordre et organiser la défense. Si le Corps législatif exerçait, sans y être invité, le pouvoir exécutif qui ne lui appartenait pas et instituait spontanément une Commission de gouvernement, il perdrait, ainsi que cette commission, toute force morale et tout crédit; on ne cesserait de leur rappeler qu'ils ne pouvaient exiger la soumission à un pouvoir usurpé.

L'Impératrice écouta avec beaucoup de dignité ces observations et répondit : « Ce que vous me proposez, messieurs, réserve, dites-vous, l'avenir, mais à la condition que j'abandonne, dans le présent et à l'heure du plus grand péril, le poste qui m'a été confié; je ne le puis, je ne dois pas y consentir. L'avenir est ce qui me préoccupe le moins, non pas assurément l'avenir de la France, mais l'avenir de notre dynastie. Croyez-moi, messieurs, les épreuves que je viens de subir ont été tellement douloureuses, tellement horribles, que, dans ce moment, la pensée de conserver cette couronne à l'Empereur et à son fils me touche très peu. Mon unique souci, ma seule ambition est de remplir dans toute leur étendue les devoirs qui me sont imposés. Je suis convaincue que la seule conduite sensée, patriotique pour les représentans du pays serait de se serrer autour de moi, autour de mon gouvernement, de laisser de côté, quant à présent, toutes les questions intérieures et d'unir bravement nos efforts pour repousser l'invasion. Je suis prête à affronter tous les dangers et à suivre le Corps législatif partout où il voudra organiser la résistance. Si cette résistance était reconnue impossible, je crois que ce serait encore utile pour obtenir des conditions de paix moins défavorables. Hier, le représentant d'une grande puissance m'a offert de proposer une médiation aux États neutres sur deux bases : intégrité du territoire de la France et maintien de la dynastie impériale. J'ai répondu que j'étais disposée à accepter une médiation sur le premier point, mais je l'ai énergiquement repoussée sur le second. Le main-

(1) Mme Carette.

tien de la dynastie ne regarde que le pays, et je ne souffrirai jamais que des Puissances étrangères interviennent dans nos arrangemens intérieurs. Si néanmoins vous croyez, si le Corps législatif croit, que je sois un obstacle, que le nom de l'Empereur soit un obstacle et non une force pour dominer la situation et organiser la résistance, que l'on prononce la déchéance, je ne m'en plaindrai pas ; je pourrai quitter mon poste avec honneur, je ne l'aurai pas déserté. Dans ce cas seulement, croyez-vous que ce serait une prétention trop grande de la part d'une femme volontairement descendue du trône que de demander à la Chambre l'autorisation de rester à Paris, dans telle résidence qu'on voudrait bien lui fixer, pourvu qu'il lui fût donné de partager les souffrances, les périls, les angoisses de la capitale assiégée? »

Buffet lui répondit qu'il considérait comme un devoir impérieux de ne pas lui dissimuler que, dans l'état des esprits au dehors et même au sein de la Chambre, ce que l'Impératrice considérait comme la conduite la meilleure et la plus patriotique était complètement impraticable. Ces observations furent appuyées par quelques députés: entre autres MM. de Pierres, Daru, d'Aiguesvives. L'Impératrice céda. Elle descendit aux réalités poignantes du terre à terre et dit : « Dans le cas où je me rangerais à votre avis, il se présenterait encore une difficulté. Des résolutions différentes ont été arrêtées par mon conseil des ministres ; je ne puis les changer de ma propre autorité. » Puis, après quelques instans de réflexion, elle ajouta : « Je vous autorise à retourner au Corps législatif et à dire au général Palikao et à ses collègues que je m'en rapporte complètement à eux, qu'ils sont libres de prendre la décision qui leur paraîtra la plus conforme aux intérêts du pays, que j'y adhérerai... »

L'attitude noble et touchante de l'Impératrice pendant cette douloureuse conférence, ne peut qu'être incomplètement rendue par une sèche analyse. Les députés s'éloignèrent bouleversés par l'émotion. Ils coururent au Corps législatif. Ils trouvèrent la séance suspendue et rejoignirent leurs collègues dans les bureaux.

XVIII

La discussion n'y avait pas été longue. La proposition de Palikao n'obtint aucun suffrage, celle des députés de la Gauche

fort peu ; celle de Thiers réunit l'unanimité dans huit bureaux. La discussion se prolongeant dans le neuvième en d'interminables divagations de Garnier-Pagès, huit commissaires, nommés (1) sans attendre la fin, se réunissent, adoptent la proposition de Thiers à l'unanimité, la complètent et nomment rapporteur Martel, qui rédige, séance tenante, le rapport suivant : « Votre Commission a examiné les trois propositions qui lui ont été renvoyées : elles ont été successivement mises aux voix ; celle de M. Thiers a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Toutefois, votre Commission a ajouté à la proposition de M. Thiers deux paragraphes : l'un détermine le nombre des membres qui *composeront le gouvernement de la Défense nationale* (ainsi pas d'équivoque, plus d'Empire), cinq membres ; l'autre fixe les attributions dévolues à ce Conseil ; il nomme les ministres à l'unanimité. »

La suspension de la séance ayant momentanément supprimé l'intérêt intérieur, le péristyle de la Chambre s'était de plus en plus rempli de spectateurs et d'émeutiers. Leurs encouragemens, devenus bruyans, avaient excité les gardes nationaux entassés sur le pont à tenter de nouveau de le franchir. La poussée devenait irrésistible. Le commissaire de police Bellanger demanda au général de Caussade de faire évacuer le pont du côté de la place de la Concorde. Le général répondit que l'Impératrice avait défendu qu'on résistât par la force.

Le ministre de la Guerre, en costume civil, une canne à la main, sans les insignes du commandement, était venu vers midi voir les dispositions de la défense, mais il n'était plus, depuis l'ouverture de la séance, sorti de la salle des conférences et des couloirs. Maurice Richard, s'étant trouvé avec lui à la buvette, vit des individus envahir la grille, la colonnade et se glisser dans le jardin, à quelques pas des soldats. « Pourquoi, général, ne donnez-vous pas des ordres pour empêcher cela ? » — Le général fit un geste évasif et s'en alla. Quelques pas plus loin, le député Léon Lefébure lui dit : « Eh bien ! général, il paraît qu'il est convenu que nous serons envahis ? — Que dites-vous ? que dites-vous là ? » fit Palikao. Et il s'éloigna. Là-dessus, un bataillon de garde nationale, à rangs formés, musique en tête, demanda à traverser pour se ranger le long du Corps légis-

(1) Buffet, Martel, Josseau, Daru, Lehon, Jules Simon, Gaudin, Genton et Dupuy de Lôme.

latif. La police refusa. Si le général avait également refusé, les gardes nationaux eussent forcé la consigne et il eût fallu dégainer. Regardant autour de lui, n'apercevant ni un chef militaire ni un ministre pour le soutenir, se voyant cerné par une multitude grossissante, convaincu que le carnage dont la nécessité s'imposait serait inutile, le vieux chef, par scrupule d'honnêteté, ordonna à la police de se retirer et de livrer passage au bataillon de garde nationale : « Jamais, a dit Thiers, je n'ai vu une révolution accomplie aussi aisément et à moins de frais. »

A l'approche des gardes nationaux, le bataillon des gardes de Paris, qui longeait le jardin de la présidence, courut aux faisceaux et mit la crosse en l'air. Les affidés du dedans ouvrent la grille; les soldats de ligne stationnés dans la cour lèvent la crosse en l'air; la foule se rue sur les pas de la garde nationale, se répand dans les couloirs, dans la salle des conférences, dans les bureaux, dans les tribunes, aux cris de : « Déchéance ! » mêlés à ceux de : « Vive la France ! Vive la République ! » De tous les côtés, portes, vitres, volent en éclats. Dans la salle il y avait à peine quinze députés. Au banc des ministres, Palikao ; au fauteuil de la présidence, attendant l'ouverture des débats, Schneider debout les bras croisés. « On n'avait pas affaire à la foule des jours d'émeute (1). » « Beaucoup d'hommes point mal vêtus (2) ; » d'autres très distingués et du plus grand monde (3). Les questeurs Hébert, le général Lebreton courent de toutes parts, effarés, ne sachant où donner de la tête. Hébert supplie les orateurs populaires d'intervenir et d'arrêter les envahisseurs. Picard monte sur une chaise dans la salle des conférences, réclame la liberté de délibérer, annonce qu'une commission est nommée, qu'elle prononcera la déchéance et instituera un gouvernement provisoire. On le bouscule, on déchire sa redingote. « Ce n'est rien, dit-il à la Chambre en souriant, la peau est intacte. »

(1) Kératry.

(2) Thiers.

(3) Cluseret, *Mémoires, La fin de l'Empire*, p. 229. « La Révolution se fit à l'amiable, sous le manteau de la cheminée, par la bourgeoisie représentée par les députés de Paris et par la garde nationale. Le peuple y fut complètement étranger. » La même appréciation se retrouve dans le journal même de la bourgeoisie, *le Figaro* (6 septembre) : « La Révolution qui substitua la République à l'Empire a été faite par l'élément conservateur de Paris, par la bourgeoisie armée, c'est-à-dire par la garde nationale. »

XIX

Gambetta se jette dans la salle des séances, gravit la tribune et, s'adressant aux envahisseurs, parvient à faire entendre quelques paroles : « Il faut, messieurs, de la régularité. Nous sommes les représentans de la souveraineté nationale. Je vous prie de respecter cette investiture que nous tenons du peuple. *(Réclamations et interpellations diverses.)* Écoutez, messieurs, je ne puis pas entrer en dialogue avec chacun de vous, mais laissez-moi exprimer librement mon opinion. *(Parlez ! parlez !)* Eh bien ! mon opinion, la voici : c'est qu'il incombe aux hommes qui siègent sur ces bancs de reconnaître que le pouvoir qui a attiré tant de maux sur le pays est déchu *(Applaudissemens prolongés)*, et à vous, messieurs, de faire en sorte que cette déclaration, qui va être rendue, ne puisse être arrachée aux députés par la violence. Il faut donc que les députés reviennent prendre leurs places, et que la séance ait lieu dans les conditions ordinaires avec la liberté de discussion la plus entière, afin de rendre plus solennelle et plus irréfragable la déclaration de déchéance. *(Oui! oui! Applaudissemens. — Une voix: La déchéance! On ne la discute pas. Nous la voulons ! — Tumulte.)* Donnons le spectacle de l'union et du calme. C'est au nom de la patrie et de la liberté et comme représentant de la révolution française, qui saura se faire respecter au dedans et au dehors, que je vous adjure d'assister avec calme au retour des députés sur leurs bancs. » *(Bravos et applaudissemens répétés* (1).)

Un peu de calme succède à cette allocution; le président déclare la séance ouverte à deux heures et demie; les députés essayent de gagner leurs bancs. Aussitôt le tumulte recommence plus fort. Crémieux tente en vain de le dominer. Gambetta se présente de nouveau à la tribune : « Voulez-vous que nous fassions des choses régulières? *(Oui! oui!)* Puisque ce sont là les choses que vous voulez; puisque ce sont là les choses qu'il faut que la France veuille avec nous *(Oui! oui !)*, si vous le voulez, il y a un engagement solennel qu'il faut prendre envers nous et qu'il ne faut pas prendre pour le violer à l'instant même : cet engagement, c'est de laisser la délibération qui

(1) *Origine et chute du second Empire*, par J. Simon, p. 389.

va avoir lieu se poursuivre en pleine liberté. » *(Oui! oui!)*

De nouveaux groupes pénètrent dans les tribunes. Un drapeau tricolore portant l'inscription : « 73e bataillon, 6e compagnie, » est arboré par les nouveaux venus. Gambetta reprend : « Dans les circonstances actuelles, il faut garder le calme. Vous pouvez donner un grand spectacle et une grande leçon. Le voulez-vous? Voulez-vous qu'on puisse attester que vous êtes à la fois le peuple le plus pénétrant et le plus libre? *(Oui! oui!)* Eh bien! si vous le voulez, je vous adjure d'accueillir ma recommandation que dans chaque tribune il y ait un groupe qui assure l'ordre pendant nos délibérations. » *(Bravos et applaudissemens dans presque toutes les tribunes.)*

Schneider croit venu le moment d'intervenir : « M. Gambetta, qui ne peut être suspect à aucun de vous, et que je tiens, quant à moi, comme un des hommes les plus patriotes de notre pays, vient de vous adresser des exhortations au nom des intérêts sacrés du pays. Permettez-moi de vous faire, en termes moins éloquens, les mêmes adjurations. Croyez-moi, en ce moment, la Chambre délibère sur la situation la plus grave. » Des rumeurs éclatant dans les tribunes, il s'écrie : « Je crois cependant pouvoir dire que j'ai donné à la liberté de mon pays assez de gages pour qu'il me soit permis de vous adresser, du haut de ce fauteuil, les mêmes recommandations que M. Gambetta. Comme lui, je ne saurais trop vous dire qu'il n'y a de liberté vraie que celle qui est accompagnée de l'ordre... *(Très bien! — Rumeurs nouvelles dans les tribunes.)* Je n'espère pas prononcer ici des paroles qui conviennent à tout le monde, mais j'accomplis un devoir de citoyen en vous conjurant de respecter l'ordre dans l'intérêt même de la liberté qui doit présider à nos discussions. »

De telles rumeurs accueillent ces recommandations que Palikao se lève et quitte la salle. Plusieurs députés imitent son exemple; Schneider se couvre et descend du fauteuil. Sur les instances de la Gauche, il essaie cependant de reprendre la séance. Après quelques mots sans efficacité de Girault du Cher, Gambetta revient à la rescousse : « Citoyens *(Bruit)*, il est nécessaire que tous les députés présens dans les couloirs et dans les bureaux, où ils ont délibéré sur la mesure de la déchéance, aient repris place à leurs bancs et soient à leur poste. Il faut aussi que vous attendiez, dans la modération et dans la dignité du calme, la venue de vos représentans à leurs places.

On est allé les chercher; je vous prie de garder un silence solennel jusqu'à ce qu'ils rentrent. Ce ne sera pas long. *(Oui! oui! Applaudissemens prolongés. — Pause de quelques instans.)* Citoyens, vous avez compris que l'ordre était la plus grande des forces. Je vous prie de continuer à rester silencieux. Il y va de la bonne réputation de la cité de Paris. On délibère et on va vous rapporter le résultat de la délibération. Il va sans dire que nous ne sortirons pas d'ici sans avoir obtenu un résultat affirmatif. » *(Bravos et applaudissemens.)*

Une foule, qui s'était arrêtée un instant à la buvette, et s'était employée à la vider, se rue à ce moment vers les tribunes. Les escaliers tremblent sous ses pas. Les premiers arrivés, pour n'être pas étouffés par les survenans, se glissent le long des colonnes ou s'élancent dans le pourtour, le remplissent, montent sur les banquettes et les pupitres. En même temps, la porte de l'amphithéâtre faisant face au bureau est enfoncée. Quelques députés essaient en vain de refouler les assaillans ; la salle est envahie avec un tumulte indescriptible. Les membres de la Commission de déchéance ne parviennent même pas à gagner leurs bancs ; toute délibération devient impossible. Piré s'élance à la tribune ; on l'en arrache ; mais il n'en descend qu'après s'être écrié : « J'avais un devoir à remplir ; je voulais protester contre ce qui se passe ! » Par les couloirs de droite et de gauche, par les portes du pourtour sont entrés des gardes nationaux en uniforme ou sans uniforme, l'arme au bras. Une tourbe bruyante occupe tous les bancs, remplit les travées, entoure la table des secrétaires rédacteurs ainsi que les pupitres des sténographes, en criant : « La déchéance ! la déchéance ! Vive la République ! » Schneider descend de nouveau l'escalier de gauche du bureau, et sort de la salle.

La tribune est escaladée ; deux jeunes gens se disputent le fauteuil du président, sur lequel l'un monte debout, tandis que l'autre, ayant mis la main sur le levier de la sonnette, l'agite convulsivement. Gambetta finit par obtenir qu'on lui fasse place, et il crie : « Citoyens! *(Chut! chut! écoutez!)* Attendu que la patrie est en danger ; attendu que tout le temps nécessaire a été donné à la représentation nationale pour prononcer la déchéance ; attendu que nous sommes et que nous constituons le pouvoir régulier issu du suffrage universel libre, nous déclа-

rons que Louis Napoléon Bonaparte et sa famille ont à jamais cessé de régner sur la France. » *(Explosion de bravos, salve générale d'applaudissemens.)* « Et la République ! s'écrient quelques voix. Nous voulons deux choses : la déchéance et la République. »

Jules Favre, entré par la porte de la salle des Conférences, pénètre dans l'enceinte. Gambetta va au-devant de lui, et tous deux, fendant la foule des gardes nationaux et du peuple, qui s'effacent pour les laisser passer, montent à la tribune au milieu des cris : « Vive Jules Favre ! vive Gambetta ! » Enfin, dans une intermittence, Jules Favre s'écrie : « Voulez-vous ou ne voulez-vous pas la guerre civile ? *(Non ! non !)* Il faut que nous constituions immédiatement un gouvernement provisoire. Ce gouvernement prendra en main les destinées de la France ; il combattra résolument l'étranger ; il sera avec vous et, d'avance, chacun de ses membres *jure de se faire tuer jusqu'au dernier.* Je vous en conjure, pas de journée sanglante. Soyons tous unis dans une pensée de patriotisme et de démocratie. »

A chaque phrase l'auditoire criait : « Oui ! oui ! » mais, à chacun de ses oui, ajoutait : Vive la République ! — « La République, riposte Jules Favre, ce n'est pas ici que nous devons la proclamer. — Oui, ajoute Gambetta, oui, vive la République ! Citoyens, allons la proclamer à l'Hôtel de Ville. » Ils descendent de la tribune et répètent : « A l'Hôtel de Ville ! à l'Hôtel de Ville ! » Une portion de la foule les suit ; quelques citoyens entraînent le reste en élevant en l'air de grandes feuilles de papier prises dans les pupitres sur lesquelles ils ont écrit en gros caractères : « A l'Hôtel de Ville ! » Cependant des groupes nombreux, persuadés que le gouvernement de l'Hôtel de Ville reviendra au Corps législatif, s'installent pour l'attendre, le cigare ou la pipe à la bouche.

Les députés de la Gauche n'avaient pas tous suivi Jules Favre. Grévy s'y était refusé. « J'aurais voulu, dit-il, voir arriver la République d'une manière légale et non par la Révolution (1). » Jules Simon hésite aussi. « Vous faites une dangereuse folie en allant à l'Hôtel de Ville, » dit-il à Montpayroux, et il se mit à se promener avec Grévy dans la salle des conférences. Au bout d'une demi-heure, pressé par des messagers de l'Hôtel de

(1) Déposition.

Ville, qui annonçaient que la prise de possession s'était faite sans difficulté et que ses collègues l'appelaient, il rejoignait ses amis devenus les maîtres incontestés du pouvoir.

Durant ces scènes, les troupes établies dans la cour de la rue de Bourgogne étaient demeurées en rangs formés, sans broncher. Quelques envahisseurs, s'étant juchés sur le piédestal de la statue de la Loi, cherchaient à briser à coups de marteau l'aigle qui surmontait la hampe du drapeau : — « Tirons sur ces canailles ! » murmuraient les soldats frémissans. Le capitaine Fleur eut peine à les calmer. On leur hurlait : « Criez : Vive la République ! Allons, soldats ! les amis ! criez ! » Les soldats restèrent silencieux, puis, en une clameur formidable, crièrent : « Vive la France ! » Eugène Pelletan, se rendant à l'Hôtel de Ville, leur dit en passant : « Mes amis ! vous ne tirerez pas sur vos frères du peuple, n'est-ce pas ? » — Des chuchotemens hostiles lui répondant, et le capitaine s'avançant d'un air peu amical, le député de la Gauche coupa court à sa harangue et disparut. Tous les soldats préposés à la défense du gouvernement n'auraient demandé qu'à le défendre, s'ils avaient été commandés. Les députés de la Gauche ne l'ignoraient pas. Les discours circonspects de Jules Favre et les hésitations de Jules Simon démontrent combien les sentimens républicains de la population et de l'armée, par lesquels ils se sont prétendus entraînés, étaient peu certains, et combien ils se souciaient peu de provoquer un conflit militaire dans lequel ils auraient sombré.

XX

Le général Lebreton, un des questeurs, avait, au commencement de l'invasion de la Chambre, songé au général Trochu. Il saute dans un cabriolet, traverse péniblement la foule, aperçoit les soldats de la place, la crosse en l'air, et court d'autant plus vite vers le Louvre. Trochu le reçoit aussitôt. Lebreton haletant lui dit : « Vous seul, si populaire, pouvez dégager le Corps législatif. — Avec quoi voulez-vous que je le dégage ? répond Trochu. Le ministre de la Guerre m'a annihilé. Je ne puis rien. » Il n'avait pas, en effet, un seul soldat à sa disposition. La garde nationale était sous les ordres de son propre chef et du ministre de l'Intérieur ; la police dans la main de

Pietri; l'infanterie et les autres troupes sous le commandement direct de Palikao; la Garde, sous celui de Mellinet, était chargée de la protection des Tuileries et de l'Impératrice. Trochu ne pouvait mettre au service de l'assemblée que sa personne : « Vous voulez que seul j'arrête un demi-million d'hommes qui, dites-vous, se presse vers la Chambre? Il y a là une impossibilité absolue : un homme seul n'arrête pas les foules en démence; mais cet effort que vous me demandez et qui ne peut aboutir, je le tenterai néanmoins. » (2 heures.)

Il charge son chef d'état-major Schmitz de se rendre auprès de l'Impératrice et de l'informer de ce qu'il allait essayer. Suivi de trois officiers, il descend le perron pour monter à cheval. La foule, engouffrée dans la cour, l'acclame « avec une frénésie dont on n'avait jamais vu d'exemple (1). » Il fit signe de la main, obtint le silence. — « Vous avez confiance en moi? dit-il. — Oui, nous vous suivrons partout. Vive Trochu! — Eh bien! puisque vous avez confiance en moi, dans quelques jours, je vous conduirai aux remparts; nous aurons à repousser l'ennemi; pour cela, il faut de la modération et de l'entente, calmez cette agitation; rentrez chez vous et réservez votre énergie pour le moment où vous serez en face des Prussiens. » Puis il se met en route par le guichet de la rue de Rivoli. Il a les plus grandes peines à traverser la place du Carrousel; les chevaux enveloppés se cabrent, au point de perdre l'équilibre; enserré sous le guichet des Saints-Pères, entre un double flot d'entrans et de sortans, il ne réussit à gagner le quai qu'en se séparant de ses officiers. Il longe les grilles closes des Tuileries, derrière lesquelles des soldats stationnent près de leurs armes en faisceaux. A mesure qu'il poursuit sa route, la multitude s'amoncelle devant lui et autour de lui. Il met près d'une heure à parvenir au pont de Solférino. Là il est comme figé dans la foule et dans l'impossibilité d'avancer ou de rétrograder. Il y rencontre, poussés par le flot, Jules Favre et ses compagnons (3 h. 15). Jules Favre lui serre la main, lui annonce qu'il n'y a plus de Corps législatif, ni de gouvernement; que lui et ses amis vont à l'Hôtel de Ville essayer d'en constituer un; il le prie de rentrer au Louvre; il l'y instruira de ce qui se sera passé (2). Le général demeure un moment immobile, répond

(1) Général Lebreton.
(2) Rapport, p. 40.

quelques mots vagues, salue, tourne bride et revient au pas, vers le Louvre, pendant que Jules Favre et son bruyant cortège reprennent leur marche.

Que serait-il advenu, si Trochu avait atteint le Corps législatif? La foule n'y était plus et le Corps législatif avait abandonné l'Empire, l'Empereur et la Régente, ne regrettant l'envahissement que parce qu'il ne lui permettait pas de prononcer lui-même la déchéance et de donner une apparence d'origine légale au gouvernement nouveau. « Des violences étaient non seulement coupables, mais parfaitement inutiles, a dit Daru, car à l'heure où elles étaient commises, le rapport de M. Martel était prêt et allait être lu à la Chambre. Ce rapport concluait à la reconstitution du pouvoir exécutif; toutes les mesures commandées par les circonstances, en moins de douze heures, avaient été prises, elles allaient être sanctionnées par le vote des mandataires du pays; un gouvernement allait s'installer le soir même, sans secousse, sans violences, au Palais-Bourbon (1). » Si donc l'intervention de Trochu avait rendu à la Chambre sa liberté de délibération, elle aurait aussitôt voté le rapport de Martel et institué un gouvernement nouveau, la déchéance de l'Empire ayant été prononcée par les députés contre la légalité constitutionnelle.

Trochu revint au Louvre. Il y rentra aussi péniblement qu'il en était sorti, après des efforts d'une heure, son cheval ayant perdu presque tout son harnachement. Aussitôt descendu de cheval, il demanda à Schmitz : « Qu'est devenue l'Impératrice? » Schmitz lui raconte que les grilles du Carrousel sont fermées, et que les voltigeurs de la Garde sont rangés en bon ordre dans la cour, mais qu'autour des grilles une foule houleuse se pressait, plus que menaçante. Schmitz parlementant pour pénétrer, l'amiral Jurien était survenu et lui avait dit : « Ce n'est pas la peine d'entrer; elle est partie, elle est sauvée ! »

XXI

Il avait été fort à craindre qu'en se rendant à l'Hôtel de Ville les émeutiers ne fissent une halte aux Tuileries. Ils les regardèrent en effet de travers en passant, eurent une velléité

(1) Hamel, *Histoire populaire de l'Empire*, t. II, p. 551.

de s'y arrêter et poursuivirent leur route. Mais d'autres étaient survenus, qui se pressaient aux diverses issues du palais le long du quai; curieux, bruyans, plus qu'emportés, ils ne faisaient entendre aucune provocation haineuse. La population de Paris n'avait pas encore oublié qu'elle avait voulu, acclamé, presque imposé la guerre et elle ne ressentait aucun courroux contre ceux qui n'avaient fait que suivre son impulsion. L'effroyable infortune de la souveraine, de l'épouse, de la mère lui inspirait de l'attendrissement, et, de ses profondeurs, on n'entendit pas sortir une seule fois le cri : « A bas l'Impératrice! » « Si elle eût été rencontrée dans les Tuileries désertes, a écrit un des acteurs de la Révolution, elle n'eût couru aucun risque. Il n'est pas un de nous qui n'eût tenu à honneur de lui faire un rempart de son corps. » Néanmoins, tout rassemblement est inquiétant : les foules, semblables aux magasins de poudre, ne sont jamais plus tranquilles qu'une minute avant l'explosion, et elles contiennent toujours, embusqués dans leurs recoins, des bandits prêts à tous les crimes. L'entourage de l'Impératrice était très effrayé pour elle.

Elle avait déjeuné à l'heure ordinaire, entourée de sa maison, avec Lesseps à sa droite. Dans le salon d'attente qui précédait son cabinet, séjournaient les maréchales Canrobert et de Malakoff, Mmes de Saulcy, d'Aguado, de la Bédollière, de la Moskowa, de la Poëze, de Rayneval, de Bourgoing; les chambellans de Banes-Gardonne, de Brissac, Lezay-Marnesia; l'amiral Jurien de la Gravière, le général de Montebello, le marquis de Lagrange, le vicomte de La Ferrière, le comte de Castelbajac, Conti. La grande maîtresse, la princesse d'Essling, n'était point présente, parce que sa voiture avait été arrêtée sur la place de la Concorde et qu'elle avait été contrainte de rentrer chez elle. A une heure, la princesse Clotilde vint, selon sa coutume, demander des nouvelles. « Je vous remercie, lui dit l'Impératrice en l'embrassant, des bontés que vous avez eues pour moi, mais promettez-moi de partir au plus tôt. » Alors survinrent Nigra, Metternich, puis Jérôme David, Busson-Billaut, Chevreau et son frère. Trochu n'avait point paru : à ce moment même, sur la réquisition de Lebreton, il était en route vers le Corps législatif. Palikao n'était pas venu non plus. Occupé à se débattre à la Chambre contre les émeutiers, il avait été fort maltraité par eux et n'avait pu qu'à grand'peine

gagner, tout meurtri, le ministère de laGuerre. Pietri, de même, retenu à la Préfecture de police, s'y barricadait et s'apprêtait à opposer une résistance désespérée aux révolutionnaires.

L'Impératrice ne s'enquit ni de Palikao ni de Trochu. Elle dépêcha à la Préfecture de police son chambellan Lezay-Marnesia, avec ordre de ramener Pietri. Devant cet ordre formel, Pietri s'inclina; il laissa pour instruction à ses agens de déterminer leur conduite selon les circonstances et il traversa la foule sans être reconnu, dans une voiture de la Cour. Il trouva les ministres, les ambassadeurs, l'amiral Jurien, Conti, en conférence dans le cabinet de l'Impératrice sur le parti à prendre. Chevreau racontait les défections de la Chambre, en citant les noms principaux, l'envahissement, les mouvemens de la foule, l'inertie des chefs de l'armée; Jérôme David affirmait qu'une colonne s'avançait vers les Tuileries par la rue de Rivoli; la dynastie était perdue; il ne restait qu'à mettre en sûreté la personne de l'Impératrice, afin que les révolutionnaires ne s'emparassent pas d'elle comme d'un otage.

L'Impératrice ne pouvait se résoudre à partir. « Croyez-vous, dit-elle, que j'aie rempli mon devoir jusqu'à son extrême limite, que je puisse me retirer avec honneur? Si quelqu'un pense que j'aie quelque chose encore à faire, qu'il le dise, je suis prête à l'écouter. » A l'exception de Busson-Billaut, qui présenta quelques observations, tous répondirent : « Non, il n'y a plus rien à faire. » Que pouvait, en effet, l'infortunée, abandonnée par ses ministres, par la Chambre, par ses amis, par tout le monde, sauf par ses serviteurs intimes? Dans les jours précédens, dans la nuit même, le matin encore, il y avait quelque chose à tenter, mais à cette heure, au fond des Tuileries, il ne restait qu'à courber la tête sous l'inexorable fatalité.

L'envahissement du palais allait certainement suivre plus ou moins vite celui de la Chambre. Il fallait opter entre un départ immédiat et une résistance armée à laquelle Mellinet ne se fût pas refusé. Mais la résistance armée, « personne depuis la veille n'en admettait même la pensée. » Le départ s'imposait donc. Pietri opina fortement dans ce sens; Metternich mit une insistance particulière à le conseiller. Était-ce pour dégager sa parole et celle de son gouvernement? Était-ce par pure sympathie? Nigra gardait le silence. L'Impératrice l'interpella. Il s'excusa sur sa qualité d'étranger de ne pas trouver un avis.

Le départ résolu, comment allait-il s'opérer? Jérôme David proposa de faire préparer un train spécial avec lequel on gagnerait un point quelconque de la frontière. L'Impératrice refusa : « Je ne veux pas, dit-elle, recommencer l'histoire de Varennes. » Jurien de la Gravière parla du *Puebla*, petit navire impérial de la flottille de la Seine. « Y pensez-vous? répond l'Impératrice, il y a des écluses à traverser, nous serions cueillis comme une violette. » A ce moment, Mme Lebreton, lectrice de l'Impératrice, qui avait la tête et le cœur de son frère, Bourbaki, arrive en costume de voyage. Après avoir causé un instant avec Metternich, elle prend l'Impératrice à part, lui explique qu'elle a demandé qu'on ouvrît les portes en fer qui séparaient les Tuileries du Louvre, que par là on gagnerait le quai où l'on trouverait la voiture du prince de Metternich. Metternich confirme. « Nous nous chargeons de la sûreté de l'Impératrice, dit-il à Jurien, mais vous pouvez nous accompagner jusqu'à ma voiture. » On congédia le service, afin de partir plus sûrement.

L'Impératrice dit adieu à ses ministres, puis elle entre dans le salon d'attente, et, sans dire qu'elle part elle-même, dit à tous : « Partez! » Elle embrasse ses dames, serre la main des hommes. En arrivant à Léon Chevreau, elle lui demande si tout ce qu'il a raconté est bien vrai, s'il a bien vu, bien entendu, s'il est exact qu'un tel, qu'un tel (à quoi bon les nommer?) avaient signé la proposition de Thiers? « On n'a donc plus d'amis en France quand on est malheureux! s'écria-t-elle. — Madame, répondit Léon Chevreau en fléchissant le genou, partout où vous irez, mon frère et moi nous vous suivrons. » On fondait en larmes. Elle, jetant des regards désolés sur ces murs remplis des souvenirs de ses jours brillans, semblait clouée au parquet. Metternich et Nigra la réveillèrent : « Vite, Madame! dirent-ils, il n'est que temps. » Et ils l'entraînèrent en répétant : « Nous répondons d'elle. — Mais où l'emmenez-vous? s'écrie-t-on. — Metternich vous le dira, » répondit-elle. Puis, se retournant une dernière fois vers ses serviteurs fidèles : « Je vous remercie! au revoir! »

La porte du cabinet se referme. Presque aussitôt après, le général Mellinet entrait dans le salon de service. « Je viens, dit-il, demander à l'Impératrice la permission de faire balayer tous ces braillards-là. » On lui apprend que l'Impératrice quitte le palais. « Nous ne pouvons cependant pas nous laisser égorger

comme des femmes ! » s'écrie-t-il hors de lui. On le calme, on le convainc que la résistance ne servirait maintenant qu'à provoquer une effusion inutile de sang, suivie peut-être de grands malheurs ; qu'il n'y a qu'à retarder l'envahissement en parlementant, afin de donner à l'Impératrice le temps de s'éloigner.

XXII

Enveloppée d'un manteau de voyage, le visage caché par un voile épais, un petit sac à la main, l'Impératrice quitta ses appartemens, suivie de Metternich, Nigra, Jurien de la Gravière, en bourgeois depuis le matin, afin de pouvoir avec plus de sécurité accompagner l'infortunée partout où il y aurait lieu. Conti, le lieutenant de vaisseau Conneau en uniforme, Mme Lebreton suivent. On était déjà en marche lorsque Conti s'approcha de Jurien et lui dit à voix basse : « Croyez-vous vraiment qu'elle doive partir ? » Jurien répondit par un geste d'évidence. La partie du palais à traverser, l'aile gauche des Tuileries, était en plein bouleversement, parce qu'on y préparait les logemens du prince impérial. On avança avec quelque peine à travers des couloirs encombrés. On parvint enfin à la grande salle neuve destinée à devenir la salle des États. La porte qui la mettait en communication avec les galeries du Louvre était fermée, et celui qui devait l'ouvrir absent. Grand dommage ! Si elle eût été ouverte, l'Impératrice gagnait le quai avant que la foule en eût cerné les issues et partait dans la voiture de l'ambassadeur.

L'Impératrice indique un autre passage : on s'y engage. Après avoir erré encore dans les couloirs, on trouve encore portes closes, et on finit par aboutir au perron du prince impérial (bâtiment nouveau), dans la cour du Carrousel. L'Impératrice s'arrête dans le vestibule ; elle envoie Conneau sur le quai voir s'il peut ramener la voiture de Metternich. Conneau revient, annonçant que la foule se précipite sur les grilles du guichet. Jurien y court pour les défendre. Un peloton de chasseurs à pied se range derrière lui, frémissant du désir de repousser les assaillans. L'amiral avait beau crier à travers la grille : « L'Impératrice a quitté les Tuileries ; cessez des violences inutiles ! » Nul ne l'écoutait. Une collision paraissait inévitable. « La troupe, a dit Jurien, aurait certainement repoussé la multi-

tude (1). » Mais à quoi bon, maintenant? Une patrouille de la garde nationale qui passait empêcha le choc. Appelée par Jurien, elle s'approche, disperse à coups de crosse les assaillans, et donne l'assurance que personne ne recommencera. Et c'est alors que Jurien, apercevant le général Schmitz venu aux renseignemens, lui affirme avec confiance que la souveraine était en sûreté.

L'Impératrice n'avait pas attendu le retour de Jurien. Elle était remontée dans la nouvelle salle des États et y avait enfin trouvé la clé de la galerie. Là elle congédia Conti et Conneau, auxquels elle recommanda de quitter leur uniforme et elle gagna le guichet qui donne sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois. Au moment d'y arriver, oubliant l'étiquette de cour, elle prend le bras de Nigra. — « N'est-ce pas, lui dit-elle, que je n'ai pas peur? Voyez si mon bras tremble. Maintenant, ajoute-t-elle, il faut de l'audace. » La place, en effet, était garnie de peuple. Metternich s'avance et cherche une voiture, la sienne étant trop éloignée sur le quai. En ce moment même, un incident attire l'attention populaire vers l'église et rend la place libre. Deux fiacres passaient; Nigra les arrête, pousse l'Impératrice dans le premier et veut y prendre place à côté d'elle. Mme Lebreton s'y élance avant lui et crie : « Boulevard Malesherbes! » C'était l'adresse du conseiller d'État Besson. Nigra monte dans la seconde voiture et crie aussi : « Boulevard Malesherbes! » Les deux voitures avaient fait à peine quelques pas qu'un gamin s'écrie : « Voilà l'Impératrice! » Nigra saute de sa voiture, le prend à la gorge et lui dit : « Petit misérable! ce sont deux dames de mes amies. Veux-tu te taire! » Pendant ce colloque, la voiture de l'Impératrice filait. Nigra ne put plus l'atteindre, et, quand il arriva boulevard Malesherbes, il ne rencontra personne.

L'Impératrice y était descendue quelques instans auparavant, avait congédié son fiacre et demandé M. Besson. Il n'était pas chez lui. Elle l'attendit assez longtemps dans l'escalier, puis prit un autre fiacre et se rendit chez un autre ami, le marquis de Piennes. Il n'y était pas non plus. Alors Mme Lebreton jette au cocher le nom du dentiste Evans, dont l'hôtel, avenue de l'Impératrice, était en dehors de l'émeute. Les deux fugitives s'y rendent. Evans les reçoit avec empressement. Mais il attendait des convives à dîner et n'était pas libre tout de suite. Il pria

(1) Lettre du 24 septembre 1870.

l'Impératrice de se retirer dans une chambre jusqu'à ce qu'il eût congédié son monde. Seule enfin, et pouvant s'abandonner à ses sentimens contenus par les plus effroyables angoisses, la malheureuse femme éclate en sanglots, tandis que dans la salle voisine s'élevaient les rires et les bruyans propos d'un repas d'Américains. Ce ne fut que dans l'excès même de son accablement qu'elle finit par trouver quelque repos.

Le matin, à cinq heures, elle quittait la maison hospitalière. N'ayant pas consenti, comme le docteur Evans le lui conseillait, à se rendre au Mont-Valérien, il la conduisit à Deauville, dans sa voiture tant qu'il le put, puis en voiture de louage. La route se fit sans encombre. A un relais, on entendit le postillon dire : « Il y a de bonnes nouvelles de Paris; cette coquine d'Impératrice est chassée, et la République est proclamée. » Ce fut tout. Le 5 septembre au soir, on était à Deauville. Sir John Burgoyne, après quelques difficultés, consentit à transporter les deux fugitives en Angleterre. Elles s'embarquèrent dans la nuit et partirent le 6 au matin. La mer était démontée; un navire, dans les mêmes parages, se perdit; si celui qui portait la souveraine déchue avait sombré, nul n'aurait su ce qu'elle était devenue. Enfin elle débarqua à Ryde, d'où elle se rendit à Hastings.

Dans la matinée du 5 septembre eut lieu le départ de la princesse Clotilde.

Le prince Napoléon et le roi Victor-Emmanuel lui avaient envoyé, pour la ramener, le marquis Spinola. Elle avait consenti à mettre ses enfans en sûreté, mais elle s'était obstinément refusée à s'éloigner elle-même : « Je fais cela pour mes enfans, » avait-elle dit. Et comme on lui représentait les périls prochains auxquels elle s'exposait : « Crainte et Savoie, avait-elle répondu, cela ne va pas ensemble. »

Elle exprimait les mêmes sentimens à son père : « Il m'est impossible, lui écrivit-elle, d'abandonner Paris : mes frères, ma sœur agiraient comme moi. Je dois cette détermination à mon mari, à mon fils, à ma patrie d'adoption comme à ma patrie native. » Elle n'était pas pour rien une princesse de Savoie, et elle était certaine que son père approuverait sa résolution. Abandonner Paris en un pareil moment lui semblerait une honte, un déshonneur après lequel il ne lui resterait plus qu'à se cacher; ni elle ni son fils ne pourraient plus revoir la France. En ter-

minant, elle priait son père de se rappeler « ce que dit l'histoire des princes qui abandonnent leur peuple à l'heure du péril. »

Le soir du 4 septembre, Vimercati vint en larmes lui montrer une lettre du Roi qui disait : « Vous me répondez de ma fille sur votre tête. » Sur ses instances et sur celles de Nigra, elle avait consenti à passer la nuit à l'ambassade d'Italie; mais, le lendemain matin, elle rentrait au Palais-Royal, y entendait la messe, visitait une dernière fois ses pauvres. Avant de quitter le Palais-Royal, elle fit prier le lieutenant et le capitaine de la garde nationale commandant le poste de monter dans ses appartemens. Elle les reçut avec émotion, leur exprima son regret d'être obligée de quitter Paris et leur tendit la main, désirant une dernière fois, dit-elle, serrer celle de deux soldats français. Ce mouvement de cœur alla au cœur des deux officiers. La princesse sortit du palais au milieu des témoignages d'un respect unanime ; le poste des gardes nationaux avait demandé à la saluer à son passage. Elle le reçut au bas du grand escalier, et se rendit à l'ambassade d'Italie où elle déjeuna, puis, dans la calèche de Nigra, à la gare de Lyon. On la reconnut et on la salua. Le vice-amiral La Roncière lui donnait le bras; Nigra, Brunet et quelques autres suivaient. Le général de Franconnière, Mlle de Cabrières l'escortèrent jusqu'à la frontière. A la dernière station française, les mécaniciens demandèrent à lui faire leurs adieux. Alors, elle qui ne pleurait pas facilement, éclata en sanglots. A mi-côte du Mont-Cenis, elle trouva son frère le prince Amédée, et, à Turin, le prince Napoléon revenu de Florence. Quand il connut les détails de ce départ, le roi Victor-Emmanuel lui télégraphia : « Je te remercie de ce que tu as fait pour l'honneur de notre maison. »

ÉMILE OLLIVIER.

LES VESTALES [1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Mlle Le Talleur posa sur ses genoux la revue dont elle venait de lire quelques pages, distraitement. D'un geste habituel, sa main aux doigts fuselés lissait les bandeaux de ses cheveux gris, argentés par la lumière de la lampe. Par momens, le bruit martelé des sabots d'un cheval sur le pavé, l'appel d'une trompe d'auto, la corne nasillarde d'un tramway retentissaient jusqu'à elle, lointains, amortis. Une grande cour d'un côté, et, de l'autre, un jardin, isolaient des rumeurs de la ville l'hôtel de la rue Saint-Guillaume, où elle habitait un appartement de quatre pièces, le même depuis vingt-cinq ans. Dans la paix et le silence de cette soirée de novembre, elle songeait, un peu lasse, un peu oppressée. Devant ses yeux, la flamme des bûches voltigeait, blanche avec des pointes bleues. Des murs du salon, — bas mais spacieux, et tendus d'un damas groseille que le temps avait fané, — quelques portraits semblaient veiller sur elle et s'associer à sa rêverie : un rubicond gentilhomme de Largillière ; deux beautés poudrées et convenues de Nattier ; une femme âgée, au regard étincelant, par Ingres ; enfin, trois

Ricard, charmans visages d'une jeune fille et de deux jeunes hommes. Les ors des cadres luisaient à peine sur le damas au ton passé; et la galerie de ces portraits qui étaient ceux des ancêtres, de la grand'mère, des parens, des cousins et neveux de Mlle Le Talleur prenait davantage, à cette heure, le caractère intime d'une assemblée de famille. La réunion se complétait par deux rangées de miniatures, suspendues les unes au-dessus des autres, de chaque côté de la cheminée. Autour de la pendule enfin, — une pendule de marbre et de bronze doré qui groupait, dans un monument de l'Empire le plus pur, des victoires éployées, des colonnes de temple, des faisceaux de licteurs et des sphinx, — plusieurs daguerréotypes aux reflets métalliques et changeans offraient les images pareilles de petites demoiselles de 1855, Mlle Le Talleur elle-même, et quelques-unes de ses nombreuses cousines.

Depuis l'automne, Mlle Le Talleur était souvent lasse, comme ce soir, à la fin des journées trop actives de sa vie charitable ou de sa vie mondaine, quand elle avait dû voir tant de visages, dire et entendre, surtout, tant de paroles. Son humeur égale n'en était pas altérée; elle éprouvait toutefois une mélancolie nouvelle à sentir la vieillesse dans le bienfait du repos.

La porte du salon s'ouvrit.

— Si mademoiselle n'a plus besoin de moi, prononça une voix forte de contralto, j'irai me coucher.

Et la voix, avec conviction, ajouta :

— Je suis rompue de fatigue !

— Allez vous coucher, Annette, fit Mlle Le Talleur. Je n'ai besoin de rien. Seulement, une fois de plus, je vous le répète : ces journées du lundi sont trop pénibles pour vous; ouvrir la porte, servir le thé...

— Mademoiselle sait-elle combien on a bu de tasses, aujourd'hui ? interrompit Annette... Cinquante-trois !... jamais il n'y en avait eu tant !

Sa large figure rayonnait de fierté. Mais Mlle Le Talleur reprit :

— Si vous étiez raisonnable, j'aurais quelqu'un pour vous aider...

— Oui ! fit Annette. Autant dire que je suis trop vieille.

— Mais non, Annette; c'est moi qui suis vieille; vous, vous n'êtes plus toute jeune.

— N'importe, mademoiselle ; je peux tenir encore, et puis ça m'amuse de voir défiler ce monde, ici, le lundi ; d'abord, le portier enrage ; il est suffoqué, cet homme, parce qu'il vient plus de monde et du plus beau monde, chez nous, dans notre petit entresol, que chez la comtesse, dans l'hôtel.

— Voyons, Annette, laissons la comtesse et le portier...

— Mademoiselle ne peut pas le nier, poursuivit Annette avec mauvaise foi. Aujourd'hui, avant quatre heures, quinze voitures ou autos devant la porte !... Le petit pâtissier qui apporte les gâteaux les compte chaque fois ; je le lui ai dit...

Mlle Le Talleur hocha la tête, résignée à l'orgueil d'Annette.

— Ce sont les plus aimables de ces dames qui sont venues aujourd'hui, reprit Annette : Mme Richelan, Mme la baronne de Joilly, ça, on voit que c'est des personnes qui ont du cœur et de l'éducation, et qui doivent s'occuper des œuvres de Mademoiselle pour de bon.,.

— Mais, toutes s'en occupent pour de bon, Annette. Quelle idée avez-vous là ?...

— Oh ! mademoiselle, dans la charité, c'est comme dans la cuisine. Il y en a qui soignent l'ouvrage : il y en a qui font de la ratatouille... Mais peut-être bien que si je m'amusais à rater mes plats, Mademoiselle n'aurait pas le courage de me rien dire !...

— Ne vous y risquez pas ! fit Mlle Le Talleur avec une grimace de fausse indignation.

— Ça me déplairait trop, reprit Annette ; et à Mme Richelan aussi, ça lui déplairait de gâter son travail !... Et gracieuse avec ça, cette dame : elle me demande toujours de mes nouvelles !...

Elle se tut un instant ; un sourire épanouissait un peu plus sa face lunaire. Debout, appuyée contre le mur, les poings à ses fortes hanches, elle oubliait évidemment sa fatigue dans le plaisir de confier à sa maîtresse ses impressions de la journée. Et Mlle Le Talleur ne décourageait pas ces épanchemens qui l'ennuyaient parfois : elle avait trop souvent constaté, parmi sa clientèle de pauvres gens, le bienfait qu'elle apportait aux âmes simples rien qu'en se prêtant avec sympathie à leur besoin de confidence ; ce n'est pas à cette humble compagne de quarante années qu'elle l'eût refusé.

— Il y a aussi des messieurs bien gentils, reprit Annette ; M. le comte de Nouvray, qui ne vieillit pas d'un jour, M. Fordet,

l'académicien, on a causé tous les deux un bon moment avant qu'il entre au salon ; il voulait savoir si j'avais eu du plaisir à sa pièce où il m'avait donné un billet, Mademoiselle sait ; et il a été content que j'aie pleuré au second acte... Et puis, M. de Beaupassage, l'ambassadeur, toujours si bel homme... Mais qui c'est-il, mademoiselle, ce grand monsieur rasé, qui a un peu d'accent étranger, et des yeux tout bleus ?... je ne l'avais pas encore vu.

— Sir Francis Edwards ?... Un ami très ancien... je l'ai connu, il y a bien vingt-cinq ans, quand il débutait comme secrétaire d'ambassade à Paris. Il venait beaucoup chez maman... Nous n'avons pas cessé de nous écrire depuis son départ... Le voici maintenant ambassadeur d'Angleterre, et j'espère qu'il viendra souvent...

— Ah ! tant mieux ! fit Annette. Je suis sûre qu'il n'y a pas un homme si beau !

— Eh bien ! ma fille ? murmura Mlle Le Talleur en souriant.

— Oh ! mademoiselle, je ne m'en cache pas, dit Annette avec énergie. J'aime les beaux garçons. Je suis assez vilaine pour me permettre ça... Du reste, laides et jolies, jeunes et vieilles, nous en sommes toutes là ; à preuve que quand ce beau monsieur anglais est entré, toutes ces dames qui étaient dans le salon ont bien fait voir que ça leur était agréable ; et, après, quand j'ai rapporté les tasses, elles faisaient une figure, trois, du moins, la petite Mme Estrissac, et Mme du Livois avec ses yeux faux, et même la grosse Mlle de Cambaud, parce qu'ils causaient, Mlle Marguerite et lui, tout seuls, dans un coin, sans s'occuper d'elles !... Et c'est bien vrai pourtant qu'il avait eu l'air de choisir la plus jolie : et je me disais, en les regardant : « C'est ça qui serait un beau couple ! »

— Il est marié ! Annette, il est grand-père !

— Tant pis, tant pis... C'est un homme comme lui qu'il faudrait à Mlle Marguerite...

— En vérité ! Il a cinquante-six ans, et Marguerite n'en a pas vingt-trois !

— Justement, mademoiselle... Je sais bien ce que je dis... Mlle Marguerite n'est pas une de ces jeunes filles qu'on voit, tranquilles, raisonnables, qui épousent celui-ci comme elles épouseraient celui-là... C'est tout cœur, tout nerfs ; il suffit de la regarder, ses yeux noirs, son teint si blanc, sa bouche qui

tremble, cette mignonne figure qui change dix fois en trois minutes... On sent là-dessous une machine qui est vive et délicate comme il n'y en a pas... A cette fille-là, moi je crois, mademoiselle, qu'il faut un mari qui la soigne et qui la gâte énormément : donc un homme peut-être pas de cinquante-six ans, mais dans les quarante à cinquante...

A cette déclaration lancée d'un ton vigoureux, Mlle Le Talleur ne répondit pas. Sous les cheveux gris, son visage fin et régulier, ses yeux paisibles s'étaient rembrunis : sa main frappait légèrement le bord de la table; les paroles d'Annette réveillaient en elle des inquiétudes, anciennes déjà et complexes, touchant le caractère et l'avenir de cette jeune fille, Marguerite, sa nièce de prédilection.

C'était seulement sa nièce à la mode de Bretagne, au même degré que tant d'autres petites cousines. Et sans doute, Mlle Le Talleur, prédestinée par son célibat, avait accoutumé sa nombreuse famille à compter sur elle pour soigner les malades, éviter les brouilles, faire les démarches importantes, et généralement pour toutes les circonstances difficiles et pénibles de la vie; d'ailleurs, aimant à écrire, écrivant avec esprit, elle servait comme de lien entre tous les rameaux que les Le Talleur avaient poussés hors de Paris, en province, jusqu'aux colonies : elle figurait, pour ces parens, la force même de la famille, agréable toujours et bienfaisante dès qu'ils en avaient besoin. Mais auprès de Marguerite, son rôle avait été continu, plus grave et plus tendre : la jeune fille, à la mort de sa mère, avait trouvé en elle une affection singulièrement attentive. Depuis douze années, Mlle Le Talleur surveillait la formation de cette intelligence tour à tour avide et capricieuse, le développement de cette nature exclusive et passionnée. Ses soins avaient pu garder le caractère et l'autorité d'une sorte de direction; car Marguerite vivait chez son père : elle avait eu ses institutrices. Et, certes, Mlle Le Talleur pouvait être, quant à l'opinion du monde sur sa nièce, assez fière de son œuvre : elle se savait, aussi, profondément aimée. Mais à l'heure décisive où cette destinée allait se fixer, alors qu'elle se sentait elle-même atteinte par la fatigue de la vie, c'est pour la jeune fille, pour le bonheur, pour la paix de cette âme, qu'elle se demandait avec angoisse si son effort avait été suffisant.

Cependant, Annette, encouragée par le silence de sa mai-

tresse, poursuivit la révélation de ses découvertes psychologiques :

— Ça n'est pas seulement que Mlle Marguerite est faite pour un homme sérieux qui comprendrait ce qu'elle vaut. Mais on dirait qu'elle aussi, elle le voit, elle le sait. Oh! je l'ai bien remarqué... Il y a des choses qui ne trompent pas... Il vient souvent des jeunes gens, ici, histoire de s'avancer, pour beaucoup, et de rencontrer chez Mademoiselle des personnes utiles; qui, les petits auteurs pour connaître des académiciens; qui, les jolis tout rasés, pour se faire inviter chez des dames... Et Mlle Marguerite est toujours là pour recevoir avec Mademoiselle. Eh bien! elle ne reste jamais près d'eux que l'affaire d'un instant. Sûr et certain qu'elle ne se plaît pas avec eux, Mademoiselle. Tandis que viennent des messieurs comme M. Fordet, comme M. Devrine, le romancier, comme cet Anglais d'aujourd'hui, elle et eux, ils ne se quittent plus.

— Oui, fit Mlle Le Talleur. C'est peut-être, ajouta-t-elle, — comme si ce goût de la jeune fille comportait à son égard un reproche dont elle dût se justifier, — oui, peut-être qu'elle a trop vécu près de son père, près de moi... C'est nous qui sommes responsables...

— Oh! son père, reprit Annette en fronçant ses sourcils charbonneux, il est bien responsable d'autre chose. C'est lui qui fait qu'elle n'est pas encore mariée, à son âge, avec sa charmante figure et sa dot. Il n'y a pas pire égoïste que cet homme-là! Mademoiselle n'en connaît pas, ni moi non plus. L'habitude d'être adoré, quoi! sa défunte femme l'adorait, sa fille l'adore, et Mademoiselle, et tout le monde! Il n'y a que moi qui ne l'aime pas...

— C'était pourtant un joli garçon, Annette!

— Comment! il l'est encore, mademoiselle, avec sa moustache grise, mais trop! trop! J'aime les jolis garçons qui sont des hommes, pas ceux qui sont comme des femmes, et câlins, coquets, et qu'il faut toujours qu'on s'occupe à les choyer, ou bien à faire leurs quatre cent mille volontés!

— Il a été très malheureux! fit Mlle Le Talleur.

— Oui, il faut être juste. Il a perdu sa femme, et il a ses rhumatismes. Mais les rhumatismes ne l'empêchent pas de gagner un tas d'argent dans toutes ses sociétés; et, pour se consoler, il a eu sa fille. C'est bien pour ça qu'il ne veut pas

qu'elle le quitte. Oh! il est malin, et peut-être même qu'il ne le fait pas exprès. Mais, Mademoiselle se rappelle, l'an dernier, chez eux, au château de Berny, quand on pensait à marier Mlle Marguerite avec ce jeune M. de Lovière, riche, bonne famille et tout... M. Fernand ne disait pas non, au contraire. Seulement, il se mettait à parler, à être gentil, à raconter des histoires, à faire rire tout le monde, et je te cause à celui-ci, et je te cause à celui-là... Il n'y en avait que pour lui. Tant et si bien que le pauvre jeune homme n'a même pas ouvert le bec; Mlle Marguerite l'a trouvé plus bête qu'une oie, et M. Fernand a gardé sa fille pour lui tout seul...

Mlle Le Talleur ne pouvait rien reprendre à ce récit qui reproduisait exactement la vérité sur ce projet de mariage manqué. Toutefois, elle s'était accommodée de l'échec en se disant que Marguerite n'aurait pas été heureuse avec M. de Lovière. Elle le répéta, en ajoutant :

— Marguerite a raison de ne pas se presser; et, en attendant qu'elle rencontre le mari qui lui plaise, ce n'est pas moi, ni vous, Annette, qui regretterons pour elle, ni le dévouement qu'elle témoigne à son père, ni le bonheur qui l'en récompense.

— Oh! non! non... certainement... murmura Annette, mollement, comme pour ne pas contredire sa maîtresse... Une autre fois, on verra bien...

Elle secoua la tête, pourtant; elle aurait risqué volontiers une objection. Mais, comme Mlle Le Talleur semblait absorbée dans une soudaine rêverie, elle glissa seulement :

— Allons! il faut que je monte me coucher... Bonsoir, mademoiselle.

— Bonsoir, Annette.

La porte se referma; un instant après, une autre porte s'ouvrait et se refermait. Dans la solitude complète, dans le silence absolu, les pensées de Mlle Le Talleur s'animèrent d'une vivacité qu'aucune distraction ne contrariait plus.

« Il est vrai, se disait-elle, — rectifiant les opinions extrêmes d'Annette, — que Fernand ne se résignera pas sans peine à se séparer d'une fille comme Marguerite; mais il s'y résignera; il faudra bien qu'il s'y résigne le jour où elle sera vraiment prise... Non, les choses sont bien telles qu'elles sont, telles qu'elles devaient être; et si Fernand est un père exigeant ou

même capricieux, Marguerite se sera formée auprès de lui à l'habitude du dévouement, qui est indispensable à toutes les femmes. »

Des souvenirs retinrent la pensée de Mlle Le Talleur. Elle avait entendu tant de jeunes filles affirmer, non sans quelque fracas, la résolution solennelle de suivre tous leurs goûts, de ne jamais fléchir leur volonté. A ce type nouveau, si contraire à ses idées, et dont elle s'inquiétait plus qu'elle n'en était choquée, elle comparait Marguerite; et c'était pour elle comme un soulagement de la voir différente, habituée déjà à se préoccuper d'une autre satisfaction que la sienne.

« Elle vaut infiniment mieux que la plupart de ses contemporaines; du moins elle est mieux préparée aux grands devoirs du mariage... Cependant, elle éprouve, elle dit un peu trop qu'elle éprouve l'horreur du monde; mais c'est sans doute l'effet d'une intransigeance de jeunesse qui lui fait détester les petits mensonges, les compromissions et jusqu'à la banalité des paroles et des sentimens; c'est aussi qu'en elle rien n'est impur, ni même banal, et qu'elle a le défaut, le beau défaut d'une admirable sincérité... D'ailleurs, cette aversion ne l'empêche pas de très bien causer, et d'y prendre plaisir, et d'aimer qu'on le lui dise... »

Elle sourit en se rappelant la longue conversation de l'après-midi qui avait laissé Marguerite et sir Francis Edwards enchantés l'un de l'autre. Combien de fois, à ces lundis, ou dans le monde, en écoutant la jeune fille, elle avait admiré sa grâce spirituelle ou sa vivacité! C'était, chaque fois, qu'en parfaite sympathie avec le milieu, avec les êtres, Marguerite s'était épanouie librement.

« Tout cela s'arrangera, se disait Mlle Le Talleur. L'âge, l'expérience, la vie, la feront plus indulgente, sinon moins sensible, aux travers du prochain.. Depuis un an, il me semble que ce progrès est en train... S'il n'y avait que cela!... Mais je crains pour elle autre chose : cette ardeur, cette passion qu'elle met à peu près en tout et qui a si souvent des retours d'indifférence, de dégoût et même d'amertume!... Il est tellement préférable de se tenir dans un état moyen où l'on prend les événemens comme ils se présentent et où l'on évite les déceptions!... »

En se parlant ainsi, Mlle Le Talleur opposait en elle-même,

inconsciemment, son humeur habituelle et sa facilité d'adaptation à la nature, au caractère de Marguerite. Elle s'en aperçut et murmura :

« Nous ne nous ressemblons guère, et ce n'est pas à moi à m'en flatter... Mais je voudrais que la vie fût aussi simple pour cette enfant qu'elle l'a été pour moi... »

A ce moment, devant les yeux de Mlle Le Talleur, sa longue existence paraissait telle qu'un chemin tout droit, tout uni, qu'elle avait parcouru du même pas tranquille. La tenture de ce salon, les portraits accrochés aux murs, les visages familiers qui, dans les cadres d'or éteint, lui offraient, depuis si longtemps, leurs grâces apprêtées, leur sourire affectueux ou leur éternelle jeunesse, étaient comme les témoins qui, le long de la route, ne l'avaient pas quittée. Dans la maison de son père, conseiller à la Cour impériale, elle avait connu, parmi toutes ces choses, une enfance, une jeunesse paisible et douce : elle y revoyait un cercle d'amis, nombreux, varié, mais sévèrement choisi, que sa grand'mère Le Talleur, la dame du portrait d'Ingres, aux regards étincelans, avait su former autour d'elle, et que retenait le charme de sa mère. A vingt-cinq ans, n'étant ni laide, ni jolie, elle devait se marier quand la mort du Conseiller, qui réduisait sa veuve et sa fille à des revenus médiocres, avait fait retirer discrètement le prétendu. Elle ne s'était pas indignée de cette retraite, elle l'avait même comprise, par un sens exact des habitudes sociales, de la valeur moyenne qu'il faut reconnaître aux hommes, et, en général, des réalités. Dès lors, elle s'était consacrée à sa mère : elle avait vécu vingt autres années, paisibles encore et douces, où toutes les deux, avec la simplicité que leur imposait leur modeste fortune, continuaient leurs traditions hospitalières et gardaient, sans cesse accru, un peu modifié aussi, moins solennel, plus littéraire et mondain, le cercle agréable de leurs amis. Mlle Le Talleur commençait déjà, dans ses loisirs, à s'occuper activement de la charité. Mais ce ne fut qu'après la mort de sa mère qu'elle s'y donna de tout son effort et de toutes ses facultés. Elle venait d'avoir quarante-cinq ans. Le sens pratique et le don de s'adapter à tout la firent très vite réussir. Auprès des pauvres et des malades, elle apportait, avec son dévouement, une patience éclairée sur leurs préjugés, sur leurs faiblesses et, d'avance, prête à les accepter. Parmi ses collaboratrices comme en face

des hommes dont le concours pouvait lui être utile, elle ne s'étonnait d'aucun défaut, d'aucune sottise, d'aucune vanité; mais, d'ailleurs, elle en tirait un merveilleux parti pour le bien de ses œuvres. Elle était ainsi une directrice incomparable et sûre : tout le monde la reconnaissait pour telle et l'en admirait, sauf quelques cousines qui estimaient son zèle excessif et regrettaient qu'elle ne craignît pas de solliciter au besoin les « gens du Gouvernement. » Toutes les œuvres qu'elle avait su faire naître et prospérer lui avaient valu, durant ces trente dernières années au cours uniforme et constamment utile, la joie de consoler des souffrances, de soulager des misères et de fonder quelque bien. Elle aurait pu en concevoir de l'orgueil, autant que de ces relations étendues, charmantes et brillantes, qui faisaient la fierté d'Annette. Mais en pensant à tout cela ainsi qu'aux soins prodigués à sa mère, elle se disait, dans une parfaite sincérité :

« Comme c'est facile! comme c'est simple! »

Et elle se répéta, revenant à l'objet de ses préoccupations :

« Comme je voudrais que ce fût aussi simple pour Marguerite! »

Elle appuya sa tête au dossier de la bergère : ses regards rencontrèrent le beau visage, les yeux profonds et vifs du portrait d'Ingres.

« Ma grand'mère Le Talleur! murmura-t-elle... Voilà... c'est elle qui m'enseigna la vie simple... »

De toute son existence, c'étaient les années les plus minutieusement présentes à sa mémoire, celles où, petite fille, elle grandissait sous la surveillance de sa grand'mère. Cet enseignement, qu'elle se rappelait si bien, Mme Le Talleur le lui donnait avec une douceur inlassable, qui passait et repassait sans cesse, comme par une pression lente et continue, sur les instincts d'égoïsme, les fantaisies, les mauvais penchans. Rien d'ailleurs ne ressemblait moins à une leçon, rien n'était plus gai, ni plus délicieux que ces heures de chaque après-midi où l'enfant venait jouer, lire, travailler, près de sa grand'mère assise dans cette même bergère, et abondante en merveilleuses histoires. Seulement, avec cet esprit toujours aimable, avec son sourire maternel et le feu caressant de son regard, Mme Le Talleur voulait, d'un désir inflexible, que sa petite-fille comprît, acceptât, aimât une discipline. Elle y avait complètement

réussi, et, mieux encore, elle lui avait fait comprendre, accepter, aimer les tâches ennuyeuses. Avec quel sourire elle disait chaque jour : « Ah ! voilà le moment de nous ennuyer ! » Et parce que l'enfant avait dit une fois qu'elle détestait ravauder le vieux linge, chaque jour, pendant sept ou huit années, près de la bergère de Mme Le Talleur, elle dut raccommoder, repriser des torchons.

« Dieu sait que, jusqu'au dernier jour, j'y ai éprouvé le même ennui... Mais c'est toute ma vie qui en a profité ! »

Le regard de Mlle Le Talleur remerciait le beau visage de l'aïeule.

« Hé oui ! songea-t-elle : il eût fallu, près de Marguerite, une volonté pareille, un art aussi habile. Elle était peut-être plus difficile que moi, et moi, je ne valais pas ma grand'mère. »

Elle soupira : en réalité, les mêmes méthodes ne pouvaient avoir la même prise sur une nature que dominait la sensibilité. Et il ne suffisait pas que la jeune fille, en riant, eût fait maintes fois à sa tante les sermens les plus sages. A la première occasion, elle jetait de nouveau son ardeur, sa passion là où Mlle Le Talleur avait appris que, seul, l'effort patient et mesuré peut être soutenu, peut triompher. Ainsi, parmi les œuvres de sa tante, elle s'était attachée à celle des « bébés, » qui suivait les enfans depuis la naissance jusqu'à la deuxième année. Mais ce qui l'y intéressait, c'était, au lieu de l'œuvre même, la gentillesse d'un nourrisson, l'infortune et la vaillance d'une mère. Une fois prise ainsi, elle se donnait sans réserve ; faute de l'être, elle restait, et souvent plusieurs semaines, indifférente, étrangère.

Ces dispositions, Mlle Le Talleur les regrettait à coup sûr pour ses œuvres, où elle eût tant désiré que Marguerite continuât, après elle, la direction nécessaire ; mais elle s'en effrayait surtout à la pensée que la jeune fille pourrait subir, avec cette violence, l'amour qu'elle-même n'avait pas connu.

« Elle peut y trouver la joie ou le malheur de toute sa vie. Plaise à Dieu qu'elle y trouve la joie !... elle n'est que trop bien douée pour la souffrance !... »

Ni la longue expérience du monde, ni le contact des horreurs frôlées dans la pratique de la charité, n'avaient altéré chez Mlle Le Talleur l'idée de l'amour ; et c'était une idée gracieuse, poétique et chaste ; ses rêves anciens de jeune fille

l'avaient formée; les confidences des fiancées de toutes les générations n'avaient cessé de l'entretenir; jusque dans la vieillesse, elle la conservait intacte et fraîche. Elle apercevait que le mariage apaisait avec le temps en félicité plus raisonnable l'exaltation des jeunes époux. Et d'ailleurs, elle ne réprouvait pas que la femme la plus soucieuse de ses devoirs inspirât à d'autres hommes que son mari un culte respectueux, cause d'agréables émois et de légère mélancolie; elle avait ainsi vu, autour de sa mère, des adorations persévérantes; elle les avait admirées, et elle disait encore, avec une sympathie qui allait à cette délicatesse amoureuse autant qu'à ceux qui savaient en témoigner : « Il avait pour elle un sentiment! »

Certes, Marguerite mariée, heureuse dans le mariage, et toutefois attirant le concert et l'assiduité des hommages qui consacrent le charme d'une femme, Mlle Le Talleur ne pouvait imaginer pour sa nièce une destinée plus favorable. Mais pour Marguerite, précisément, elle redoutait une destinée moins paisible; elle redoutait un autre amour, celui qui s'empare d'un être et l'asservit, coûte que coûte, à ses fins, celui qu'elle voyait tel qu'un mal qui trouble et qui ravage, mortel à la paix du monde comme au salut des âmes... Et cette crainte s'avivait chez elle d'un souvenir douloureux. Dans cette nombreuse famille des Le Talleur, constamment développée suivant l'ordre et la régularité, le mal de l'amour avait fait une victime, le plus séduisant, le mieux doué, cet homme du portrait de Ricard, dont la jeunesse triomphante souriait à Mlle Le Talleur. Son histoire avait été romanesque, dramatique, lamentable. Attaché militaire en Espagne, il enlevait une femme mariée ; l'éclat du scandale, le duel qui suivit brisaient sa carrière; il disparaissait quelque temps; puis il donnait de ses nouvelles, il se montrait même à Paris. Il avait pu épouser sa maîtresse, veuve : il en avait un fils aussi beau qu'elle et que lui-même; il se disait heureux; mais l'insouciance, la médiocrité d'âme de sa femme, la gêne, l'inaction, la recherche d'un métier le faisaient singulièrement nerveux et parfois amer. Il quittait la France pour l'Amérique du Sud. Ses lettres à Mlle Le Talleur, sa marraine, qu'il aimait d'une affection filiale, racontaient ses efforts, ses déceptions, ses découragemens. Il revenait encore, cette fois presque misérable. Il acceptait un poste de surveillant dans une fabrique lyonnaise. Un jour, enfin, une nouvelle arrivait. Son

corps avait été retrouvé dans le Rhône : sans doute il s'était tué. Mlle Le Talleur ne savait rien de plus, ni de cette triste fin, ni de la femme et du fils de Georges. Ses lettres étaient restées sans réponse, puis lui avaient été retournées. Quel pouvait être le sort de ces infortunés ? Après sept ans écoulés, elle n'y pensait qu'avec un serrement de cœur ; elle s'affligeait, en même temps que pour eux, pour la famille, cette famille dont la prospérité lui était si chère, et que la déchéance de ce groupe atteignait dans sa dignité. Mais c'est vers Georges surtout que se portaient ses regrets désolés, Georges entré dans la vie comme le jeune conquérant à qui tous les succès viennent s'offrir, et, perdu, si bien perdu par l'amour qu'après une existence pécheresse, il avait sombré dans une mort humiliante et peut-être coupable.

C'est pourquoi l'éloignement naturel de Mlle Le Talleur à l'égard de toute passion avait grandi jusqu'à la terreur de cette passion amoureuse, qui pouvait se jouer ainsi d'une vie humaine et d'une âme. A cette puissance formidable qu'elle sentait comme une menace mystérieuse, elle avait voulu soustraire Marguerite qui eût été, peut-être, une proie trop facile ; et elle avait combattu sans relâche, dans le cœur, dans la pensée de la jeune fille, l'égoïsme, dont l'amour-passion lui semblait le monstrueux épanouissement. Avait-elle réussi ? Pouvait-elle espérer que non pas seulement par l'habitude de s'oublier soi-même, mais encore et surtout, par le besoin de se dépenser en activité généreuse et pratique, cette créature, plus exposée qu'une autre, échapperait aux périls ? Mlle Le Talleur n'osait se donner cette certitude qui l'eût si bien apaisée.

« J'ai fait tout ce que j'ai pu, » murmura-t-elle comme pour se justifier à ses propres yeux de cette sourde défiance.

Elle considérait les lueurs du feu frémissantes, dans le brasier où les bûches achevaient de se consumer. Un assez long moment, elle resta ainsi, pensive, inquiète. Puis, peu à peu, l'apaisement se fit, par la consolation suprême où elle recourait toujours à de tels momens de peine. La confiance profonde, l'espoir qui dilate, si ses propres efforts ne pouvaient les lui permettre, elle avait à les implorer de la miséricorde divine. Ses mains se joignirent : à cette heure, chaque jour, elle se recommandait à Dieu avec une ferveur attendrie de la mort prochaine ; elle lui recommandait tous les êtres qu'elle avait aimés ;

entre tous : Georges, pour qu'il obtînt la grâce éternelle, la femme et le fils de Georges pour qu'ils fussent ramenés au bien ; Marguerite enfin, Marguerite surtout, pour que ce foyer de vie ardente ne brûlât jamais que d'une flamme bienfaisante et pure... Cette prière muette jaillissait au plus profond de l'âme de Mlle Le Talleur et l'emplissait d'une sérénité presque surnaturelle ; la vie extérieure semblait s'anéantir, elle n'y percevait même plus le bruit monotone de la pendule, le grésillement des braises, ni les craquemens, pareils à des plaintes, du bois très ancien dans la commode et le bahut.

Un coup de sonnette, retentissant comme une détonation sous une voûte sonore, la fit tressaillir sur son fauteuil. Quelques secondes, ébranlée par le choc, elle eut peine à reprendre conscience de l'heure, des choses, d'elle-même. Qui donc pouvait venir si tard ? Elle songea : « Pourvu qu'il ne soit rien arrivé à Marguerite, à son père, à quelque autre ! » En même temps, elle se rappelait que, seule dans l'appartement, il fallait qu'elle ouvrît la porte elle-même. En hâte, elle se leva : elle saisit à deux mains la lampe un peu lourde, et elle gagna l'antichambre d'un pas qui traînait, car ses jambes s'étaient engourdies. La lampe déposée sur une petite table, elle ouvrit : deux hommes étaient devant elle : le portier, nu-tête, correct, gras, court, et un inconnu de haute taille, pauvres habits d'ouvrier, qui tira aussitôt une mauvaise casquette, pour montrer des cheveux noirs en broussaille, un visage basané, des yeux clairs.

— Que Mademoiselle m'excuse, fit le portier, si je la dérange à cette heure. Mais ce... cet individu a prétendu qu'il ne pouvait pas attendre pour parler à Mademoiselle, et que Mademoiselle le recevrait sûrement... Je n'ai pas voulu pourtant le laisser monter ici tout seul... Mademoiselle me comprend...

Sur ces mots, il fit une grimace de méfiance et de sagacité, pour signifier qu'une pareille insistance, et d'un tel visiteur, cachait certainement un sinistre dessein.

— Je vous remercie, dit Mlle Le Talleur. Qu'y a-t-il donc de si pressé, mon brave ? ajouta-t-elle pour l'inconnu.

Moins prompte que le portier aux imaginations dramatiques, elle supposait une de ces ruses de mendiant, auxquelles une longue habitude la rendait indulgente.

— Vous ne me reconnaissez pas ? dit l'homme. C'est vrai, je

m'y attendais !... Mais vous reconnaîtrez ceci que vous écriviez à mon père...

Il avait parlé d'une voix rauque et pourtant exténuée. En parlant, il tendait un paquet de lettres aux enveloppes souillées. Mlle Le Talleur avança la main, prit le paquet : ses yeux restaient fixés sur les traits de cet homme ; et une image, effacée par le temps, réapparaissait lentement à sa pensée ; elle ne jeta qu'un regard sur les enveloppes, sur l'adresse qu'elle avait elle-même tracée, et elle murmura :

— Jean, le petit Jean, le fils de mon pauvre Georges.

D'un mouvement de tête, il fit signe que oui. Elle contemplait douloureusement ce visage maigre, ces yeux fiévreux, ces habits misérables qui lui montraient, réelle et certaine, la déchéance dont elle s'était si souvent inquiétée.

— Entre, dit-elle, tu peux entrer... Je vous remercie encore, reprit-elle, en s'adressant au portier ébahi... Je sais qui il est... Merci... Bonsoir...

Le portier marmotta : « Bonsoir, mademoiselle, » et descendit l'escalier avec un geste vague de protestation contre tant d'imprudence.

— Prends cette lampe, dit Mlle Le Talleur au jeune homme, après avoir fermé la porte : elle est un peu lourde pour moi... Viens par ici.

Elle le guida jusqu'au salon.

— Pose la lampe sur cette table... Approche-toi du feu... tiens... voici un fauteuil... Il fait froid, cette nuit...

— Oh ! j'en ai eu de plus froides, avant-hier surtout, à...

Il s'interrompit. Il s'était laissé tomber sur le fauteuil et, le regard immobile, il considérait les braises. Mlle Le Talleur le voyait mieux, dans la clarté vive de la lampe : elle retrouvait l'enfant de naguère sous ce masque sombre et dont la jeunesse semblait flétrie : elle voyait mieux la veste décolorée, le tricot, le pantalon de velours à côtes, et les souliers enfin, tellement usés que les pieds en sortaient à demi. Elle n'était jamais allée, dans ses craintes, jusqu'à se représenter cette misère extrême ; elle ne l'avait pas mesurée au premier instant, tout à l'heure ; elle en était si confondue et désolée qu'elle ne pensait pas à interroger le jeune homme, ni même à s'étonner de son silence et de son immobilité. Il fit tout à coup un mouvement, il porta la main à son front où s'emmêlaient une forêt de cheveux noirs ;

et Mlle Le Talleur ne put s'empêcher de frémir ; car cette main était affreuse avec ses doigts couturés de cicatrices et ses ongles écrasés. Au même instant, Jean tournait vers elle ses yeux, si clairs sous les cheveux noirs, dans le teint basané, qui semblaient hagards et luisaient d'une flamme sauvage. Elle ne connaissait pas la peur : elle s'était risquée dans les bouges les plus infâmes : elle n'avait pas voulu savoir qu'elle y courait quelque danger, et ce sang-froid même l'avait toujours protégée. Cependant, seule, vieille, débile, en présence de cet être évidemment dégradé, elle se sentit le cœur défaillir : elle trembla de l'atroce pensée que sa vie, à cette minute, était peut-être menacée, et par le fils du malheureux qu'elle avait tant aimé. Elle réagit aussitôt : elle entendait se défendre par ses armes habituelles, la raison et la bonté; elle commença, d'une voix à peu près calme :

— Mais, dis-moi, mon cher enfant, comment...

Les yeux clairs du jeune homme la considéraient toujours du même regard brûlant et vague ; il balbutia :

— Vous ne pourriez pas?... Ma tête tourne... Un morceau de pain... Je n'ai rien mangé depuis...

— Ah! mon Dieu! Pauvre petit, fit-elle... Tout de suite...

Elle le vit hors d'état de se lever, de faire un pas. Elle avait allumé un des flambeaux de la cheminée... Elle allait à la cuisine, forçant ses jambes à marcher vite, à courir. Elle rapportait du pain, un carafon de vin, un peu de viande froide, restes de son dîner. Sur un coin de la table du salon, elle étendait une serviette et disposait un couvert. Elle n'avait pas parlé. Sans rien dire non plus, le jeune homme saisit, mordit le pain, et ce furent des gestes, des mouvemens d'une telle avidité, que Mlle Le Talleur tressaillit encore, mais, cette fois, de pitié. Elle emplit le verre. Il le vida d'un trait et poussa un : « Ah! » qui était comme le soupir de sa vie brusquement ranimée. Les deux coudes sur la table, le dos arrondi, il mangeait et buvait voracement. Mlle Le Talleur le contemplait désolée : elle se rappelait, non pas même des ouvriers, mais des misérables, des meurt-de-faim, qu'elle avait vus s'assouvir ainsi, qu'elle avait entendus grogner ainsi sourdement, comme des bêtes!... Et c'était son neveu, le fils de Georges!... en quelques instans, le pain, la viande furent dévorés, le carafon fut vidé. Jean avait lampé les dernières gouttes de vin qui restaient au fond de son

verre. De nouveau, il fit : « Ah ! » Il s'était redressé, ses joues creuses s'étaient colorées sous le hâle ; une gaîté brillait dans ses yeux ; un sourire découvrait ses dents fortes et blanches ; sa jeunesse, joyeuse de revivre, s'épanouissait... Soudain, Mlle Le Talleur retrouva dans ce visage celui du saint-cyrien qui s'asseyait à cette place, trente ans plus tôt, pour lui conter avec tant de drôlerie les histoires de l'École. La ressemblance du père et du fils l'émut profondément. Jean s'écriait :

— Ah ! ma tante... Je savais que je serais bien si seulement je pouvais arriver jusqu'à vous... Mais il fallait se décider à partir... Et puis après, j'ai cru que je n'arriverais pas. Ces deux derniers jours sans manger, et tout le temps, marcher dans la boue, sous la pluie !... C'est une longue route, vous savez, depuis Lyon !...

Il avait dit : « Ma tante » avec une gêne que Mlle Le Talleur remarqua ; en même temps, ces mots « depuis Lyon » la frappaient. Elle considéra les souliers éculés, crevés :

— Depuis Lyon ? reprit-elle. Tu as fait la route à pied ?

— Oui, je n'avais qu'une douzaine de francs qui me restaient des déménagemens d'octobre. A présent, c'est la morte-saison... Je ne pouvais pas prendre le chemin de fer. Mais, depuis tant de fois que je m'étais promis de partir pour venir vous trouver, et que je n'étais pas parti, je me suis dit que si ça ratait encore, je ne me déciderais jamais... Alors, je suis parti à pied, en bricolant en route...

Sa voix restait rauque, mais son regard était d'un enfant, tout fier de raconter une aventure où il a montré hardiesse et courage. Mlle Le Talleur s'en aperçut et en éprouva dans sa peine un peu d'allégement. Elle était touchée aussi par cette volonté de la joindre, elle, au prix d'une si terrible fatigue. Cependant, elle se disait :

« Il s'en est fallu de peu qu'il ne me joignît pas. C'est une chance, un hasard... Il aurait pu sombrer définitivement ! Comme il faut être prudente ! comme il faut prendre garde de l'effaroucher !... »

— Ah ! je reconnais votre pendule ! fit-il. C'est bien la même ? Je l'avais trouvée si belle, il y a dix ans !

— C'est la même... Tu te souviens d'il y a dix ans, quand tu étais ici avec tes parens ?

— Oui, murmura-t-il, c'était encore le bon temps.

— Et après? demanda Mlle Le Talleur.

Le visage du jeune homme sembla se fermer et n'exprima plus qu'une sorte d'indifférence et de lassitude.

— Oh! après... de plus en plus mal... D'abord, à Lyon, il y avait eu quelques beaux dimanches... je me rappelle... Papa m'emmenait... Quand on rencontrait des officiers de chasseurs, il me racontait des histoires du temps qu'il était officier comme eux : il disait que, moi aussi, je serais officier. Il me parlait de toute la famille, et de vous surtout, ma tante : il disait que vous aviez toujours été si bonne pour lui. C'étaient de bons jours, et on riait encore des fois, à la maison... Mais, à la longue, ça n'a plus marché du tout entre papa et maman... Des journées sans se parler, des airs de se détester... comme quand on ne peut plus rien se dire sans se disputer, quoi!... Moi, je filais, j'aimais mieux rester dehors, sur des bancs... Et puis, le malheur est arrivé...

— Le malheur?

— Oui, il y avait eu une scène, le matin. Papa était parti avec des yeux... des yeux à faire peur... Le soir, il n'est pas rentré... Nous l'avons attendu toute la nuit, puis le lendemain, et l'autre nuit encore, jusqu'à ce qu'on le rapporte : il s'était jeté dans le Rhône.

Mlle Le Talleur ne dit rien : ce suicide, dont elle avait toujours voulu douter, fixait soudain devant sa pensée une image si cruelle que son cœur en était déchiré. Jean se taisait aussi : il avait parlé sur ce ton de fatalisme résigné qu'elle avait si souvent observé dans sa clientèle populaire. C'est ainsi : un malheur arrive, puis un autre. On n'y peut rien. Dans ce silence où lui paraissait s'abîmer plus profondément celui qu'elle avait tant aimé, les yeux de Mlle Le Talleur s'emplirent de larmes. Jean vit ces larmes : il se rappela les siennes; quelques secondes, par delà les années, il sentit aussi l'horreur de ce matin qui avait commencé ses infortunes, et il se recueillit dans le sentiment de ses souffrances, comme un malade qui se souvient du premier jour où il a cessé de se bien porter. Penché vers le feu, il resta un long moment, silencieux, inerte.

— Et vous? toi, ta mère? qu'êtes-vous devenus? dit enfin Mlle Le Talleur.

Jean tendit à la flamme ses mains affreuses : il reprit sur le même ton :

— Ce que nous sommes devenus? Oh! rien de fameux, bien sûr. A Lyon, il a fallu tout vendre pour payer les dettes. Ensuite, on est parti pour l'Espagne : maman croyait que sa famille la recevrait bien, et puis, c'était son pays, n'est-ce pas?... Mais elle n'y connaissait plus personne : ses parens ne voulaient pas la voir... Nous avons circulé d'un endroit à un autre... Partout, elle mettait des cierges à Notre-Dame... elle attrapait un peu d'argent. A Madrid, j'ai été à l'école... Mais tout ça ne pouvait pas durer... Nous sommes rentrés en France, à Bayonne... C'était la misère, cette fois, et, juste, maman est tombée malade... J'ai cherché de l'ouvrage : j'ai trouvé une place chez un huissier. Mais, je me mangeais les sangs à être toujours assis, enfermé. Et puis, je gagnais si peu que...

M[lle] Le Talleur l'interrompit vivement :

— Et tu ne m'as pas écrit? Et tu ne sais pas que je vous ai écrit, moi, Dieu sait combien de lettres, qui me sont revenues, parce qu'elles n'avaient pas pu vous trouver?

Jean releva la tête : à travers le masque sombre de son visage rayonnait une lueur de confiance.

— Eh bien! ma tante, moi, je voulais vous écrire... Papa m'avait répété si souvent : « Quand tu seras dans l'embarras, adresse-toi à ta tante Marie... » Mais c'est maman qui m'a empêché... Des idées!... Elle était sûre que vous lui en vouliez d'avoir épousé papa... Elle s'est butée... Et moi, il a fallu me débrouiller...

— Et qu'as-tu pu faire, mon pauvre ami?

Il esquissa, de la main, un geste vague, et haussa les épaules. Son menton s'avançait; sa bouche se serrait. Il avait ainsi comme un air de défi : M[lle] Le Talleur, encore une fois, crut revoir Georges lui-même, quand il se vantait de sa rupture avec la société. La ressemblance des deux hommes, par le regard et l'expression du visage, était saisissante. Jean disait, la voix plus haute et trop assurée :

— L'huissier, n'est-ce pas, ce n'était pas mon affaire. Un voisin, marchand de chevaux, a offert de me prendre... J'aimais mieux ça... courir les marchés, conduire les bêtes... Mais, quand on n'a pas de chance, rien n'y fait... Mon patron a fait faillite... J'étais sur le pavé, et maman si malade qu'on l'avait transportée à l'hôpital... Un jour, je rencontre un déménageur de Lyon qu'on avait connu dans le temps. Il venait de conduire un

wagon à Bayonne... Je suis solide, je ne crains pas l'ouvrage. Je lui demandai de travailler chez lui et il m'embaucha...

Mlle Le Talleur ne put retenir un mouvement de surprise. Jean poursuivit :

— ...Oh! le métier est un peu rude. Mais quoi! l'important est de gagner sa vie!... Seulement, ça n'a pas empêché que maman est morte, à l'hôpital, toute seule... Je serais allé la voir dans l'hiver, j'avais économisé pour ça...

— Pauvre femme! murmura Mlle Le Talleur.

— Oui, dit Jean, elle n'a pas eu une vie heureuse.

Sa voix s'était radoucie et ne défiait plus personne.

— Mais enfin, reprit Mlle Le Talleur, après un court silence, une fois seul, comment n'es-tu pas venu tout de suite me trouver?

Jean passa la main dans ses cheveux, tira ses moustaches. Cette question directe le gênait évidemment.

— C'était difficile, ma tante... Je ne sais pas si vous vous rendez compte. J'avais commencé de vivre avec les camarades, et je faisais comme eux... Oh! des bons types, en général, quelques brutes aussi... Quand ils m'avaient vu si malheureux, après la mort de maman, ils m'avaient dit de faire la noce, pour me remonter... On allait boire ensemble, et ainsi de suite... Souvent on se battait. C'est miracle, certains soirs, que je n'aie tué personne... Quand j'étais ivre, je me disais : « Voilà! ça continuera demain; encore quelques années, et je serai fini, moi, le fils de mon père!... » Je me disais ça, et je buvais encore plus, et le lendemain, pour m'étourdir, je recommençais à boire. Mais n'empêche qu'une fois dégrisé, je pensais à vous, ma tante, à toute la famille, et c'était comme un poids qui m'étouffait... Ah! j'aurais voulu... j'aurais voulu vous oublier tous!...

Son regard lançait encore de courtes lueurs, défiantes, sauvages, comme s'il eût réveillé, en racontant ces souhaits, leur violence mortelle. Mais Mlle Le Talleur lui souriait doucement :

— Tout de même, dit-elle, tu n'as pas pu réussir à m'oublier, puisque te voilà...

— Je ne sais pas encore comment ça s'est fait, dit Jean. Ce qui m'a aidé, je crois bien, c'est que, le mois dernier, j'ai relu vos lettres que je vous montrais tout à l'heure... Je me suis dit que, si je vous voyais, si je vous parlais, tout pourrait encore s'arranger. Seulement, je me rappelais votre maison, je me

regardais moi-même, après trois ans que j'étais un pauvre diable d'ouvrier... Et encore, je n'avais pas fait cette longue route... J'avais des habits, des souliers... J'ai hésité, j'ai tardé pendant des semaines... Et puis, je vous ai dit comme je suis parti, tout à coup : je n'aurais pas pu rester là-bas un jour de plus... Maintenant, ma tante, enfin, dites-moi, est-ce que vous croyez que ça peut encore s'arranger pour moi ?

— Comment ! dit-elle, mais cela s'arrangera sûrement ! A nous deux, ah ! je voudrais bien voir !...

Elle considérait le jeune homme avec son air habituel de douceur tranquille, ferme et gaie.

— Le passé ne compte plus. Tu es près de moi, avec moi, comme si tu étais resté à la visite d'il y a dix ans. Tu as fait seulement un mauvais rêve... mon Dieu ! quel mauvais rêve !... Dire que tu as pu endurer tout cela, moi vivante !... Mais c'est fini... te voilà réveillé, il n'y a plus de cauchemar ; il y a seulement que je suis devenue tout à coup une vieille femme, très vieille femme, et toi un homme... Oh ! ce sourire ! Je crois voir mon pauvre Georges... Souris encore ! Oui... c'est bien lui... Tu n'as pas du tout ses yeux, mais c'est la même bouche, le même menton... Tiens !... regarde son portrait, ici ; comme il était joyeux et beau...

Jean contempla un instant le portrait de Ricard :

— Vous rappelez-vous, tante ? quand nous étions venus, il y a dix ans ; papa a regardé aussi ce portrait. Il est resté debout, un long moment, à l'examiner, comme s'il le voyait pour la première fois ; et puis, il a murmuré : « Penser que cet homme-là est devenu à quarante ans l'homme que je suis ! » Et il avait des larmes plein les yeux.

— C'est vrai, fit Mlle Le Talleur, je l'avais oublié.

Son visage se plissa de chagrin à ce souvenir et elle resta quelques secondes sans pouvoir parler. Puis, soudain :

— Voyons, mon cher enfant, occupons-nous de toi... Qu'allons-nous faire ? As-tu quelque idée ?...

Jean leva les sourcils :

— Je ferai ce qu'on voudra, répondit-il. L'important pour moi, c'est d'échapper à cette vie de là-bas... En route, j'ai réfléchi : j'avais le temps... Eh bien ! il est sûr que je ne suis pas capable de grand'chose ; dans un bureau, je ne vaudrai rien : je n'ai pas terminé mes classes, et ce n'est guère mon goût... Je

pourrais plutôt rendre des services, là où il faut agir, se démener, se donner du mal... Rien ne sera si dur que de monter toute la journée des étages avec une armoire sur le dos... Mais j'ai encore pensé à ceci : J'aurai vingt et un ans, au mois de janvier. Au mois d'octobre de l'année prochaine, j'entrerai au régiment... Est-ce que je ne pourrais pas m'engager tout de suite, et puis, si le métier me va, y rester?... Je crois justement qu'il m'ira, surtout la cavalerie... J'aime les chevaux et je ne crains pas la fatigue. Et puis, ce sera peut-être le moyen de devenir un jour officier, comme a été papa, comme il disait que je serais à mon tour...

Il interrogeait Mlle Le Talleur des yeux; et dans la limpidité de leur regard, elle découvrait une âme qui restait fruste, enfantine, ingénue sous les taches et les blessures des dernières années. Elle en eut aussitôt un élan de confiance et d'espoir. Elle se dit que ses soins sauraient laver les souillures et cicatriser les plaies. De lui-même, par un instinct de conservation qu'aidait le souvenir du souhait de son père, Jean ne choisissait-il pas la vie la mieux faite pour le rétablir dans la tradition de sa famille et dans l'intégrité de sa personne morale?... Elle se hâta d'approuver ce projet.

— Il me paraît excellent, et il est excellent surtout parce que tu l'as formé tout seul... C'est la meilleure garantie qu'il te plaise et qu'il doive réussir... Quant à moi, mon cher enfant, et quant à tous nos parens, tu peux compter que nous nous emploierons pour toi de notre mieux... Il y a évidemment des formalités de toutes sortes... Est-il possible que tu t'engages à Paris? il le faudrait absolument...

— Ah! oui, il faudrait... fit Jean.

— Peut-être, avec des démarches... Nous verrons cela, dès demain... Je te conduirai chez ton oncle Fernand...

— Chez mon oncle Fernand, murmura le jeune homme.

— Sans doute... il t'accueillera très bien, sois-en sûr.

Elle s'aperçut qu'il rougissait un peu en considérant ses loques. Elle ajouta avec un sourire :

— Demain matin, tu auras le temps de te nipper. Nous pouvons aller chez Fernand vers onze heures; jusque-là, j'ai ma matinée prise. Tu te rendras dans un magasin faire peau neuve, et je passerai te prendre ici.

Elle réfléchissait en parlant. Elle regardait encore ce visage,

cette carrure d'athlète, ces mains affreuses. L'inquiétude qui l'avait saisie d'abord la tourmentait de nouveau. Jamais, par principe, elle ne remettait de l'argent à un pauvre. N'était-ce pas ici une imprudence trop certaine que de confier à ce malheureux la somme nécessaire aux achats? Ne devait-elle pas lui épargner la tentation de tout ce qu'il paraissait vouloir rejeter loin de lui, la noce, comme il disait, et la plus basse, la plus dégradante?... En un instant, Mlle Le Talleur ressentit ces craintes, les jugea, les repoussa... « Ah! c'est mon neveu! » se dit-elle. Elle s'était levée : elle tira de son secrétaire quelques pièces d'or et de la menue monnaie.

— Tu achèteras des chemises, des cravates, un complet, un chapeau, des souliers... enfin, tout ce qu'il faut... Voici l'adresse du magasin.

Elle écrivit cette adresse; elle écrivit aussi, sur sa carte, quelques mots.

— Ceci, c'est un hôtel pour te loger... De braves gens que j'ai obligés et qui sont reconnaissans... A deux pas d'ici... Prends tout ça...

Jean, immobile et comme stupéfait, considérait les pièces d'or, sans oser y toucher; puis, tout à coup, avec un frémissement d'avidité, il avança la main droite et les ratissa sur la table pour les faire tomber dans sa main gauche. Mlle Le Talleur avait vu son frémissement en même temps que son geste, et elle songea : « Pourvu, pourvu qu'il résiste à la tentation! » Elle reprit :

— Mais, il n'est pas possible que tu t'en ailles dans la boue avec ces souliers-là!... Et, pourtant, je ne peux pas t'offrir les miens, tu n'y entrerais pas!... Ah! une idée!... Ma vieille Annette qui a de si grands pieds... Elle laisse d'ordinaire ses chaussures ici : elle monte avec des pantoufles... Viens! tu essaieras...

Jean la suivit dans la cuisine : les chaussures d'Annette, deux honnêtes souliers, vastes et carrés, qui rappelaient exactement sa personne, bâillaient dans un placard.

— Essaie! dit Mlle Le Talleur; et aussitôt : Bravo! ils vont très bien, ou du moins...

— Ma foi! fit Jean gaîment. J'ai l'air d'un curé qui aurait la goutte!

Il contemplait ses pieds avec une sorte de respect étonné :

— Mais qu'on est bien dans des souliers, des vrais! Je crois que j'en avais perdu l'habitude...

— Tu la reprendras vite, dit Mlle Le Talleur en souriant, et quelques autres aussi, toutes les bonnes habitudes de jadis... Tu es chaussé, tu vas coucher dans un lit; le reste viendra naturellement, si tu veux bien t'y appliquer.

Elle regardait le jeune homme droit dans les yeux : elle y vit briller, plus alerte et plus vive, l'espérance candide et confiante de sa jeunesse.

— Oh! ma tante, disait-il, avec vous qui serez là, ça ne sera pas difficile de s'appliquer... Et je ferai de mon mieux... Il n'y avait que vous pour m'accueillir, fait comme je suis, après tout ce qui m'est arrivé... Et...

Elle interrompit ses remerciemens, lui ouvrit la porte, le poussa dehors. Sur le palier, elle l'éclairait, penchée contre la rampe, avec un flambeau du salon. La flamme vacillait. Il descendait rapidement : sa haute taille, sa veste élimée, ses cheveux noirs qui débordaient la mauvaise casquette, disparurent en un instant.

II

Mlle Le Talleur avait quitté le tramway à la place d'Italie; le vent glacial qui soufflait librement par les larges avenues l'immobilisa un instant. Avec un frisson, elle serra autour d'elle les plis de son manteau, et se mit en marche, par le boulevard de la Gare, vers le dispensaire de la rue du Château. Elle trottinait d'un pas très menu qui faisait trembler ses jambes incertaines, ses épaules, et jusqu'à sa tête coiffée d'un vieux chapeau noir. Elle montrait d'ailleurs aux passans, dont quelques-uns la connaissaient, un visage de contentement. Et même, elle souriait, par momens, au souvenir d'Annette, la vieille Annette l'éveillant, ce matin, effarée, pour lui dire :

— Mademoiselle, il y a eu un voleur cette nuit! On m'a volé mes souliers!...

Les morsures du vent sauvage et comme trempé de neige ne pouvaient rien sur la gaîté de ce souvenir, ni sur l'allégresse profonde de cette pensée : « Le petit Jean est retrouvé : il est ici; il peut être sauvé. »

En tournant à la rue du Château, Mlle Le Talleur reprit

haleine. Elle s'arrêta bientôt devant une grande maison, blanche et plate. Une jeune femme, à la mine épanouie, qui lui avait ouvert, s'exclama :

— Oh! mademoiselle! par ce temps! Mme Vasseur assurait qu'on ne verrait pas Mademoiselle.

— Ah! oui, fit Mlle Le Talleur. Et elle faillit ajouter : « Que Mme Vasseur se mêle donc de ce qui la regarde! » mais elle eut seulement une légère grimace d'irritation. Aussitôt entrée dans une pièce qui servait de vestiaire et de bureau, elle se débarrassait de son chapeau, de son manteau; la lenteur de ses mains engourdies par le froid lui donna le temps de se calmer. Mme Vasseur avait exprimé naturellement un désir si cher et si fort qu'elle le manifestait en toute occasion : le désir de voir Mlle Le Talleur éloignée de l'œuvre, et d'exercer, elle seule, la direction. Ce n'était pas une nouveauté; et Mlle Le Talleur se gourmanda d'en avoir éprouvé ce matin un agacement et même une surprise qu'expliquait sans doute la distraction de son esprit, absorbé par l'insigne événement de la veille.

— Là! fit-elle, rassérénée, en nouant son tablier d'infirmière. Avons-nous beaucoup de monde, Joséphine?

Le mardi, en même temps que le dispensaire donnait la consultation des enfans malades, l'œuvre accueillait les mères avec leurs nourrissons pour les conseiller, les encourager, les secourir.

— Oui, mademoiselle, commença Joséphine. Il y a...

La porte fut ouverte avec une vigueur magistrale par une grande et grosse personne, un registre sous le bras, qui dardait, à travers son lorgnon, un regard de sergent-major impérieux.

— Eh bien! mademoiselle de Cambaud, répéta Mlle Le Talleur, après un échange de salutations, beaucoup de monde?

— Voyez vous-même, mademoiselle.

Le registre étalait, dans l'ordre le plus parfait, les noms, prénoms, adresses des pauvres cliens du dispensaire avec, pour chacun, l'indication du mal.

— Très bien, fit Mlle Le Talleur.

— Mademoiselle, riposta Mlle de Cambaud, il est indispensable que Mme Bertorieux et Mme de Sainjoin se décident à me donner leurs inscriptions avant de commencer les pansemens... Sans cela, je ne peux pas faire mes fiches; c'est la confusion, et j'aime mieux tout abandonner!

Elle parlait avec une vivacité courroucée qui enflammait ses yeux tout ronds. Mlle Le Talleur l'approuva de la tête; elle se gardait de contrarier, si peu que ce fût, même dans leurs emportemens puérils, ce zèle, cet amour de l'ordre, ce génie de la comptabilité, qui rendaient les plus grands services.

— Vous avez cent fois raison, glissa-t-elle enfin, comme Mlle de Cambaud s'arrêtait à bout de souffle. Je parlerai « sérieusement » à ces dames... Sans ordre, que deviendrions-nous?

Mlle de Cambaud écarta ses bras courts, d'un geste qui semblait prendre acte de cette évidence. Aussitôt, elle s'assit, déploya, sur le tapis vert de la table, son registre, et soufflant encore un peu d'indignation, de rancune, commença d'écrire les fiches.

Mlle Le Talleur était sortie dans le large couloir qui rejoignait la salle de visites et celle des pansemens.

— Bonjour, madame Vasseur, dit-elle tout de suite.

Mme Vasseur s'était exclamée de surprise. Ses jolis yeux d'un gris bleuâtre, son visage jeune et charmant sous des cheveux qu'on eût dits légèrement poudrés, riaient avec la grâce la plus caressante; toutefois, un peu d'embarras qui tirait la bouche, y montrait des vulgarités de nature, d'hérédité, d'éducation. Du premier jour, Mlle Le Talleur ne s'y était pas méprise, non plus qu'aux ambitions d'abord secrètes de Mme Vasseur et à l'âpreté de son égoïsme. C'est pourquoi, utilisant les ressources de son immense fortune, de son intelligence souple et déliée, de son activité toujours dispose, elle la surveillait elle-même sans relâche, comme un ferment de discorde et de destruction. Mme Vasseur, arrivée dès huit heures, savait par le menu tout ce qui s'était fait à la consultation, aux visites : en instruisant Mlle Le Talleur, elle avait une façon adroite de dénigrer telle infirmière dont elle redoutait la rivalité : Mme Richelan, trop brusque, Mme de Joilly, trop faible; et même, pour Marguerite, à qui elle ne touchait qu'avec d'extrêmes précautions, elle insinua :

— Mlle Marguerite est restée dans la salle des bébés. Je crois que cela lui vaut mieux : les opérations l'éprouvent. Elle est si nerveuse!....

Mlle Le Talleur ne répondit pas; elle songeait à part soi :

« Eh bien! voilà de la bonne besogne. Chacune en a pris pour son grade. »

Elle remercia Mme Vasseur et pénétra aussitôt dans la salle des bébés.

La vaste pièce était emplie d'un murmure de voix d'où fusait, par instans, un cri léger, un gazouillement. Sur les bancs qui couraient contre les murs blanchis au ripolin, une trentaine de femmes étaient assises, têtes nues, tabliers bleus, chacune portant un nourrisson, quelques-unes retenant auprès d'elles un, deux, trois autres enfans qui regardaient cette salle et ce monde, bouche ouverte, ou bien montaient sur les bancs, descendaient, remontaient, en se taquinant. C'étaient autant de petits groupes très divers, turbulens ou tranquilles, tapageurs ou silencieux; auprès de chaque mère, une jeune fille, en blouse blanche d'infirmière ou en toilette sombre de ville, interrogeait, causait vivement : certaines avaient pris dans leurs bras les poupons et les berçaient en écoutant les mères qui, les mains vides, racontaient leur histoire; presque toutes la même histoire, rude et courageuse : lutte contre la misère et la maladie, efforts pour élever les enfans et pour empêcher le mari de trop boire, difficulté de vivre.

Au seuil de la porte, Mlle Le Talleur resta, quelques secondes, immobile et satisfaite : elle avait eu tout de suite la sensation de l'activité, de la vie : l'œuvre, ici, vivait réellement, — être collectif, faisceau de bonnes volontés, — et il fallait la laisser à elle-même. Cependant, du regard, Mlle Le Talleur cherchait Marguerite. Tout près d'elle, la jeune fille se retourna et accourut l'embrasser :

— Oh! ma tante, venez voir cet amour de bébé!... La mère est tout à fait gentille : elle a l'air plus jeune que moi, et c'est son septième enfant...

Le visage très blanc, et les yeux noirs de Marguerite avaient une animation extraordinaire, sous la masse des cheveux châtains qui semblait presque trop lourde pour sa tête petite. Mlle Le Talleur observa que cette vivacité était celle des meilleurs jours et lui allait fort bien.

— Mais oui, fit-elle, en s'approchant avec Marguerite de la jeune mère et de son enfant. C'est un beau petit que vous avez là! Pas de rhume? Il digère bien? Il prend du poids?... Parfait... Et comment vous appelez-vous? Que fait votre mari?

Le mari, ouvrier chiffonnier, s'appelait Léopold Lebrun; elle, Pauline. Mariée à dix-sept ans, elle avait mis au monde,

en moins de neuf années, sept enfans, et le salaire de l'homme, quatre à cinq francs au plus, devait suffire à cette maisonnée : il suffisait.

— On s'arrange, disait Pauline : de la soupe, des pommes de terre; c'est le loyer qui est le plus dur.

Sa figure, lisse et fraîche, souriait avec une tranquillité pleine de vaillance et de bonne humeur.

« Ces femmes-là sont admirables, » marmotta Mlle Le Talleur...

— Et votre homme? dit-elle encore. Il ne boit pas?

— Oh! pas trop...

— Mais, quand il a bu, il cogne?

La jeune femme secoua la tête : elle regarda la frimousse gourmande et recueillie de son nourrisson. Elle n'avait pas cessé de sourire.

— Ça n'est pas grand'chose, murmura-t-elle, et je ne peux pas me plaindre. Il n'y a qu'un malheur, voyez-vous, mesdames, c'est de perdre mes enfans. J'en ai perdu deux, pauvres chéris. et j'y pense toujours. Aussi, celui-là, je le soignerai encore plus que les autres...

— On vous y aidera tant qu'on pourra, dit Mlle Le Talleur. Il faudra revenir.

— J'irai chez elle, ajouta Marguerite.

La jeune femme les remerciait. Mlle Le Talleur dit à mi-voix, s'adressant à sa nièce :

— Ton père sera-t-il chez lui vers onze heures? J'ai besoin de le voir. Figure-toi...

Elle raconta l'arrivée de Jean, sans parler de son dénuement et de son passé. C'est pour l'engagement militaire qu'elle voulait les conseils de M. Fernand Le Talleur, et aussi pour que le jeune homme, seul au monde, se sentît tout de suite accueilli par ses parens.

— Comment donc! ma tante, fit Marguerite. Jean, je me le rappelle très bien, il y a dix ans, un peu sauvage, mais si gentil, si content de jouer avec nous! Cela nous fera grand plaisir de le recevoir... Quant à l'engagement, j'ai mon amie, Valentine Du Laurier, qui pourrait vous être utile : son mari, qui est capitaine au régiment de cuirassiers, vous donnera tous les renseignemens, toutes les facilités.

— En effet, c'est une excellente idée...

Mlle Le Talleur s'éloigna : elle traversa la longue salle de son pas menu, s'arrêtant de-ci, de-là, pour répondre aux jeunes filles qui voulaient lui parler, se gardant de déranger personne. Elle aimait à sentir qu'on pouvait se passer d'elle.

Dans la galerie où donnait la grande salle, elle poussa jusqu'à la dernière porte, celle de la salle d'opération. Et encore pénétrée de satisfaction, elle trouva, sitôt entrée, l'horreur de la souffrance et des cris. Le chirurgien du dispensaire et deux internes opéraient des enfans malades, chairs pitoyables, squelettes mal venus, corps infortunés, gâtés par les hérédités les plus redoutables. Autour de chaque opérateur, les infirmières s'empressaient, et, la besogne achevée, le sujet était emmené dans une salle voisine qui servait aux pansemens. Tous les mouvemens, tous les gestes se succédaient avec précision et rapidité. Mme Richelan, grande, mince et décidée, Mme de Joilly, petite et la figure douce, dirigeaient cette activité, l'une par des ordres précis et un peu brusques, l'autre par l'influence de son exemple et de son adresse. Mlle Le Talleur se rappela juste à point les critiques de Mme Vasseur, pour observer, à part soi, que toutes les œuvres pouvaient lui envier des surveillantes de ce mérite. Les deux femmes l'avaient amicalement saluée, mais sans se distraire de leur tâche ; plus rien n'existait pour elles, à cet instant, hors le souci de leur opéré : et les préoccupations personnelles de Mme Vasseur leur étaient, quant à elles-mêmes, aussi étrangères que possible. Mme de Joilly apaisait un petit garçon trop pâle et trop bouffi qui pleurait encore d'une incision faite à son épaule :

— Tiens ! grand sot ! dit Mlle Le Talleur ; pour t'empêcher de pleurer.

Elle lui mettait dans la bouche un de ces bâtons de sucre de pomme, dont elle avait toujours ses poches pleines. On emmena l'enfant et il fut remplacé par une maigre fillette, muette et tremblante de terreur, qui se mordait les lèvres pour ne pas crier. Elle avait tant d'épouvante à la fois et tant de résolution que Mlle Le Talleur s'apitoya. « Végétations, » disait la fiche. Elle attira la petite fille, la fit asseoir sur ses genoux :

— Là ! là ! disait-elle pour la rassurer. N'aie pas peur. Ce n'est rien.

— Non, répétait l'enfant : ce n'est rien, ce n'est rien.

Elle s'abandonnait, énergique et défaillante, contre Mlle Le

Talleur. Elle ferma les yeux, quand l'interne s'approcha : elle les tint fermés...

— Voilà! lui dit Mlle Le Talleur. C'est fini!

— C'est fini? répéta l'enfant avec joie. Oh! merci, madame! Merci, monsieur! C'est fini!

— Et tu es une brave petite fille, reprit Mlle Le Talleur... Tu seras une brave femme... toi, aussi.

Elle embrassa l'enfant qui s'en allait, preste et souriante, avec son air résolu. Elle la suivit dans la salle des pansemens, où elle constata l'habileté de certaines infirmières, la gaucherie de certaines autres, le bon vouloir de presque toutes.

« Eh bien! tout cela marche convenablement, songea-t-elle, et même un peu plus. »

Elle aurait voulu se dire : « Cela marche tout seul. » Mais elle sentait que sa présence, sinon son action et, du moins, quelques ordres donnés de temps à autre, quelques paroles que personne ne pouvait discuter, animaient, réglaient, conciliaient toutes ces bonnes volontés. Elle représentait l'autorité, une autorité discrète et réduite chaque jour davantage, mais qui restait peut-être indispensable pour coordonner les efforts, annihiler les travers individuels, unir toutes ces infirmières, toutes ces jeunes filles, dans l'accomplissement utile d'une belle tâche. Privées de ce soutien, ou du sentiment, de l'illusion qu'il existait, ne seraient-elles pas livrées, comme une troupe sans chef, aux hasards de l'indiscipline, aux mesquineries des rivalités?

Mlle Le Talleur soupira : elle montait l'escalier lentement, péniblement; sa main serrait la rampe, et elle constatait que, pour gravir les marches larges et basses, son cœur battait à lui faire mal. Bientôt, bientôt, il faudrait qu'elle renonçât à visiter ces salles du premier étage, puis à venir au dispensaire. Alors, quand elle aurait disparu, quel serait le sort de cette œuvre, si patiemment édifiée! Elle se dit, une fois de plus : « Ah! si Marguerite voulait! J'aurais encore le temps d'accoutumer tout le monde, et même Mme Vasseur, à la reconnaître pour ma remplaçante... Mais il faudrait qu'elle y consentît de soi seule, qu'elle le désirât pour elle et non pour me faire plaisir... »

Un peu de chagrin, qui voilait le visage paisible de Mlle Le Talleur, se dissipa tandis qu'elle parcourait les salles, passant d'un lit à un autre, parlant à chaque malade, escortée par les gardes qui guettaient son coup d'œil, auquel nulle négligence

n'aurait échappé. Quand elle eut tout vu, elle descendit retrouver Mlle de Cambaud : elle avait appelé Marguerite pour la faire assister, comme d'habitude, à cette conférence où se réglaient les dépenses et les comptes. Mlle de Cambaud déplora la cherté des vivres, et prédit, avec des gestes prophétiques, la ruine imminente, si l'on ne faisait pas de sérieuses économies. Marguerite, qui prenait des notes, se tapotait le nez du bout de son stylographe. Elle déclara tout à coup :

— Mademoiselle, il ne faut pas dépenser moins d'argent : d'ailleurs, on ne peut pas; il faut en avoir plus.

— Évidemment, dit Mlle Le Talleur. Nous tâcherons d'arranger cela... Mais vous avez raison, mademoiselle de Cambaud... Pas de gaspillage, cela nous est défendu. N'est-ce pas, Marguerite?

— Ah! dit la jeune fille, quand même cela serait permis, je voudrais bien savoir qui pourrait se risquer à gaspiller avec Mlle de Cambaud?

La grosse personne s'ébroua comme pour essayer une protestation modeste qui s'acheva en sourire satisfait. Sa faiblesse était d'aimer passionnément la louange, comme un bon chien aime les caresses; et les éloges de Marguerite prenaient à la flamme rieuse de ses yeux, à la douceur du sourire qui entr'ouvrait les lèvres fines et fraîches sur de très petites dents blanches, un charme auquel un cœur moins tendre que celui de Mlle de Cambaud n'eût pas résisté. C'était à cause de cette douceur même, de cette gaîté, et aussi de la décision dont ce caractère se montrait capable que Marguerite, malgré sa jeunesse, paraissait aux yeux de sa tante la personne la mieux faite pour la remplacer.

Cependant, Mlle Le Talleur recoiffait son chapeau, s'enveloppait de son manteau.

— Je vous laisse achever... Tu me diras, ma petite... Ah! il faudra que tu regardes un peu à la salle des pansemens... Il y a là quelques novices qui auraient besoin d'être aidées... Et... pour le capitaine Du Laurier, je peux l'aller trouver, n'est-ce pas, de ta part?... Bon...

Elles s'embrassèrent.

Quand Mlle Le Talleur entra dans la rue Saint-Guillaume par le boulevard Saint-Germain, elle faisait en elle-même deux souhaits de valeur très inégale et que, cependant, ainsi

qu'il arrive aux gens les plus raisonnables, elle confondait un peu l'un avec l'autre. Elle se disait :

« Pourvu que ce petit malheureux n'ait pas employé à Dieu sait quoi l'argent que je lui ai donné : il avait une si drôle de figure en le prenant ! »

Et elle se disait encore :

« Il vaut mieux qu'Annette ne le voie pas... pas tout de suite... S'il avait le bon esprit de m'attendre devant la porte... »

Elle allait, tête un peu basse, aussi vite qu'elle pouvait, et elle faillit donner dans un fort grand jeune homme qui s'était retourné brusquement.

— Ah ! ma tante.

Elle écarquilla les paupières. L'image du vagabond de la veille hantait encore sa pensée et elle voyait, vêtu d'un ample manteau anglais, son chapeau à la main, rasé de frais, peigné avec soin, ce grand garçon qui lui souriait. Elle le reconnut à ce sourire, pareil à celui d'un enfant, à ces yeux un peu creusés dans le visage trop maigre. Et sans doute, le manteau de gros drap verdâtre, fait pour le voyage, jurait-il avec les souliers vernis, et la cravate trop claire avec le teint basané ; l'attitude trahissait aussi l'homme déshabitué des vêtemens de ville. Mais on aurait dit un jeune athlète, le visage cuit par les sports, à qui on ne pouvait refuser, à défaut d'une autre élégance, celle qui vient de la force aisée.

Mlle Le Talleur s'écria joyeusement :

— Et te voilà, mon petit ! Depuis longtemps ?

— Non, pas longtemps. Le concierge m'a dit que vous n'étiez pas rentrée. Alors, j'ai préféré vous attendre ici, pour que vous n'ayez pas la peine de monter chez vous.

— C'est très gentil pour moi, fit Mlle Le Talleur. Mais tu risquais d'avoir froid, dans la rue, tandis que, chez moi, ma vieille bonne t'aurait installé près du feu...

Elle avait envie soudain, comme par revanche de ses craintes injustes, de le montrer à Annette tel qu'il était maintenant.

— Oh ! répondait-il, le froid et moi, nous sommes de vieilles connaissances.

Sa voix résonnait avec ce timbre rauque dont Mlle Le Talleur s'était affligée, la veille, autant que des affreuses mains. Cependant, et peut-être à cause de la transformation générale du jeune homme, elle en fut moins choquée. Elle remarquait

en même temps que les mains étaient gantées. Une de ces mains tendait justement vers elle un mince bouquet de violettes et Jean disait, avec un peu d'embarras :

— Les aimez-vous, tante ? Moi, je les aime bien, comme papa, vous vous souvenez, et je les ai achetées pour vous, parce que j'étais si content...

— Merci ! dit M[lle] Le Talleur un peu vite, je les accepte bien volontiers... elles embaument !

Elle avait porté le bouquet à son visage et elle y cachait son émotion : elle croyait revoir, elle croyait entendre Georges lui-même, dont le fils répétait si exactement les gestes, les manières, en offrant ces fleurs, comme il eût pensé sans doute à les offrir.

— Eh bien ! dit-elle, il faut aller chez ton oncle Fernand. Nous avons un omnibus, tout près, rue du Bac... il demeure boulevard Haussmann, à côté de Saint-Augustin.

Ils causèrent jusqu'au carrefour du Bac. Du moins, M[lle] Le Talleur s'informa si le jeune homme avait bien dormi, s'il avait trouvé facilement le magasin...

— Ma foi, ma tante, répondait-il, je ne vous dirai pas qu'à l'hôtel on m'ait fait d'abord une mine très aimable... non ; c'était comme votre concierge qui ne voulait pas me laisser monter chez vous, hier soir. Soit dit en passant, ce matin, quand il m'a revu, bien habillé, il est resté bouche ouverte... cette bouche qui ressemble à un tronc pour les pauvres... Il a cru à un miracle et c'est vrai que, pour moi, c'est un miracle que vous avez fait... Mais hier, à l'hôtel, quand la dame a lu votre carte, elle s'est un peu frotté le front, et puis, elle m'a fait conduire dans une très bonne petite chambre ; et je me suis couché dans un lit excellent, et j'ai dormi d'un trait, comme un dieu. Au grand jour, la dame avait dû faire ses réflexions : elle a été très gracieuse. C'est elle qui m'a indiqué le chemin du magasin. J'y suis arrivé de très bonne heure. En un tour de main, j'ai été nippé des pieds à la tête... Après ça, j'ai fait un tour chez le coiffeur, j'ai été prendre un bain. A neuf heures, c'était fini. Alors, je me suis trouvé si beau, que je suis parti au hasard, par les rues, les boulevards, pour me montrer à tout le monde... De temps en temps, je me regardais dans une glace de magasin : c'était bien moi et ce n'était plus moi... Chaque fois, j'étais un peu surpris, mais pas trop... ça me sem-

blait tout naturel d'être redevenu tout à coup un monsieur comme autrefois; et c'est peut-être naturel, mais parce que vous l'avez voulu, tante... Je n'ai pas cessé de penser à vous, et je vous assure que je vous ai bien remerciée.

— Bon, bon, fit Mlle Le Talleur.

Elle observa que Jean continuait à se mirer au passage, dans toutes les glaces qui s'offraient sur leur chemin.

« Avec cette taille d'hercule, c'est un enfant, songeait-elle, et je crois bien, décidément, que ce n'est pas un enfant méchant. »

— Chic ! chic ! murmurait-il joyeusement. Ah ! dit-il, il me reste de l'argent, tante, pas mal d'argent.

Comme il portait la main à sa poche, Mlle Le Talleur l'arrêta :

— Nous verrons cela plus tard. Charge-toi seulement de payer l'omnibus pour deux...

Ils ne parlèrent plus jusqu'au boulevard Haussmann où Jean cueillit sur la plate-forme le corps fluet de Mlle Le Talleur, toujours lente à descendre et le posa doucement à terre.

— A la bonne heure ! dit-elle. Voilà qui supprime les embarras pour les vieilles personnes comme moi... Tu serais un fameux porte-respect.

Le jeune homme prit plaisir à cet éloge, car il avait l'orgueil de sa force : ses regards trouvaient aux glaces des magasins une image décidément avantageuse et de plus en plus satisfaite. Cependant, lorsqu'ils entrèrent, sa tante et lui, chez Fernand Le Talleur, sa figure exprima soudain le recueillement. Le luxe un peu lourd de l'escalier, puis de la galerie large et haute, la richesse des tapis, des meubles, du décor, tout cela l'intimidait. Dans un grand salon, du même goût que la galerie, il parcourait des yeux les tentures, les tableaux, les consoles; il se rappelait à Lyon les mobiliers les plus somptueux qu'il avait eus à manier, et il se disait :

« Il est donc très, très riche, l'oncle Fernand? »

Une porte s'ouvrit : une voix claire, musicale, railleuse, articulait avec une extrême netteté :

— C'est vous, ma tante. Qu'est-ce donc qui me vaut la bonne fortune de vous voir ?

Svelte dans un costume gris, d'une coupe élégante et jeune, Fernand Le Talleur gardait intact le charme caressant de ses

traits fins et de ses yeux noirs veloutés, que sa moustache, ses cheveux gris d'argent exagéraient jusqu'à la mollesse. Toutefois, en apercevant le compagnon de sa tante, la surprise et la défiance glacèrent, une seconde, le sourire de sa bouche qui s'abaissa durement. Mais le sourire réapparut aussitôt.

— Tu ne reconnais pas ce beau garçon ? disait Mlle Le Talleur. Moi non plus, je ne l'ai pas reconnu... Jean, le petit Jean, le fils de ton pauvre cousin Georges...

— En vérité ! dit Fernand. Depuis dix ans, il est un peu changé, ce petit Jean. Et comment se fait-il ?...

Il invitait Mlle Le Talleur, d'un geste de la main, à passer dans son cabinet : ce geste parut à Jean assez bizarre ; il lui semblait, en même temps, que cette main lui était tendue, et la sienne s'avança pour la prendre. Mais elle ne rencontra que des doigts repliés, raidis, tordus par les rhumatismes ; elle se retira aussitôt et trop vite. Cette instinctive répugnance, qui rappelait désagréablement à Fernand Le Talleur son infirmité, fut cause qu'il considéra sans aménité ce grand jeune homme trop grand, trop vigoureux, trop empressé à saisir une main qu'on ne lui offrait pas. Et cette malveillance immédiate se traduisit par une opinion sévère :

« Le fils de ce toqué de Georges... il nous promet de l'agrément. »

— Assieds-toi, mon ami, disait-il à haute voix. Y a-t-il longtemps que tu es à Paris ?

— Depuis hier soir, mon oncle, murmura Jean.

Sa voix rauque avait eu quelque peine à articuler cette courte réponse. Cet oncle au regard si jeune avec ses cheveux gris et l'infirmité de ses mains, au sourire d'une grâce si avenante et qui, tout à coup, se retirait avec une sorte de hautaine indifférence, Jean n'avait jamais rien vu ni rien imaginé de pareil ; et cette complexité le troublait à l'extrême, comme s'il y eût découvert, en définitive, une sécheresse, une hostilité, qui pourraient le rejeter à sa misère. Qu'y avait-il de commun entre cet homme si riche, paisible, dédaigneux, et lui-même ? Le lien du sang lui paraissait avec cet oncle aussi artificiel qu'il l'avait senti solide avec Mlle Le Talleur. Que serait-ce quand il aurait raconté toute son histoire ? Justement son oncle l'interrogeait encore. Il hésitait à répondre. Plutôt que de s'infliger l'humiliation de ce récit, il préférait partir, s'en aller n'im-

porte où... Mais Mlle Le Talleur répondait pour lui : il baissait les yeux d'abord ; il voyait son passé si triste et sa personne si pitoyable qu'il regrettait l'indépendance de la veille même, où du moins il ne devait subir d'autre jugement que le sien : l'impatience, le dépit faisaient monter à ses joues basanées une chaleur qui l'irritait un peu plus. Mlle Le Talleur parlait : il l'écouta, et il fut soudain apaisé ; il l'écouta encore et il commença de s'émouvoir, non pas de la honte qu'il appréhendait, mais d'une sympathie à la fois douloureuse et pleine d'espérance, pour l'être qui surgissait à travers les paroles de sa tante. Cet être était pourtant lui-même ; mais, par un choix indulgent et tendre, Mlle Le Talleur ne montrait dans son histoire que l'infortune, le courage et la fidélité du sentiment de famille. Il ne baissait plus les yeux, il les ouvrait, pleins de reconnaissance, sur cette vieille femme qui lui représentait exactement la bonté maternelle d'une aïeule. Mlle Le Talleur terminait en énonçant les projets militaires de Jean et elle ajoutait :

— ... Mais, je ne m'entends guère à ces choses ; c'est pour avoir tes conseils que je t'ai amené cet enfant...

Fernand Le Talleur se disait à ce moment :

« Dieu sait où il a dû rouler, sous la garde de cette mère à moitié folle, et puis livré à lui-même. Il aurait mieux valu qu'il fît un plongeon définitif. Mais, puisqu'il se réclame de nous, force est bien de l'aider... Après tout, Georges, sans son bête de mariage, aurait fait une carrière brillante. Si celui-ci n'est pas trop dévoyé, le régiment le décrassera... Saumur... Lieutenant vers trente ans... Avec son nom, on pourra le marier proprement, à la campagne... Oui, mais pour les formalités de l'engagement, je ne m'y connais pas plus que ma tante, et elle le sait... Alors, pourquoi dit-elle qu'elle tenait à me consulter ? à moins que ce ne soit pour me flatter et m'intéresser à ce grand diable. »

Il souriait et, très aimablement, il répondit :

— Je vous remercie, ma tante, et je n'ai pas besoin de vous dire, ainsi qu'à Jean, que mon concours ne vous manquera pas... L'idée de ce garçon me paraît excellente, et nous avons autour de nous quelques amis, le général Movinier, Latour, d'Astrelle, qui le patronneront certainement... mais nous ne pouvons pas déranger ces grands chefs pour une question d'en-

gagement. Il me semble que le capitaine Du Laurier, le mari de Valentine, sera mieux placé pour nous renseigner...

— C'est ce que me disait Marguerite tout à l'heure, fit Mlle Le Talleur.

— Ah! Marguerite vous a dit...

Il songeait à part soi : « L'engagement, les conseils, ce ne sont donc que prétextes, puisque Marguerite lui avait déjà tracé la bonne voie. Évidemment, ce que voulait la chère tante, en venant ici, c'était m'associer personnellement au sauvetage de ce petit malheureux... Oh! je veux bien... » Il apercevait que sa part, dans cette œuvre, se limiterait à des paroles bienveillantes, des recommandations, et, sans doute, quelques subsides. Telle quelle, il l'acceptait, et il comptait déjà largement son secours pécuniaire, car les générosités d'argent ne lui coûtaient pas. Ce qu'il redoutait toujours de Mlle Le Talleur, à qui il ne pouvait rien refuser, c'était qu'elle jouât de son repos, de sa liberté, de toutes ses habitudes, comme elle faisait des siennes propres. Il avait été heureux naguère, pour l'éducation de Marguerite, qu'elle se considérât dans sa maison comme chez elle. Il s'en inquiétait maintenant, parce qu'il avait moins besoin d'elle, et aussi pour avoir vérifié qu'elle aurait volontiers disposé de lui suivant ce que réclamaient l'intérêt de ses œuvres ou ses amitiés mondaines si étendues; or, d'humeur instable, à cause de la nervosité que surexcitaient les crises de rhumatismes, il était en outre, au rebours de sa tante, très exclusif dans ses relations, il accueillait seulement qui lui plaisait, et le moyen de lui plaire consistait uniquement à s'occuper de sa personne avec déférence ou sympathie, à la condition toutefois d'apporter quelque douceur ou quelque piquant à son esprit souvent chagrin ou maussade. C'est pourqnoi il avait été parfois au supplice de certaines insistances de Mlle Le Talleur, qui lui amenait ses protégés, qui le lançait à l'assaut d'un personnage utile, utile pour elle... Mais avec ce jeune sauvage, trop maltraité par la vie, il ne devait rien craindre de semblable. Une fois engagé, Jean ne réclamerait de lui, ni Mlle Le Talleur en son nom, que cette assistance morale et lointaine, qui se traduirait par la faveur de ses chefs, et le soutien matériel d'une honnête pension.

— Voilà qui est parfait, conclut-il, et je pense que Jean doit reconnaître en vous, ma tante, comme nous tous, le bon génie

de la famille... Oui, n'est-ce pas?... Un génie toujours prêt, et qui ne semble avoir d'autre raison d'être que de rendre service à chacun de nous.

Sa voix modulait ces mots avec une souplesse harmonieuse, et tout son visage s'animait de gratitude, d'affection, de cordialité. A le voir ainsi, à l'écouter, Jean éprouva la soudaine sympathie, le bien-être singulier que produisait habituellement, quand il voulait bien l'exercer, la grâce naturelle de cet homme. Ce fut au point que Jean se reprocha d'avoir redouté, d'abord, chez M. Le Talleur, une hostilité. Et cette réaction sentimentale lui fit dire avec un élan de sincérité :

— Mon pauvre papa m'a tant de fois répété ce que vous dites, mon oncle ; un bon génie, une bonne fée, c'est comme ça qu'il appelait ma tante Marie...

— Vous avez fini ? interrogea Mlle Le Talleur en haussant les épaules.

— Je n'ai pas fini de vous remercier, murmura Jean.

— Le meilleur remerciement, mon garçon, dit Le Talleur, ce sera de devenir un excellent soldat, et plus tard un vaillant officier.

— C'est bien mon intention, répondit Jean.

Il avait parlé d'un ton sérieux, presque grave, qui donnait à ses paroles la valeur d'un serment. Fernand Le Talleur en fut frappé ; il goûtait peu l'emphase, les grands mots, les déclarations solennelles ; cette énergique simplicité le toucha, et son scepticisme s'émut :

« Mais oui, après tout, pensa-t-il, ce gaillard a peut-être hérité de son père les belles qualités, et non la folle étourderie... » Il reprenait :

— Ma bonne tante, votre œuvre comporte quelques frais. Permettez-moi d'y contribuer...

A l'abri de son magnifique bureau Louis XV en marqueterie de bois de rose, il avait glissé un billet de 500 francs dans une enveloppe qu'il tendit à Mlle Le Talleur.

— Je renouvellerai cela quand vous le jugerez nécessaire.

— Merci, fit Mlle Le Talleur. Ses doigts, à travers l'enveloppe, avaient évalué la générosité du cadeau.

— Merci, mon oncle, répéta Jean.

Il s'en voulait décidément de sa défiance première envers un homme qui le traitait avec cette bonté. Ce fut mieux encore

lorsque, dans l'antichambre, il entendit, devant lui, Mlle Le Talleur qui disait à mi-voix:

— J'y tiens beaucoup... Ce sera très salutaire pour lui de nous sentir tous intéressés à sa conduite.

Et Fernand répondit :

— Soit! soit!...

Puis, il ajoutait :

— Dimanche, nous avons ici un dîner de famille avec quelques amis. Si le régiment te laisse libre, tu me feras plaisir en te joignant à nous...

— Vous êtes bien aimable, dit Jean avec effusion; et si cela ne dépend que de moi...

— Te voilà prévenu, déclara Mlle Le Talleur en souriant : et je suis sûre que, chaque semaine, la seule pensée de ce dîner du dimanche te tiendra dans la bonne voie.

Fernand Le Talleur tournait le dos à la fenêtre dont les vitraux de couleur ne laissaient passer qu'un jour assez sombre. Jean ne s'aperçut pas qu'un masque de mauvaise humeur faisait quelque peu grimacer son sourire. Il avait le cœur dilaté, et cette exaltation se manifesta en ce qu'il tendit sa forte main pour serrer, fier de surmonter sa répugnance, les doigts infirmes et glacés que M. Fernand Le Talleur lui refusait vainement.

Louis Delzons.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

L'ART DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE[1]

J'avais d'abord pris pour titre de cette étude : « Le néo-classicisme, » et ma première phrase avait été : « Le néo-classicisme est le style qui succède au style Louis XV; » mais je ne tardai pas à m'apercevoir que c'était là une proposition inexacte, ou tout au moins trop superficiellement énoncée; car ce caractère de néo-classicisme par lequel on définit ordinairement l'art qui prit naissance dans la seconde moitié du xviiie siècle est bien loin d'en être le trait essentiel et distinctif.

Pour comprendre cet art, pour savoir ce qu'il a été, il vaut mieux le désigner autrement et lui donner son vrai nom, celui d'Art de la Révolution française. L'art de la seconde moitié du xviiie siècle, en effet, a été l'art de la Révolution. Tout ce que la Révolution a fait, tout ce qu'elle a voulu, surtout tout ce qu'elle a rêvé, voilà ce que cet art a exprimé, voilà ce qui constitue son essence, son fonds propre, la source féconde de toutes ses inspirations. Si nous voulons en définir les caractères principaux, nous ne les chercherons pas dans des formes extérieures, dans des apparences plus ou moins superficielles, mais dans les idées maîtresses qui ont fait la Révolution elle-même.

I. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'ART DE LA RÉVOLUTION

§ I. — CARACTÈRES PROPRES A CET ART : IDÉALISME, MORALITÉ, ÉNERGIE, SIMPLICITÉ

La Révolution fut une profonde réforme sociale, un mouvement de haute moralité fait en vue de corriger les abus et les

(1) Cet article est la suite et la conclusion des articles parus dans la *Revue* des 1er janvier 1910, 15 mars et 1er juillet 1911, 15 mars et 15 mai 1912.

Au nombre des livres que l'on peut consulter utilement sur l'Art de la Révolu-

injustices d'un inique état social. Au XVIIIe siècle il y avait trop d'inégalités entre les hommes, trop de richesse chez les uns, trop de misère chez les autres. La corruption, le libertinage, avaient envahi les hautes classes de la société, et le mal était si grand que, parmi les privilégiés eux-mêmes, tous les bons esprits en étaient frappés. A la suite des philosophes, on ne projetait plus que réformes, amélioration du sort du peuple, régénération morale.

Formé à l'image de son temps, l'art du XVIIIe siècle était devenu exclusivement aristocratique, fait pour plaire à de grands seigneurs, à des raffinés : il semblait n'avoir plus d'autre but que d'être un élément de plaisir. L'art nouveau va être un art moralisateur, un art fait pour le peuple, où l'enseignement des vertus et des devoirs civiques succédera aux images sensuelles, destructives de toute énergie, un art qui tendra à faire, au lieu d'oisifs et de débauchés, des citoyens et des soldats.

L'*idéalisme* de cet art correspondra à tous les désirs, à tous les rêves de la philosophie nouvelle, sa *moralité* aux réformes entreprises pour constituer sur d'autres bases un état social meilleur, sa *force* aux qualités d'énergie nécessaires dans la terrible lutte engagée contre l'ancien régime, sa *simplicité* à la réaction contre le luxe excessif de la société que l'on voulait détruire.

L'*idéalisme* est un des caractères fondamentaux de la Révolution. L'idée maîtresse des philosophes qui la préparent est que, en opposition avec la société détestable qu'ils veulent abolir, il y a la possibilité d'organiser une société parfaite. Trouvant mauvais tout ce qui existe, reniant le monde factice au milieu duquel ils vivent, ils pensent qu'il y a une grande loi naturelle qu'il suffit de connaître et d'appliquer pour assurer le bonheur des hommes. Ils croient à une nature idéale, à un type d'humanité supérieur aux formes particulières réalisées sous nos yeux. Et cela, c'est ce qu'en art on appelle la doctrine classique. Elle a pour conséquence de considérer les traits individuels comme secondaires, et de ne retenir que ce que l'on tient pour les caractères généraux et essentiels.

A ces novateurs, ce qui importait, c'était moins l'étude des

tion, je citerai : *l'Art français sous la Révolution et l'Empire*, de Fr. Benoit; le *Percier et Fontaine* de Maurice Fouché; le *David* de Léon Rosenthal et *l'École française de David à Delacroix*, par André Michel.

formes que celle des idées. Une pensée philosophique et *morale* est à l'origine de toutes leurs œuvres. On pourrait dire que jamais on n'a été plus loin de la doctrine que nous désignons sous le nom d'art pour l'art. Comme aux grands siècles chrétiens, et le rapprochement est nécessaire, quoiqu'il puisse sembler paradoxal, la Révolution considérera que le rôle essentiel de l'art est d'enseigner et de moraliser les hommes et qu'il n'a de raison d'être que par son utilité. David l'a dit lui-même avec la plus grande netteté : « Le vrai patriote doit saisir avec empressement tous les moyens d'éclairer ses concitoyens et de présenter à leurs yeux les traits sublimes d'héroïsme et de vertu. »

Par toutes ces recherches, le style révolutionnaire a sa place à côté des styles religieux. Je dirai plus, il n'eût pas été impossible, il n'eût pas été illogique que la Révolution se fît au nom de l'idée chrétienne. Dans l'histoire de l'humanité, rien ne ressemble plus à la Révolution française que le mouvement religieux suscité par Luther. Mais l'idée chrétienne était, en France, trop liée à l'idée monarchique, elle avait servi sous Louis XV à couvrir trop de vices pour pouvoir conserver son crédit. On ne pouvait plus s'adresser à elle pour redresser des abus dont elle semblait s'être faite complice. Parmi leurs ennemis, les révolutionnaires ne distinguent pas entre le trône et l'autel, et ils les unissent pour les détruire ensemble. L'art de la Révolution est donc anti-chrétien, mais on ne peut pas dire qu'il soit anti-religieux.

Les motifs que les artistes choisissent disent bien ce qu'ils veulent. L'amour de la Patrie, la Justice, la Liberté, l'Amitié, l'Innocence, la Gloire, les Victoires, la Renommée, la Paix : quels admirables sujets ! C'était reprendre ce qu'il y avait eu de plus noble dans les siècles antérieurs, c'était reprendre les personnifications des plus belles Allégories antiques et des Vertus chrétiennes. Quel merveilleux progrès l'humanité ne fait-elle pas en substituant de tels motifs aux *Escarpolettes* d'un Fragonard, aux *Bains de Diane* d'un Pater, aux *Couchers de la mariée* d'un Beaudouin ! Une œuvre telle que *la Justice poursuivant le crime* de Prud'hon suffirait, à elle seule, à attester toute la grandeur de l'art de la Révolution.

A côté de ces traits d'idéalisme et de moralité, un des caractères fondamentaux de l'art de la Révolution est l'*énergie*, le culte du devoir et des vertus civiques, de tout ce qui représente

une force physique ou morale. Jamais Corneille ne fut mieux compris, ni plus aimé. Jamais artiste mieux que Talma, jamais peintres mieux que David et Guérin, n'en ont fait comprendre la mâle beauté. « L'étonnante et merveilleuse tragédie, dit Geoffroy, qui se joue depuis seize ans sur le grand théâtre de l'Europe, cette époque extraordinaire qui renouvelle la face du monde, cette succession de prodiges donnent aux esprits une direction qui les éloigne des vieux hochets en possession de les amuser. Corneille, très dédaigné sous le règne des philosophes, est aujourd'hui le plus fêté, parce qu'il est le plus fort de choses... La Révolution nous a expliqué Cinna, elle en a fait un commentaire un peu plus instructif que celui de Voltaire (1). »

Comme celle de Corneille, la gloire de Michel-Ange si obscurcie au XVIIIe siècle, si incomprise alors, si en opposition avec toutes les mièvreries de cet âge, réapparaît plus grande que jamais. Pour Stendhal, qui fut l'héritier des doctrines d'art de cette époque, Michel-Ange est un Dieu.

Enfin, par réaction contre le luxe des grands seigneurs de la monarchie, contre ce luxe qui rendait plus douloureuse encore la misère du peuple, l'art de la Révolution fut de la plus stricte *simplicité*. Il hait le luxe, non seulement parce qu'il est injuste, mais parce qu'il le juge inutile. Il supprime toutes les recherches d'élégance et de subtile complication. Son idéalisme a des visées trop hautes pour qu'il puisse s'intéresser à la courbe d'une arabesque; il a trop à dire pour perdre du temps à ciseler les branches d'un éventail; il a de trop rudes batailles à livrer pour s'attarder à ces passe-temps des longues périodes de paix. Et les hommes de la Révolution furent austères comme on l'avait été au temps de la Contre-Réforme, au moment où on luttait contre le luxe de la Renaissance, comme ils luttaient eux-mêmes contre le luxe de la monarchie française.

A côté des caractères essentiels que nous venons d'énumérer il faut en indiquer d'autres, plus secondaires et qui peuvent même paraître en contradiction avec eux. C'est ainsi qu'en opposition avec le caractère de moralité de l'art de la Révolution, nous trouvons un caractère de *sensualisme*, qui en est en quelque sorte la contre-partie. La France, quoiqu'elle l'ait voulu, n'a pas pu se délivrer de cette immoralité qui était entrée si

(1) *Cours de Littérature dramatique.*

profondément dans les mœurs. On ne change pas une société en un jour. Les plaisirs de la vie, les vices, la débauche, le jeu, tout ce qui n'était précédemment que la part de quelques-uns, au lieu de disparaître, va tendre avec le nouveau régime à devenir le lot de tous. Ce peuple si longtemps privé de bien-être, il veut à son tour jouir de ces plaisirs qu'il enviait tant. Les beaux rêves de réformes sociales conçus au début de la Révolution sombrent dans les débauches du Directoire. Et, lorsque plus tard, Napoléon redonne à la France l'ordre et la prospérité, sa cour semble faire revivre les sensualités de la cour de Louis XV. Ce sensualisme, si en désaccord avec les principes premiers de la Révolution, est cependant un des traits de ce régime, et il met dans cette époque deux caractères bien contradictoires, mais qu'il est impossible de méconnaître.

De même, à côté de l'énergie, qui est un des traits dominans de la Révolution, il faut noter le caractère de *sensibilité*. L'amour de l'humanité, la sympathie pour les faibles, bien qu'ils semblent ne pas avoir de place dans un régime qui ne vit que par la force, sont cependant au nombre des idées fondamentales de la Révolution. La foule qui applaudissait aux sentences du tribunal révolutionnaire, trouvait des larmes d'attendrissement pour ceux que parfois acquittait le tribunal. Le théâtre est plein de comédies larmoyantes, et le rôle le plus applaudi est celui de bienfaiteur de l'humanité. « On doit être rassasié au théâtre d'héroïsme et de générosité, dit Geoffroy. La bienfaisance y est aussi banale qu'elle est rare dans le monde : il n'y a point d'auteur qui ne se croie un grand génie, quand il a mis sur la scène un personnage ami de l'humanité souffrante. »

§ II. — CARACTÈRE COMMUN A LA RÉVOLUTION ET A LA MONARCHIE : LE NÉO-CLASSICISME, — SES ORIGINES

Pour achever de caractériser l'art de la Révolution, il faut parler de son classicisme. C'est un caractère fort notable, mais dont on méconnaît parfois la véritable signification. Si dans la formation de l'art de la Révolution il n'y avait pas eu d'autres causes que l'influence de l'antiquité, on pourrait à juste titre, au début d'une étude sur cet art, s'étendre longuement sur les fouilles d'Herculanum et de Pompéi, sur l'influence exercée par les écrits de Winckelmann, ou sur le rôle pouvant revenir à

quelques artistes d'Italie; mais de tout cela que serait-il résulté? S'il n'y avait pas eu la Révolution, l'influence de l'antiquité se fût bornée à développer le style du XVIII[e] siècle : elle aurait pu produire un Canova, un Piranesi, un Raphaël Mengs, mais jamais un David.

Ce sont d'autres causes, et nous venons de les étudier, qui ont formé l'art de la Révolution et l'ont marqué de ses caractères essentiels. Cependant cet art est classique, et il faut dire pourquoi il l'a été. Il est classique parce qu'il a trouvé dans les formes antiques le moyen de réaliser toutes les pensées qui lui tenaient tant au cœur : il est entraîné au classicisme par ses tendances idéalistes, par sa lutte contre la monarchie, et surtout par son hostilité à la religion chrétienne. L'imitation de l'art antique ne fut pas son but, mais son moyen d'expression.

L'*idéalisme*, ainsi que nous l'avons dit, pousse à la recherche de formes supérieures aux formes vivantes. Mais cette nature idéale dont les artistes parlent et au nom de laquelle ils veulent tout réformer, ce n'est qu'un mot, une pure abstraction. Notre esprit ne sait rien créer et n'est qu'un miroir; et, au lieu de la beauté originale qu'ils croient trouver, ils n'y voient qu'un reflet des statues antiques, et, en les voyant si différentes de l'humanité moderne, ils conçoivent cette idée que les anciens ont déjà réalisé le criterium qu'ils poursuivent et que, pour peindre la nature idéale, il suffit de revenir aux formes créées par l'antiquité et de les imiter.

La *lutte contre les traditions monarchiques* fut une autre cause qui poussa la Révolution à recourir aux exemples de l'Antiquité. Dans l'âpre combat qui se livre, tout ce qui, de près ou de loin, rappelle l'ancien régime devient suspect. Toute notre histoire, tout notre passé national, toutes nos gloires françaises, doivent être oubliées. Il faut remonter au delà du Moyen âge; bien plus, il faut remonter au delà même de l'Empire des Césars. Les leçons d'héroïsme et de vertu que l'on veut donner aux citoyens de la République naissante, seules les Républiques de l'Antiquité sont jugées dignes de les offrir. Ce sont les héros des Thermopyles et de Marathon, ce sont les héros de Plutarque, les Horaces, les Coclès, les Scevola, que l'on offre comme modèles aux générations nouvelles.

Pour des motifs analogues, la *lutte contre l'Église* porte à oublier les grands penseurs du Moyen âge et à rechercher ail-

leurs que dans les dogmes et les institutions chrétiennes les bases de la morale. Pour réagir contre la dissolution à laquelle avait abouti une société qui n'avait plus pour la conduire que la religion affaiblie du XVIIIe siècle, c'est aux plus belles des philosophies antiques que l'on emprunte des préceptes. Ce sont les stoïciens, c'est Lycurgue, c'est Socrate et Platon que l'on prend comme éducateurs du peuple. Nous touchons ici à la grande question des rapports de l'antiquité avec la religion chrétienne, et c'est un point capital, celui que nous considérons comme le plus important de notre étude et qu'il importe d'étudier avec une particulière attention.

En imitant l'Antiquité, l'art de la Révolution ne fait qu'obéir à cette tendance dont toute l'histoire nous donne des preuves et qui fait que tout recul de la pensée chrétienne a comme conséquence dans les arts une recrudescence de l'influence antique. Toute l'histoire, depuis la Renaissance jusqu'aux temps modernes, est marquée par cet antagonisme entre l'Antiquité et le Christianisme, et il convient de le rappeler en quelques mots.

La Renaissance, créée à Florence, ne s'y était pas développée depuis un demi-siècle qu'elle apparut comme une force hostile à la pensée chrétienne et à sa morale; une terrible réaction se fait contre elle : Savonarole brûle les œuvres d'un Botticelli, les Médicis sont chassés de Florence et c'est le Christ lui-même que l'on prend comme patron de la République florentine épurée.

Repoussée de Florence, la Renaissance trouve un nouveau terrain pour se développer à Rome même, lorsque deux Médicis sont appelés sur le trône pontifical. Mais là encore cette Renaissance est de courte durée. Comme à Florence, elle s'était manifestée avec un caractère de sensualisme que les vrais chrétiens ne peuvent admettre. Le monde chrétien s'insurge, Luther provoque la séparation des peuples du Nord, et la Papauté doit reconnaître que cette Renaissance, qu'elle avait si imprudemment favorisée, lui est néfaste. La réaction est violente à Rome comme elle l'avait été à Florence, mais cette fois plus puissante et plus durable. Le Concile de Trente donne le signal de cette orientation nouvelle du monde moderne, et les papes de la fin du XVIe siècle et du XVIIe créent cette grande restauration religieuse qui se manifeste dans les arts par les styles connus sous les noms de *Baroque* et de *Rococo*.

Cette période ne prit fin à son tour que lorsque les idées chrétiennes qu'elle représentait s'affaiblirent et disparurent. Le néo-classicisme remplaçant le Baroque, c'est le triomphe de l'esprit anti-chrétien.

Un exemple très significatif de cette opposition entre l'esprit antique et l'esprit chrétien nous est donné par les impressions de Gœthe, l'homme qui, plus que tout autre, semble incarner le néo-classicisme à son apogée. Gœthe va jusqu'à renier l'art national allemand parce que cet art est chrétien. Pour lui, tout ce qui est chrétien est barbare. De toute l'œuvre de Raphael, il ne retient que les fresques de la Farnésine; et, à Assise, la cité sainte du christianisme, il semble ignorer saint François pour ne s'intéresser qu'aux ruines d'un temple antique (1).

Nous allons montrer que le style néo-classique s'est formé en France non pas seulement, comme on le dit généralement, à la fin du XVIIIe siècle, mais longtemps auparavant, et que, loin d'être le trait qui distingue le style de la Révolution du style Louis XV, il est au contraire celui qui les unit; en d'autres termes, que le néo-classicisme fut l'œuvre de la Monarchie autant que celle de la Révolution. Nous montrerons ensuite que le néo-classicisme fut une création exclusivement française et que, au moment où il s'est formé, il était en opposition avec les tendances artistiques de la plupart des grands pays de l'Europe.

Si un caractère aussi important que le classicisme s'est transmis de l'art de la Monarchie à celui la Révolution c'est qu'il n'y a pas entre ces deux périodes une rupture absolue, mais qu'elles sont unies par un caractère commun, caractère qui est l'affaiblissement du christianisme. La France a créé le style néo-classique parce qu'elle était le pays où les idées de la Renaissance avaient le plus profondément pénétré et régné avec plus de continuité.

La Renaissance apparaît en France dès le début du XVIe siècle, et elle y fait des progrès extrêmement rapides, tellement elle convenait bien par son esprit à la Cour des Valois. Au sensualisme de François Ier il fallait le sensualisme de Léonard de Vinci, du Primatice et de Benvenuto Cellini. Et cet art persista en France beaucoup plus longtemps qu'en Italie : la réaction religieuse qui se manifesta en Italie dès le milieu du

(1) Cf. L. Hautecœur. *Rome et la Renaissance de l'Antiquité à la fin du XVIIIe siècle*, p. 229.

XVIe siècle, sous l'action des Papes de la Contre-Réforme, fut en France plus tardive et surtout plus fugitive : elle n'eut réellement quelque effet que sous le règne de Louis XIII, et dès le règne de Louis XIV, cette réaction chrétienne perdit sa force et fut impuissante à refouler l'influence antique, qui ne tarda pas à redevenir souveraine. Toute la littérature du XVIIe siècle est classique, et si la pensée chrétienne a pu s'associer merveilleusement à la beauté antique chez un Bossuet et un Fénelon, on peut néanmoins dire que généralement elle passe alors au second plan. La plupart des écrivains du grand siècle, La Rochefoucauld, La Bruyère, Racine, La Fontaine, Molière ne sont pas de purs croyans.

M. Faguet a très nettement montré ce caractère dans l'évolution de la littérature, en disant : « Il y a eu un âge littéraire en France qui a duré 250 ans, où l'on s'est avisé *d'imiter les anciens*, de faire par suite une littérature *non nationale, non religieuse*. Voilà dans ses grands traits tout l'esprit de la *littérature classique* en France de 1550 à 1800 (1). »

Et la France, classique par sa littérature, ne rêve que de classicisme pour ses arts. Lorsqu'elle crée à Rome une Académie et qu'elle y envoie ses meilleurs artistes, c'est moins pour étudier les maîtres contemporains que l'antiquité classique, les Grecs et les Romains. Nos artistes n'ont pas aimé l'art du Bernin, qu'ils trouvent trop hardi, trop novateur, et ils sont remontés aux maîtres de l'antiquité ou à ceux qui les rappelaient le plus, aux artistes de la haute Renaissance, à un Bramante ou à un Palladio.

Si l'on cherche les raisons de cet affaiblissement de la pensée chrétienne et de la réapparition de l'influence antique qui y correspond, on pourrait peut-être entrevoir comme cause première le désir de la royauté française de s'affranchir de toute sujétion à l'autorité étrangère des Papes, ce désir qui avait fait que tant de nations de l'Europe, les Grecs, les Russes, les Allemands, les Scandinaves, les Anglais s'étaient successivement séparés de l'église catholique pour ne plus dépendre de l'autorité d'un chef romain, ce désir qui avait provoqué les guerres religieuses du XVIe siècle en France et qui, sous Louis XIV, se manifesta par la tentative de création d'une Église gallicane.

(1) *Études littéraires sur le XIXe siècle*, p. 27.

Louis XIV se croit trop grand pour accepter un autre pouvoir à côté du sien, fût-ce celui des Papes; il tient dans son royaume une place trop importante pour que celle de Dieu n'en soit pas un peu diminuée. Dans cette divinisation de sa personne, la religion va passer au second plan. Les deux principales églises qu'il construisit furent deux monumens qu'il éleva à sa gloire: l'une la Chapelle de son château de Versailles, véritable salle de spectacle; l'autre, le Dôme des Invalides fait pour célébrer ses victoires. Le grand acte de son règne ne sera pas de construire une église, mais un palais. Versailles dit tout. Tout l'or, tout le sang d'un peuple va passer dans la construction de la demeure du Roi. Pendant un quart de siècle, tous les artistes de France, enchaînés à cette œuvre colossale, perdent de vue toute pensée religieuse, et, véritables disciples de l'antiquité, ils consacrent tous leurs efforts à faire revivre la mythologie païenne et à couvrir de nudités les salons du palais et les bosquets des jardins. Comme pensée, comme monument d'architecture, comme formes des arts plastiques c'est déjà le XVIIIe siècle qui est créé.

Sous Louis XV, le mouvement ne fait que s'accentuer, l'amour de l'antiquité augmentant à mesure que le sensualisme pénètre davantage dans les mœurs. La pensée chrétienne va déclinant d'une marche lente mais sans arrêt. Le mot de religion peut bien être encore sur les lèvres, mais ses vertus ne sont plus dans les cœurs. La religion subit de nouveaux assauts avec les philosophes, avec Voltaire, Diderot, d'Alembert, Rousseau, et lorsque la Révolution arrive, lorsque pour la première fois depuis le début de l'ère chrétienne, elle fait apparaître une politique qui se dit nettement anti-chrétienne, elle ne fait qu'achever l'œuvre commencée depuis plus d'un siècle.

C'est donc en réalité du règne de Louis XIV qu'il faut faire partir tout le mouvement du néo-classicisme, et, pour achever de préciser cette thèse, nous montrerons en quelques mots cette apparition et cette évolution du style néo-classique dans les diverses branches de l'art depuis le XVIIe siècle jusqu'à la Révolution.

L'art de l'*architecture* sera le premier à nous donner des exemples particulièrement frappans. Si l'emploi des formes antiques peut se comprendre dans la construction d'un édifice civil moderne, sans qu'il y ait lieu de tirer de ce fait aucune déduction spéciale, car il ne présente rien d'anormal, il n'en

est plus de même lorsqu'il apparaît dans un édifice religieux, surtout lorsqu'il y devient prépondérant ou exclusif. Il prend alors une signification que l'on ne saurait méconnaître. Il dit que le sentiment religieux n'est plus assez fort pour maintenir les formes purement chrétiennes, que l'expression de la beauté peut suffire à satisfaire les esprits et fait passer au second plan l'expression de l'idée religieuse. Là où cette pensée demanderait des bas-reliefs, des statues, des tableaux représentant des sujets religieux, on se contentera de placer des colonnes, des pilastres, des corniches et des frontons.

Il ne s'agit pas ici de savoir si les formes grecques sont plus ou moins belles que les autres formes d'architecture, ni même de savoir si elles n'ont pas le défaut de ne pouvoir facilement être utilisées dans nos pays du Nord; la question fondamentale est de constater qu'elles n'ont rien qui les relie à la pensée chrétienne. La colonne qui est un support, le fronton qui n'est que la forme d'une toiture, peuvent fort bien être conservés dans une architecture chrétienne, mais à la condition que, à côté de ces élémens constructifs, il y ait autre chose, des formes disant que l'édifice n'est plus un temple antique, mais une église chrétienne. Cela, ce que Bramante et les maîtres de la Renaissance n'avaient pas vu, les Papes de la Contre-Réforme le comprirent. Ils pensèrent que les chrétiens pouvaient encore se servir de l'architecture grecque, mais à la condition de la transformer et ils créèrent un art nouveau, un art qui tenait encore du classicisme, mais qui, sur certains points, s'en éloignait tellement que les vrais classiques le combattirent avec acharnement et le flétrirent en lui donnant ce nom de *Baroque* sous lequel nous le désignons encore aujourd'hui.

Le Baroque sans doute pénétra à Paris, mais il n'y poussa pas de profondes racines. C'est surtout sous le règne de Louis XIII qu'il fut apparent, créant entre autres les églises de Saint-Paul-Saint-Louis, de la Sorbonne et du Val-de-Grâce. Sous Louis XIV, c'est encore au Baroque que l'on doit cet immortel chef-d'œuvre qu'est le Dôme des Invalides. Mais ce style ne se développe pas, et l'église de l'Assomption, faite par Errard dès 1670, avec sa forme ronde, sa coupole et son portique montre comment la France laisse rapidement tomber les caractères chrétiens pour retenir surtout les caractères classiques. Plus tard sous Louis XV, dans diverses façades, dans celles de Saint-

Roch, de Saint-Eustache, dans les façades latérales de Saint-Sulpice, c'est bien encore du Baroque italien, mais avec une absence complète de sculptures chrétiennes et un emploi presque exclusif des formes architecturales. Et ces églises ont déjà tant de traits classiques qu'elles ne sont pas sensiblement différentes de celles construites un demi-siècle plus tard. Il faut quelque attention pour reconnaître que la façade de Saint-Roch (1736) n'est pas de même date que celle de Saint-Thomas d'Aquin qui ne fut faite qu'en 1787.

L'exemple le plus caractéristique pour montrer la résistance de la France à l'art baroque est peut-être l'histoire des projets du Bernin pour le Louvre. On n'a pas assez remarqué que, si l'on renonça aux projets du Bernin, ce ne fut pas pour les remplacer par des constructions d'un style plus français ou plus moderne, mais par des constructions plus classiques. La colonnade de Perrault, sans lien avec les traditions de l'architecture française, conçue en dehors de toute utilité pratique, sans aucun égard aux lois imposées par le climat, fut préférée aux projets du Bernin, malgré tous ces graves défauts, pour une seule raison, c'est qu'elle était plus classique. La colonnade de Perrault c'est bien vraiment le point de départ du néo-classicisme en France.

Il faut remarquer que ce classicisme eut presque exclusivement son siège à Paris. En province, on le connaît peu ; là le clergé, subissant l'influence des grandes corporations religieuses et celle de la Papauté, conserve plus qu'à Paris les formes d'une architecture chrétienne. Le Baroque, qui s'atrophie à Paris, se développe parfois brillamment en province. Là les traditions gothiques, qui tiennent une si grande place dans la formation du Baroque, mettent dans ce style cette richesse, cette fécondité, qui sont un de ses plus puissans attraits.

Si nous étudions la *sculpture*, elle nous parlera de même et nous dira quelque chose de plus encore. Sauf de rares exceptions, et ces exceptions ne concernent que ceux qui vivent à Rome, tels que Le Gros, Monnot ou Théodon, les sculpteurs français ne s'inspirent pas des artistes italiens du XVIIe siècle qu'ils comprennent mal : ils ne voient à Rome que la statuaire antique et tous leurs efforts tendent à l'imiter. Ce désaccord entre l'art français et l'art italien est alors bien plus grand que nous ne le pensons ordinairement. Seuls en effet les Français au XVIIIe siècle

font des statues nues. Dans son amour de la nudité féminine, dans son désir de rendre la chair vivante que ses yeux d'artiste ont caressée, Clodion surpassera tous ses prédécesseurs et les Grecs eux-mêmes.

Or cela, la Rome papale ne le veut pas : elle est hostile à la nudité de la femme qui choque la pudeur chrétienne. A Rome, après la *Vérité* du Bernin, je ne sais si, pendant tout un siècle, on pourrait citer une seule statue de femme nue. Et, comme en Italie, partout en Europe, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, les statues de femmes nues sont proscrites. N'est-ce pas là un point capital ? Seule en Europe la sculpture française, au XVIIIe siècle, se fait antique, et elle le devient parce qu'elle est sensuelle, et elle est sensuelle parce qu'elle se déchristianise. C'est l'évolution même que nous avons vue se produire au XVIe siècle entre les mains de Cellini et du Primatice. C'est l'art que la Rome chrétienne de la Contre-Réforme avait combattu et que la France reprend en devenant plus sensuelle encore que les Italiens au temps de la Renaissance.

Bien que l'on puisse dire en un sens que la *peinture* française au XVIIIe siècle est fort différente de l'art classique, il est un point essentiel par lequel elle se rattache à l'antiquité, c'est cet amour de la nudité qui prédomine chez elle tout autant et peut-être plus encore que chez les sculpteurs. Les peintres, il est vrai, n'avaient pas comme les sculpteurs de modèles antiques à imiter, mais la mythologie, avec toutes ses fables légères, était une source où ils ne cessaient de puiser. Sous Louis XV, comme dans la Rome antique, la même soif de plaisir fit naître le même art voluptueux. Toutes les femmes se déshabillent dans l'atelier d'un Pater et toutes demandent à un Nattier de les transformer en déesses de l'Olympe.

Le musée de Grenoble possède un tableau de Colin de Vermont qui représente *Roger entrant dans le palais d'Armide.* L'œuvre est exquise comme un Paul Véronèse. En avant d'un magnifique palais dont les colonnes de marbre rappellent les plus belles architectures vénitiennes, Armide, vêtue comme une actrice de l'Opéra, entourée des plus jolies filles de sa cour, s'avance gracieuse pour recevoir le héros, le guerrier triomphateur. Et lui, désarmé par les Amours, il va vers ce palais où toute sa force s'évanouira dans les bras de la sirène. L'œuvre est un enchantement pour les yeux et l'on voudrait s'abandon-

ner sans réserve à son charme, mais on ne peut s'empêcher de songer à l'abîme que cachent toutes ces fleurs. Cette Armide charmante c'est l'image même d'un état social corrupteur, de ce règne de courtisanes qui démoralisaient la France et qui la désarmaient.

C'est contre cet art sensuel et anti-démocratique que l'art de la Révolution s'est insurgé. Nous avons vu par quels moyens il le fit, et nous savons que c'est en s'inspirant de cette même antiquité qu'il réagit contre l'œuvre du XVIIIe siècle. On peut s'étonner de voir puiser à une même source l'idéal de deux arts ayant des principes si différens : l'un tout fait de grâce, d'élégance, de légèreté, de sensualisme ; l'autre d'énergie, de sérieux, de simplicité.

C'est que l'on peut faire dire à l'antiquité bien des choses. L'antiquité n'est pas une époque d'un jour ; elle comprend de longs siècles, elle a été l'œuvre de peuples divers, elle a exprimé tour à tour les idées les plus opposées. Il y a loin de l'Athènes de Périclès à la Rome de Néron, de la philosophie de Platon à celle d'Ovide, et les statues du fronton d'Égine sont aussi distantes des fresques de Pompéi que l'œuvre de David l'est de celle de Boucher.

Toutes ces considérations sur l'importance du néo-classicisme en France, qui nous permettent d'affirmer que ce style fut une œuvre essentiellement française, deviendront encore plus évidentes si nous regardons ce qui se passe alors, soit en Italie, soit dans les autres pays de l'Europe.

Il faut d'abord montrer que ce n'est pas l'Italie qui a créé le style néo-classique. Pour la première fois depuis de longs siècles, dans un grand mouvement d'art européen, la direction lui échappe. Comme l'art nouveau s'est créé au nom de l'antiquité, comme tous les réformateurs ne cessent de parler de Rome et qu'ils vont tous dans cette ville comme en un lieu de pèlerinage sacré, on a pu croire que les artistes italiens avaient eu une part, et une part très grande, dans ce mouvement. Or il n'en est rien et ceci, dans l'histoire de l'art, est capital à préciser. Ce sont des étrangers, des Français qui, dès la fin du XVIIe siècle, vont à Rome pour étudier l'antiquité; ils oublient et méprisent tout ce qui est vivant à Rome et tout ce qui s'y est fait depuis tant de siècles sous l'action de la pensée chré-

tienne, pour ne regarder que les œuvres remontant à l'antiquité païenne : ils n'ont pas d'autre ambition que de devenir des citoyens de l'ancienne Rome.

La Rome papale, loin de créer le style néo-classique, lui a été indifférente et hostile ; Rome qui a créé le Baroque, c'est-à-dire un art où la pensée chrétienne restait prépondérante, où elle n'employait les formes de l'antiquité qu'en les transformant profondément ; Rome n'a aucune raison pour renoncer à un art si bien fait pour elle ; pendant plus de deux siècles elle va le poursuivre sans en modifier le caractère.

Pour faire comprendre les divergences qui existent alors entre les diverses nations européennes et pour expliquer notamment quelle fut, dans la création du style néo-classique, la part de l'Allemagne, il m'est nécessaire d'avoir recours à une digression et de rappeler qu'il y eut, entre le Baroque et le néo-classicisme, un style Rococo. Le Rococo c'est le Baroque évoluant vers des idées de grâce, d'élégance, d'ornementation surabondante ; mais c'est un style qui ne cesse pas d'être chrétien et ce sont des prêtres, les Jésuites, qui l'ont transporté dans toute l'Europe catholique. Fait pour les églises, le Rococo est un art populaire, il vise à des effets pompeux, propres à frapper l'imagination ; il est brillant, riche, couvert de fleurs ; il est ardent, violemment expressif, au risque de devenir vulgaire, cherchant à mettre le plus de vie possible sur les lignes inanimées de l'architecture. C'est l'esprit même qui, au xve siècle, faisait couvrir de figures d'anges toutes nos cathédrales gothiques et transformait les pierres massives en résilles de dentelle.

Le Rococo est l'œuvre des pays gothiques restés chrétiens : pour le connaître il faut voir les intérieurs des églises d'Allemagne, les façades espagnoles et les chaires de Belgique. Mais il n'a été aimé ni à Rome, ni en France.

Il ne plaît pas à Rome où il y a toujours une suprématie de l'idée de puissance qui est hostile aux recherches de trop grande préciosité. Rome, c'est la ville des Césars et c'est la ville des Papes. La façade de l'église du Latran, qui date du milieu du xviiie siècle, est peut-être l'œuvre la plus forte qu'ait faite la Papauté. Elle est le témoignage de la persistance du Baroque à Rome et de la résistance de cette ville à l'exubérante richesse du Rococo, comme au paganisme de l'art néo-classique.

Le Rococo ne pénètre pas non plus en France où l'on n'est

plus assez chrétien pour comprendre un tel art. Le style Louis XV est très différent du Rococo : personne ne peut songer à rattacher à ce style les grandes œuvres d'architecture telles que le Panthéon ou les façades de Saint-Sulpice et de Saint-Eustache. Si l'on considère l'art décoratif, il faut un peu plus d'attention pour marquer les dissemblances. Par son luxe et sa complication le décor Louis XV se rapproche du Rococo, mais il s'en distingue profondément en raison de son caractère purement profane. Au lieu de s'épanouir dans les vastes espaces des églises, il se confine dans les boudoirs des palais ; il s'attache au décor d'appartemens privés, excellant à ciseler d'élégans lambris, et sa réussite la plus parfaite est dans le mobilier. Le style Louis XV n'est pas, comme le vrai Rococo, un art chétien et populaire, mais un art aristocratique et sensuel ; le peuple l'a détesté et tous ses efforts ont contribué à le détruire. Au contraire, dans tous les pays catholiques de l'Europe, en Belgique, en Espagne, dans l'Allemagne du Sud, le Rococo est resté populaire et a résisté longtemps à l'influence du néo-classicisme.

En Europe, à côté de la France, un seul pays a eu un art néo-classique, c'est l'Allemagne du Nord qui, depuis Luther, est toujours en contradiction avec ce que fait la Rome catholique. Au XVIIIe siècle, l'Allemagne protestante s'insurge contre le Rococo, où elle croit voir trop de sensualisme, contre cet art qui est tout extérieur, tout fait pour la joie des yeux; et c'est au nom de l'antiquité que les philosophes du Nord vont le combattre et s'unir aux Français pour créer le style néo-classique.

Les relations de Voltaire avec Frédéric II sont le plus éclatant témoignage de cette union. Le néo-classicisme allemand fut l'œuvre de ses penseurs, celle d'un Lessing, d'un Winckelmann, d'un Kant, et, à son apogée, celle d'un Gœthe.

Et il faut remarquer que le philosophe français qui eut le plus d'influence, au cours du XVIIIe siècle, dans la lutte contre le sensualisme de la monarchie française, et qui eut le plus d'action pour provoquer l'avènement d'une société nouvelle et de cet art néo-classique fait à son image, ce fut J.-J. Rousseau, un Genevois, un citoyen de la ville de Calvin.

En somme, si l'on étudie les trois grandes formes d'art qui ont régné pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, on peut dire que l'Italie n'a connu que le Baroque, que le Rococo ne s'est développé que dans les pays chrétiens à traditions gothiques, tels

que l'Espagne et l'Allemagne du Sud, et que seule l'Allemagne du Nord, a, comme la France, mais d'une façon tout à fait secondaire, recherché le néo-classicisme. Le néo-classicisme est essentiellement l'œuvre de la France, c'est la suite même de ce classicisme qui n'a cessé de régner chez elle depuis le début de la Renaissance et qui atteignit à son apogée, vers la fin du XVIIIe siècle, dans l'art de la Révolution,

II. — ÉTUDE DE L'ART DE LA RÉVOLUTION

§ I. — SON ÉVOLUTION

La Révolution a été une époque si troublée, si profondément remuée par de continuels et brusques changemens, que son art a eu des phases multiples et bien courtes. Parfois elles sont si brèves que nos artistes n'ont pas le temps de marquer par de grandes œuvres ces étapes successives. Sa plus belle, sa plus pure époque, les grands jours de 1789, n'ont pas été fixés comme ils auraient dû l'être ; mais, malgré tout, l'art peut encore suffire à lui seul pour faire revivre devant nous les diverses phases de son évolution.

De même que la Révolution s'est préparée longtemps avant d'éclater, de même son art a commencé à s'élaborer progressivement avant de se constituer définitivement. Nous avons vu déjà qu'un de ses caractères, le classicisme, correspondant à l'affaiblissement du sentiment religieux, se rencontre dès le règne de Louis XV, et même dès le règne de Louis XIV.

Avec Louis XVI, d'autres caractères plus nombreux apparaissent. Toutes les idées de la Révolution sont déjà en germe, et l'art de cette époque, si charmant, les exprime non pas dans ce qu'elles devinrent plus tard, mais dans leur primitif idéal. C'est un art tout fait de sensibilité et d'amour. Ces mots sublimes que la Révolution inscrira partout, mais qu'elle réalisera si mal : Liberté, Égalité, Fraternité, ce sont les mots que prononcent tous les artistes, comme tous les Français. On eut alors la conception d'un bonheur comme seuls en donnent les rêves, comme seule en donne cette vertu qui a nom l'Espérance. Toutes les misères de la terre étaient oubliées et il semblait que l'on allait revivre au milieu d'un paradis terrestre. A côté des Turgot et des Malesherbes, un Bernardin de Saint-Pierre, et un Greuze sont les maîtres de cet âge.

Mais, dès le début de la Révolution, les événemens se précipitent plus vite que ne le pensaient leurs initiateurs, et surtout ils changent de caractère. La Révolution ne peut se faire dans le calme et dans la paix, et la France va vivre au milieu des horreurs de la guerre civile et des redoutables dangers de la guerre avec toutes les Puissances de l'Europe. Dès lors, tout ce que les philosophes avaient rêvé, cet âge de bonté et de paix, cet amour universel, tout cela s'efface, tout change, et seul le sentiment de la force va régner en souverain. Aux hommes de la Convention, à Robespierre et à Danton, il faut des peintres comme Lethière et David.

Et l'anarchie survient. La France désorganisée est la proie de tous les ambitieux. La corruption, cette corruption que l'on avait tant reprochée à la monarchie, va reparaître plus forte et plus étendue encore sous le Directoire. Les Boilly et les Debucourt, nouveaux petits maîtres de fêtes galantes, plus sensuels encore que leurs devanciers, peindront la société où règnent Mme Tallien et Barras.

Cela ne pouvait durer ; il fallait un chef pour tout réorganiser, et la France républicaine le trouva en Napoléon. Avec lui, elle voit renaître l'énergie des grands jours de la Révolution. La guerre continue, mais elle cesse d'être une épouvante. La France ne lutte plus pour son indépendance ; elle ne craint plus pour la sécurité de ses frontières, elle devient conquérante. La guerre qui la ruinait va l'enrichir, c'est l'ère des succès, des triomphes, c'est la joie et l'orgueil revenus au cœur de toute la nation. Gros et Gérard diront la grandeur de l'épopée napoléonienne, et David, toujours sur la brèche, au tableau tragique des *Horaces* s'apprêtant à mourir pour la patrie, fera succéder les splendeurs de la *Remise des Aigles* et du *Sacre de l'Empereur*.

Avec l'Empire d'autres idées encore réapparaissent. Napoléon, dans sa réorganisation de la France, cherche à renouer avec le passé les liens que la Révolution avait trop imprudemment tenté de briser. On ouvre de nouveau ces églises que l'on avait fermées. Prud'hon, dans son *Christ* et dans sa délicieuse *Madone* entourée d'anges, commence le premier à reprendre les motifs chrétiens. Après avoir débuté en faisant le portrait de Marat, c'est par celui d'un Pape que David termine sa carrière. Les arts font revivre nos gloires nationales et, après les Brutus et les Marcus Sextus, ils évoqueront un du Guesclin et

une Jeanne d'Arc (Salons de 1806 et de 1808). D'autre part, le luxe de l'Ancien Régime renaît à la cour de l'Empereur. L'architecture de Percier et de Fontaine se couvre de ces ornemens si méprisés par les fondateurs du néo-classicisme. Canova et Prud'hon retrouvent tout le charme du XVIIIe siècle. On sent l'influence de Joséphine, à côté de celle de Napoléon.

Enfin il faut dire que l'art que nous étudions ne disparaît pas avec la chute de l'Empire. L'esprit de la Révolution a mis si profondément son empreinte dans l'âme française qu'il n'a cessé de régner jusqu'à nos jours. Pendant toute la première partie du XIXe siècle, quels qu'aient été les changemens dus à la monarchie, les souvenirs de la République et de l'Empire sont au fond des cœurs et ne cessent d'agir sur l'âge nouveau. La poésie de Victor Hugo y trouve ses sources les plus fécondes, et nuls sculpteurs ne représenteront plus intimement cet art qu'un Rude et un David d'Angers, ces maîtres qui ont si fièrement terminé la décoration du Panthéon et de l'Arc de triomphe de l'Étoile.

Sans insister davantage, nous chercherons, en étudiant successivement l'architecture, la sculpture et la peinture, à déterminer d'une manière un peu plus précise l'art si divers de cette grande époque.

§ II. — L'ARCHITECTURE

Quand on étudie l'histoire de l'art dans ses grandes divisions, s'il faut avant tout tenir compte des formes de la civilisation des peuples, des idées qui les dirigent et qui sont le fond même de toute chose, il y a des traits accessoires qui peuvent influer sur les arts et, parmi ces traits, un des plus notables dérive des matériaux que les hommes ont à leur disposition. Peu importante pour la peinture, cette influence est considérable pour la sculpture et l'architecture. Il est hors de doute que l'incontestable supériorité de la Grèce, dans l'art de la sculpture, lui vint de la qualité de ses marbres; et les considérations tirées des matériaux sont non moins saisissantes, si l'on envisage l'évolution de l'architecture.

Si un pays possède des matériaux résistans, il sera conduit à les utiliser avec toutes leurs qualités; il en fera, pour porter ses toitures, des supports isolés et légers. L'absence de belles pierres

nécessitera au contraire l'emploi des murs et des gros piliers massifs en maçonnerie. Ainsi apparaissent deux des plus importantes formes de l'architecture en Europe. La première comprend l'architecture grecque et la gothique; la seconde comprend l'italienne, soit celle de l'âge antique, soit celle de l'ère chrétienne. Si l'Italie n'a jamais fait de la vraie architecture gothique, pas plus que de l'architecture grecque, c'est qu'elle n'avait pas les pierres nécessaires pour ces deux architectures (1). La France, possède ces matériaux, non pas sans doute des marbres comme la Grèce, mais des pierres au grain fin et serré qui ressemblent à des marbres, et, comme elle est seule en Europe à les avoir, il n'est pas étonnant qu'elle ait surpassé toutes les autres nations par la beauté de son architecture, et que seule elle ait pu refaire l'architecture grecque, comme seule elle avait pu faire vraiment de l'architecture gothique. C'est la belle qualité de la pierre française qui explique les colonnes classiques du XVIIIe siècle, comme les fins piliers gothiques du XIIIe.

La grande caractéristique de l'architecture française du XVIIIe siècle est l'emploi de la colonne. La colonne reprend sa fonction constructive comme dans les temples grecs, et pour la surmonter, on renonce à la courbe des arcs pour revenir à la ligne horizontale de l'entablement. Un des grands désirs de l'architecture italienne, depuis la Renaissance, avait été de faire revivre la colonne, mais elle ne put le réaliser complètement. A Rome, avec le travertin au grain si irrégulier, on ne peut faire une belle colonne, surtout il semble impossible de faire une colonne cannelée. Et c'est pourquoi à Rome on ne voit pas une seule colonne cannelée à l'extérieur des édifices. On ne les trouve que dans les intérieurs, là où l'on emploie les marbres rares ou les stucs, matières qui ne conviennent pas pour les extérieurs, soit à cause de la cherté des unes, soit à cause de la fragilité des autres. Il n'y a rien à Rome qui ressemble à la colonnade du Louvre, aux façades de Saint-Sulpice, de la Madeleine ou du Panthéon.

(1) En parlant de l'Italie et de ses pierres, on pense trop souvent à ses marbres, et l'on oublie que ses carrières de marbre, celles de Carrare, n'ont vraiment été sérieusement exploitées qu'à partir dn XVe siècle. Les Italiens du Moyen âge ne les ont pas connues : et, si les artistes de l'Italie centrale les ont employées à partir du XVe siècle, ce fut surtout pour la statuaire, et c'est ce qui explique sur ce point sa grande supériorité; mais toute l'architecture de l'Italie est une architecture de brique et de maçonnerie.

Ces considérations ont pour but de nous montrer que la France était capable de faire de l'architecture grecque. Cette architecture, nous avons indiqué déjà pourquoi elle voulait y revenir, et nous avons insisté sur ce fait que l'affaiblissement du sentiment chrétien en était la raison la plus sérieuse. Le désir de s'affranchir des liens du christianisme, vague à ses débuts, prend de plus en plus corps au XVIIIe siècle, pour devenir bientôt un des traits essentiels de la Révolution. C'est ainsi que le néo-classicisme débute sous Louis XIV avec Perrault et se développe sous Louis XV avec Servandoni, Gabriel et Soufflot, pour s'affirmer triomphant avec les architectes de la Révolution.

Le style architectural créé par le XVIIe et le XVIIIe siècle était, en somme, peu différent de celui que désiraient les hommes de l'âge nouveau. Aussi ne fut-il pas très profondément modifié. Ce qui distingue l'art de la Révolution de celui qui le précède, c'est d'abord un pas de plus vers l'imitation de l'art grec, avec la volonté de faire disparaître tout ce qui aurait pu rappeler les formes de l'architecture chrétienne ; et c'est aussi la proscription de toute ornementation, de tout ce luxe qui semblait être le symbole de l'Ancien Régime : la sévérité, la force remplacent l'élégance et la richesse.

Si l'on considère l'église Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon, comme étant le testament artistique de la monarchie, on doit tenir l'École de Médecine de Gondoin (1765) comme le point de départ de l'art nouveau. Le Panthéon, c'était une œuvre éclatante, splendide comme du Palladio; l'École de Médecine, c'est le Temple noble et grave de la pensée humaine. Elle s'ouvre par un péristyle formé de quatre rangées de colonnes, laissant entrevoir au fond de la cour, comme entrée principale, un portique surmonté d'un fronton. Et l'on a l'impression que des édifices nouveaux, les Temples de la Science, vont succéder aux Églises chrétiennes. L'École de Médecine est comme le pendant de ce grand monument de l'Encyclopédie qui allait devenir la Bible des temps modernes. Comme caractère particulier de cette École de Médecine, il faut noter l'apparition du dorique, le plus puissant et le plus sévère des ordres grecs, qui se substitue au style un peu mièvre de l'ionique et au style trop riche du corinthien. Le dorique sera la signature de tous les monumens de cette époque.

Pour aider à comprendre cet art, je ne sais pas de commen-

taire plus précieux que les lignes consacrées à cette École de Médecine par Landon, dans ses *Annales*, en 1803 : « C'est, dit-il, la majesté de l'architecture romaine, dépouillée de ses riches superfluités et rapprochée de la simplicité grecque, et grande par la disposition de ses masses... Tout le système de la vieille architecture fut renversé par cet exemple inattendu... Plus de pavillons, d'avant-corps, d'arrière-corps... le tout contre l'usage reçu en France, et dont les Coutant, les Gabriel et les Soufflot venaient de donner de si récens et de si dispendieux exemples dans l'École-Militaire, la Madeleine et la nouvelle Sainte-Geneviève. Cette École fut proclamée le chef-d'œuvre de l'architecture moderne et aucun autre édifice n'a pu encore lui enlever ce titre. »

Landon ne cesse dans ses écrits de reprocher à l'architecture du XVIIIe siècle de sacrifier les masses à des subdivisions puériles. « On parle sans cesse d'antique, dit-il, et l'on ne fait que des œuvres barbares et modernes. » Il est très intéressant de constater que, pour les hommes de la Révolution, des œuvres telles que celles de Gabriel et de Soufflot n'étaient pas encore suffisamment antiques.

Les monumens que les architectes auront à construire ne seront plus désormais des églises. Depuis Saint-Philippe du Roule qui, commencé en 1756, fut la dernière église construite par la monarchie, jusqu'à la Chapelle expiatoire (1826), première église construite par la Restauration, il se passe un demi-siècle pendant lequel s'élèvent exclusivement des constructions civiles : ce sont notamment les salles du Corps législatif et du Tribunat, les palais du Sénat et du chef du gouvernement. « Là, dit encore Landon, on trouve la grandeur, la décence, la dignité qui conviennent aux autorités publiques, là on verra que notre architecture a fait quelques progrès en se rapprochant de la sagesse et même quelquefois de la sévérité du style antique. »

Mais, à vrai dire, la République a peu construit, elle n'a pas eu le temps de le faire, et si l'on voulait étudier avec quelque soin son architecture, ce sont les projets de ses architectes qu'il faudrait consulter.

Il faut attendre la réorganisation de la nation par l'Empire, il faut attendre la richesse qu'il donne à la France, pour voir reparaître l'ère des grandes constructions monumentales. Elles se firent dans le même esprit classique, mais en renonçant à

la sévérité jacobine qui ne convenait plus pour exprimer les triomphes et les joies d'un peuple vainqueur de toute l'Europe.

Napoléon, grand comme les Césars, veut une architecture semblable à la leur. Et jamais le monde n'a été plus vraiment classique. Lorsque Napoléon projette de construire le Temple de la Gloire, aujourd'hui la Madeleine, les architectes chargés de juger le concours donnèrent le premier prix à de Beaumont. Mais Napoléon se refusa à ratifier leur jugement. L'œuvre choisie était peut-être la plus belle du concours, mais il estimait qu'elle rappelait trop les formes antérieures, qu'elle pouvait faire songer à une église, et il dit ces paroles bien significatives : « Je ne veux pas une église ; pour le Temple que je rêve, seules peuvent convenir les formes d'un Temple grec. » Et son Temple fut un Temple grec. Jamais cela n'avait été fait depuis la chute de l'Empire romain, et cela n'a pas été refait. Comparée à la Madeleine, construite superbement avec les admirables matériaux de la France, toutes les imitations antiques tentées depuis lors dans d'autres pays ne sont que de pauvres pastiches sans grandeur et sans beauté.

Ce n'est, il est vrai, qu'une copie, et il ne faut pas faire de copies ; mais ici Napoléon a eu raison de la faire. Comme son œuvre est belle ! et, si elle cessait d'être, comme nous comprendrions qu'une des grandes beautés de Paris serait perdue !

Les constructions de l'Empire furent très nombreuses non seulement en France, mais pour ainsi dire dans toute l'Europe. Un grand style d'architecture se crée, œuvre de Percier et Fontaine, où se réunissent dans une union parfaite les sentimens de grandeur et d'élégance : la grandeur des héros faisant la conquête du monde, et l'élégance de cette Cour que le maître réunissait autour de lui à Paris.

Mais, à côté et au-dessus des monumens et des palais, une œuvre de génie domine cet âge, l'Arc de triomphe de l'Étoile où revit la puissance des Césars, plus beau que tous les arcs de triomphe de l'ancienne Rome. C'est un des plus admirables exemples des effets de puissance que la simplicité peut produire en architecture. Là ont disparu tous ces ornemens qui enrichissent les arcs de triomphe romains, mais qui en affaiblissent la force, et là prédomine un caractère bien français, cette idée de verticalisme que Louis XIV avait conservée au Dôme des Invalides et qui est chez nous un des plus précieux legs de notre

grande époque du Moyen âge. Dans l'histoire de l'art, à côté du Dôme de Saint-Pierre de Michel-Ange qui dit toute la grandeur du Christianisme, seul peut être placé cet Arc dont la courbe puissante dit toute la valeur héroïque de l'âme française.

§ III. — LA SCULPTURE

La sculpture aurait pu être l'art le plus florissant de la Révolution, puisque c'est par là que l'on pouvait le plus ressembler à ces Grecs et à ces Romains que l'on voulait imiter, et parce que l'art de la sculpture semble fait, plus que tout autre, pour glorifier les héros. Mais on n'eut pas le temps de sculpter, et de plus la sculpture est un art coûteux pour lequel il faut des familles riches ou un état social très prospère. C'est pourquoi les belles sculptures se rencontrent surtout dans la période Louis XVI qui prépare la Révolution et dans la période de l'Empire qui la termine.

Sous Louis XVI, le charme de la pensée française se manifeste par des œuvres d'une grâce enchanteresse. On en peut juger au Louvre par la *Diane* de Houdon, par la nymphe *Amalthée* que Julien fit pour la laiterie de Marie-Antoinette et par les œuvres de Pajou, telles que la *Psyché* ou les admirables figures allégoriques de la façade du Palais-Royal.

Avec la Révolution cette grâce disparaît; tout s'oriente vers les recherches d'énergie. Au Louvre l'*Homère* de Roland est une figure d'une héroïque grandeur. On a aussi de beaux exemples du style de la Révolution dans les vingt-huit grandes figures faites à la fin du siècle, pour le Sénat, par les plus grands sculpteurs de l'époque, Chaudet, Gois, Cartellier, Bridan, Ramey, Moitte. Et je ne sais pas dans l'art beaucoup d'œuvres plus belles que les nobles statues de *Déités*, qui sont aujourd'hui placées aux Tuileries, à côté de l'Arc de triomphe du Carrousel (1).

A une époque où les grandes statues sont rares, il ne faut pas négliger les œuvres de moindre dimension, les œuvres d'un

(1) Ces deux statues, *la France victorieuse*, et la *Muse de l'Histoire*, les plus représentatives, à mon sens, qu'il y ait à Paris de l'Art de la Révolution (République ou Empire) sont l'œuvre du sculpteur François-Antoine Gérard, né en 1760. Faites en 1812 pour la Cour des Tuileries, elles furent enlevées et mises à leur place actuelle en 1877. Deux autres statues, œuvres de Petitot, qui les accompagnaient, ont alors été brisées et jetées aux gravats. (P. Marmottan. *Les quatre statues décoratives de l'ancienne Cour des Tuileries*.)

travail moins coûteux qu'il fut possible de faire. C'est ainsi qu'au Musée du Louvre, le buste de Suvée par Roland, beau comme un portrait de David, suffit à dire toute la grandeur de cette école dans l'art du portrait. Au Musée des Arts décoratifs, deux petites têtes de bronze rappellent le style de Phidias et plus encore celui de ses prédécesseurs. Naturellement, sans efforts, les maîtres de la Révolution française retrouvent la force des sculpteurs d'Égine et d'Olympie.

Les sculptures, rares sous la Révolution, sont beaucoup plus nombreuses sous l'Empire. Que l'on songe seulement à l'effort qu'il fallut pour cette formidable entreprise des bas-reliefs de la Colonne Vendôme! Cependant, cet art trop négligé depuis longtemps, n'attire pas l'attention des historiens; on ne publie pas les sculptures de cette époque, et je dois avouer que, de toutes les écoles de sculpture, c'est celle qui m'est le moins connue.

Pourquoi aucun de ces sculpteurs ne se fit-il une place exceptionnelle, pourquoi aucun d'eux ne sut-il gagner les faveurs de l'Empereur, c'est ce qu'il est difficile de comprendre. Peut-être leur art était-il trop sévère, peut-être aucun d'eux n'avait-il su retrouver un peu de ce charme et de cette sensualité que demandait l'entourage de l'Empereur. Peut-être surtout est-ce parce qu'un grand artiste, Canova, s'était révélé au delà des monts et que Napoléon voulut l'attacher à son char de triomphe. Napoléon appelle à lui le plus grand artiste de l'Italie, comme François Ier avait appelé Léonard, et Louis XIV le Bernin.

Mais si Canova était incontestablement le plus grand sculpteur de l'Europe, c'était bien peu l'homme qu'il fallait pour dire la grandeur de l'Empire. Il n'aimait pas l'Empereur, il ne pouvait aimer celui qui avait détruit sa République de Venise, et son cœur ne tressaillit jamais au bruit de nos armes victorieuses. Lui, Vénitien, lorsqu'il fait le buste de celui qui devint son maître, au lieu de voir cette intelligence qui fut une des plus grandes qu'ait jamais connues l'humanité, il ne voit et il n'exprime que la ruse d'un ambitieux, et lorsqu'il tente d'idéaliser cette esquisse, dans ses statues officielles, il n'aboutit qu'à une transformation banale du masque d'un empereur romain. Canova fut, non le sculpteur de Napoléon, mais celui de Joséphine et de Pauline Borghèse. Il aurait fallu l'âme virile d'un Français,

et non celle d'un voluptueux Vénitien pour chanter le héros d'Austerlitz.

Napoléon n'a pas eu de sculpteur.

§ IV. — PEINTURE

Plus que la sculpture, la peinture, procédé plus rapide, moins coûteux et surtout plus expressif, fut l'art de cette époque. Le plus grand artiste de la période révolutionnaire fut un peintre, David. Il eut ce privilège de la voir naître et de lui survivre. Sans un jour de disgrâce, il fut le peintre de la Révolution dans toutes ses phases successives, le peintre de la République et le peintre de l'Empire : et dans son art on trouve réunis tous les élémens qui constituent le style nouveau.

La Révolution, qui a conscience de la grandeur de ce qu'elle fait, qui croit accomplir un des plus grands actes de la vie de l'humanité, désire voir éterniser son œuvre par ses artistes. Les grandes journées de la Révolution sont des événemens qui, plus que tous autres, doivent passionner le peuple et lui être donnés en exemple. Et c'est ainsi que David représentera des motifs tels que celui du *Serment du jeu de Paume* et de la *Remise des Aigles*.

A côté de ces faits glorieux qui sont l'œuvre du peuple, et afin de les provoquer, afin d'exalter les citoyens et de les élever à la hauteur du rôle héroïque qu'ils doivent jouer, l'art ira chercher dans l'histoire du passé les plus hautes leçons qu'elle peut donner. Et ces leçons, on les demandera, non pas à cette monarchie française contre laquelle on est en lutte, mais aux Républiques antiques, à celles de la Grèce et de Rome. Le *Serment des Horaces* de David marque une des dates les plus importantes de l'histoire de l'art. Avec ce tableau, c'est tout un monde qui finit et une ère nouvelle qui commence. C'est le réveil de la France après de longs jours de sommeil, c'est l'énergie rentrant dans le cœur des hommes, chassant la mollesse et les vices qui les anéantissaient.

A la suite de David, d'autres artistes, tels Lethière et Guérin, recueilleront son héritage et le surpasseront en énergie. Élève de Vien, David avait conservé des qualités de tendresse auxquelles il ne renonça jamais. Plus que lui, ses élèves furent entièrement façonnés par l'esprit nouveau.

L'œuvre la plus profonde, la plus dramatique, la plus typique de la Révolution, c'est le *Brutus condamnant ses fils* de Lethière. Un père sacrifiant ses fils à l'idée de devoir, quel motif! C'est le motif grec d'Agamemnon et d'Iphigénie; c'est le motif biblique d'Isaac et d'Abraham; c'est le motif le plus terrible qu'aient imaginé les hommes pour dire les drames effroyables qui peuvent torturer la pauvre âme humaine. Et ici Lethière fait une œuvre dont l'émotion poignante est digne d'un Eschyle ou d'un Sophocle. Et tout est parfait dans ce chef-d'œuvre, la composition claire, ample, majestueuse, le dessin exprimant si énergiquement les sentimens qui agitent tous les personnages du drame, et la couleur sauvage comme celle d'un Tintoret, toute faite avec du sang.

Comme Lethière, Guérin a vu les drames de la Révolution; comme lui, il a vécu ses heures les plus douloureuses; il a vu les foyers ravagés, les guerres civiles et l'échafaud. Il faut penser à ces abîmes de souffrance pour comprendre son *Marcus Sextus*, fou de douleur en trouvant sa femme morte à son retour dans sa patrie. Mais, plus que le Marcus Sextus, le vrai chef-d'œuvre de Guérin est son *Hippolyte*. Comme le Brutus de Lethière, l'Hippolyte de Guérin, c'est l'homme qui fait taire son cœur pour n'écouter que la voix du devoir. Chez Lethière, c'était le cœur d'un père qui souffrait: ici, c'est le cœur d'un amant, et les deux luttes sont également tragiques. La gloire éternelle de la Révolution, c'est d'avoir mis le Devoir si haut, au-dessus de tout. Dans son œuvre, Guérin a été digne de son sujet; l'attitude rigide d'Hippolyte, ce bras étendu disant si bien une volonté inflexible, le renoncement à toute faiblesse, la force de la volonté résistant aux tentations du cœur, ce sont des gestes à la Talma, et c'est toute la grandeur de Corneille.

Cette énergie, ces vertus morales si noblement exprimées par David, par Lethière et par Guérin, c'est un des grands caractères de la Révolution, ce n'en fut pas le seul. A côté de lui, il faut faire une place à l'idée de bonheur, à cette ardente aspiration du peuple vers un état social où tous les hommes seraient heureux. C'est le caractère le plus singulier de cette époque de voir en même temps tant de douceur et tant de violences, tant de désirs de paix, et tant de guerres et de luttes civiles, c'est *la Marseillaise* à côté de *Paul et Virginie* et ce fut plus tard la grâce de Joséphine à côté de la puissance de Napoléon.

Le caractère sentimental de l'époque révolutionnaire, nous le trouvons dans l'art même de David uni aux caractères d'énergie. David, par son éducation première, par les influences qu'il subit jusqu'à sa pleine maturité, appartient à l'Ancien Régime : il avait quarante et un ans en 1789. Tout un côté de son art est féminin, empreint de grâce et de tendresse, et son œuvre entière, depuis les débuts jusqu'à la fin de sa carrière, nous le dira : c'est le groupe des femmes dans le tableau des *Horaces* de 1784, ce sont les *Amours d'Hélène et de Pâris* de 1788, le *Bara* de 1789, le tableau des *Sabines*, de 1797, qui semble une idylle plus qu'une scène de combat, c'est le portrait de *Mme Récamier* de 1800, le groupe de l'Impératrice et de ses dames d'honneur dans le tableau du *Sacre* de 1807, et c'est le *Mars désarmé par Vénus*, sa dernière œuvre faite en 1824.

Que d'artistes suivront David dans cette voie fleurie : Gérard, dans l'*Héro et Léandre*, véritable bas-relief grec, dont le charme est digne d'un Théocrite, Girodet, le peintre de l'*Endymion*, et surtout Prud'hon, le plus grand artiste de cette époque, le maître des grâces, qui, par la beauté de ses nus, est le seul peintre qui puisse être comparé au Corrège.

L'art de la Révolution devait exceller dans le portrait. Ce n'est pas un hasard si David a été un des plus grands portraitistes du monde. Les mêmes causes qui ont fait l'art de Rembrandt ont fait le sien. Sous Louis XV, un grand seigneur ne tire pas vanité de ses qualités personnelles, qualités intellectuelles ou morales que tout homme peut acquérir, mais de son rang, de sa noblesse et de sa fortune. Il semble que, dans un portrait du XVIIIe siècle, les accessoires de toilette et de mobilier soient l'essentiel. Dans les portraits de la Révolution, c'est l'âme qui va passer au premier rang. Tous les hommes de la Révolution, tous ces hommes qui ont commencé par n'être rien et qui ne comptent que par leur volonté et leur génie, quels modèles n'offriront-ils pas aux artistes ! et comme les peintres, pour leur plaire, vont s'appliquer à les représenter sans vain apparat extérieur, dans toute l'ardeur de leur pensée ! David oublie l'art de Largillière, de Nattier, des Van Loo, pour ne voir que la vie. Il a peint le siècle tout entier, dans ses héros et dans ses âmes les plus humbles : à côté des grands de la terre, à côté de l'Empereur et du Pape, il a fait vivre les chefs politiques, les savans, les guerriers, les membres de la haute bourgeoisie et le

peuple. L'âme du peuple, souffrante, révoltée, toute faite d'énergie pour les luttes, il l'a mise dans cette merveille qu'est la *Maraîchère* du Musée de Lyon ; et le *Portrait du conventionnel Milhaud*, récemment entré au Musée du Louvre, est la plus dramatique incarnation des chefs révolutionnaires, avec leur confiance inébranlable en leurs idées, et leur cruelle volonté pour en assurer le triomphe.

Après avoir parlé des grandes idées directrices de l'art de la peinture, il nous faut dire un mot de sa technique.

La couleur de cette école fut assez particulière. C'est David qui l'a créée, non dans ses premières œuvres telles que les *Horaces*, dans lesquelles il emprunte à l'école bolonaise de violentes oppositions auxquelles il ne tardera pas à renoncer, mais dans les *Sabines* où il semble avoir été influencé par les fresques italiennes. Là il trouvait cette simplicité de coloris qui convenait à son art, loin du chatoiement des peintures du XVIIIe siècle et loin des brutalités bolonaises. Cette simplicité, cette monochromie, plaira à toute l'école. David et Guérin ne peuvent pas être plus épris de couleur que ne l'étaient un Philippe de Champagne ou un Poussin. L'ascétisme de la Révolution rejoint l'ascétisme de Louis XIII.

David, par son éducation, par son étude de l'antiquité, par sa tendance à imiter les bas-reliefs, est porté à ne pas aimer le mouvement; ses figures sont comme d'immobiles statues. Il pouvait à son tour répéter la parole de Michel-Ange, que la peinture était d'autant plus belle qu'elle ressemblait plus à la sculpture.

De là chez David une entrave à l'art des belles compositions. Pas plus qu'il ne sait faire une figure en mouvement, il ne sait grouper de nombreux personnages. Le *Serment du jeu de paume*, où les figures sont entassées sans goût, est un véritable chaos. Dans les *Sabines* il ne parvient pas à évoquer l'idée d'une mêlée, et tout son tableau se réduit à quelques figures de premier plan. Si un jour il réussit à dérouler une somptueuse ordonnance dans le *Sacre de Napoléon*, il ne peut le faire qu'en s'inspirant étroitement d'une œuvre de Rubens, le *Couronnement de Marie de Médicis*.

Pour trouver la composition, la couleur et le mouvement, convenant à cette époque qui remuait tant d'idées et tant de

choses, il fallait un autre guide que l'art antique, un autre atelier que celui de David. Des artistes plus jeunes que lui et moins classiques, Lethière à leur tête, compliqueront leurs œuvres et les feront frémir des ardeurs de la vie; ils demanderont au coloris des ressources pour peindre les passions et les drames de la Révolution. Un peu plus tard, Gros trouvera l'éloquence qui convenait pour célébrer les triomphes de l'Empire.

Le drame de Lethière et l'épopée héroïque de Gros ont formé Delacroix, comme le classicisme de David a formé Ingres. Ingres emprunte à David son amour de l'antiquité et la correction de son style, mais Delacroix plus que lui fut le véritable héritier de l'école de la République et de l'Empire : c'est lui qui, dans l'héroïsme de sa pensée, parvint à exprimer toutes les passions, tous les enthousiasmes, toute la sensibilité du XIXe siècle, depuis les *Massacres de Scio* jusqu'aux *Journées de Juillet;* c'est lui qui, conservant ce qu'il y avait de plus pur dans l'Art de la Révolution, fut, sans imiter l'Italie comme le Poussin ou la Grèce comme David, le plus national et le plus grand peintre de l'École française.

MARCEL REYMOND.

LE MÉDECIN DE CAMPAGNE

FRAGMENS INÉDITS

Ces épaves d'un des livres les plus remarquables du grand romancier consistent en une préface et une version complètement différente de la confession faite par le docteur Bénassis au commandant Génestas.

Voici l'origine de ces morceaux inconnus, qui, tous deux, sont des plus intéressans.

S'il faut en croire Champfleury (1), c'est après avoir lu une biographie de Jean-Frédéric Oberlin, un Suisse mort en 1826, que Balzac prit le parti d'écrire *le Médecin de Campagne* Pendant un certain laps de temps, il projeta de publier cette œuvre, sous le voile de l'anonyme le plus impénétrable. A ce moment, il ne voulait même pas la livrer à la publicité signée d'un pseudonyme, car, tôt ou tard, pensait-il, tous les noms ainsi dissimulés finissent invariablement par être connus. Toutefois, s'il avait réalisé cette première intention, l'auteur eût alors fait connaître dans un *avant-propos* les raisons qu'il prétendait avoir de garder l'incognito. Ce sont ces lignes explicatives que nous avons retrouvées. Elles existent, imprimées, en tête du tome premier des épreuves de l'ouvrage, conservées soigneusement par le maître lui-même, et portent ces mots écrits de sa propre main : « Décidément, je supprime cette Note. »

(1) Voyez son article sur la pièce de George Sand : *François le Champi*, publié dans le *Messager des Théâtres et des Arts*, du 27 janvier 1850.

En effet, celle-ci ne pouvait subsister du moment qu'il prenait le parti de publier son roman sinon absolument sous son nom, de façon du moins à ne pas laisser de doute sur son droit de l'inscrire au titre du livre. On n'a probablement pas oublié que la première édition de cette magistrale histoire n'en indique aucun. On y trouve seulement, aussitôt après l'intitulé, l'épigraphe : « Aux cœurs blessés, l'ombre et le silence, » *tirée de l'œuvre elle-même* et *signée en toutes lettres.* Aussi, tous ces détails aidant, la page destinée à expliquer les intentions primitives de l'auteur est-elle aujourd'hui des plus curieuses à consulter.

Quant à la version inédite du désespoir d'amour éprouvé par son héros, c'est du Balzac de premier ordre, car ce chapitre, tout à fait supérieur, est comparable aux récits les plus vantés sortis de sa plume. Lui-même en avait d'ailleurs l'intuition, s'il en faut juger par cette note autographe jointe au manuscrit : « A revoir. Restes de la confession qui n'a pas servi pour *le Médecin de Campagne.* » Comme parmi tous les fragmens ignorés découverts jusqu'ici, et dus à son inépuisable fécondité, pas un seul n'est accompagné d'annotations de ce genre, ce fait prouve donc qu'à ses yeux, celui-ci avait une importance spéciale.

Puis, une autre raison encore a pu lui faire prendre à cette confession un intérêt tout particulier. Cette raison, la voici.

Le Médecin de Campagne fut écrit d'octobre 1832 à juillet 1833. Or, dans l'épisode réservé, Balzac, à n'en pas douter, met en scène les personnages du roman sentimental que lui-même, peu de semaines auparavant, avait réellement ébauché avec la marquise de Castries, née de Fitz-James, dont il s'était violemment épris. Mais elle ne consentit jamais à partager les sentimens qu'elle lui avait inspirés.

A cette époque, la jeune femme était déjà séparée de son mari, par suite d'un drame de passion dont elle avait été tout à la fois l'héroïne et la victime. Ainsi qu'un grand nombre d'autres curieuses, elle s'était sentie attirée vers Balzac par la lecture de ses ouvrages. La pénétration dont il y faisait preuve à l'égard de leur sexe avait si vivement éveillé l'intérêt des belles dames de son temps, que beaucoup d'entre elles suivirent l'exemple de l'*Étrangère*, et, sans y être comme celle-ci encouragées par la distance, lui écrivirent sans se faire connaître. Mme de Castries fut au nombre de ces correspondantes, anonymes d'abord, mais bientôt connues, quand le grand peintre de mœurs désira voir tomber leur masque. Des relations officielles s'établirent donc rapidement entre elle et lui, si bien que la jeune femme invita l'écrivain à venir la rejoindre à Aix, en Savoie, où ils passèrent ensemble le mois de septembre 1832.

C'est dans ce beau pays que le pauvre Honoré fut atteint par la

cruelle déception dont, sous le nom de Bénassis, il va nous révéler les amertumes. C'est également à Aix-les-Bains que la première idée du *Médecin de Campagne* surgit dans son esprit, à la suite du profond chagrin que lui causa l'insuccès de ses tentatives auprès de sa charmante compagne de voyage. Celle-ci d'ailleurs, depuis son éclatante rupture conjugale, se trouvait réellement placée dans la situation décrite ici par Balzac.

Mais entre la conception de l'œuvre et sa publication une autre étoile, lointaine encore pourtant, s'était levée dans la vie du maître; nous voulons parler de l'*Étrangère*, de l'Inconnue, de Mme Éveline Hanska en un mot. L'auteur prit alors le parti de transformer absolument le chapitre relatant, sous le couvert d'un personnage fictif, un aussi douloureux épisode de sa propre carrière. Il se hâta d'inventer pour son héros d'autres épreuves à subir, et s'empressa de donner le prénom d'Évelina à la principale héroïne de son nouveau récit.

Néanmoins, tout en faisant rentrer dans ses cartons le premier texte du morceau, Balzac, on l'a vu, comptait bien y revenir quelque jour. Il n'en fut rien cependant, et comme tant d'autres projets, celui-ci s'effaça probablement de sa mémoire. Peut-être aussi renonça-t-il définitivement à traiter de nouveau ce sujet, par la raison que dans *Ne touchez pas à la hache* (*la Duchesse de Langeais*), dont l'introduction parut d'abord en mars-avril 1833, et l'ouvrage complet en mars 1835, — c'est-à-dire quelques mois seulement après *le Médecin de Campagne*, mis en vente en septembre 1833, — il reprit avec plus de force encore l'idée de la confession qu'on va lire.

Le manuscrit de ce fragment s'arrête au moment où Bénassis aborde l'analyse des impressions par lesquelles il a passé aussitôt après la perte de toutes ses espérances ; le chapitre n'est donc pas conduit ici jusqu'à sa conclusion. Mais, à partir du : « *seul parti qu'il convient à un catholique de prendre*, » il suffit de revenir au texte publié pour connaître l'épisode tout entier. Balzac aura sans doute fait imprimer ce complément tel qu'il l'avait écrit tout d'abord, car il ne contient aucun détail spécial né des faits antérieurs racontés dans chacune des deux versions. Quelques mots, quelques phrases même, se retrouvent d'ailleurs dans toutes les deux, où leur suppression créerait, — dans l'une aussi bien que dans l'autre, — des lacunes et des obscurités extrêmement regrettables.

Après avoir lu ces pages si vibrantes et si profondément marquées du sceau des émotions vécues, on peut reconnaître une fois de plus à quel point Balzac fut toujours dominé par l'ardeur de ses sentimens, et combien la femme occupa dans sa vie une place prépondérante. En effet, lorsqu'on songe que *le Médecin de Campagne*, cette incomparable expression du désespoir résigné, et *la Duchesse de Langeais*, où la

passion la plus extrême et les plus violens désirs de vengeance apparaissent tour à tour; lorsqu'on songe que ces œuvres sont nées toutes deux à la suite d'une même déception amoureuse, il est facile, malgré les constantes dénégations de leur auteur, de deviner l'importance du rôle joué par l'amour dans l'existence du plus grand et du plus puissant des romanciers français.

Vicomte DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL.

Villa Close, août 1897.

PRÉFACE

Si l'auteur de ce livre bienfaisant (il faudrait dire philanthropique, n'étaient tant de spéculations qui ont déshonoré le mot) a voulu rester inconnu, ce n'est ni par dédain, ni par humilité, ni même pour se conformer à l'esprit de son œuvre, mais par peur des Prix-Montyon.

Si les hasards académiques lui faisaient obtenir une somme, il ne se croirait jamais payé; puis, son amour-propre souffrirait : il penserait avoir écrit quelque niaiserie, tandis que son ambition a été de réchauffer, çà et là, des âmes assez simples pour s'émouvoir à la pédestre poésie du bien, comme d'autres adorent l'éclatante poésie du mal, ambition que rendent démesurée le public et la littérature du XIXe siècle.

Si cette observation semble dure à l'ombre de feu Montyon, l'auteur avouera, pour le consoler, que ses dispositions testamentaires sont la vertueuse bêtise d'un homme bon peut-être, dont le tort a été de n'avoir pas compris que les actions et les choses auxquelles il léguait ses écus, comportaient de sècrètes récompenses, au prix desquelles pâlissent même les palmes décernées par les académies.

Si feu Montyon avait réuni la somme totale de ses legs pour l'attribuer à des œuvres d'art, que la société actuelle ne peut plus ni encourager ni payer, — à la statuaire, à la haute peinture, par exemple, — il eût fait un bien réel.

Si un prix de cent mille francs attendait, à chaque exposition, la plus belle statue, le plus beau groupe, ou de vastes fresques, trop rares sur les murailles nues de nos monumens, que de chefs-d'œuvre, que de valeurs productives ne posséderait

pas la France dans un temps donné! Cette sage fondation en eût conseillé de semblables en faveur de toutes les parties souffrantes des arts, qui veulent un génie pauvre, créateur, de longs travaux, des récompenses, et les artistes n'eussent pas été menacés de mort, comme ils le sont en ce moment par le froid esprit des nouvelles institutions politiques.

Si cette page peut inspirer de généreux desseins à ceux qui sont sans héritiers, elle aura produit plus de bien que beaucoup de volumes.

H***

CONFESSION DU MÉDECIN DE CAMPAGNE

— « Mon histoire, Monsieur, est d'un mince intérêt pour les autres. Ce qui fut jadis, ce qui est encore un grand événement dans ma vie doit paraître peu de chose, et je dois même vous avouer que si cette aventure n'était pas la mienne, elle me semblerait la plus vulgaire du monde. Aussi, pour prendre part à mes peines, faut-il admettre que tout est relatif en fait de sentiment, grandir des riens, et amoindrir bien des grandeurs.

« Je hais parler de moi. La vie que j'ai embrassée a été déterminée par un mot d'adieu : *aux cœurs blessés, l'ombre et le silence*. Ce mot est devenu ma devise. Depuis douze ans, je me suis tu fidèlement. Si je romps ce long silence, j'aurai du moins la bonne foi d'avouer qu'il commençait à me peser. Il y a encore de l'homme en moi. Mes pauvres malades seuls savent souffrir en silence et se taire en mourant. Je n'ai plus que peu de jours à vivre, je le sens; eh bien, sur le bord de la fosse, j'ai je ne sais quel plaisir à confier au cœur d'un vieux soldat la pensée qui m'a dévoré. Les anciens chevaliers, faute de prêtre, se confessaient à la croix de leur épée; or la confession de mon cœur n'est pas du domaine de l'église. Il n'y a peut-être qu'un enfant ou un vieux soldat qui puisse m'écouter, comprendre mes douleurs, et y croire. »

Un sourire doucement ironique passa sur ses lèvres et nuança d'une fausse expression de joie la mélancolie empreinte dans ses traits.

— « Benassis est le nom primitif de ma famille, auquel s'en

était joint depuis longtemps un autre accompagné d'un titre jadis acheté je ne sais à quel prix. J'en ai eu beaucoup de vanité; j'ai conçu les avantages de la noblesse, j'en ai joui. Mais aujourd'hui la vie du monde me semble petite. J'ai renoncé à mon nom, après lui avoir imprimé quelque célébrité. J'ignore si elle sera durable, tant peu je m'en soucie. Aussi ne vous dirai-je rien de ce nom. Ce serait me démentir. D'ailleurs, s'il vous était inconnu, peut-être souffrirais-je encore. L'amour-propre nous tient compagnie jusques à l'échafaud; pourquoi n'en conserverais-je pas quelque peu? L'amour-propre tient à une sorte de dignité personnelle, qui sied bien à l'homme. Après tout, le sot est celui qui ne justifie pas la haute opinion qu'il a de lui-même.

« A trente ans, je passais pour être un de ces hommes supérieurs qui sont le fléau de notre époque, car cette supériorité n'est jamais qu'une médiocrité très élevée, du moment où elle est en quelque sorte générale. S'il y a quelques personnes de même portée au-dessus des autres, ne sera-ce pas toujours la monnaie d'un homme de génie? L'homme supérieur doit être la pièce d'or. Néanmoins, j'avais un grand et bel avenir devant moi. Je pouvais espérer d'être un jour quelque chose dans mon pays. Une enfance toute malheureuse avait développé dans mon âme une énergie qui me permettait de tout tenter, parce que j'avais appris à tout souffrir.

« Mais, pour contre-balancer les effets de cette puissance [ma sensibilité, ayant sans cesse réagi sur moi sans s'user au dehors, était devenue si pudique, si chatouilleuse, qu'elle était offensée par des choses auxquelles le monde n'accordait pas la moindre importance. Honteux de ma susceptibilité, je la cachais sous une assurance menteuse; je souffrais en silence et j'admirais en moi ce dont je me moquais avec les autres] (1), imitant les autres, et blessant peut-être des âmes vierges et fraîches par les mêmes coups qui me meurtrissaient secrètement.

« Malgré ces fausses apparences qui me faisaient souvent mal juger, il y avait en moi une conscience pure et une délicatesse auxquelles j'obéissais toujours. Ainsi, j'étais dupé dans bien des occasions, et ma bonne foi me déconsidérait. Le monde est plein

(1) La phrase placée ici entre crochets est effacée par Balzac sur son manuscrit. Un renvoi indique l'intention d'y substituer un autre texte; mais il ne s'y trouve point, et ne fut sans doute jamais écrit.

de respect pour l'habileté sous quelque forme qu'elle se montre. Enfin, il n'y avait pas jusqu'aux malheurs attachés à la nature de mes talens qui ne me desservissent, et ceux que je croyais mes amis étaient les premiers à s'en armer pour me rendre ridicule, pour diminuer peut-être l'estime que mes travaux devaient tôt ou tard m'obtenir, et auxquels ils n'avaient pas le courage de se livrer. J'étais envié, déchiré, méconnu.

« Tout en restant dans une région supérieure à celle de ces tracasseries, elles m'affectaient momentanément. Puis, mon âme reprenait son calme. Mais elle s'était agitée et je souffrais; je souffrais surtout par moi-même plus que par les autres. Ma vie était extérieurement heureuse, en réalité misérable. Le monde m'attribuait des vices, des qualités et des succès que je n'avais pas. L'on m'accablait de bonnes fortunes que j'ignorais; l'on me blâmait d'actions qui m'étaient étrangères, et je dédaignais de démentir les calomnies par fierté, de même que, par vanité, j'acceptais des passions qui m'étaient inconnues.

« L'étude et d'immenses entreprises me consolaient de tout. Et puis, çà et là, quelques approbations secrètes me soutenaient dans cette vie de déceptions, et un regard que je croyais ami m'encourageait à persister dans cette voie, au bout de laquelle était un triomphe chèrement payé; car, à Paris, souvent blessé, le vainqueur arrive au but en perdant tout son sang.

« Personne ne m'aimait, Monsieur. Cependant le rêve que mon âme caressait avec le plus d'ardeur, et dont je souhaitais chaque jour la réalisation, était un amour profond et vrai. Mon caractère, mon tempérament, la nature de mon imagination, mon genre d'esprit, tout en moi, me portait à résoudre ma vie par les voluptés du cœur et de la passion, par celles de la famille, les plus délicieuses de toutes.

« Tout ce qui appartenait à la vie intime excitait mes plus vives émotions. Mon visage, enseigne de passion, n'est point menteur, et mon cœur est caché; peut-être cette opposition secrète de deux natures, qui s'accordent dans les hautes régions du sentiment, est-elle la source de mes malheurs. Mon masque était tout pour le monde. Mais, Monsieur, l'amour était, dans mon âme, un principe auquel je rattachais les choses les plus légères, d'où je faisais procéder les déterminations et les actes les plus importans de ma vie. L'amour était toute ma vie. J'avais un besoin d'affection qui renaissait, toujours plus violent par

la privation constante à laquelle un hasard inexplicable me condamnait. Si nos penchans ont, comme notre figure, une analogie plus ou moins apparente avec les instincts et les physionomies des animaux, il y avait en moi quelque chose de la nature canine, et, pour qui la connaît, cette croyance est une grande prétention.

« Je sentais en moi toutes les conditions d'un attachement vrai. Je comprenais, par suite de ma solitude au milieu du monde, et les félicités de la constance, et le bonheur qui change un sacrifice en plaisir. Malheureux, rebutés, nous sommes peut-être tous ainsi. Mais je me croyais capable de soumettre ce *moi*, qui revient sans cesse et sous tant de formes dans nos actions et dans nos pensées, à la créature aimée, et [de] la mettre la première dans mes actions et dans mes pensées. J'ai bien souvent idéalement vécu par un sentiment imaginaire, que je supposais arrivé à ce degré de certitude où les émotions pénètrent si bien deux êtres que le bonheur a passé dans la vie, dane le regard, dans la respiration, et ne cause plus aucun choc, tant il s'est uni au principe de notre vie.

« Alors, cet amour est dans notre vie comme le sentiment religieux dans notre âme; il l'anime et la soutient toujours. Les gens assez fous pour convertir en croyances ces fatales idées et pour en chercher ici-bas la réalisation, deviennent presque toujours victimes de ces belles religions humaines. Une puissance jalouse jette ces cœurs à battemens égaux à de si grandes distances qu'ils ne peuvent se rejoindre, ou se connaissent trop tard, ou sont trop tôt séparés par la mort. Cette fatalité doit avoir un sens ; mais je ne l'ai jamais cherché. Je souffre trop de ma blessure pour l'étudier. Peut-être le bonheur est-il un monstre infécond qui ne perpétuerait pas notre espèce !

« Enfin, je n'ai point eu d'amis. Il y avait sans doute en moi quelque chose qui s'opposait au doux phénomène de l'union des âmes. Quelques personnes m'ont recherché ; mais rien ne les ramenait près de moi, quoique j'allasse vers elles.

« Cependant, pour beaucoup d'entre elles, j'ai fait taire ce que le monde nomme la *supériorité*. Je marchais de leur pas, j'épousais leurs idées, je riais de leur rire, j'excusais leur caractère, j'allais jusqu'à justifier leurs vices, — prétendant que les hommes ne s'accrochaient que par leurs défauts et que le mal servait à faire passer le bien, — et comme c'était

avoir pitié d'eux, je cachais sous la gaîté cette compassion amicale.

« Mais j'avais beau leur vendre la gloire, mon temps et mes talens pour un peu d'affection, je n'obtenais rien... rien, Monsieur. Le terrain se brûlait autour de moi, là, où, dans le monde, se posaient mes pieds. Pour les uns, ma complaisance était faiblesse; leur montrais-je les griffes du lion, j'étais méchant. Pour les autres, le rire délicieux, auquel nous ne nous livrons plus, était un sujet de moquerie. Je les amusais!... Ah! Monsieur, j'ai conçu les vengeances populaires contre ce monde de petitesse!

« Plus j'obéissais à cette multiplicité de sensations qui procèdent d'une imagination poétique, et qui n'exclut la logique ni dans les choses, ni dans les sentimens de la vie, moins j'obtenais de résultats. Le monde se courbe devant un homme pâle, froid, peu causeur. Il le hait; mais il lui obéit. J'ai entendu vanter la puissance de ma séduction, et je n'ai jamais séduit personne. Ma parole, quoique procédant d'une conviction ardente, n'a jamais pu vaincre une résistance. J'ai toujours tout offert et l'on m'a toujours tout refusé. Gênes, riche et puissante, ne trouvait point de maîtres, et l'on se battait pour avoir les châtaignes de la Corse, qui voulait rester libre. Expliquez ce travers!... J'ai vu des imbéciles, de véritables niais, rencontrer des gens qui s'attachaient à eux, les établissaient, les conseillaient, les dirigeaient à travers les dangers du monde et du commerce, avec un sentiment paternel, tandis que les choses d'enthousiasmes, les sensations élevées, ne trouvent que des cœurs glacés.

« Le talent, comme une belle et grande musique, ne vibre qu'à une grande distance, et, de près, il assourdit. Les sots ont de la glu, sont de facile entendement, et, peut-être, leur allure toute simple a-t-elle des séductions, qui manquent aux gens passionnés, dont l'apparente mobilité doit effrayer le commun des hommes. Puis, un homme très haut situé ne donne jamais les plaisirs de la protection. Fier dans l'indigence, modeste au milieu des rayons de la gloire, il accable toujours, dans toutes les situations de sa vie, ceux qui l'approchent. De là ses misères.

« Le génie est comme la perle, le fruit d'une maladie. Le monde le met orgueilleusement à son front; mais un rien le

brise, et on le serre, on le garde pour les grands jours; tandis que la médiocrité suffit à toutes les heures de la vie. C'est le vêtement journalier de la société. Si j'étais la perle, j'aimerais mieux rester au fond des mers!

« Je n'ai fait ces réflexions et beaucoup d'autres qu'ici, pendant les longues heures de mes nuits sans sommeil.

« Enfin, Monsieur, j'atteignis à l'âge de trente-quatre ans sans avoir pu bien complètement satisfaire les appétits de ma nature toute artiste, ardente, amoureuse d'une perfection chimérique dans la vie du cœur, concevant un amour sans espoir comme un poème dans la vie, mais toujours plus affamé d'affection à mesure que cette vie se refroidissait extérieurement pour moi.

« Sans avoir rencontré personne à qui je pusse dire mon secret, j'avais deviné les délicatesses les plus fugitives des sentimens. J'avais la faculté d'épouser les émotions des autres, de réaliser leurs joies inespérées; je pouvais disputer à une femme la faculté de ressentir ou d'apprécier mieux que moi ces plaisirs ou ces chagrins, [ces mélancolies ou ces espérances, enfin, ces nuances de passion si vagues, si profondes et si passagères, si frappantes et si imperceptibles, qu'on ne sait à quoi les comparer. Ils ressemblent à des parfums, à des nuages, à des rayons de soleil, à des ombres, à tout ce qui, dans la nature, peut en un moment briller et disparaître, se raviver et mourir, en laissant de longues émotions! (1)]

« En ce moment de ma vie, j'étais donc fatigué de malheur, lassé de sensations superficielles, plus ennuyé que flatté par des succès creux, qui ne me faisaient point arriver au but où tendaient tous mes désirs. Je répondais aux railleries par un froid mépris. En me sentant toujours en désaccord avec moi, j'étais toujours prêt à prendre une résolution désespérée, que l'espoir retardait toujours.

« Enfin, dans un jour où je pliais sous le fardeau de tant de misères secrètes, où j'avais longtemps contemplé les scènes de malheur et de tristesse qui, depuis le berceau jusqu'alors, s'étaient succédé dans ma vie, je rencontrai la seule créature qui jamais ait réalisé les idées que j'avais préconçues de la femme.

(1) Le passage, placé ici entre crochets, a été effacé par Balzac sur son manuscrit.

« Depuis dix années que je me laissais aller au torrent des fêtes, au tourbillon des plaisirs du monde, j'avais étudié les femmes sous l'empire d'une passion sans bornes. Je les avais vues à travers les feux du désir, et, quoique très indulgent à leurs beautés, aucune d'elles ne m'était apparue douée des avantages ou des défauts que je voulais trouver dans une femme, indices de passion, observés avec bonheur, mais épars chez toutes les créatures fugitives que les hasards du monde me présentèrent par milliers.

« Cette perfection idéale qu'elles se partageaient, pour la première fois, je pus l'admirer tout entière dans une seule d'entre elles. Il n'y avait pas un sentiment auquel cette femme ne répondît ou qu'elle ne réveillât. N'attribuez pas cet éloge à l'aveugle enthousiasme de la passion. Sa grâce, son esprit et sa beauté l'avaient déjà rendue célèbre dans le monde. Elle avait inspiré bien des regrets, causé plusieurs malheurs, à son insu peut-être, et fait éclore un grand nombre de ces amours éphémères qui naissent sous les feux d'un lustre au bal, et meurent le lendemain, emportées par les dévorantes préoccupations de Paris, ce gouffre où tout s'engloutit sans retentissement.

« Je suis certain que vous avez entendu parler de cette femme, que vous l'avez vue peut-être, et même que vous connaissez l'autre moi-même auquel j'ai renoncé. Après avoir beaucoup souffert et beaucoup vécu pendant douze années par cette femme, après l'avoir maudite et adorée tous les soirs, je trouve que les femmes avaient raison de l'envier et les hommes de l'aimer.

« Il ne lui manquait rien de ce qui peut inspirer l'amour, de ce qui le justifie, et de ce qui le perpétue. La nature l'avait douée de cette coquetterie douce et naïve qui, chez la femme, est en quelque sorte la conscience de son pouvoir. Elle était bien faite, avait de jolis petits pieds, de jolies mains; son teint, éclatant de blancheur, était celui d'une blonde un peu fauve; enfin, je vous aurai dépeint sa physionomie en vous disant qu'elle ressemblait étonnamment à la *Poésie*, figure célèbre de Carlo Dolci. Tout en elle s'harmonisait. Ses moindres mouvemens, ses plus petits gestes, étaient d'accord avec la tournure particulière de sa phrase, le son de sa voix, qui vibrait dans les cœurs, et la manière dont elle jetait son regard pour bouleverser toutes les idées.

« Type admirable de noblesse et d'élégance, sa noblesse n'avait rien de cherché ni de contraint, son élégance était toute instinctive. Le hasard avait été prodigue envers elle. Je ne vous dirai rien de sa naissance ni de sa fortune. En amour, ce sont des niaiseries qui, souvent, lui donnent du relief, mais qui, plus souvent encore, le tuent.

« Ce qu'elle avait de plus précieux était une belle âme, qui ne l'a pas empêchée de commettre un crime, un caractère délicieux en apparence. Elle pouvait être mélancolique, gaie, dans la même heure, sans jouer ni la mélancolie ni la gaîté. Elle paraissait vraie en tout, du moins je l'ai cru, et ce fut le principe de mes malheurs. Elle savait être imposante, affable ou impertinente, à son gré. Elle semblait être bonne et elle l'était; mais elle s'est préférée à moi, sans savoir si je ne me serais pas immolé pour elle. Elle était sans défiance et rusée, tendre à faire venir des larmes aux yeux les plus secs, et dure à vous briser le cœur le plus ferme.

« Mais, pour peindre ce caractère, il faudrait accumuler tous les contrastes. Elle était femme, et tout ce qu'elle voulait être. Un homme au désespoir s'était, dit-on, tué pour elle. Après l'avoir vue, ce désespoir paraissait naturel.

« Eh bien, Monsieur, cette femme m'accueillit avec plaisir, et dans un court espace de temps, après quatre ou cinq soirées passées près d'elle, je devins la proie d'une passion que je puis, en ce moment, dire éternelle, en mesurant la valeur de ce mot à la durée de notre vie.

« Elle était alors dans une de ces situations sociales qui, selon la complaisante jurisprudence de nos mœurs, doit permettre à une femme de se laisser aimer sans trop de scandale. Il est reçu, dans le monde, qu'une première faute excuse, autorise, justifie une seconde. Je n'ai certes point espéré devoir son amour aux maximes de la corruption; mais j'avoue que j'étais enchanté de la trouver déjà séparée de la société, de rencontrer en elle un être tout à part.

« Je n'ai pas à me reprocher de l'avoir flétrie par une seule pensée mauvaise, et ce fut toujours, pour moi, la plus délicieuse et la plus pure de toutes les femmes. J'ai une opinion consolante pour nous autres, faibles créatures. L'homme a le pouvoir de se faire une vie nouvelle à chaque nouveau progrès de sa vie; il a le don de ne plus se ressembler à lui-même par

le changement de ses pensées, et de se transfigurer par la puissance de réaction que son âme possède; il peut devenir meilleur ou plus mauvais.

« J'ai peut-être été la victime d'une transformation de ce genre; mais elle a pour effet de permettre à une femme de reconquérir sa sainte innocence par un amour vrai. Elle n'a pas d'antécédens pour celui dont elle est sincèrement aimée. C'est à ce mystère que les femmes doivent de perdre leur nom ancien dans tous les pays du monde. Ainsi, un fait philosophique s'est changé pour moi en une bienfaisante doctrine, qui me permet de respecter les femmes très consciencieusement.

« Pour moi, la vie d'une femme, et pour elle aussi peut-être, commence au premier regard par lequel ils se créent l'un pour l'autre. Je ne jetai donc jamais un seul coup d'œil sur sa vie passée, pas même pour y puiser une pensée d'espoir, et je l'acceptai comme un ange de pureté. Je l'aimai de tous les sentimens humains. Ma passion se trouva forte de mes désespoirs secrets, de mes illusions déçues, de tous mes songes d'amitié, d'amour, évanouis, qui se réveillèrent pour elle!...

« Ah, Monsieur, s'écria le médecin, je vous raconte une bien fatale histoire, bien épouvantable, et bien ridicule!... »

Il resta pendant un moment silencieux, agité.

— Non seulement, reprit-il, cette femme m'accueillit, mais encore elle déploya pour moi, sciemment, les ressources les plus captivantes de sa redoutable coquetterie. Elle voulut me plaire, et prit d'incroyables soins pour fortifier, pour accroître mon ivresse. Elle usa de tout son pouvoir pour faire déclarer un amour timide et silencieux. Elle fut heureuse de m'entendre lui dire que je l'aimais, après avoir longtemps joui de mon silence qui lui avait déjà tout dit : joyeuse de mes paroles, elle ne m'a jamais fait taire, et ses regards insatiables m'arrachaient tous mes secrets. Ayant la crainte de ressentir près d'elle des félicités que je n'inspirasse pas et de rêver à moi seul pour nous deux, désespérant de pouvoir jamais l'initier aux délices de mes espérances, jugez de mon éloquence dans ces momens délicieux, où tout homme est éloquent (1).

(1) Sur un premier brouillon, Balzac a rédigé différemment ce paragraphe. Voici cette variante :

« Elle eut peut-être un tort, mais je ne le lui reprochai jamais; je n'ai même pas le courage de le lui reprocher aujourd'hui, car il est effacé par mille souve-

« Pendant ces heureux jours, Monsieur, je n'ai rien rêvé. Ses aveux eussent donné de la fatuité à l'homme le plus modeste. Elle eut toutes les jalousies qui nous flattent; elle me rendit, par des paroles plus délicieuses, les mille discours que me suggérait une passion vraie, un ardent amour de poète! Elle s'éleva certes au-dessus de mes idées, de mes désirs, de mes croyances, et m'attira chaque jour plus haut dans le ciel.

« Puis, elle me promit et me donna tout ce qu'une femme peut donner en restant chaste et pure. Ce fut alors l'infini des cieux, l'amour des anges, des délices que je n'ai pas, même aujourd'hui, le courage de lui reprocher. Mais que sont toutes ces choses, sans la confiance qui les éternise, sans le témoignage sacré qui rend l'amour indissoluble? Vous, Monsieur, vous auquel je confesse les plus cruelles angoisses de ma vie, soyez le seul juge entre nous. Justifiez-la, je mourrai tranquille!... Croyez-vous qu'un seul baiser, plus furtif il est, et plus il engage, croyez-vous que les plus caressantes délices que puisse accorder une femme sans compromettre sa vertu, l'obligent à quelque chose? Croyez-vous qu'il lui soit permis de demander un amour sans bornes, une croyance aveugle en elle, un sentiment vrai, une vie entière, de l'accepter, de nourrir avec bonheur toutes les espérances d'un homme, de l'encourager d'une main flatteuse à aller plus avant dans un abîme, et de l'y laisser?...

« Là est toute mon histoire horrible! C'est celle d'un homme qui a joui pendant quelques mois de la nature entière, de tous les effets du soleil dans un riche pays, et qui perd la vue. Oui, Monsieur, quelques mois de délices et puis rien. Pourquoi m'avoir donné tant de fêtes?... Pourquoi m'a-t-elle nommé pendant quelques jours son bien-aimé, si elle devait me ravir ce titre, le seul dont le cœur se soucie? Était-il en son pouvoir d'effacer la trace profonde que cette parole a laissée dans mon âme? Peut-elle faire que ce mot n'ait pas été dit? Devait-elle le dire sans y joindre le cortège des pensées délicieuses qu'il exprime :

nirs heureux que je lui dois. Ce tort, ce crime, qui plaît tant à toutes les femmes, fut d'avoir déployé pour moi les ressources des plus captivantes de sa redoutable coquetterie, et d'avoir pris plaisir à faire croître mon ivresse. Elle a joué avec un sentiment vrai, avec une vie entière, sans remords aucun. Elle m'a entendu lui dire que je l'aimais, ne m'a jamais fait taire, et ses regards ont toujours excité ma parole. »

« Elle a tout confirmé par un baiser, cette suave et sainte promesse que, par une distinction spéciale, Dieu nous a laissée en souvenir des cieux, et dont nous sommes investis seuls parmi les créatures, pour nous donner l'orgueil de la pensée. Un baiser ne s'essuie jamais. Si le cœur était d'accord avec la voix, les yeux, l'abandon de la personne, pourquoi m'a-t-elle fui? Quand a-t-elle menti? Lorsqu'elle m'enivrait de ses regards, en murmurant un nom donné, gardé, par l'amour, ou lorsqu'elle a brisé seule le contrat qui obligeait nos deux cœurs, qui mêlait à jamais deux pensées en une même vie? Elle a menti quelque part. Et son mensonge a été le plus homicide de tous les mensonges! Elle peut prier pour les meurtriers! Elle est la sœur de tous, leur sœur admirée par le monde, qui ne connaît pas les invisibles liens de leur parenté. La pauvre femme, toute faible qu'elle se dise, a tué une âme heureuse. Elle a flétri toute une vie. Les autres sont plus charitables; ils tuent plus promptement!

« Pendant quelques heures, le démon de la vengeance m'a tenté. Je pouvais la faire haïr du monde entier, la livrer à tous les regards, attachée à un poteau d'infamie, la mettre, à l'aide du talent de Juvénal, au-dessous de Messaline, et jeter la terreur dans l'âme de toutes les femmes, en leur donnant la crainte de lui ressembler! Mais il eût été plus généreux de la tuer d'un coup, que de la tuer tous les jours et dans chaque siècle. Je ne l'ai pas fait; j'ai été dupe d'un amour vrai. J'ai porté l'orgueil plus loin, et je lui ai fait la magnifique aumône de mon silence. Elle ne méritait rien : ni pitié, ni amour, ni vengeance même. Je lui ai tout donné; c'est une femme!... Une femme qui me fait vivre encore par le souvenir de quelques heures délicieuses, souvenirs purs et célestes, conversations de cœur à cœur, entremêlées de sourires gracieux comme des fleurs, heures colorées, parfumées, pleines de soleil!...

« Je me perds souvent dans les abîmes de ma mémoire, en tâchant de ne pas penser au dénouement triste et glacial qui a flétri les plus suaves caresses. Néanmoins, encore aujourd'hui, mon cœur se déchire plus vivement à chaque nuit nouvelle, quand je me reporte à ces belles heures. Je suis fidèle à une femme qui ne m'aimait pas; je l'aime avec orgueil, même oublié par elle. Où sera ma récompense? J'ai peur que Dieu ne la punisse, et je me flatte de pouvoir lui obtenir, dans l'autre vie,

un pardon qu'elle ne mérite pas, en offrant à Dieu les souffrances qu'elle m'a causées.

« Elle ne sait pas que, dans ma solitude, je prie pour elle. Et cela est vrai, Monsieur; je suis assez lâche pour faire ici tout en son nom, pendant que légère, rieuse, elle me calomnie en pensant que je l'ai oubliée!... Car elle s'est conduite d'après les maximes du monde; elle a été fidèle à son éducation, au jésuitisme de sa société, qui permet à une femme de tout accorder, de tout dire, de tout penser, moins un dernier témoignage qui n'est rien et dont le monde fait tout, auquel il donne un prix qu'il n'a pas. Et certes, personne plus que moi n'a demandé plus ardemment à Dieu de créer une autre preuve pour l'alliance des cœurs. Hélas! l'amour divin n'est que dans les cieux!...

« Cette pauvre femme, habituée, dès son entrée au grand bal de Paris, à jouer avec les sentimens, à juger superficiellement les passions des hommes, parce qu'autour d'elle les hommes en changeaient comme de vêtement; ou se consolaient en se jetant dans le torrent des intérêts, dans les occupations d'une vie ambitieuse, [passait donc toute son existence dans un milieu si conventionnel,] qu'elle ignorait ce qu'est un amour vrai, profond!...

« Que la justice humaine envoie une tête au bourreau, cela se conçoit. Mais ce qui toujours a fait frémir la société tout entière, ce fut de voir la justice apprivoiser une victime pour la livrer au supplice. Que j'eusse aimé cette femme, que je ne lui eusse jamais plu, qu'elle m'ait chassé, elle était dans son droit. Mais m'attirer dans un désert et m'y laisser tout seul, quand elle en connaissait l'issue!... Et après m'y avoir enterré, s'en aller de par le monde se plaindre du froid de la vie, des hommes, des choses, du peu d'affection qui se trouve ici-bas!... que de crimes, pour lesquels il n'y a point d'échafaud!...

« Monsieur, vous me demanderez comment s'est passée cette affreuse catastrophe? De la manière la plus simple. La veille, j'étais tout pour elle; le lendemain, je n'étais plus rien. La veille, sa voix était harmonieuse et tendre, son regard plein d'enchantemens; le lendemain, sa voix était dure, son regard froid, ses manières sèches. Pendant la nuit, une femme était morte; c'était celle que j'aimais. Comment cela s'est-il fait? je l'ignore. Et, Monsieur, j'ai été dans ce temps assez grand, assez spiri-

tuel, assez aimant, assez supérieur, pour chercher les raisons de ce changement, auquel je ne me suis pas fié tout d'abord.

« Elle m'offrait, suivant l'exécrable coutume des femmes de bonne compagnie, son amitié. Mais accepter son amitié, c'était l'absoudre de son crime. Je n'ai rien voulu. Ce ne devait pas être une épreuve, car c'eût été certes une insulte, une défiance. Je suis donc encore à chercher la cause de mon malheur.

« J'ignore si, négligeant par orgueil de la séduire, je l'ai perdue pour ne pas lui avoir assez plu, si elle s'est offensée d'être trop ou pas assez aimée, ou aimée comme elle ne voulait pas l'être. Je ne sais si j'ai blessé sa fierté, si j'ai mécon[ten]té son orgueil, si j'étais trop petit ou trop grand pour elle, si elle a frémi d'appartenir à un homme qui l'aimerait toujours, ou si elle a voulu humilier une supériorité qui l'humiliait.

« Peut-être aussi n'ai-je pas répondu aux idées qu'elle se faisait de moi, comme elle répondait à toutes mes croyances. A-t-elle trouvé qu'il fallait me sacrifier trop de choses? Mais alors, elle ne m'aimait pas. Ai-je eu trop de foi dans ses paroles négatives, ai-je trahi ses désirs secrets, l'ai-je mal comprise? Je me suis fait ces questions en pure perte.

« En effet; j'avais devant moi un immense avenir pour dot. Je ne voulais rien que pour elle; je voulais justifier son choix à tous les yeux. Dans mon ivresse, j'espérais la rendre fière de moi. Je croyais avoir l'instinct de son bonheur. Près d'elle, je m'abandonnais à des songes magnifiques, dont, par timidité, par pudeur d'amour, je ne lui disais que peu de chose, ayant peur de la devoir à une séduction, ne voulant la tenir que d'elle-même. J'ai dépouillé le moi, j'ai tâché de me rendre digne de ses premières paroles. Monsieur, c'est un abîme où je me perds.

« Peut-être suis-je, sans le savoir, accablé de son mépris pour avoir cru à sa cruauté froide, comme j'ai cru à son amour. Peut-être devais-je avoir de la hardiesse, peut-être cette froideur mortelle avait-elle un sens que je n'ai pas saisi. Peut-être ne m'a-t-elle pas pardonné d'avoir tenu sa parole pour sacrée, d'y avoir cru dans toute la force de l'innocence. J'étais timide comme une jeune fille, et j'aurais dû être hardi. Mais je hais le bonheur procuré par le viol, même joué par une femme! Mais quel triste jeu jouait-elle? Je ne m'arrête jamais à cette pensée, car alors je ne l'estimerais plus. Une femme est trop belle dans

ses aveux, et elle était trop femme pour employer les ruses des prudes ou des laides.

« Maintenant, Monsieur, tout ce dont je ne doute pas, c'est d'avoir aimé cette femme, c'est de l'aimer encore, et de l'aimer assez pour mourir si j'apprenais que sa forme s'est évanouie sous terre. Je crois à son existence. Je vis avec elle, malgré elle, sans qu'elle en sache rien. Elle est, dans ma pensée, la source de toutes mes pensées...

« Quand ce coup de foudre me terrassa, Monsieur, car venons au dénouement, — la nuit ne me suffirait pas s'il fallait vous dire les détails de ma passion, et vous trouveriez cette femme par trop mauvaise,... — alors, je fus accablé d'une douleur si vive que je me renfermai pour pleurer comme un enfant. Puis, voyant tout fini pour moi dans ce dernier orage, j'hésitai longtemps avant de choisir le seul parti qu'il convient à un catholique de prendre (1)... »

H. de Balzac.

(1) Sur un feuillet séparé, Balzac a transcrit au centre les notes suivantes :
« J'aurais pu me faire misanthrope, et vivre seul de peu de chose. Mais la misanthropie ne me semble qu'un immense amour-propre.
« J'aurais pu me tuer.
« Enfin, j'aurais pu accorder...
« L'on ne se suicide que par...
« Détruire les idées de suicide. »

LE PORT DES LETTRES

DEPUIS SEPT SIÈCLES [1]

I

On écrit plus que l'on ne voyage. Autant et plus que le déplacement des personnes, la circulation des lettres a modifié les conditions de la vie. La transmission régulière des correspondances fut un progrès plus grand, *en son temps*, que n'ont été *dans le nôtre* le télégraphe ou le téléphone, inventions beaucoup plus merveilleuses en elles-mêmes. Le télégraphe *abrège*, le téléphone *supprime* le délai des communications; mais ces communications mêmes, à peu près inexistantes avant elle, la « poste » *les créait*, — la « poste, » dans son acception moderne, puisque ce mot eut longtemps un tout autre sens; les anciennes postes étant exclusivement des relais de chevaux et n'ayant rien de commun avec le port des lettres, lesquelles étaient confiées à des messagers publics ou privés.

Le Moyen âge, qui avait des vassaux-bergers ou fileuses de chanvre et des cuisiniers héréditaires, eut aussi des coureurs « fieffés, » gratifiés d'une terre qu'ils possédaient féodalement en propre, moyennant l'obligation de remplir chez le seigneur, de père en fils, à perpétuité, l'emploi de coureur. Lestes et agiles, les premiers coureurs féodaux eurent sans doute dans leur descendance des hommes replets et poussifs et, d'un com-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1913, *les Moyens de transport depuis sept siècles; Routes et voyageurs à cheval;* et, dans la *Revue* du 15 décembre 1913, *Diligences, Chaises de poste et Auberges.*

mun accord entre vassaux et suzerains, le service personnel se changea en une redevance pécuniaire.

Les riches personnages entretenaient des messagers de pied et des chevaucheurs : de ces derniers, le roi de France en avait une centaine ; chez l'archiduc-régent des Pays-Bas, ils étaient vingt-six ; de moindres seigneurs se contentaient de deux ou trois. Les chevaucheurs étaient payés à forfait : au XIVe siècle, 18 francs par jour pour un parcours de 55 kilomètres environ (1) ; s'ils perdaient le cheval à eux confié, ils le remplaçaient aux frais de leur maître. Les messagers de pied, par journée de 30 kilomètres en moyenne, touchaient 9 francs chez le Roi (1380) ; à la solde des particuliers ou des villes leur salaire variait de 5 à 10 francs. Un voyage de nuit valait le double : 20 francs ; de même les courses périlleuses : Orléans, assiégé par les Anglais avant l'arrivée de Jeanne d'Arc (1429), n'hésite pas à rémunérer, sur le pied de 30 francs par jour, un commissionnaire exposé sans doute à de fâcheuses rencontres dans ce temps de guerre et de brigandages.

Si les distances sont grandes, si le courrier de cabinet a l'ordre de marcher nuit et jour, un port de lettres arrive à coûter plusieurs milliers de francs ; au contraire, lorsqu'on peut, par l'intermédiaire de quelque « cher et espécial ami, » tel que sont « les courratiers de vin et de change, » confier son pli à un charretier qui fasse route avec ses marchandises dans la direction voulue, ou plus simplement lorsque le destinataire habite une localité desservie par les « petits messagers de l'Université, » le prix ne dépassera pas 5 francs de Troyes à Paris (1522) pour un sac de procédure et même 0,60 centimes pour une simple missive de Paris à Soissons (1527).

Mais le cas est rare ; quoique les messagers de l'Université, chargés au Moyen âge de la correspondance des étudians avec leurs familles et employés en fait par toutes sortes de personnes, fussent assez nombreux, — trois pour Blois, quatre pour Fontenay-le-Conte, six pour Rouen, un pour Dol et Saint-Malo réunis, — on se demande si tous s'acquittaient *réellement* de

(1) Tous les prix contenus dans cet article sont exprimés en monnaie de 1914 ; suivant le rapport des anciennes monnaies avec les francs intrinsèques de 4 grammes et demi d'argent fin, traduits eux-mêmes en francs de nos jours d'après la puissance d'achat des métaux précieux. C'est ainsi que 18 francs correspondent en pouvoir à 4 fr. 45 cent. de 1380, lesquels équivalaient en poids d'argent à 10 sous tournois.

leur office, ou s'ils ne s'étaient pas fait investir de ce titre simplement pour être dispensés de l'impôt rigoureux des tailles, ainsi qu'il leur est reproché par les États de Normandie (1620) Quel que soit le mode de transmission, tous les ports de lettres *jusqu'au commencement du XVI*e *siècle* sont chers: 40 à 70 francs de Paris à Rouen, à Troyes, à Tours, et, si l'on se sert de messagers spéciaux, c'est 55 francs de Nantes à Vannes par un « poste » et de Paris à Angers 180 francs. Les prétentions des estafettes sont d'ailleurs très diverses, puisqu'en 1437, de Troyes à Sens, il en coûte 15 francs pour une lettre *par le messager de Troyes* et seulement 7 fr. 50 *par le messager de Sens*, qui sans doute prenait les dépêches au rabais comme fret de retour. Les messagers traitaient aussi à forfait : une bourgeoise de Troyes, Mme Vignier, payait sous Louis XIII un fixe de 38 francs par an (1615) pour correspondre avec Paris.

Mais *à cette époque*, dans toute l'Europe, bien avant qu'aucun gouvernement se fût avisé d'y pourvoir, le besoin de relations avait depuis longtemps suscité, entre villes même éloignées, des courriers plus ou moins réguliers : celui de Perpignan est tenu, dès 1500, d'aller en huit jours à la cour du roi d'Espagne ; chaque semaine partait alors de Venise un envoyé pour Nuremberg et un autre de Nuremberg pour Venise; Amsterdam avait plusieurs « messagers jurés » (1557) ; cet emploi était exercé dans l'Allemagne du Sud par les bouchers; il était rempli par des chevaliers dans l'Allemagne du Nord, où l'Ordre Teutonique avait fait de ses commandeurs des maîtres de poste. Ceux-ci disparurent de bonne heure, mais les « postes bouchères » subsistaient encore en 1671 à Strasbourg ; quatre membres de la corporation en avaient l'entreprise et entretenaient à cet effet 70 chevaux.

Les offices de messagers sont partout assez recherchés; le droit de les conférer est revendiqué par le corps de ville et par les magistrats du bailliage, qui entrent parfois en conflit à ce sujet et nomment chacun de leur côté des candidats différens. En règle générale, la municipalité choisit les titulaires, puis, après caution fournie par eux et attestation de bonne vie et mœurs, ils sont reçus par le Parlement, devant lequel ils prêtent serment. Ce sont des gens de la classe moyenne, souvent de petits propriétaires : le messager ordinaire de Moulins possède une maison (1603); celui d'Amiens à Paris est détenteur d'une

portion de fief (1624). Le nombre de ces messagers n'a rien de fixe : Langres n'a qu'un « vat-à-pied » municipal pour porter ses dépêches (1643); Toulon en a deux au service de la communauté, dont l'un résidant à Aix; Périgueux en a quatre (1618), Nîmes aussi, depuis la fin du XVIe siècle, et en établit deux nouveaux (1634) pour aller à Milhau en Rouergue.

La plupart de ces porteurs jurés ne vont pas loin : leur mission consiste à relier leur localité avec le chef-lieu de la province, — celui d'Avallon se rend à Dijon, celui d'Ussel à Tulle, celui d'Agen à Bordeaux, — ou, plus modestement, avec un bourg situé sur la grand'route. Le traitement est proportionné à la distance et à la périodicité des voyages, irréguliers au début, puis effectués tous les huit jours et même deux fois par semaine, à pied ou à cheval, en vertu d'arrangemens avec le maître des messageries : celui de Metz à Strasbourg touche 1000 francs (1635), et celui d'Avallon 350 francs de gages annuels, tandis que Taulignan (Dauphiné) paie 28 francs par an son piéton pour Valréas.

Le transport des lettres intéressa peu les États Provinciaux; on voit bien ceux de Provence traiter avec un parfumeur d'Aix (1617) de l'établissement d'un service pour Paris, et créer un « ordinaire » pour Lyon, afin « de remplacer les messagers exprès qui tardent en chemin le double du temps qu'il faut; » mais le soin des correspondances demeure surtout *affaire locale*, et au même temps où les communes bretonnes instituent des estafettes à leur usage, — Auray avec Vannes, Hennebont avec Nantes (1632), — les États de Bretagne refusent au gouvernement tout concours à ce sujet; Richelieu, qui leur demandait des fonds pour solder les courriers d'Angers à Rennes, ajoutait d'ailleurs discrètement : « ce que je ne désire qu'autant que vous jugerez qu'il revienne de l'utilité à la province. »

La communication des principales villes entre elles était entretenue par des messagers travaillant isolément ou en corporation comme les quatorze de Toulouse, sous le patronage de « Monseigneur l'Archange Saint-Gabriel » (1588), qui, tous les quinze jours, partaient alors pour Paris, Lyon ou Bordeaux. De la capitale pour la province, c'est-à-dire sur les grandes artères où circulent les wagons-poste, les « ambulans » de nos jours, les messagers dits « royaux » disputaient le port des lettres et

paquets aux messagers dits « de l'Université; » les uns et les autres obtenant alternativement des tribunaux et du Conseil des arrêts qui « cassaient et annulaient tous les précédens » et leur concédaient tour à tour des monopoles aussi absolus que fragiles.

De leur côté, ces messagers de grandes lignes défendaient énergiquement leur réseau contre les concurrences nouvelles : pourquoi les habitans de Saint-Malo s'opposent-ils à la création d'un courrier pour Fougères, par Dol et Antrain, « ayant assez, disent-ils, de celui de Paris à Saint-Malo, qui fait le service sur la route dudit Fougères? » On devine que cette protestation était inspirée par le courrier parisien menacé d'un détournement partiel de trafic. Sous prétexte de faire cesser la mauvaise intelligence qui existe entre les entreprises rivales, mais en réalité pour se procurer quelque argent en vendant les charges nouvelles, l'État imaginait (1634) des « intendans contrôleurs généraux des messagers, voituriers et rouliers de France. » Ils n'auraient su que multiplier les querelles avec les fonctionnaires préexistans, investis comme eux des pouvoirs les plus étendus, appuyés sur les textes les plus formels..., s'ils n'avaient été supprimés l'année suivante.

II

Le port des lettres n'eut ainsi, jusqu'au règne de Louis XIII, rien de commun avec les postes. Les seuls plis confiés aux chevaucheurs qui couraient la poste étaient les plis royaux, en France comme ailleurs. Les premiers relais échelonnés en Allemagne, sur la route de Vienne à Bruxelles, par l'empereur Maximilien n'étaient que pour sa commodité personnelle et c'était uniquement sur les fonds de la couronne qu'étaient payés encore en 1593 les 50 000 francs par an que touchait l'entrepreneur « Messire de Taxis. »

La transmission des correspondances privées s'était donc organisée toute seule, tant bien que mal, et si l'on veut absolument trouver aux postes modernes un fondateur, celui qui mérite ce nom fut un fonctionnaire en son temps fort effacé et inconnu de l'histoire : Pierre d'Alméras. Le « Grand Maître des coureurs, » institué *sur le papier* au xve siècle, avait été remplacé au xvie siècle, toujours *sur le papier*, par un « Contrôleur

général des Postes, » jusqu'à ce qu'un édit de Henri IV (1608) confiât ce rôle, précédemment imaginaire, à un « général des postes » en chair et en os : ce fut Guillaume Fouquet de la Varenne, longtemps porteur attitré des « poulets » d'amour et même un peu proxénète du Vert-Galant. Son successeur (1612) Pierre d'Alméras, fils d'un partisan de Languedoc, riche financier lui-même, qui paya cette charge 2 500 000 francs, s'avisa que les courriers officiels, « tenant la poste pour le Roi » le long des grandes routes, feraient, avec les chevaux frais dont ils étaient propriétaires, une concurrence utile aux messagers qui voyageaient lentement pour ménager leurs montures.

Aux estafettes qui portaient les dépêches de la Cour *il permit* de se charger de celles du public; puis, l'innovation ayant réussi, il établit des courriers *ordinaires,* — l'adjectif devint rapidement un substantif : « le prochain *ordinaire,* » — partant et arrivant à jour fixe et les multiplia, ainsi que les bureaux, au fur et à mesure des besoins et de la clientèle. Des lettres patentes donnant à Alméras juridiction sur les maîtres de poste, c'est-à-dire créant quelque cohésion, et un premier tarif, bien succinct, des ports de lettres (1625), telles furent les deux mesures, noyées au milieu du fatras d'ordonnances fiscales d'un jour, qui se trouvèrent amorcer sans bruit l'un des organismes vitaux de la société future. La hiérarchie, tentée par Alméras, fut repoussée d'abord aussi bien par les agens qu'il s'agissait d'embrigader que par les autorités provinciales qui prétendaient garder ces subalternes sous leur dépendance; le tarif, mal accepté du public qui préférait marchander avec les courriers, ne prit force de loi qu'au bout d'une vingtaine d'années; délai assez bref pour qui connaît les embarras d'un mécanisme nouveau, qu'entravait par surcroît la guerre étrangère : en effet, les maîtres de poste, déjà très irrégulièrement payés, avaient été réquisitionnés pour former des compagnies de postillons militaires et, par suite de cette levée malencontreuse, « les postes, écrit Richelieu, périssent tout à fait (1642). »

Depuis dix ans, Alméras, à cette époque, n'était plus en fonctions. Son successeur, Jérôme de Nouveau, courtisan assidu quoique ridicule, jugea sans doute insuffisant à sa gloire le titre de « surintendant des postes, » car il acheta successivement ceux de « capitaine de la meute des petits chiens blancs pour le cerf » et de « grand trésorier des Ordres du Roi, » ce dernier moyen-

nant 1 340 000 francs (1660). Son hôtel de la Place Royale (la mairie actuelle) servait de rendez-vous à la meilleure compagnie; sa table était renommée, mais lorsqu'il mourut des suites d'une chute de cheval (1665), il laissait 4 900 000 francs de dettes. De plus, il se trouvait « en perte d'office, » selon le langage du XVII[e] siècle, ayant négligé de payer le *droit annuel* pour s'assurer l'hérédité de sa charge, qui fut perdue pour les siens et fit retour au Roi. Sa femme, « la plus grande folle du monde en braverie, » dit Tallemant, resta dans un complet dénuement.

Une gestion aussi médiocre de ses affaires particulières ne fait pas augurer, chez le surintendant de Nouveau, de hautes capacités d'organisateur dans la direction du service public qu'il avait hérité, bien rudimentaire encore, de son devancier. Les postes avaient pris pourtant, durant ces trente années, une extension que l'on pourrait croire automatique, si l'on ne savait que des commis habiles, « maîtres des courriers du royaume, » opéraient dans l'ombre, tant pour eux-mêmes que pour le compte du principal propriétaire.

De propriétaire privé, les postes n'en eurent plus à dater de Louvois... ; la plus grande partie d'entre elles du moins, car le tout-puissant ministre de la Guerre, en réunissant au domaine royal le produit des postes dites *intérieures* dont les anciens tenanciers furent largement indemnisés, se fit octroyer à lui-même la jouissance des postes dites *étrangères*, cadeau princier comme on le verra tout à l'heure. Il y eut ainsi (1668-1691) deux sortes de bureaux sous la surintendance de Louvois : les uns, ceux des frontières terrestres et maritimes, des territoires occupés par nos armées et d'une douzaine de départemens actuels, qu'il exploitait à son profit, sans contrôle, avec des agens dépendant de lui seul; les autres, comprenant le reste du territoire, donnés à bail à un fermier général. Celui-ci, sauf recours au bureau du Conseil, juge supérieur des litiges, gérait son entreprise au point de vue financier en toute indépendance; *politiquement*, il demeurait fonctionnaire docile de la Cour.

Ces premiers détenteurs de la ferme, Louis Rouillé et Léon Pajot, déjà employés dans les postes, y fondèrent une dynastie d'habiles gens, qui se maintint soixante-dix ans, en faisant les affaires de l'État sans négliger les leurs. Rouillé avait commencé par être porteur de lettres à Tours, puis à Paris, où il

avait gagné la faveur de Louvois; Pajot était filleul du ministre Bouthillier de Chavigny et avait été successivement commis et maître des courriers. Les deux familles Pajot et Rouillé s'allièrent aussi étroitement que possible et placèrent dans les postes tous leurs enfans, gendres et petits-enfans, sans parler des cousins. Plusieurs acquirent quelque renom : le 2e Pajot, comte d'Onsenbray, dut à son goût pour la physique l'entrée comme membre honoraire à l'Académie des Sciences; le 4e Rouillé, comte de Jouy, devint sous Louis XV ministre de la Marine, puis des Affaires étrangères; mais c'est par leur besogne postale qu'ils méritent de nous intéresser.

Alméras avait *accepté* de prendre les lettres; Louvois les *exigea*. La poste fut investie d'un monopole, les messagers durent s'affilier à elle ou disparaître. Les baux successifs, à partir de 1672, attestent l'augmentation rapide des correspondances; encore nous laissent-ils ignorer le produit brut des taxes; nous ne connaissons pas davantage les frais d'exploitation et le bénéfice des fermiers. Grâce aux soins que les Rouillé-Pajot avaient de cacher leurs opérations et même d'en détruire les traces, — on brûlait, dit-on, les états tous les quinze jours, — il serait difficile de déterminer exactement leurs profits. Nous pouvons cependant nous en faire une idée approximative par un document, relatif aux postes « étrangères, » conservé, seul de son espèce, dans les papiers du contrôle général des Finances.

On avait dit au Roi que ces postes rapportaient à Louvois 6 500 000 francs, — un traitant aurait même offert de les affermer à un chiffre peu inférieur. — Lorsque le prince partit pour Mons, en 1691, il eut une scène avec son ministre, et peu s'en fallut que celui-ci ne fût dépouillé; révolution qui se fit quatre mois plus tard, à sa mort. Bien des plaintes s'étant produites, notamment sur le défaut de fixité des tarifs, l'ancienne part de Louvois fut confiée provisoirement à un maître des requêtes, qui en compterait *devant le Roi seul*. Le monarque arrêtait les états de sa main, « travail, disait Pontchartrain, plus considérable que celui d'un écrivain à gages ; » mais Louis XIV ne reculait pas devant certaines corvées.

La recette des 115 bureaux composant ce qu'on appelait les postes étrangères montait (1693) à 3 580 000 francs, dont plus du quart, — 956 000, — provenait de 31 villes alors occupées par les armées françaises telles que Courtray, Namur ou Tournay

en Belgique, Trèves, Huningue ou Fribourg en Allemagne, Pignerol en Piémont, Genève et Neuchâtel en Suisse. La guerre n'empêchait pas la transmission réciproque des correspondances entre les belligérans, et notre bureau de Chambéry, par exemple, passait, « en dépenses, » à l'armée de Catinat les Lettres « pour des officiers ennemis. »

Dans les départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, possédant ensemble trente-quatre bureaux d'un rendement brut d'un million de francs; dans l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté, qui toutes ensemble ne comptaient que dix-neuf bureaux produisant 672 000 francs, les agens de Louvois fonctionnaient seuls, tandis que dans l'Aisne, l'Oise ou les Ardennes, leurs douze bureaux partageaient le service avec la Ferme générale. En outre, pour les frontières maritimes ou pour celles d'Italie et d'Espagne, les lettres étaient centralisées dans dix-huit villes, telles que Rouen, Nantes, Bordeaux, Bayonne, Perpignan, Toulouse, Montpellier, Aix, Lyon, dont la recette montait à 728 000 francs.

Le bureau spécial de Versailles, où aboutissaient toutes les relations de la Cour avec l'étranger, figure modestement pour 31 300 francs de ports; ce qui ne surprendra guère si l'on songe que, dès ces temps reculés, les plis officiels jouissaient de la franchise diplomatique et que la formule, « pour les expresses affaires de Sa Majesté, » couvrait nombre d'abus aimables qui ont survécu jusqu'à nos jours.

III

En dirons-nous autant de ce qu'on appelait au XVIIe siècle le « Secret de la Poste, » par ironie sans doute ou par antiphrase, puisque cette expression, remplacée sous Louis XV par celle de *Cabinet noir*, désignait précisément l'ouverture subreptice des lettres privées par le pouvoir public? Il était d'usage de laisser passer librement, même en temps de guerre, les messagers des souverains; à plus forte raison en pleine paix, Wallenstein, qui n'avait pas « la manière, » fit-il scandale d'intercepter les dépêches de Suède en Transylvanie. Mais de tout temps et en tous pays, il était défendu aux particuliers d'envoyer sans permission des courriers à l'étranger ou d'en recevoir, et les dépêches du dehors étaient tenues de suivre, en

traversant la France, un itinéraire légal, — celles d'Espagne ou d'Italie devaient prendre par Bordeaux et Lyon, — sous peine, si elles déviaient de cette route, d'amende, de punition corporelle et de confiscation des chevaux.

A en juger par les procès dont elle est l'objet, la violation du secret des correspondances par les simples citoyens constituait un délit ; pour l'État, c'était chose moins sacrée ; elle passait, suivant une tradition ancienne, pour un attribut gouvernemental, aussi bien sous les premiers Valois que sous les derniers Bourbons : l'« armoire de fer, » aux Archives nationales, contient un carton entier intitulé : « Lettres privées copiées dans les bureaux de la poste » sous la Restauration, en 1818 et 1819.

Seulement, pour que le cabinet noir donnât des résultats vraiment fructueux, il fallait que les postes fussent aux mains de l'État, ce qui n'était pas le cas au XVIe siècle, et que cependant la multiplicité des lettres ne compliquât pas trop le choix, comme de nos jours ; tandis que sous l'Ancien Régime rien ne s'opposait à de paisibles soustractions. Le surintendant de Nouveau écrivait (1633) au cardinal de Richelieu : « J'ai trouvé dans le paquet de Gand une lettre de la qualité de celles que Votre Éminence sait qu'elle m'a commandé de retenir et de lui faire voir. J'ai cru qu'elle aurait agréable l'envoi que je lui fais tant de l'original que de la copie d'icelle... J'estimerais, sauf le meilleur avis de Votre Éminence, qu'il serait nécessaire de supprimer entièrement ledit paquet comme perdu, d'autant qu'étant, comme il est, *composé de deux lettres seulement*, en ôtant une, ce serait découvrir entièrement les affaires et nous ôter le moyen de continuer ce petit négoce ;... sinon Votre Éminence me renverra le tout, on le pourra rendre mercredi prochain comme ayant été oublié par le précédent courrier... Il sera nécessaire de le renvoyer en la forme qu'il est, pour l'ouvrir avec la dextérité requise et remettre les queues des lettres en leurs mêmes places... Si on le garde, on peut l'ouvrir sans aucune sorte de cérémonie que celle que Votre Éminence aura agréable d'y observer... j'envoie aussi les extraits de quelques autres lettres que j'ai fait copier... »

Semblables rapports sont à foison dans les archives du temps. Le secrétaire d'État de Noyers rendait compte au premier ministre des lettres et paquets ouverts à Calais sur la

demande de notre ambassadeur en Angleterre : « On les referme, dit-il, assez adroitement, ainsi qu'avait mandé ledit sieur Ambassadeur... » Ne trouvant pas ce qu'il cherche, mais voyant des lettres à l'adresse de Sourdéac, « nous avons cru qu'il pourrait y avoir de quoi apprendre des nouvelles de Flandres ; ainsi Votre Éminence les recevra et, s'il le juge à propos, les refermera et renverra par le prochain ordinaire... Si l'on s'aperçoit en Angleterre que l'on ouvre les paquets, ajoute de Noyers, je crains qu'ils ne fassent le même et qu'ils n'ouvrent les dépêches du Roi ; à quoi il serait aisé de remédier si M. l'Ambassadeur avait un homme à Douvres, pour les recevoir des mains du maître de la chaloupe qui les porte de Calais. »

Faute de messagers spéciaux, on essayait de se mettre à l'abri des indiscrétions ; jamais les encres sympathiques et les alphabets mystérieux ne jouèrent un aussi grand rôle. Il n'est pas rare de voir des missives d'une grande étendue qui ne contiennent pas un seul mot *en clair*. Parfois les correspondans convenaient de puiser dans un livre quelconque, choisi par eux, les mots dont ils auraient besoin ; chaque groupe de chiffres indiquait la page, la ligne et le rang de ce mot dans la ligne ; système d'ailleurs long et laborieux. Sans aller jusqu'au chiffre, on avait recours aux termes de conventions, au langage allégorique alors fort à la mode : dans les dépêches administratives, Richelieu est désigné sous les pseudonymes de *Nestor*, *Amadeau*, *Calori* ; Mazarin sous ceux de *Colmardo* ou *Frère-Coupe-Choux* ; le Roi devient *Le Chêne* ou *Alexandre* ; la Seigneurie de Venise s'appelle *Julien*, un *esturgeon* signifie une alliance.

Les gouvernemens avaient leurs déchiffreurs attitrés : celui de Henri IV était un certain Chorrin, à qui, si l'on en croit d'Aubigné, nul chiffre ne résistait. Mais le plus habile de l'Europe en ce genre fut Antoine Rossignol, pauvre garçon d'Albi que « les mathématiques (?) amenèrent, dit Tallemant, à une sorte de divination merveilleuse. » Il l'utilisa pour la première fois lors du siège de Réalmont en 1626, au service du prince de Condé et passa tôt après à celui de Richelieu. Il y avait des chiffres qu'il lisait tout de suite, mais aucun ne lui échappait. Devenu rapidement un personnage indispensable, gratifié d'une charge de maître à la Chambre des Comptes et d'une pension de 60 000 francs, Rossignol, à qui Perrault consacre une

notice dans ses *Hommes Illustres*, inculqua sa science à son fils, qui le suppléa dans sa vieillesse, mais sans l'égaler. Louvois lui préférait un autre déchiffreur, nommé Luillier, et les virtuoses en ce genre ne manquèrent pas, puisque les lettres chiffrées, interceptées à la poste, qui abondent dans les dossiers de jadis, y sont toutes traduites en clair.

Il circulait, dès le premier tiers du XVII[e] siècle, des traités manuscrits révélant les « Règles assurées et infaillibles pour déchiffrer et lire ce qui sera écrit par figures, » et recommandant aussi « plusieurs façons d'écrire qui ne pourront être déchiffrées. » De toutes les lettres, dit l'auteur d'un de ces manuels, « les voyelles sont les plus usitées et, parmi les voyelles, E est la plus fréquente ; de sorte que, si l'on remarque un chiffre qui revient sans cesse, on peut être sûr que c'est un E. Lorsqu'un groupe composé de trois chiffres commence par E, ce doit être *Eut*, *eau*, *eux*, mais plus probablement *Est;* lorsqu'il finit par E, ce peut être *Vie*, *lie*, *tue*, *vue;* mais c'est ordinairement *que*. Deux figures semblables à la fin d'un mot sont infailliblement deux E, comme dans armée. Un mot de trois chiffres, le premier et le troisième étant semblables, sera ordinairement *non;* un chiffre seul faisant un mot c'est certainement *a* ou *y* ou *o*..., » etc.

Quoique l'auteur donnât le « moyen de reconnaître les lettres inutiles, inexistantes et de remplissage, » ses procédés, fondés sur la place et la fréquence d'un même caractère, ne servaient de rien pour les chiffres plus compliqués, où la même figure signifie, suivant sa place, trois ou quatre lettres différentes : ainsi le P est employé trois fois dans deux mots pour signifier tantôt O, tantôt M et tantôt I. Les diverses manières de chiffrer par lettres et points, par le carré, le triangle ou l'octogone, par châssis et grilles avec signes d'intelligence que l'on change chaque fois suivant l'ordre dans lequel on emploie la grille, tous ces systèmes, si parfaits que les modernes n'ont pas eu à les perfectionner, n'offraient qu'une sécurité illusoire.

Le « service du secret, » pour enlever la cire des cachets sans qu'il y parût trop, puis pour rétablir plus ou moins proprement la fermeture, se servait d'un amalgame à base de vif-argent, nommé *gama*, sur les mérites duquel les contemporains diffèrent assez d'opinion : « On ne saurait comprendre, dit Saint-Simon, la promptitude et la dextérité de cette opé-

ration. » Au contraire, d'après la Palatine, duchesse d'Orléans, il arrivait souvent que les lettres remises aux destinataires portassent des traces très visibles d'effraction : « La poste, écrit-elle à la duchesse de Hanovre (1682), nous fait l'honneur de refermer bien subtilement nos lettres. Mais à cette bonne Madame la Duchesse (de Bourbon) on les lui envoie souvent dans un singulier état et déchirées par en haut. »

Louvois procédait d'ailleurs plus rondement que son successeur, M. de Torcy : « C'est une misère, écrit plus tard Madame, que la façon dont va la poste aujourd'hui (1705). Du temps de M. de Louvois, on lisait les lettres aussi bien qu'à présent, mais on les remettait du moins en temps convenable. Maintenant que ce crapaud de Torcy a la direction de la poste, les lettres se font attendre un temps infini. » Quand cette princesse constatait que « toutes les lettres qui entrent en France ou qui en sortent sont ouvertes, » elle venait d'en faire l'expérience par une missive à sa tante (1701), que la poste, trouvant trop forte pour se contenter, à l'ordinaire, d'en donner un extrait, avait envoyée au Roi en original : Mme de Maintenon y était traitée de « vieille ordure. »

Pour la belle-sœur du Roi, tout s'arrangeait avec une scène et des excuses; pour les simples particuliers, le « cabinet noir » avait ce grave inconvénient d'être un coupe-gorge : des commis peu délicats pouvaient, dans ces « extraits, » faire dire tout ce qu'ils voulaient aux lettres décachetées, desservir ou perdre quelqu'un près du souverain et des ministres, en inventant ou falsifiant les correspondances, puisque rien ne garantissait l'authenticité et l'exactitude des copies. Il est même curieux que ce monstrueux organisme n'ait pas donné de pires résultats, surtout au XVIIIe siècle où les intendans généraux, qui travaillaient directement avec le Roi, répartissaient les extraits entre les mains des ministres intéressés, des hommes politiques, des favorites, des courtisans d'importance. Une discrétion relative y fut observée; Louis XIV se taisait scrupuleusement sur les intrigues amoureuses qui venaient ainsi à sa connaissance et Louis XV, comme son aïeul, « gardait le secret aux dames. » On en peut dire autant des douze ou quinze hommes de confiance, vieillis dans le métier, seuls admis à pénétrer dans cette chambre des postes qu'ils appelaient entre eux « le Secret. »

IV

La louche besogne de ces fonctionnaires était assez facile avec le nombre restreint des courriers de jadis et des dépêches dont ils étaient porteurs. Pour l'Angleterre par exemple, les lettres étaient, jusqu'en 1634, acheminées par la voie de Rouen et Dieppe, « fort longue à cause du trajet de 25 lieues de mer; » le service était fait par trois messagers français, et trois anglais, voyageant à leur compte et mettant trois semaines à aller et venir. L'Angleterre fut la première à les remplacer par des courriers allant une ou deux fois par semaine en poste de Londres à Douvres; la France de son côté établit à Calais et à Boulogne deux agences de transit dont les chefs s'engagèrent à faire tenir les lettres de Paris à Londres en dix ou douze jours au plus.

Or la recette des bureaux de Calais et de Boulogne, en 1693, nous apprend que les lettres expédiées de France en Angleterre n'excédaient pas le chiffre modeste de 110 par jour. Cent dix lettres par jour ou 40 000 par an, c'est *aujourd'hui* à peu près le nombre annuel des envois postaux de France... pour le Congo belge. Nous écrivons, en 1913, 50 000 lettres au Japon et 60 000 au Venezuela. Quant à l'Angleterre, le chiffre des lettres qui y sont adressées par les Français est de 17 millions et demi par an; joignez-y les cartes postales, les journaux, les papiers d'affaires et les échantillons, le tout monte à 30 millions et demi.

Pour Rome, la moyenne journalière au commencement du XVIII[e] siècle était de 40 lettres seulement; la recette postale qu'elles produisaient atteignait à peine le quart des frais de voyage de l'ordinaire bimensuel qui les portait. Aussi avait-on concédé à l'entrepreneur, pour couvrir ses dépenses, le monopole de transport des petits paquets dont il avait droit de remplir 4 caisses à son profit. Le bureau de Lyon avait seul des rapports directs avec l'Italie; sur la route d'Aix à Nice, la malle des lettres, jusqu'au temps du cardinal de Fleury (1728), était encore confiée à des muletiers ou, à défaut, à des enfans qui conduisaient des bourriques. En 1913, de France en Italie, le chiffre des lettres expédiées annuellement passe 9 millions et demi, celui de la totalité des envois postaux atteint près de 22 millions.

Avec les pays non limitrophes il n'existait guère de service direct; mais les banquiers, les gros négocians se chargeaient des réexpéditions par leurs correspondans personnels; on adressait ainsi, par le courrier hebdomadaire de Hollande : « A Monsieur un Tel à Amsterdam, pour M. un Tel à Lubeck, ou à Copenhague » des plis, qui parvenaient presque toujours, bien que lentement.

Paris, en 1653, n'avait encore que 4 boîtes à lettres; il en eut 6 en 1695 et 8 en 1716, y compris celle de l'hôtel des Postes, rue des Bourdonnais, levées chacune deux fois par jour, à midi et à sept heures du soir. Ces boîtes devinrent des bureaux de quartier lorsque fut créée (1759) la « petite poste » à 0,25 centimes, — deux sous, — pour les lettres circulant à l'intérieur de la capitale, imitation perfectionnée de la « penny-post » de Londres. Essayée déjà cent ans avant par un ingénieux académicien, Renouard de Villayer, qui échoua (1653), cette idée hardie, souvent discutée, consistant à remplacer les petits savoyards par une équipe de facteurs officiels, ne semblait pas encore, au dire de Barbier, appelée à un grand succès, lorsque le philanthrope Chamousset l'exécuta à ses risques et périls, moyennant concession du produit pendant vingt ans.

La lettre distribuée par la « petite poste », *dans l'enceinte de Paris*, jouissait d'une tolérance de poids de 60 grammes; le tarif de la poste ordinaire, en France, ne concédait que *7 grammes et demi* à la « lettre simple » et 15 grammes à la « lettre double; » au-dessus, on payait pour l'once, soit 31 grammes. Le tarif de 1676 introduisait, entre la « simple » et la « double » lettre, une catégorie intermédiaire, celle de la « lettre avec enveloppe, » assez rare sans doute puisque jusqu'au milieu du XIXe siècle l'usage persista, comme on sait, d'écrire l'adresse au dos de la feuille pliée et cachetée à la cire, laquelle ne pesait souvent pas plus de 4 grammes. Un mémoire de la direction des postes, en 1703, constate que dans un paquet d'une once on a compté jusqu'à 7 et 8 « lettres simples. »

Les taxes postales, cinq ou six fois remaniées et qui, exprimées en monnaies anciennes, semblent plus que *doubler* depuis 1625 jusqu'à la Révolution, subirent *au fond* peu de changement et même tendirent à *diminuer*, si on les traduit toutes en monnaie actuelle d'après la valeur intrinsèque et relative des anciens « sous » aux diverses dates : ainsi la lettre

simple de Paris à Lyon payant 3 sous en 1625, 6 sous en 1703 et 8 sous en 1760, se trouve effectivement tarifée à 0,90 centimes en 1625, 1 franc en 1703 et 0,84 centimes en 1760. Le prix variait suivant les localités de 0,50 centimes à 1 fr. 75 centimes; mais il n'était pas exactement proportionné à la distance : il en coûtait davantage pour Strasbourg (1 fr. 70 centimes en 1703) que pour Marseille (1 fr. 20); Calais, à 1 franc, était plus cher que Nancy à 0,85 centimes et le port était le même de Lille à Madrid, par l'ordinaire d'Espagne, que de Paris à Perpignan.

Les tarifs officiels ne nous donnent d'ailleurs qu'une idée peu exacte des frais de port qui incombaient à nos pères : les premiers tarifs n'entrèrent en vigueur que bien longtemps après leur promulgation, quelques-uns n'y entrèrent jamais : une lettre de Paris à Amiens coûte 2 fr. 50 centimes en 1657, tandis qu'elle était censée depuis des années devoir être taxée à 0,50 centimes, et l'on paye 13 francs le port d'un arrêt du Conseil de Paris à Toulouse (1634) qui, d'après les pancartes, aurait dû se payer six fois moins. Le chiffre, inscrit sur la lettre au départ, était rayé souvent en cours de route par les maîtres de poste, qui exigeaient à l'arrivée un prix supérieur. Sans admettre toutes les exactions reprochées aux messagers, dont on se plaignait fort, il est certain que les ports sont plus élevés dans la réalité que sur les tarifs, et la raison en est fort simple : c'est que les tarifs ne concernaient qu'un petit nombre de villes, celles par où passaient les grands courriers, ou qui s'étaient reliées, par un piéton hebdomadaire et moyennant un supplément de 35 centimes, — le « droit de traverse, » — au bureau le plus voisin. Quant aux autres localités, chefs-lieux de canton ou communes rurales, le destinataire d'une lettre adressée « au maître de la poste de X..., pour faire tenir s'il lui plaît à Monsieur X... à tel endroit, » se voyait réclamer, pour de courts trajets, des taxes de 5 et 6 francs.

De Hollande, où il existait un service direct pour Paris, une lettre, une brochure, dès le milieu du XVIIe siècle, ne payait guère que 2 fr. 50; mais, de Paris à Montmorency, elle coûtait 3 francs, en 1760, à Jean-Jacques Rousseau, qui s'en plaint d'ailleurs amèrement comme des ports de lettres en général : « Ils le ruinent, dit-il, parce que tous les désœuvrés de France et de l'Europe lui écrivent et, qui pis est, exigent des réponses. » Mirabeau se voyait incapable aussi de payer les lettres qu'il

recevait dans les premiers mois des États Généraux. L'affranchissement préalable, essayé plusieurs fois, avait donné lieu à des abus : les petits commis, préposés à la réception, mettaient l'argent dans leur poche et brûlaient la lettre, qui passait pour avoir été perdue. Seuls, les procureurs, ayant pour règle de refuser les lettres et paquets qui leur parvenaient en port dû, forçaient leurs cliens à les affranchir.

Bien des plis cherchaient à esquiver les taxes postales; les « franchises » offraient à cet égard la voie la plus sûre. Elles représentaient sous Louis XIII moitié de chaque ordinaire et en formaient encore *plus du quart* sous le Consulat (1801). On les sabrait de temps à autre, mais elles repoussaient tout doucement; à l'étranger, nos ambassadeurs et leurs secrétaires « mettaient le cachet » sur les lettres de tous les Français résidant; les ministres, en France, contresignent les lettres de tous leurs amis « et souffrent en outre qu'on leur adresse beaucoup de lettres et paquets pour les rendre francs (1703). » En échange de réductions opérées par arrêts du Conseil dans ces droits de franchises et de contreseings, tant à l'expédition qu'à la réception, les fermiers des postes consentirent plusieurs fois de grosses augmentations de bail; la dernière (1787) fut de 2400000 francs, soit 10 p. 100. Aujourd'hui, les lettres et autres envois admis à la franchise atteignent le total respectable de 115 millions; mais, au lieu de 25 pour 100 comme en 1801, ils représentent à peine 3 1/2 pour 100 du chiffre global des objets de correspondance intérieure, lequel atteint 3 milliards 334 millions.

Un mode semi-légitime de se soustraire aux tarifs officiels consistait à faire des abonnemens avec les maîtres de poste, quoiqu'il leur fût interdit de consentir pareils traités autrement que pour les journaux. On s'arrangeait aussi avec les grands courriers, autorisés à introduire *à leur profit* dans les malles un « paquet » cacheté de 5 kilos, lequel paquet se transformait volontiers en valise, et la valise s'enflait jusqu'à devenir une malle. Celle du courrier de Lyon (1683) contenait des truffes, des perdrix, des pièces d'étoffe et des couteaux de Forez; celle de Bruxelles, moins innocente, introduisait en France des dentelles. « Les courriers des lettres, dit une circulaire aux intendans, pour le gain ou par complaisance, se chargent de beaucoup de choses. Sa Majesté désire que vous confisquiez tout ce

que vous trouverez y être par abus. Le remède le plus naturel est d'obliger les courriers de payer un cheval exprès, — à leurs frais, — quand la surcharge est trop grande. »

Une économie, sévèrement prohibée par les lois, était de confier les lettres ou paquets de moins d'un kilo aux maîtres des coches ou conducteurs de diligences, aux muletiers, poulaillers, beurriers et autres voituriers des grandes routes. La brochure pour laquelle Jean-Jacques avait payé 3 francs ne lui eût coûté, dit-il, « par le messager L'Épine » que 0 fr. 50 centimes. Mais ces facteurs marrons, lorsqu'ils étaient découverts, et les exemples ne manquent pas, risquaient une amende de 1000 francs.

Le monopole de la poste ne s'étendait pas aux articles d'argent. Au début (1632), le port des monnaies ou bijoux était même interdit aux courriers, parce que, « s'ils étaient attaqués, les dépêches du Roi pourraient être volées sur les chemins. » Il était alors de jurisprudence qu'un messager n'est point responsable d'un vol fait, nuitamment et par effraction, dans son bureau; « cas fortuit, disait le Parlement, auquel on ne peut apporter de remède. » Les envois de fonds s'effectuaient pourtant, de bureau à bureau, par viremens, jusqu'à concurrence de 500 francs; mais ils étaient peu usités, puisque Mme de Sévigné écrit de Paris (1660), à son oncle, qui est à Niort : « Je voudrais vous rendre la pistole que je vous dois — 33 francs — mais je ne sais comment vous faire tenir une si petite somme. »

Au XVIIIe siècle, le public eut le choix entre les postes et les diligences ; dans celles-ci, le droit, gradué suivant la distance, était par 80 kilomètres de 2 pour 1 000, mais avec une perception *minimum de 2 francs*, qui écartait absolument les petits envois, puisque 10 francs, envoyés de Paris à Versailles, eussent payé autant que 1000 francs. La poste, elle, acceptait deux sortes de chargemens : aux uns, sans déclaration de valeur, — analogues à nos lettres recommandées d'aujourd'hui, — elle imposait seulement la double taxe, avec remboursement éventuel de 300 francs au plus en cas de perte par faute des employés, mais *sans aucune indemnité* en cas de vol ou de force majeure. Aux autres, avec sommes déclarées pour lesquels sa responsabilité était entière, elle prenait uniformément 5 pour 100. Repoussés par cette commission exorbitante, tous les mouvemens d'argent se faisaient par les banques, comme de nos jours, bien qu'à des

taux supérieurs : 2 pour 100 avec l'étranger, 1/2 pour 100 à l'intérieur de la France, étaient des changes ordinaires sous Louis XV.

Le droit postal de 5 pour 100 était partagé également entre l'administration et ses agens locaux ; c'était le plus clair appointement de 247 directeurs, qui se contentaient d'un fixe de 200 francs et qu'il fallut porter à 600 francs, lorsque, sous le Consulat, cette remise leur fut supprimée. A cette époque (1801) *le total des envois d'argent* par la poste ne montait encore annuellement qu'à 22 millions de notre monnaie, — 11 millions intrinsèques, — dont 8 millions à destination de Paris. Vingt-deux millions! C'est la valeur annuelle, en 1913, des lettres chargées qui vont de France en Italie, à laquelle s'ajoutent des mandats-poste pour 32 millions de francs. De France à destination de la Belgique, mandats et lettres chargées font un total de 77 millions de francs. Quant à l'intérieur de la France, au lieu des 22 millions de 1801, les envois d'argent par la poste atteignent, en 1913, le chiffre de 9 milliards de francs, dont 3 milliards pour les bons ou mandats et 6 pour les lettres chargées. Encore la France est-elle, sur ce terrain, bien distancée par l'Allemagne où les mouvemens de fonds, sous ces deux formes, s'élèvent actuellement à 24 milliards.

V

Sous l'Ancien Régime, à l'époque où la poste était en ferme, les bureaux de province étaient, tantôt loués à des sous-fermiers, qui les faisaient valoir pour leur compte, — celui du Nivernais rapporte ainsi 38 000 francs par an (1700), — tantôt confiés à des employés analogues à nos receveurs actuels. Les gages de ceux-ci, dont la moyenne était de 570 francs, — 801 bureaux coûtaient 480 000 francs sous la Régence, — variaient suivant les localités depuis 5 500 et 7000 francs, pour Bordeaux, Besançon ou Amiens et depuis 2800 francs, pour Aix, Bayonne ou Compiègne, jusqu'à 180 francs, sommes comprenant les frais de bureau et le loyer, que le comptable essayait parfois de porter en dépense, mais qu'on lui rayait impitoyablement à Paris. Les autres articles étaient les « lettres en déboursés, » dont l'affranchissement était avancé partiellement par le bureau de départ, et les « lettres en rebut, » que leur destinataire avait refusé de

payer. Les recettes consistaient dans les ports encaissés, classés soit en deux catégories, — Paris et province, — soit d'après le détail des bureaux d'origine : sur 65 000 francs recouvrés par celui de Genève en 1693, les lettres venues de Lyon représentaient presque les deux tiers; celles de Strasbourg, Huningue, Besançon et Annecy, toutes ensemble, 3 150 francs seulement. A Paris, à l'arrivée des courriers, les principaux associés de la ferme, tant Pajot que Rouillé, au nombre de 8, taxaient eux-mêmes les plis, leurs commis triaient et 80 facteurs faisaient la distribution.

Telle était la situation en 1738, où le bail primitif de 3 900 000 francs en 1672, et de 6 300 000 francs en 1683, accru en 1694 des postes de Louvois, s'était peu à peu élevé à 11 millions de francs. Durant cette période, la « surintendance des postes » avait plusieurs fois changé de titulaires, depuis Torcy, à qui le cardinal Dubois l'avait enlevée, jusqu'à Fleury, qui se l'était attribuée depuis quelques années. Mais la dynastie des Rouillé-Pajot se perpétuait immuable; hiérarchisés et disciplinés vis-à-vis les uns des autres comme des étrangers, mais travaillant comme une famille unie dans un bien patrimonial. Les filles avaient pour dot une part dans la ferme; mais les gendres comme les fils recevaient leur décompte en fin d'année, sans avoir la liberté de le vérifier.

Le profit, que chacun savait être considérable, se partageait entre tant de personnes que cela ne faisait pas un particulier ou deux assez riches pour donner de l'envie ; pourtant le ministère désirait depuis longtemps savoir le chiffre de ces bénéfices. Pontchartrain, contrôleur général des Finances sous Louis XIV, avait une fois tenté de voir clair dans cette situation ; mais les Pajot, en donnant une forte somme pour les bâtimens du Roi, s'étaient assuré le repos et le Régent n'avait pas eu plus de pouvoir. Brusquement, un matin de l'année 1638, Fleury annonça aux fermiers que le bail était résilié et les invita à remettre séance tenante le service aux frères Grimod et Thiroux, désignés pour leur succéder en qualité de simples régisseurs. Ceux-ci, au nombre de 6, étaient gratifiés *ensemble* d'un traitement fixe de 270 000 francs, plus une participation du tiers dans les recettes nettes au-dessus de 11 millions de francs, chiffre de l'ancien bail.

Le Trésor ayant encaissé l'année suivante 1 500 000 francs de

plus, on en peut conclure que le bénéfice des fermiers était d'environ 2 millions. Trente ans plus tard (1768), le revenu des postes montait à 15 600 000 francs ; il était de 23 millions au moment de la Révolution ; ce qui n'avait pas empêché les régisseurs-intéressés de s'enrichir à leur tour : la place de l'aîné des Grimod, le S^{r} de La Reynière, passant pour valoir 400 000 francs par an.

Le *produit net* serait d'ailleurs un bien mauvais indice du degré d'utilité, de progrès et même de bonne gestion des Postes. Ce service public, qui, en 1791, *rapportait* 23 millions à l'État, et moitié plus sous la Restauration, ne procure à notre budget actuel qu'un boni de 46 millions, y compris les télégraphes et les téléphones. Le *produit brut*, d'une date à l'autre, a progressé davantage : il était de 33 millions de francs en 1791, il est aujourd'hui de 370 millions. L'ancien régime exploitait donc à 70 pour 100 de gain ; pour lui, les postes étaient surtout un impôt ; dans l'exploitation contemporaine, — à 12 et demi pour 100 de gain seulement, — le côté fiscal passe tout à fait au second plan. La comparaison des produits bruts, à deux époques diverses, nous renseignerait encore très mal sur le développement effectif de l'organisme, parce qu'il y a cent vingt-cinq ans, les tarifs étant très élevés, on obtenait une somme relativement forte avec un nombre assez faible de correspondances.

La Révolution eut cette conception du rôle moderne des postes et tenta bravement de le réaliser : en dix ans, malgré les troubles intérieurs et la guerre étrangère, elle doubla l'importance de ce service. L'emploi des petits courriers ou entreprises particulières, c'est-à-dire des piétons ou des méchantes charrettes à un cheval dont le conducteur, assis sur une botte de paille, avait sa malle derrière lui, subsistait, pour des routes de première importance comme celles d'Amiens, Orléans, Reims, Troyes, Saint-Quentin, Rouen, Chartres et la Bretagne, jusqu'en 1791. Des malles furent alors établies sur *toutes* les grandes routes ; l'« entreprise » fut réservée aux chemins de traverse. Comme les maîtres de poste étaient tenus au transport *gratuit*, — sauf le pourboire du postillon, — de deux *malles* par semaine, tandis qu'il fallait leur payer assez cher le port de la troisième, l'ancienne administration ne se pressait pas d'établir ce troisième ordinaire, dont tout le Midi notamment était privé. Dans le Nord, il n'y avait pas longtemps que des services directs avaient

été institués entre des villes peu éloignées, qui précédemment n'étaient reliées qu'avec la capitale. Aussi, de Mézières à Charlemont, — trajet de 10 lieues, — une lettre mettait-elle trois semaines, parce qu'elle devait aller à Paris et en revenir.

En comparant, de 1791 à l'an IX (1801), le parcours annuel des agens des postes, en voiture, à cheval ou à pied, l'on constate que, dans l'espace de ces dix années, *le chiffre des kilomètres* était passé de 7 millions et demi à 15 millions. — Il est aujourd'hui de 260 millions, dont 189 millions sur voies ferrées. — Quoique les postes eussent ainsi doublé d'importance, leur produit *brut* avait à peine augmenté (de 33 millions à 35) et leur produit net avait baissé (de 23 millions à 16 et demi).

Les recettes étaient demeurées stationnaires : parce que le tarif des affranchissemens avait été abaissé et que le port des papiers de procédure, — le sac à procès était une partie notable du trafic postal sous la monarchie, — était moins lucratif depuis que les tribunaux avaient été rapprochés de leurs justiciables. Les dépenses au contraire s'étaient beaucoup accrues : l'extension du service en poste à un très grand nombre de routes n'avait pu se faire qu'à un prix quatre fois plus haut qu'en 1791, pour dédommager les maîtres de poste de la presque inactivité à laquelle ils étaient réduits, par la concurrence des voitures libres, presque aussi rapides que les malles ; quant aux buralistes, leur traitement avait grossi à proportion du travail qui leur était imposé. Quoique ce travail se fût multiplié depuis le début de la Révolution, rien n'eût pu faire prévoir en 1801, ni même en 1840, le prodigieux développement des postes qui, dans notre France contemporaine, véhiculent, classent et font annuellement parvenir à leur adresse *trois milliards et demi* de lettres, de cartes, journaux et papiers de toute sorte.

Si l'on suit en détail dans certaines localités la marche du progrès postal depuis cent ans, on remarque que, *jusqu'au milieu du règne de Louis-Philippe*, nombre de petites villes ne possédaient encore ni bureaux, ni distribution journalière. Quant aux simples communes rurales, la plupart se contentaient d'une distribution par semaine. A Peyreleau (Aveyron) où le facteur passait *tous les huit jours*, une délibération du Conseil municipal s'exprime ainsi en 1832 : « Le service actuel des postes suffit aux besoins ; le service journalier ne serait *d'aucun avantage*. » En 1843, ce chef-lieu de canton fut doté d'une rece-

veuse à 180 francs par an ; en 1850, il eut deux facteurs ; maintenant, il en a sept et il en demande deux de plus, « indispensables, » dit-il (1910). Il reçoit de différentes directions quatre courriers par jour et émet environ 2000 mandats. Plus tôt ou plus tard, suivant les régions, l'ancien porteur à 100 francs par an, payé parfois en nature par un poids convenu de blé, fut remplacé par une administration plus perfectionnée ; mais partout, une fois éveillé, le besoin de communications grandit à mesure qu'il était satisfait.

VI

Ces communications allaient être accélérées au XIXe siècle par la vapeur et l'électricité ; le XVIIIe siècle, en ses dernières années, vit seulement la naissance du télégraphe aérien. On avait eu l'idée, lors de l'élection de l'Empereur en 1742, de placer des canons de deux en deux lieues de Francfort à Paris, « ce qui aurait fait connaître la nouvelle en cinq heures ; » mais le transport des canons aurait, paraît-il, coûté 34 000 francs. Les pigeons voyageurs étaient pourtant connus, à cette époque, et employés en Orient par les capitaines de navires qui, en arrivant à Alexandrette, leur confiaient des missives pour les négocians d'Alep ; l'on en lâchait aussi de Bassora pour Bagdad, éloigné de plus de cent lieues.

La première expérience d'une petite ligne télégraphique fut faite dans le Jardin du Luxembourg (1690), sous le patronage du Dauphin et de sa maîtresse, la grosse Mlle Choin, très enthousiaste de cette idée, bien que l'histoire ne lui prête pas d'ordinaire un grand mouvement dans l'esprit. L'invention était due à Amontons, de l'Académie des Sciences, qui trouva, dit Fontenelle, le moyen de faire parvenir une nouvelle en trois ou quatre heures aussi loin que de Paris à Rome, sans qu'elle fût sue dans tout l'espace compris entre les deux villes. « Cette proposition si paradoxale et si chimérique en apparence fut exécutée sur une petite étendue de pays ; » des gens disposés en plusieurs postes consécutifs, munis de longues-vues, apercevant les signaux, se les transmettaient les uns aux autres jusqu'au dernier *en aussi peu de temps* qu'il fallait au premier poste pour faire les signaux au deuxième.

Manquait-il à cette découverte quelque détail qui la rendît

pratique ? Toujours est-il qu'elle sommeilla durant cent années, jusqu'à ce que Claude Chappe établît en 1791 à la barrière de l'Étoile son premier *tachygraphe*, — qui écrit vite, — plus heureusement baptisé par Miot, chef de division à la Guerre, de *télégraphe*, — qui écrit de loin. — Une expérience officielle, ayant été décidée par l'Assemblée Législative, après que la première machine eut été nuitamment brisée par des hommes masqués, une seconde fut hissée à Ménilmontant, chez Lepelletier Saint-Fargeau. Celle-ci fut incendiée par la populace comme suspecte de permettre à Louis XVI, enfermé au Temple, de correspondre avec ses partisans. Reconstruit sous la protection de la force armée, un nouvel appareil donna des résultats si probans par un échange de dépêches avec Saint-Martin-du-Tertre, localité distante de 35 kilomètres, que Chappe, appointé « ingénieur-télégraphe » à 5 livres 10 sous par jour (1793), fut aussitôt chargé de mettre sur pied une première ligne de Paris à Lille.

Au châssis mobile de $1^m,65$ centimètres de long sur $1^m,35$ centimètres de large, garni de lames de persiennes à deux faces, blanches et noires, et flanqué de deux autres châssis plus petits qui se profilaient sur l'horizon, l'opérateur, placé dans une chambre basse, donnait l'impulsion avec un système de cordes et de poulies, lesquelles actionnaient aussi un petit appareil de contrôle, le *répétiteur*, placé à côté de lui. Quoique la machine pût prendre cent quatre-vingt-seize positions, chaque mot, au début, n'exigeait pas moins de six signaux, réduits peu après à deux par les vocabulaires de 1795.

Il fut alors dressé trois répertoires distincts de quatre-vingt-douze pages chacun, à quatre-vingt-douze mots par page, correspondant aux quatre-vingt-douze signaux ou développemens du télégraphe dont l'un indiquait la page et l'autre le mot. Le premier de ces codes renfermait ainsi 8464 mots usuels ; le second contenait un même nombre de phrases, pour la Guerre et la Marine ; le troisième était géographique. Entre Paris et Lille, les seize stations, à 14 kilomètres en moyenne les unes des autres, furent reconnues plus tard trop espacées pour assurer une marche normale ; de même avait-on suivi trop rigoureusement le principe de la ligne droite, au lieu de choisir les hauteurs les plus propices.

Le jour pourtant où apparut sur le dôme du Louvre, cimier bien maigre et peu esthétique pour ce casque géant, la méca-

nique parlante de Chappe, fut une date mémorable dans l'histoire des communications. Le 15 fructidor an II (1er septembre 1794), parvenait la première dépêche, pour laquelle les appareils se déployaient simultanément depuis la tour Sainte-Catherine, à Lille, jusqu'au dernier poste de la butte Montmartre. C'était la nouvelle d'une victoire; Carnot vint en donner lecture à la tribune de la Convention : « La ville de Condé est restituée à la République; la reddition a eu lieu ce matin à six heures. »

Bien que l'histoire politique de la Révolution, — la seule écrite jusqu'ici, — ait, suivant sa coutume pour tout ce qui n'est pas la lutte voyante et bruyante des partis, à peine mentionné l'inauguration du télégraphe aérien, ce succès national excita grande jalousie à l'étranger; il parut en Allemagne des pamphlets pour décrier la machine de Chappe et en démontrer l'absurdité. A la tête de ce mouvement, Bergstrasser, l'auteur de la *synsématographie*, écrivait au roi de Prusse : « Le télégraphe sert à amuser les Parisiens qui, les yeux fixés sur la machine, disent : Il va! Il ne va pas! » Il alla pourtant, mais on a peine à comprendre comment. Tout manquait à Chappe, l'argent surtout, quoique son administration naissante parût disposer de « 13 millions par an. » Mais au temps où 100 francs valaient 5 sous en assignats et 0,60 centimes en mandats « territoriaux » du Directoire, ces 13 millions de papier représentaient à peine 90 000 francs en numéraire.

La ligne de Strasbourg exigeait 6000 livres de fil de laiton; Chappe en obtint 300 et imagina d'y suppléer en empruntant aux mobiliers confisqués, épars dans les magasins nationaux, les cordes de métal employées naguère à la suspension des lampes. A Metz, lorsque déjà la toiture du bâtiment où siégeaient les administrateurs du district était enlevée pour faire place à l'échafaudage du télégraphe, le travail fut interrompu faute de fonds, et les fonctionnaires, faute de toit, allèrent siéger ailleurs. L'an VI enfin, à l'occasion du Congrès de Rastadt, le Directoire délivra 176 000 francs en numéraire pour la construction de cette ligne de 600 kilomètres, comprenant 46 postes de Paris à Strasbourg; elle fut achevée en 5 mois. Les baraques étaient en bois; celles de la ligne de Paris à Brest furent construites la même année, en maçonnerie, au nombre de 55 sur un parcours de 870 kilomètres. Trois lignes fonctionnaient au

début du Consulat, le 18 Brumaire : celles du Nord, de l'Est et de la Bretagne. Celle de Lyon, assez avancée, fut prolongée sous l'Empire jusqu'à Milan et Venise, et l'ensemble du télégraphe aérien comportait en 1852, lorsqu'il disparut, un développement de 4 000 kilomètres.

Ce télégraphe primitif ne faisait pas de recettes, réservé comme il l'était aux dépêches officielles avec, pour unique client, la loterie d'État dont il publiait les numéros gagnans. Son budget en 1814 s'élevait à 360 000 francs; chiffre modeste auprès des 96 millions de francs que produisent nos télégraphes et téléphones de 1914.

Depuis cent ans, en ce domaine, de prodigieuses inventions ont vu le jour; elles ont accru la rapidité de transmission de l'écriture et de la parole; elles n'ont pas augmenté la qualité ou le nombre des « idées. » Le monde des idées, obéissant à des forces mystérieuses, tout indépendantes du monde matériel, dispose quand il le faut de courans d'une nature particulière pour la prompte diffusion des systèmes, des opinions ou des découvertes. De grands mouvemens politiques, religieux, scientifiques même ou économiques, se sont produits avec autant de soudaineté dans le passé, et les idées ont fusé de cerveau en cerveau, au XVIe siècle ou au XVIIIe, aussi vite qu'elles se répandent en notre siècle de téléphone et de radiotélégraphie.

Si la Révolution française, au lieu d'être contemporaine des diligences et des courriers bi-hebdomadaires, s'était accomplie, par exemple, il y a une quinzaine d'années, il ne manquerait pas d'historiens futurs pour soutenir qu'un régime aussi solide que l'ancienne monarchie n'aurait pu s'effondrer en quelques semaines sur l'ensemble du territoire, en un temps où les chemins de fer, les dépêches électriques et les journaux à un sou auraient rendu possible un pareil événement.

Sans s'exagérer la portée du développement des communications écrites ou parlées, on doit reconnaître que ce besoin nouveau d'envoyer et de recevoir des lettres et des imprimés innombrables, artificiel comme la plupart des besoins, donne des joies réelles pourtant, surtout aux petits, aux familles peu fortunées, dispersées par le travail, dont les membres se sentent moins loin les uns des autres depuis qu'un simple timbre de deux sous les sépare et qu'un ouvrier ou un domestique, appelé par une dépêche de 50 centimes, peut arriver à temps pour

embrasser sa mère mourante. Ce réconfort apporté aux foyers populaires, ce supplément de tendresse et de pitié, n'est-ce pas le meilleur gain de ces postes dont nous sommes si fiers?

Pour les riches contemporains, cliens habituels du télégraphe, abonnés aux téléphones urbains et ruraux, le bon marché des timbres les touche peu; ce chapitre de leur budget est quatre ou cinq fois plus élevé qu'au temps où le port des lettres coûtait quatre ou cinq fois plus cher. Des seigneurs, sous Louis XV, ne dépensaient pas 150 francs par an de ce chef et de gros bourgeois déboursaient à peine 50 francs.

La lettre portée par la vapeur, la phrase écrite au bout d'un fil, ou même sans fil, à travers l'espace par un courant électrique, la conversation de deux interlocuteurs éloignés de quinze cents kilomètres, ces phénomènes, qui passeraient pour invraisemblables, si nous n'en usions tous les jours, sont encore « aimés pour eux-mêmes » par des créatures moins blasées : un Chinois, un Sénégalais, se payent cinq francs de chemin de fer pour aller n'importe où et revenir, sans descendre, comme les enfans se payent deux sous de chevaux de bois et, pour les Arabes d'Algérie, le téléphone est un jouet si amusant qu'ils en usent pour le plaisir et qu'on a peine à les en arracher.

Nous autres, Européens, si nous dégageons des appels téléphoniques superflus, des télégrammes inutiles et de ce fatras de papiers indifférens qu'apporte le facteur, les quelques lettres vraiment agréables ou nécessaires, nous constaterons que celles-là nos pères, pour les recevoir moins vite, les recevaient aussi il y a soixante-dix ans; que, par conséquent, le résultat positif des organismes nouveaux sur les relations humaines n'est pas *proportionné à la valeur propre* de ces découvertes géniales qui honorent si fort l'esprit humain.

Mais ce qui est vrai pour les voyageurs et les correspondances, déjà transportés autrefois, bien que lentement, ne l'est pas pour les marchandises, hier inertes, que leur volume et leur poids semblaient, depuis l'origine du monde, attacher inexorablement au sol. La mobilité nouvelle des choses, ses conséquences sur la mentalité des gens, constitue la révolution, plus profonde que toutes les autres, à qui nous consacrerons un dernier article sur l'histoire des transports.

GEORGES D'AVENEL.

LE DIVORCE

DE

MME PATTERSON BONAPARTE

Un diplomate bien ennuyé, ce fut M. Sérurier, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, auprès du Président des États-Unis, lorsqu'il apprit qu'Élisabeth Patterson Bonaparte se décidait à passer dorénavant les hivers à Washington, où il résidait lui-même. Cette personne que, seul, le représentant de la France appelait « Mlle Patterson, » portait aux yeux de tous le nom de Mme Jérôme Bonaparte ; elle avait, en effet, épousé en 1803 le plus jeune frère du Premier Consul, qui servait comme lieutenant de vaisseau à bord d'un navire de guerre français, venu pour visiter les États-Unis à la faveur de la paix d'Amiens. A Baltimore, Jérôme avait rencontré miss Patterson, fille d'un des marchands les plus riches et les plus considérés de la ville et remarquable par sa beauté comme par son esprit. Le mariage eut lieu en décembre, sans que le fiancé se fût mis en peine d'obtenir le consentement de ses proches, surtout celui de son frère, qui protesta immédiatement de la manière la plus formelle. Quand il revint en Europe en 1805, cédant aux injonctions de celui qui était devenu empereur, il fit annuler son mariage, et abandonna sa femme pour épouser en 1807 la princesse Catherine de Wurtemberg. On raconte que, lorsqu'il monta sur le trône de Westphalie, il proposa à Élisabeth Patterson le titre de princesse de Smalkalden, avec le domaine de ce nom dans ses nouvelles possessions et une rente de 200 000 francs. Elle refusa,

disant : « La Westphalie n'est pas un royaume assez grand pour contenir deux reines, » et, faisant allusion à l'offre d'une pension que lui adressait en même temps Napoléon, elle ajouta : « J'aime mieux m'abriter sous les ailes d'un aigle, que sous le bec d'une oie. » Napoléon avait en effet promis à Jérôme de servir à Élisabeth Patterson une pension de 60 000 francs à la condition qu'elle revînt en Amérique. Elle accepta et retourna dans sa patrie pour ne la quitter qu'en 1815. Mais, à cette époque, bien qu'elle conservât pour le garder jusqu'à sa mort le nom de Bonaparte, elle avait rompu les liens légaux, du moins en Amérique, qui l'attachaient à Jérôme, par un divorce que ses biographes ne semblent avoir placé ni à sa date exacte, ni dans les circonstances qui l'ont réellement déterminé. L'un des derniers d'entre eux, M. Didier, lui assigne 1815 comme époque et, comme raison, le désir de Mme Bonaparte d'empêcher, étant donné la chute de Napoléon, son ancien mari de réclamer une part de sa fortune. Nous verrons que les motifs de sa décision ont été tout à fait différens.

Quand, après avoir jusqu'alors partagé son temps entre Baltimore et les maisons de campagne de son père en Maryland, Élisabeth Patterson vint s'installer à Washington, M. Sérurier avait aussitôt prévu que la rencontre entre le représentant de Napoléon et la prétendue belle-sœur de l'Empereur ne pourrait que donner lieu à de sérieux embarras dans une société aussi restreinte que celle de la capitale fédérale. Il y avait à peine dix ans que Washington était sorti de terre : créée par une loi, la ville voyait seulement un petit nombre de maisons s'élever les unes auprès de la demeure du Président, les autres autour du Capitole encore inachevé. Les troupeaux paissaient sur le tracé des rues; les communications ne se faisaient guère qu'en voiture ou à cheval ; il fallait tout apporter du dehors, et la vie était extrêmement chère. Mais Mme Bonaparte était la première en date de ces Américaines, si nombreuses aujourd'hui, qui ne trouvent pas assez distinguée la compagnie de leurs compatriotes. Pénétrée pour son pays d'une aversion qu'elle ne prenait pas la peine de dissimuler, il lui fallait, à défaut de l'Europe, ce qui la lui rappelait le plus : des diplomates étrangers, des fonctionnaires, des hommes politiques. C'étaient les trois élémens qui composaient exclusivement la société de Washington. Sérurier avait poussé le scrupule jusqu'à demander des

instructions à Paris; elles lui arrivèrent fort tard, mais heureusement concordaient avec la ligne de conduite qu'il s'était fixée : traiter Mme Bonaparte avec courtoisie et considération, lui faire des visites et la recevoir, mais ne la considérer jamais que comme Mlle Patterson.

Les circonstances politiques rendirent orageux le premier hiver qu'elle passa à Washington, celui de 1810 à 1811. C'était le moment où se discutait la question de savoir si les États-Unis feraient ou non la guerre à l'Angleterre. Deux courans, l'un favorable à cette puissance, l'autre à la France, se partageaient le pays comme la société de Washington elle-même. La famille d'Élisabeth Patterson se trouva amenée à prendre parti, par suite de sa parenté avec le secrétaire d'État à la Guerre, Smith. Éloigné du Cabinet en 1810 par le président Madison, lui et son frère, le général Smith, se jetèrent dans une opposition violente contre la politique, à tendances françaises, du Gouvernement et se rapprochèrent naturellement du ministre d'Angleterre, M. Foster. M. Foster était jeune et aimable : la famille d'Élisabeth Patterson persuada à celle-ci qu'elle devrait le recevoir, parce que les femmes étaient considérées comme neutres en affaires d'État. Elle se rendit à cet avis, si bien qu'en présence des visites répétées de Foster chez elle, Sérurier jugea bon de diminuer le nombre des siennes, laissant entendre que la neutralité ne convenait pas à une personne dans la situation d'Élisabeth. Comme, d'autre part, il donnait des fêtes pour le parti guerrier, c'est-à-dire les amis de la France, Foster, qui semblait s'être fait une loi d'imiter toujours son collègue français en matière de représentation, organisa une fête, lui aussi, et y invita naturellement Élisabeth. Il voulait à la fois orner cette réunion par la présence de la femme la plus belle et la plus célèbre d'Amérique, et compromettre au profit de l'Angleterre une personne qui « continuait à mettre sa gloire à porter un nom si illustre et si français. »

Sérurier fort contrarié fit dire à Élisabeth par une dame de son intimité qu'il ne pouvait penser qu'elle tomberait dans un piège aussi grossier; que paraître ainsi chez le ministre d'Angleterre serait donner de puissantes armes à ses ennemis, si elle en avait; et qu'un pareil éclat ne permettrait plus à lui, Sérurier, de se montrer chez elle. Elle voulut bien se dire reconnaissante de l'avis, et ne se rendit pas chez M. Foster.

Loin de se décourager, celui-ci redoubla d'empressemens et de soins, tandis que son collègue français n'était en mesure d'y opposer que « de froids conseils de sacrifice d'amour-propre, et des égards, respectueux sans doute, mais sans progrès. » La lutte était vraiment bien inégale, et Élisabeth ne put s'empêcher de marquer quelque gratitude, du moins en apparence, pour les soins de M. Foster. Bien que tout le monde fût persuadé que ce sentiment avait chez elle des bornes fort étroites, et n'aurait point de suites, autrement dit qu'elle ne changerait pas son nom de Bonaparte contre celui de Foster, Sérurier crut devoir risquer à cette occasion quelques représentations, personnellement cette fois. Elle les reçut fort mal, et répondit qu'elle entendait se gouverner par ses propres règles, non par les siennes à lui. A quoi son interlocuteur assez penaud se borna à répliquer qu'il ne l'importunerait plus de ses avis.

Heureusement pour lui, la guerre éclata sur ces entrefaites entre les États-Unis et l'Angleterre. Foster dut partir, Élisabeth rentra dans sa famille à Baltimore, et ne paraît pas avoir revu le galant ministre d'Angleterre lorsque celui-ci passa par cette ville pour s'y embarquer.

Sérurier triomphait; il regardait Élisabeth, par suite de la défaite du parti anglais, comme définitivement à l'abri des mauvais conseils : il ignorait quelle pénible surprise allait lui être réservée.

On était au début de décembre 1811; le jour même où Élisabeth rentrait à Washington, Sérurier était chez lui en train de recevoir M. Russell, ancien chargé d'affaires des États-Unis à Paris, quand on lui remit un journal de Baltimore que venait d'apporter le courrier. Il l'ouvrit pour voir s'il y avait des nouvelles, et fut stupéfait d'y lire celle d'une demande en divorce adressée par Élisabeth à la législature de l'État de Maryland. Comme il marquait sa surprise à Russell, celui-ci lui répondit que, sans être entièrement dans les secrets de la dame en question, il la savait fatiguée de sa position et décidée à en changer; qu'elle se considérait, et que tout le monde la considérait comme légitimement mariée, et que, son mariage n'ayant pas été reconnu, il devenait indispensable de le rompre, afin d'être libre elle-même. De plus, d'après une loi passée dans la plupart des États et qui était au moment d'être votée en Maryland, toute personne qui recevrait une pension ou traitement

d'un souverain étranger était déclarée inhabile à succéder et privée de tous les autres droits de citoyen américain. Il était donc important pour elle de placer à l'abri la fortune paternelle : le divorce immédiat aurait pour effet de la rendre habile à recevoir la dot que son père était prêt à lui remettre, et qu'elle aurait le temps de dénaturer avant que le bill fût voté.

Sérurier, tout en s'inclinant devant cette raison qui était réelle, comme nous le verrons, exprimait le regret qu'Élisabeth ne lui eût pas fait part de sa décision avant de la rendre publique : il aurait trouvé plus convenable que cette nouvelle fût annoncée à Paris par l'entremise de la Légation, au lieu de l'être par les gazettes. C'était surtout le fait de citer en justice le roi de Westphalie que le fonctionnaire respectueux considérait comme une insulte à la majesté royale ; il le jugeait « contraire à l'usage constant qui reconnaît que les souverains ne relèvent que de Dieu, et ne peuvent être cités devant des cours particulières ; » un représentant de Louis XIV n'eût pas mieux défendu les prérogatives du droit divin.

Le lendemain, Sérurier recevait la lettre suivante :

« Monsieur, je regrette de me voir forcée de prendre sur le temps de Votre Excellence, mais je croirais manquer au respect et à la reconnaissance que je dois à Sa Majesté Impériale pour l'intérêt que Sa Majesté daigne prendre à ma situation si je gardais le silence sur les motifs qui ont déterminé ma demande en divorce auprès de la législature du Maryland.

« Mon ignorance absolue en fait de jurisprudence a été la seule cause du retard que j'ai mis à solliciter cette formalité légale que je croyais inutile après les événemens personnellement intéressans pour moi qui eurent lieu en Europe. Je crus à tort qu'ils auraient le même effet sur moi en Amérique.

« L'amendement proposé en 1810 à la Constitution des E.-U., après avoir passé les deux Chambres du Congrès, a depuis été adopté par plusieurs États et doit naturellement devenir dans peu loi effective. En vertu de cet amendement : « Tout citoyen de ce pays qui, sans le consentement du Congrès, accepterait ou retiendrait quelque présent, pension ou émolument de quelque espèce que ce soit d'un empereur, roi ou puissance étrangère devient inhabile à exercer aucun des droits ou privilèges d'un citoyen libre des E.-U. ou des États individuels. » Votre

Excellence sentira aisément que les mots *pension*, *présens* ou *émolumens* peuvent se rapporter aux circonstances dans lesquelles je me trouve actuellement placée. Les gens de loi qui ont été consultés à cette occasion jugent nécessaire que je vende ou transporte à des curateurs la portion de mon héritage paternel présentement en ma possession, qui consiste en maisons ou terres, les valeurs mobilières n'étant naturellement point affectées par cette nouvelle loi.

« Tout contrat de transport de ma part seule, sans qu'un divorce n'ait été préalablement accordé par les lois des États-Unis, ne pouvait être ni valide, ni obligatoire. Je me suis donc trouvée contrainte de m'adresser à l'Assemblée de l'État du Maryland actuellement en session pour obtenir ce divorce qui me mettra à même de convertir en argent comptant les propriétés immobilières que j'ai déjà reçues de mon père.

« Comme il est parfaitement connu de tout le monde en ce pays que Sa Majesté l'Empereur des Français a eu la bonté de m'accorder avec sa générosité accoutumée un traitement pécuniaire que je conserve, ma propriété immobilière pourrait être saisie, si j'omettais la précaution nécessaire pour la mettre en sûreté avant que l'amendement fasse partie de la Constitution américaine, ce qui doit arriver lorsqu'il aura été ratifié par les législatures des trois quarts des États.

« Si Votre Excellence pouvait, ce que je ne puis pas me permettre de supposer, regarder cette procédure indispensable de ma part, comme ayant quelque importance, ou du moins comme en ayant assez pour être transmise, je me flatte qu'elle recevra l'approbation de Sa Majesté Impériale pour laquelle je serai toujours pénétrée des sentimens du plus profond respect et de la plus vive reconnaissance.

« J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération... »

Aussitôt cette lettre reçue, Sérurier court chez Élisabeth Patterson, et lui développe de vive voix tout ce qu'il avait dit à Russell, en y mettant plus de force encore. Elle lui répond que, si elle a gardé le silence sur ses projets, c'est qu'elle était persuadée que sa démarche ne pouvait intéresser l'Empereur. Elle proteste une fois de plus de sa gratitude envers lui; mais, ajoute-t-elle, « tout le monde en Amérique reconnaît mon mariage comme parfaitement légitime; il m'importe donc de le

rompre pour avoir une position qui assure aussi bien ma liberté que ma fortune. » Et comme Sérurier lui fait observer que le public attribuera probablement sa démarche au désir de disposer d'elle-même, elle réplique qu'elle n'a actuellement aucune pensée de ce genre, mais qu'à la vérité elle ne renonce pas à sa liberté pour l'avenir. Cette perspective, nous savons combien Sérurier la redoute; aussi croit-il utile à sa cause, comme elle ne parle pas de son fils, d'attaquer cette corde, et il lui demande si la pensée de cet enfant ne s'est pas présentée à son esprit quand elle a signé sa pétition de divorce. La corde ne vibre pas : Élisabeth répond assez sèchement qu'elle ne voit pas ce que son fils a de commun avec la démarche en question. Le ministre de France a compris que l'argument ne porte pas, et, pensant avec galanterie qu'il vaut mieux « se laisser battre que de blesser, » il se borne à faire observer qu'il est peu probable que la seconde Chambre de la législature du Maryland admette la demande formée par Élisabeth : il lui conseille donc de la retirer, s'engageant, si elle s'y résout, à faire valoir auprès de Sa Majesté l'acte de déférence accompli par elle. Elle refuse avec fermeté, disant que le peu de bruit que cette pétition a pu causer est déjà produit, et que, d'ailleurs, elle ne saurait attendre plus longtemps, étant donné les circonstances. En vain Sérurier tente-t-il encore tous les moyens de persuasion, elle demeure inébranlable. Il ne peut que se retirer en lui répétant que sa demande en divorce sera considérée en France comme très blessante; mais, pour l'empêcher de se jeter dans les partis extrêmes, il a soin d'ajouter que la générosité de l'Empereur est sans bornes, et que lui, Sérurier, désire vivement se tromper dans ses craintes.

Le diplomate était battu : ses finesses comme ses instances s'étaient émoussées sur la fermeté de la belle Américaine. En présence d'une résolution si arrêtée, quelle attitude pouvait-il adopter lui-même? Son premier mouvement avait été de protester contre tout acte de la législature du Maryland qui intéresserait le roi de Westphalie, comme contraire à la prérogative souveraine. Après réflexion, il jugea préférable de s'abstenir, se réservant de déclarer, dans le cas où le divorce serait prononcé, que, s'il ne protestait pas, c'est parce qu'il n'était pas accrédité comme ministre de Westphalie. Parti d'autant plus sage que l'affaire d'Élisabeth Patterson, après avoir beaucoup

occupé le public, n'attirait plus l'attention, et que sa demande en divorce avait en somme causé peu de bruit : une protestation aurait remis tout en feu.

Quant à la pension de 60 000 francs servie par l'Empereur, Sérurier était d'avis de la continuer : tout le monde savait qu'Élisabeth Patterson la touchait, et cette libéralité recevait l'approbation générale. Pour ce qui était de ses relations personnelles avec elle, il se décidait à ne pas cesser de la voir, mais seulement à rendre ses visites moins fréquentes et à la recevoir chez lui plus rarement ; une rupture aurait persuadé à Élisabeth que tout était fini du côté de la France, et le parti anglais en prendrait avantage pour essayer de la porter « aux déterminations extrêmes, » entendons par là de lui faire épouser un Anglais.

Voici le texte de la pétition qu'elle avait adressée à l'Assemblée générale du Maryland pour introduire sa demande en divorce : « Votre pétitionnaire fut unie en mariage, d'après les lois des États-Unis d'Amérique, avec M. Jérôme Bonaparte dans le courant de l'année 1803. Depuis cette époque, M. Jérôme Bonaparte quitta ce pays pour la France où Sa Majesté l'Empereur des Français a jugé convenable de considérer comme nul le mariage existant entre votre pétitionnaire et le dit M. Jérôme Bonaparte qui, depuis, s'est uni en mariage avec une princesse allemande et est devenu roi de Westphalie. Votre pétitionnaire croit inutile, quand même sa situation délicate le permettrait, de rappeler les diverses considérations qui doivent déterminer une législature éclairée à accorder l'autorisation de défendre un lien contracté et maintenu dans de telles circonstances.

« C'est pourquoi elle soumet respectueusement cette affaire à votre honorable corps qui, en réfléchissant que l'utilité générale prescrit l'indissolubilité du contrat de mariage, ne manquera pas de se rappeler qu'il peut exister et qu'il existe réellement des cas où le bonheur des individus peut être consulté sans porter préjudice au bien constant de la société. »

L'acte prononçant la dissolution du mariage fut voté le 2 janvier à la législature du Maryland. Aussitôt après, Élisabeth exprima à M. Sérurier le désir de passer en France pour s'occuper de l'éducation de son fils, qui avait été jusqu'alors fort négligée. Le jeune Bonaparte n'avait pas de précepteur et n'allait pas au collège : c'était cependant, dit Sérurier, un enfant de la

plus belle « espérance, du feu, de l'esprit naturel, et la fierté de son origine. » Sa mère ajoutait qu'elle était en tout cas décidée à quitter l'Amérique, et que, si sa demande était repoussée, elle vivrait autre part en Europe, que la pension que lui servait l'Empereur remplissait d'ailleurs tous ses vœux, et qu'elle ne désirait rien de plus.

Elle devait attendre jusqu'à la chute de Napoléon pour réaliser ce projet, car elle ne se rendit en Europe que dans l'été de 1815. Elle y passa désormais la plus grande partie de sa longue existence, qui ne se termina qu'en 1879. Fort bien accueillie à Paris, à Londres, à Genève, à Florence, elle ne revenait que rarement et pour peu de temps aux États-Unis, qu'elle trouvait le pays le plus ennuyeux du monde. Il lui fallait les compagnies élégantes et aristocratiques, l'air des cours, la fréquentation des gens célèbres, tout ce que recherchent encore aujourd'hui nombre de ses concitoyennes. D'une remarquable beauté qui se conserva longtemps intacte, d'un esprit ironique et mordant, elle eut du moins le mérite de ne jamais prêter à la médisance. Elle passa au travers des admirations, cuirassée par la méfiance que lui avaient fait concevoir pour l'humanité en général ses mésaventures conjugales, casquée d'une dignité froide et altière que le nom de Bonaparte lui avait inspirée. Sérurier la jugeait exactement quand il la peignait ainsi : « Le grand trait du caractère de Mlle Patterson est une fierté extrême que sa bonne et mauvaise fortune ont également exaltée et une défiance qui s'étend à tout le monde. Elle y joint beaucoup d'esprit de finesse, et un grand empire sur elle-même. Elle porte dans le monde un grand désir de plaire que tant d'avantages expliquent sans doute, mais elle y porte aussi un souvenir du passé, qui la protège contre toutes les séductions communes. Elle admet les hommages, mais repousse dédaigneusement les prétentions. »

MAURICE BOREL.

LA CONQUÊTE SANITAIRE

DE

NOS COLONIES

Il est presque fastidieux de répéter que la France se dépeuple. Nous devrions donc multiplier d'autant plus les efforts pour diminuer notre mortalité que nous voulons moins prendre de peine pour augmenter le chiffre de notre natalité (1).

Or, la France devenait une puissance coloniale de premier ordre au moment où le nombre de ses naissances diminuait dans des proportions inusitées, même chez elle (2). Un parti très puissant s'opposait à cette évolution de notre pays, en s'appuyant surtout sur le fait que la stagnation de la population nous interdisait toute ambition exotique. Il ne fut pas tenu compte de cet argument et la France s'intéresse chaque jour davantage à son empire colonial. Le nombre de nos nationaux dont la fortune ou les moyens d'existence dépendent de nos colonies s'accroît également avec une grande rapidité.

Nos compatriotes fixés aux colonies forment, dès maintenant, une importante partie de notre population. Les statistiques nous révèlent qu'ils sont quatre-vingt-dix mille, presque tous dans la force de l'âge. Si l'on veut additionner à ce chiffre tous les

(1) Nous avons perdu l'an passé 19 habitans sur 1 000. le Danemark 12,9, la Norvège 13,4, l'Angleterre 13,9, la Belgique 15 et l'Allemagne 16,2. Ces chiffres démontrent dans quelle erreur vivent ceux qui croient notre hygiène publique supérieure à celle des autres peuples.

(2) Elles atteignaient encore en 1880 le chiffre de 25 pour 1 000, elles n'étaient plus en 1912 que de 18,7 pour 1 000.

habitans de nos possessions, Afrique du Nord comprise, qui appartiennent à la race blanche, on dépasse largement le million.

La valeur intrinsèque d'un homme, estimable en argent, est partout considérable; elle s'accroît beaucoup aux colonies. Il semble toutefois qu'aucun peuple du monde n'attache moins de prix que nous à conserver en bonne santé ses coloniaux, civils ou militaires. Nos expéditions coloniales, les plus récentes comme les autres, nous ont coûté de nombreuses pertes d'hommes qu'une meilleure organisation sanitaire nous aurait épargnées.

Sans remonter plus loin dans notre histoire, l'expédition de 1881 en Tunisie donna, malgré l'expérience acquise en Algérie, une mortalité de 6,1 pour 100. Un peu plus tard, dans les années 1885 et 1886, les expéditions du Tonkin et du Soudan coûtèrent les premières 7,5 et 9,9, les secondes 22,5 et 20 pour 100 des effectifs européens engagés. La seconde campagne de Madagascar, qui date de 1895, fut la plus meurtrière de toutes. Nos pertes atteignirent le chiffre inconcevable de 40 pour 100. Les causes de cette hécatombe sont connues, nos troupes étaient en majeure partie composées de tout jeunes soldats tirés de l'armée métropolitaine. Et, contrairement à tous les principes, on ne craignit pas de faire durement travailler ces jeunes hommes à peine formés, dans les marais de la côte où ils furent décimés par le paludisme et la dysenterie. Ces souvenirs sont trop pénibles à rappeler, mieux vaut passer outre!

L'expédition du Maroc, toute récente, parut d'abord recommencer les erremens anciens. Aussi la mortalité causée par la typhoïde et la dysenterie atteignit-elle, dans les premiers temps, 14 pour 100 des effectifs. Il ne faudrait pas prétendre que ces pertes, si douloureuses qu'elles soient, représentent la rançon obligée de toute conquête coloniale. L'expédition anglaise contre les Ashantis fut effectuée en 1873 dans des conditions physiques absolument analogues à celles qui caractérisent notre meurtrière campagne du Dahomey. Elle coûta cependant si peu d'hommes à nos voisins qu'elle mérite encore aujourd'hui d'être citée comme un modèle. Ils avaient réuni 7225 combattans dont 2600 Européens. Leurs pertes au feu furent de 5 officiers et de 47 hommes tués. 600 hommes durent être rapatriés, mais la mortalité globale ne dépassa pas 1,8 pour 100.

Aussi, que de précautions prises! Le commandant en chef, sir G. Wolseley et le D[r] Holme, chef du service de santé, demandèrent et obtinrent qu'on préparât d'avance pour les troupes des camps installés en des points convenablement choisis et débarrassés de toute végétation. Des puits devaient y être creusés, les eaux d'alimentation filtrées. Des gîtes d'étape, séparés les uns des autres de trente-deux kilomètres, étaient prévus pour le transport et l'évacuation des malades. La longueur des étapes que devait effectuer la colonne elle-même n'excéderait pas dix milles. Les hommes seraient vêtus de toile ou de flanelle selon les saisons et les heures de la journée. Leurs rations étaient largement mesurées et, pour le service particulier d'un bataillon européen de 680 hommes, on calculait qu'il faudrait 650 porteurs. Il était cependant prévu qu'après deux mois de campagne et malgré ce luxe de précautions, les troupes fourniraient 30 ou 40 p. 100 d'indisponibles; aussi des approvisionnemens devaient-ils être réunis pour parer à cette éventualité. Enfin, le commandement qui demanda d'abord 36 médecins pour la colonne, en reçut et en utilisa 44.

Quelle différence avec notre façon de procéder au Dahomey, dans un pays tout à fait semblable à l'Ashantiland, contre un ennemi de force équivalente, dont la capitale, Abomey, se trouvait à une distance de la côte à peu près égale à celle qui en séparait Coumassie!

Notre colonne expéditionnaire fut mise en route vers l'intérieur le 14 septembre 1892 et disloquée après la victoire définitive, le 26 novembre 1892. Elle se composait de 1 138 blancs et seulement de 930 indigènes. Cinq cents hommes de renfort la complétèrent au cours des opérations et la totalité des effectifs réunis sur la côte du Bénin, en vue de l'expédition, monta au chiffre de 3 351 hommes.

Les moyens de transport se composaient seulement de 132 mulets et de 2 239 porteurs. Enfin nous disposions de six médecins. On compta 173 Européens morts de maladies. Nous avions de plus 81 hommes, dont 11 officiers, tués par le feu de l'ennemi et 441 blessés, indigènes compris. Les fatigues subies, même par les blessés ou les malades, furent telles que treize d'entre eux moururent le 16 octobre, tandis qu'on les évacuait sur le poste d'Adigon.

Ces pertes ne nous ont pas empêchés de conquérir le Dahomey,

mais il n'en fut pas toujours ainsi. N'est-ce pas le chiffre élevé de nos malades et de nos morts plus que l'échec de Farafate, durant la première expédition de Madagascar en 1885, qui nous fit nous contenter alors d'une paix boiteuse et peu profitable?

***

L'ère de nos grandes expéditions coloniales est close aujourd'hui, autant du moins qu'on peut prévoir l'avenir. Celle de la mise en exploitation intensive de notre vaste domaine exotique s'ouvre enfin. On vient de voir quelles économies de vies humaines nous aurions réalisées, si nous avions sû protéger contre les maladies et le climat nos soldats coloniaux en expédition, avec autant de soins que font les Anglais pour les leurs. Cette façon d'agir aurait procuré des profits moraux et matériels considérables, non seulement au pays, mais à la cause coloniale elle-même.

On connaît si bien en Allemagne la valeur pécuniaire de la vie humaine qu'il existe dans l'empire toute une législation pour la mieux préserver, C'est la loi de l'Assurance obligatoire contre la maladie. Elle impose à l'État lui-même de grosses dépenses, dans une intention éminemment pratique et non pour des fins humanitaires, comme on pourrait croire.

Il nous eût été très profitable de considérer la question sanitaire aux colonies d'une façon analogue à celle des Allemands chez eux. L'opinion publique n'aurait d'abord jamais été, comme elle le fut parfois, effrayée et surexcitée par l'élévation de nos pertes. La bonne réputation sanitaire de nos colonies, plus vite établie, aurait en second lieu permis d'avancer beaucoup le moment de leur mise en valeur et de payer moins cher les résultats obtenus.

Les premiers défricheurs de la Mitidja mouraient en si grand nombre sur leurs fertiles champs malsains qu'on put appeler Bouffarik le tombeau des Européens.

La Mitidja, dira-t-on, n'en est pas moins aujourd'hui, soixante-dix ans après la conquête, la plus riche région de l'Algérie et l'une des plus salubres! Mais ne sait-on plus que nous avons longtemps hésité à garder l'Algérie, trop coûteuse en soldats et en colons? Oublie-t-on également le désastre des 12000 hommes envoyés au Kourou par le marquis de Choiseul et décimés par la fièvre jaune? Ce seul souvenir retarde cepen-

dant, après plus d'un siècle, l'essor de notre Guyane! Cela s'explique sans peine.

L'agriculture ou le commerce, l'administration elle-même ne sont pas aux colonies ce qu'ils sont en Europe. Un colon expérimenté est un homme habile en son métier, habitué de plus au pays qu'il met en valeur, dont il connaît les ressources spéciales, les dangers et, le plus souvent, la langue. Toutes ces connaissances particulières ont demandé de nombreuses années d'un apprentissage ordinairement pénible. La mort de ce colon représentera donc une grosse perte, non seulement à cause de la valeur intrinsèque du disparu, mais par suite de la difficulté de son prompt remplacement. Le dommage subi deviendrait désastreux, si un certain nombre de colons expérimentés mouraient à la fois. Leur place, si difficile à remplir en temps ordinaire, courrait d'autant plus de risques d'être laissée vacante que la réputation de leur colonie subirait des atteintes plus fâcheuses. Il est juste de le dire, notre administration coloniale s'est intéressée comme celle des autres peuples à la santé des Européens, colons ou fonctionnaires. Elle a multiplié, surtout dans ces dernières années, non seulement les hôpitaux mais aussi les laboratoires. Des casernes, des maisons confortables se sont élevées un peu partout par ses soins, pour abriter nos soldats ou nos fonctionnaires. De grands travaux ont été entrepris pour doter d'eaux potables nos villes coloniales, pour les débarrasser de leurs matières usées. On a été plus loin dans cette voie féconde. Le général Galliéni créa le premier en 1896 un service d'assistance médicale indigène à Madagascar, MM. Beau en Indo-Chine, Roume et Merlin sur la côte d'Afrique, suivirent cet exemple. Le général Lyautey, à peine nommé résident général au Maroc, fit de même à son tour.

Ces services d'assistance médicale indigène constituent un des plus puissans moyens que nous ayons d'apprivoiser nos indigènes et d'étendre notre influence politique. Ils servent aussi nos intérêts économiques en contribuant à augmenter le nombre de nos sujets. L'intérêt sanitaire de nos compatriotes fixés aux colonies y trouve également son compte ; toutes les races ne sont-elles pas solidaires devant la maladie, et l'un des moyens les plus efficaces de protéger les nôtres n'est-il visiblement pas d'améliorer la santé des masses indigènes au milieu desquelles ils vivent?

Nous ne nous en sommes pas encore tenus là et nous avons créé au Sénégal des services d'hygiène pour les grandes villes de cette colonie. Ces nouveaux organismes sanitaires ont pour principale mission de détruire les larves des moustiques stégomya dont la piqûre communique la fièvre jaune. Ils doivent également lutter contre le paludisme, fléau moins effrayant peut-être, mais plus meurtrier encore que le *vomito negro*. Leurs attributions s'étendent au contrôle de la construction des nouveaux immeubles, à la surveillance de tout ce qui touche à l'hygiène publique. Suivant la parole de leur créateur, M. Roume, à l'un des médecins chargés de ces délicates fonctions, leurs chefs doivent remplir le rôle de commissaire du gouvernement auprès des municipalités élues des grandes villes.

Il semble donc que les pouvoirs publics aient, au point de vue de l'hygiène, réalisé dans nos colonies des efforts presque comparables à ceux qui ont été accomplis dans la métropole. La léthalité et la mortalité coloniales, l'Algérie mise à part, dépassent cependant beaucoup celles de la France.

La mortalité de l'élément européen civil, qui fut en Algérie de 47 pour 1 000 dans les années 1853 à 1856, n'atteint plus aujourd'hui, d'après Parret, que 20,7 pour 1 000, celle des indigènes elle-même ne dépasse pas 23 pour 1 000. Mais la situation de nos vieilles colonies est déjà moins satisfaisante. La plupart offrent cependant les conditions physiques les plus favorables. Ce sont des îles de faible étendue, fortement peuplées, très cultivées par conséquent, et l'on sait qu'il n'est pas de meilleur agent d'assainissement du sol que la culture.

Il serait trop long d'étudier toutes ces colonies. L'île de la Réunion qui va nous servir d'exemple comptait, en 1902, 173 315 habitans et 177 777 en 1905. Sa population s'accroît donc avec une rapidité que devrait lui envier la métropole. Elle a encore enregistré en 1911 un gain de 1 744 âmes (1). Malgré tout l'optimisme qui pourrait se dégager de ces chiffres, l'état sanitaire de la colonie n'est pas ce qu'il devrait être. L'accroissement de la population ne provient que de la forte natalité locale qui atteint la proportion de 33 pour 1 000, tandis que la mortalité se tient à 23 pour 1 000. Or ce dernier chiffre est nettement supérieur à celui de la France qui pourrait avoir, elle-même,

(1) La mortalité fut pour cette année 1911 de 4 027 décès et l'on compta dans le même temps 5 771 naissances.

une mortalité moins considérable. Il convient de signaler que les statistiques de nos vieilles colonies ne peuvent donner de précisions absolues, au point de vue auquel on se place ici, car on y mêle indistinctement toutes les races.

La situation sanitaire des colonies plus récentes est encore moins bonne. Leurs plus grandes villes elles-mêmes, où les millions ont été largement dépensés, ne jouissent pas de la salubrité qu'elles devraient avoir.

Voici un tableau démographique de Dakar, grande cité de l'Ouest africain, presque entièrement construite dans ces dix dernières années, sous un climat qui, sans être parfait, peut passer pour très supportable.

Années.	Naissances.	Morts d'Européens.	Naissances.	Morts d'indigènes.
1903.	26	43	342	389
1904.	29	39	384	487
1905.	31	48	424	508
1906.	28	48	479	579

Le chiffre de la population atteignait alors environ 1 000 Européens et 18 000 indigènes. Si l'on veut bien songer à ce fait que la population européenne de la ville se composait d'individus généralement dans la force de l'âge, le tribut fort élevé qu'elle payait à la mortalité paraîtra beaucoup plus considérable encore. Il dépasse en effet de plus du double celui de la métropole et il est supérieur à celui de l'Algérie d'il y a soixante ans. On peut calculer qu'une meilleure hygiène aurait permis d'économiser par an vingt morts au moins dans cette seule ville, pourvue cependant d'eaux potables, d'égouts collecteurs, d'hôpitaux et de maisons confortables.

Ces chiffres sont éloquens, ils dispensent d'en citer d'autres, et mieux vaut démontrer par un exemple tout ce que nous aurions pu faire.

Des statistiques, contemporaines des précédentes, nous sont fournies par le service sanitaire du canal de Panama; elles témoignent avec une abondante clarté que nos faibles efforts et les maigres résultats obtenus par nous ne sont pas ce qu'ils devraient être.

Personne n'ignore l'affreuse mortalité qui sévissait sur les chantiers du canal de Panama lorsqu'ils appartenaient à la Compagnie française. Celle-ci ne se désintéressait pas du problème

de la santé publique, mais elle était moins résolue et moins armée que les autorités américaines qui lui succédèrent. Voici ce qu'ont fait ces dernières.

Une population de 32 000 ouvriers séjourna pendant l'année 1907 dans ces territoires du canal, mille fois plus vastes que Dakar et beaucoup plus insalubres. La composition de cette véritable armée de travailleurs ne pouvait donner, au point de vue qui nous occupe, que des garanties bien minces. La mortalité totale qui se maintenait jusque-là à 49 pour 1 000 descendit cependant à 39 pour 1 000. Si l'on n'étudie que les Européens dont le nombre atteignit 7 727 unités, la mortalité de cet élément fut de 15,95 pour 1 000, inférieure de près des deux tiers à la mortalité européenne de Dakar. Les Américains dépensaient à la vérité un peu plus de cinq millions de francs par an pour obtenir ce résultat. Mais ils ne croyaient pas le payer trop cher, puisque le budget sanitaire du canal fut prévu pour l'exercice suivant (1908) à la somme de 18 875 000 francs, chiffre que notre parcimonie habituelle trouvera sans doute exagéré.

***

Les succès obtenus par les Américains au Panama sont, en même temps qu'un reproche et un exemple, un encouragement pour nous. Nous avons passé en revue les diverses parties de l'œuvre sanitaire accomplie déjà dans nos colonies, nous savons qu'elle n'est pas parfaite, et nous n'ignorons pas à quels résultats magnifiques nous pourrions prétendre en l'améliorant.

Mais quelle route suivre pour atteindre le but?

Notre première erreur fut peut-être de n'avoir pas tracé un plan général de protection sanitaire pour l'ensemble de nos colonies. Que devrait être ce plan, il semble aussi facile de le tracer qu'il sera long, pénible et coûteux de le réaliser!

Les hygiénistes coloniaux peuvent borner leurs efforts, du moins en ce qui concerne la population européenne, à la diminution de la mortalité. Il faut pour cela étudier d'abord la pathologie spéciale de ces régions, créer par conséquent des laboratoires. Ces centres de recherches scientifiques existent déjà nombreux. L'Indo-Chine, l'Afrique Occidentale, Madagascar, le Congo lui-même, depuis que la libéralité de la Société de géographie permit d'en créer un à Brazzaville pour l'étude de la maladie du sommeil, possèdent de ces établissemens.

Vient ensuite la question des soins à donner aux malades. Cette partie du programme sanitaire ne fut pas plus négligée chez nous qu'ailleurs et nous avons réalisé dans cet ordre d'idées à peu près tout le possible.

La troisième partie du programme consiste dans la défense des colonies contre les maladies épidémiques ou contagieuses. Elle est à peine esquissée en certains points et pas même prévue en beaucoup d'autres. Il faut toujours revenir, quand on parle de notre hygiène publique, à la loi du 15 février 1902. Cette loi prévoyait la création dans la métropole de services d'hygiène départementaux et municipaux dont les fonctions seraient de veiller à l'application de tous règlemens édictés afin de préserver la santé publique.

L'article 9 de cette loi spécifia qu'une enquête devait être menée dans toute commune dont la mortalité dépasserait la mortalité générale de la région pendant trois années consécutives. Si l'on reprend l'exemple précédent de l'île de la Réunion, on s'aperçoit, en consultant les statistiques particulières des communes de cette colonie, naguère si salubre, qu'il y aurait souvent eu lieu à enquête.

Salazie, station fréquentée, eut une mortalité de *12,0* pour 1 000 en 1904 et de *30,4* en 1908, Sainte-Rose de *23,1* en 1904 et *47,2* en 1910. Le chef-lieu lui-même, Saint-Denis, compta dans ces dix dernières années plus de morts que de naissances. On ne s'est, bien entendu, jamais préoccupé de ces faits, puisque la Réunion ne possède pas de services d'hygiène, et les causes de ces excès de mortalité ont continué à exister sans qu'on fasse rien pour les détruire.

Nos ports coloniaux possèdent des médecins arraisonneurs dont la mission consiste à contrôler l'état sanitaire des bateaux provenant de régions contaminées. Une simple barrière de ce genre est manifestement insuffisante. Les épidémies peuvent également franchir les frontières de terre, elles peuvent même avoir une origine locale. Il faudrait donc créer partout des services d'hygiène pour dépister les maladies contagieuses et pour les combattre sans retard. Le Sénégal est seul (1) à posséder de ces services spéciaux : encore n'en avait-il que dans ses trois

(1) Un arrêté local du 29 juin 1910 a créé à la Martinique, en même temps qu'un laboratoire de bactériologie, un service de lutte antilarvaire, mais ce n'est guère qu'une ébauche de ce qu'il faudrait y réaliser.

principales villes. On y a récemment créé de nouvelles circonscriptions, mais l'œuvre, commencée il y aura bientôt dix ans, n'est pas encore au point. Elle a déjà rendu cependant de réels services à la colonie. Un exemple récent prouve même qu'elle pourrait, telle quelle, suffire aux besoins les plus pressans. La petite épidémie de fièvre jaune qui, répandue dans toutes les escales sénégalaises, causa près de trente morts à la fin de 1912, n'atteignit jamais en effet Saint-Louis, bâtie dans une île entourée de marécages, mais où le service d'hygiène fit toujours preuve d'une grande fermeté.

La réforme sanitaire la plus utile qui reste à réaliser pour l'avenir de nos colonies serait donc de pourvoir nos possessions, les plus anciennes comme les plus récentes, d'organismes semblables aux services d'hygiène sénégalais.

Les grandes villes contiennent à elles seules la majorité des Européens coloniaux. Elles seraient dotées les premières de ces services, mais la brousse, elle aussi, n'en devrait pas être dépourvue. Les médecins de nos colonies, ainsi appelés à préserver la santé des gens bien portans, auraient partout fort à faire. Le paludisme serait leur premier et plus redoutable ennemi, mais combien d'autres ils auraient à combattre! Ce serait, au Congo, la trypanosomiase, contre laquelle une simple société privée projetait, il y a deux ans, d'entreprendre une campagne qui coûterait plus de 200000 francs; ce serait, dans nos vieilles colonies des Antilles, la fièvre jaune, tout comme sur la côte occidentale d'Afrique; ce serait enfin la lèpre en Nouvelle-Calédonie et à Madagascar...

Parallèlement aux services d'hygiène, les services d'assistance médicale indigène continueraient à remplir leur rôle si important. On ne pourra plus dorénavant qu'y apporter des améliorations de détail, mais voici une autre partie du programme sanitaire dont on ne s'est guère occupé jusqu'ici chez nous.

La question s'est posée pour les Européens, presque dès le début de la colonisation, de savoir s'ils pouvaient se conserver longtemps sous les tropiques en bonne santé, s'ils pouvaient « s'acclimater. »

Comme leurs rivaux, Portugais, Espagnols et Anglais, nos ancêtres croyaient pouvoir implanter leur race dans toutes les régions où ils abordaient.

Ils croyaient également à la possibilité d'y faire pousser le blé ou la vigne de la terre natale. Nous n'ignorons plus que le blé ne fructifie pas sous les tropiques. Nous connaissons également les effets désastreux que les climats chauds produisent à la longue sur nos organismes, même indemnes de toute maladie.

On ne trouva d'abord qu'un remède à ce mal des tropiques, le rapatriement. C'est encore à peu près le seul procédé officiel que nous sachions employer dans nos colonies. Les étrangers en utilisent un autre plus économique, dont nous aurions grand tort de ne pas tirer également profit.

Le rapatriement d'un fonctionnaire impose à son administration des frais considérables de transport, de solde, de remplacement. Si c'est un colon qui doit revenir en Europe pour sa santé, le voyage, souvent coûteux pour ses ressources, risque d'entraîner sa ruine en l'éloignant de ses affaires. Il faut sauver cependant à tout prix la vie ou la santé de l'un comme de l'autre, car tous deux représentent un capital précieux, mais rien n'est plus naturel que de rechercher et de préférer le moyen le moins dispendieux de parvenir au but.

C'est pour ce motif que les Anglais et les Hollandais ont créé des sanatoria dans les montagnes de l'Inde et de Java, à des altitudes telles qu'on y retrouve une température analogue à celle des pays d'Europe. Les Européens fatigués par un séjour dans les régions basses et chaudes peuvent s'y retremper sans quitter la colonie et les maladies aiguës n'y sont que rarement traitées. Ces stations devraient donc s'appeler de préférence des « preventoria. »

Les Américains eux-mêmes, nouveaux venus dans la vie coloniale, viennent d'achever, pour leurs troupes et leurs fonctionnaires des Philippines, une station d'altitude, pourvue de casernes, de villas privées, de cercles et d'hôpitaux dont le prix total dépasse plusieurs millions. Les Allemands, moins bien pourvus par la nature, sauf au Cameroun, envoient aux Canaries leurs coloniaux de l'Ouest Africain.

Nous ne pouvons pas nous targuer d'avoir accompli des efforts comparables à ceux de ces peuples étrangers. On remarque cependant, sur les montagnes qui avoisinent nos vieux établissemens de l'océan Indien, de petites constructions aux façades blanches, visibles de très loin au milieu des verdures. Elles servaient naguère de maisons de repos pour nos fonctionnaires.

Mayotte, Nossi-Bé, Diégo possédaient de ces cases, symboliquement nommées « convalescences. »

Nos pères avaient donc reconnu l'utilité de la cure d'altitude, nous n'avons pas assez suivi l'exemple qu'ils nous léguaient ; mais les richesses latentes qu'offrent nos diverses possessions pour l'établissement de stations de repos sont cependant si considérables qu'il nous faudrait peu d'efforts pour égaler les autres peuples. La nature généreuse nous offre un peu partout en effet de magnifiques emplacemens où dresser les sanatoria d'altitude qui doivent remplacer aujourd'hui les anciennes « convalescences. »

Nos Antilles possèdent dans l'île de la Guadeloupe, à 900 mètres d'altitude, le camp Jacob, qui n'est guère qu'une caserne. Le climat de ces îles est chaud, mais une occupation séculaire en a rendu peu à peu les effets moins nuisibles, grâce aux grandes facilités de vie et au confort dont on peut s'y entourer.

L'île de la Réunion est mieux partagée. Deux stations d'altitude existent déjà sur ses mornes élevés, mais elles ne sont pas aménagées.

Cilaos est pourvue d'eaux chaudes abondantes. Salazie, dont les eaux sulfureuses jaillissent à 876 mètres d'altitude, possède une organisation un peu moins rudimentaire que sa voisine. On a pu voir précédemment combien l'état sanitaire de la localité laisse encore à désirer. Or la mise en état de la station lui permettrait de rendre des services considérables. Les dépenses consenties à cet effet ne seraient pas improductives, car les baigneurs de Maurice et des Seychelles viendraient en nombre fort appréciable, s'ils savaient devoir y trouver le confort et les soins nécessaires.

Nos nouvelles possessions sont moins bien pourvues que les anciennes, la nature les a cependant plus favorisées encore. Madagascar offre les meilleures conditions possibles pour la création de sanatoria. Après avoir rappelé pour mémoire les installations tout à fait rudimentaires de la montagne d'Ambre, près de Diégo et de Nossi-Comba, voisine de Nossi-Bé, il convient de décrire plus longuement Antsirabé.

Cette localité, peu connue en dehors de la grande île, possède des sources froides bicarbonatées sodiques dont la composition rappelle celle des eaux de Vichy et d'abondantes sources chaudes carbonatées calciques. Elle constitue de plus une station

d'altitude idéale. Antsirabé s'élève en effet, à 150 kilomètres au S.-E. de Tananarive, sur un vaste plateau d'une altitude moyenne de 1 500 mètres que dominent, à peu de distance, les puissans sommets de l'Ankaratra.

Des pitons dont l'aspect rappelle celui des Puys d'Auvergne parsèment ce plateau, que traversent de nombreuses rivières aux lits très encaissés.

Les cratères des plus rapprochés de ces puys abritent des lacs petits, mais profonds. Des herbes drues et de rares buissons poussent sur le sol volcanique mêlé tantôt de calcaire, tantôt d'un sable grossier. Des bœufs et d'innombrables porcs s'en nourrissent. Les habitans, Hovas fortement teintés, habitent des fermes clairsemées aux murs blanchis de chaux qu'entourent de vastes champs de pommes de terre.

Pas d'arbres nulle part, ou peu s'en faut. Les eucalyptus et les vernis du Japon récemment plantés autour d'une des sources sont cependant d'une fort belle venue.

Le village, devenu chef-lieu de province, compte un administrateur, un médecin, plusieurs autres fonctionnaires, quelques colons et de 1 500 à 2 000 indigènes. Il possède même un petit hôtel (1) à peu près passable, mais les sources ne sont pour ainsi dire pas aménagées. On y prend son bain dans des trous revêtus de planches, creusés à même dans le sol d'où sourdent les eaux.

Antsirabé se trouve à égale distance de Tananarive et de Fianarantsoa. Le général Galliéni, dont l'œuvre, avec le recul du temps, paraît de plus en plus belle, créa le premier une route entre ces deux villes. Un service d'automobiles reliait depuis 1910 Antsirabé et Tananarive. Il fut récemment prolongé jusqu'à Fianarantsoa, et le gouverneur général Picquié mit l'an passé en adjudication le premier secteur d'une voie ferrée qui doit desservir Antsirabé.

Si l'on veut capter les eaux de la précieuse source, créer un établissement de bains convenable et moderne, si l'on se décide à construire un ou plusieurs hôtels confortables avec quelques villas privées, Antsirabé attirera vers lui de nombreux voyageurs, venus non seulement des diverses régions de Madagascar, mais encore des Mascareignes, voisines, et de toute la Côte

(1) Antsirabé possède également par malheur une léproserie installée en amont d'un des deux groupes de sources chaudes qu'on n'utilise pas pour ce motif.

Orientale d'Afrique. Cinq à huit jours suffiraient, dès aujourd'hui, à des voyageurs venus de Zanzibar ou du Cap pour atteindre la future grande station malgache. On pourrait réduire peut-être de moitié ce laps de temps. L'afflux des baigneurs qui suivrait toute amélioration des moyens de communication et de transports permettrait d'augmenter le confort de la station pour le plus grand bénéfice des malades eux-mêmes. Il assurerait également la prospérité de la région tout entière où la colonisation européenne, ainsi stimulée, pourrait réaliser des merveilles.

L'aménagement d'Antsirabé n'empêcherait pas d'améliorer à peu de frais quelques-unes des anciennes « convalescences. » D'autres sources, thermales ou minérales, comme Antsiravazo, pourraient être plus tard appropriées selon leur valeur et les besoins locaux.

Il y aurait peut-être aussi lieu de faire quelques légers sacrifices pour la protection de la source ferrugino-gazeuse d'Hammam Agnoussi, qui coule à 600 mètres d'altitude dans un beau vallon d'Anjouan, la perle des Comores, groupe d'îles très pittoresques, situé entre Madagascar et l'Afrique.

L'Indo-Chine est presque aussi riche que Madagascar. A défaut de l'immense et salubre plateau central hova et betsiléo, notre empire indo-chinois possède dans chacune de ses parties des socles montagneux, plus ou moins vastes, mais très suffisans pour la création de sanatoria comparables aux meilleurs établissemens créés par les Anglais ou les Hollandais.

Le Dr Yersin découvrit en 1898 le plateau du Lang-Biang, dont la superficie atteint 400 kilomètres carrés et dépasse par conséquent celle du département de la Seine. Ce plateau, éloigné de la mer d'environ 150 kilomètres à vol d'oiseau, se dresse à une altitude moyenne de 1400 mètres. Il est constitué par une longue suite de mamelons herbeux surplombés par des montagnes dont trois sommets atteignent 2400 mètres. Alors que la température moyenne annuelle s'élève sur la côte à 26°, qu'elle est encore plus considérable à Saïgon, on jouit sur le Lang-Biang d'une température moyenne de 17°, et le thermomètre y descend parfois jusqu'à 0. Il y pleut beaucoup, par malheur, cent soixante-treize jours par an en moyenne, tandis que les stations anglaises de l'Hymalaya comptent deux semaines de plus de beau temps.

M. Doumer eut le premier l'idée de créer un sanatorium sur ce plateau. Un petit village, Dalat, y fut fondé par ses ordres, ainsi qu'une station agricole où l'on a fait d'intéressans croisemens de bovidés du pays avec des vaches bretonnes, bonnes laitières comme on sait.

Mais surtout, une route partie de Pharang sur la côte d'Annam permit, dès l'année 1900, d'accéder au plateau à travers les forêts dangereuses qui en interdisaient précédemment l'accès. Le gouverneur général actuel, M. A. Sarraut, voudrait reprendre les projets primitifs et remplacer cette route par un chemin de fer relié à la voie ferrée Saigon-Khan-Hoâ. Cette ligne nouvelle permettrait aux habitans de la capitale cochinchinoise d'atteindre Dalat en moins de vingt heures.

Son accès ainsi facilité, le Lang-Biang exigera encore une grosse mise de fonds pour être adapté à ses nouvelles destinées. Il faudra en effet percer des routes sur le plateau lui-même, sans préjudice, bien entendu, d'autres grandes voies d'accès dont l'avenir indiquera vraisemblablement l'utilité. On devra aussi, suivant l'exemple des étrangers, aménager les eaux, construire des hôtels, des habitations privées, un cercle et surtout des casernes, où viendront passer au moins plusieurs mois, chaque année, une partie des troupes européennes du corps d'occupation. Cela conduirait à considérer le Lang-Biang comme une forteresse naturelle, sorte de réduit de la défense de la colonie. Nos troupes y vivraient en temps de paix à l'abri de la maladie et des dangers du climat; peut-être en temps de guerre pourraient-elles l'utiliser également comme une place forte.

L'installation de quelques colons, celle d'indigènes adonnés à des cultures vivrières et à l'élevage, contribueraient puissamment à l'amélioration des conditions d'existence de la station, tout en n'imposant pas de grosses dépenses supplémentaires. Ainsi compris, ce sanatorium géant attirerait, avec nos compatriotes d'Annam, de Cochinchine et du Cambodge, les étrangers du Siam et peut-être des Détroits. Lui aussi pourrait donc, tout comme Antsirabé de Madagascar, devenir un facteur appréciable de la prospérité matérielle de la colonie.

Devrait-on se borner en Indo-Chine à l'appropriation du Lang-Biang? M. Vieillard, fonctionnaire tonkinois, préconisait récemment, dans le *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, la création dans un petit village nommé Chapa, voisin de Lao-

Kay (1), d'une station de repos à 1 273 mètres d'altitude. Chapa se trouve à proximité de la province chinoise du Yunan. La grande voie ferrée, qui joint la capitale de cette importante vice-royauté à Hanoï et à la mer, touche, comme on sait, Lao-Kay. Une route permettrait donc d'atteindre, en quelques heures, la nouvelle station. Celle-ci, se trouvant par 22° de latitude Nord, alors que le Lang-Biang est de dix degrés plus près de l'équateur, présenterait des conditions d'habitabilité peut-être meilleures que celles du sanatorium annamite.

Mais il existe déjà une véritable station d'altitude au Tonkin. Le massif du Tam-Dao, dont le point culminant dépasse 1 200 mètres, surplombe en effet les plaines du Delta de sorte qu'Hanoï n'en est pas éloigné de plus de 60 kilomètres.

On atteint même le sanatorium en moins de deux heures si l'on part de Vinh-Yen, localité desservie par le chemin de fer. La station s'élève à 930 mètres d'altitude dans un site ravissant où se pressent déjà onze villas appartenant aux divers services administratifs de la colonie. On y construit de plus en ce moment un hôtel pour le public.

Une dépêche ministérielle prescrivit, dès l'année 1901, l'étude des massifs les plus voisins du Delta en vue d'y installer des cantonnemens pour nos troupes. Ce sont les seuls services civils qui utilisent cependant le Tam-Dao auquel on peut reprocher d'être fort insuffisant pour satisfaire à tous les besoins. Aussi les faveurs du public se partagent-elles entre le Tam-Dao, la plage sablonneuse de Do-Son et surtout les stations élevées du Yunan, Yunan-Fou, Montzé, Milati. Les stations balnéaires doivent être écartées en principe. Quant aux sanatoria d'altitude, la nomenclature de ceux que nous pourrions établir au Tonkin et dans l'Annam du Nord est loin d'être épuisée. Le Tran-ninh mérite cependant d'être au moins signalé au passage. Il étage ses monts puissans à 200 kilomètres environ de la mer d'Annam ; mais que de magnifiques emplacemens ne trouvera-t-on pas au milieu de ses forêts de pins qui rappellent nos paysages d'Europe !

Deux autres groupes importans de colonies, notre Afrique occidentale et notre Congo, restent à étudier. On doit recon-

(1) La distance de Chapa à Lao-Kay est de 37 kilomètres. La précipitation annuelle des eaux de pluies y atteint 2 600 millimètres, près de 1 000 millimètres de plus qu'à Hanoï, ce qui est beaucoup.

naître que le premier des deux se trouve bien près de France. Il n'y a donc pas lieu de consentir de trop gros sacrifices, afin de le doter de sanatoria. Certains plateaux du Fouta-Djalon offrent cependant les conditions indispensables pour une création de ce genre, d'autant que rien de comparable aux grandes stations dont l'étude précède n'y serait nécessaire. Quelques cases, peut-être un ou deux petits hôtels suffiraient à tous les besoins. Les points les plus propres à l'installation de ces stations d'altitude devront être vraisemblablement choisis sur des plateaux en partie sablonneux, élevés de onze ou douze cents mètres et situés à peu de distance de Mamou. Cette ville toute récente est desservie par le pittoresque chemin de fer de Guinée.

Dalaba, où fut créé il y a peu d'années une ferme modèle, mériterait surtout d'attirer l'attention. L'eau est abondante et pure dans les environs, de nombreux troupeaux paissent autour des « roundé » établis sur les hauteurs voisines par les pasteurs Peuls. La température de ces plateaux descend pendant la saison sèche jusqu'à 3 et 4°, elle n'y dépasse pas 20 ou 22°. Les pluies sont par malheur très fréquentes et d'une grande violence pendant l'hivernage, surtout du mois de juin à celui d'octobre.

On pourrait encore établir des stations en d'autres points de la région, notamment à 40 kilomètres du port de Konakry, sur le mont Kakoulima, qui dresse ses mille mètres de roches tout près de la voie ferrée. M. A. Chevalier, le très distingué botaniste, prévoyait récemment aussi l'utilisation future de plateaux salubres élevés de plus de mille mètres, qu'il explora dans l'hinterland de notre Côte d'Ivoire, tout près du Libéria.

Peut-être trouverait-on également de bons emplacemens de « convalescences » en plein Soudan, au Sud de Sikasso? Doter de bonnes stations d'altitude l'Afrique occidentale française ne présenterait donc pas d'insurmontables difficultés.

La situation n'est malheureusement pas aussi favorable dans notre Congo, dont les besoins sont dès aujourd'hui plus pressans. Cette vaste région, bien délaissée jusqu'ici par nous, mais qui va sans doute faire dorénavant de plus rapides progrès, n'offre guère d'emplacemens susceptibles d'être choisis pour cet usage. A moins que des découvertes peu probables ne viennent modifier la situation, nous n'aurons que la ressource d'y créer des stations balnéaires analogues au Do-Son tonkinois ou bien au Cap Saint-Jacques des Saïgonnais.

Il ne reste plus à étudier que nos colonies d'Océanie, mais on peut les négliger ici sans inconvéniens. Nos compatriotes n'y sont et n'y seront jamais nombreux, sauf en Calédonie. Or, cette île est tout entière un excellent sanatorium où nos colons des Nouvelles-Hébrides, archipel au climat tropical, peuvent dès maintenant venir se retremper.

Il existe en Indo-Chine une excellente pratique, en vertu de laquelle une indemnité de séjour est accordée aux petits fonctionnaires qui désirent faire dans la colonie une cure de repos. Toutes nos possessions pourvues de sanatoria devraient suivre cet exemple si libéral. Ce serait le meilleur moyen pour elles de « lancer » ces établissemens sanitaires, ce serait par conséquent le meilleur moyen d'en tirer le plus tôt possible les meilleurs résultats.

***

On peut conclure de cette rapide excursion à travers notre empire colonial que nous n'y avons pas encore accompli tous les efforts nécessaires pour la protection de l'Hygiène publique. Nous avons notamment négligé d'aménager les sanatoria qui nous sont cependant indispensables.

Il faudrait, pour réparer la faute commise et regagner le temps perdu, dépenser plusieurs millions. Ce serait d'autant moins une charge écrasante pour les budgets coloniaux qu'une partie des dépenses d'hygiène « paierait, » tout comme celle de la construction des ports ou des chemins de fer, et que toutes permettraient de réaliser tout de suite des économies considérables de vies humaines et d'argent.

Les créations de services nouveaux d'hygiène et celles de sanatoria présenteraient encore un autre avantage, inappréciable. L'esprit public colonial en serait transformé, celui surtout de nos administrations. Engagés dans cette voie féconde, les pouvoirs publics réaliseraient promptement, sans nul doute, bien d'autres progrès auxquels on ne peut songer aujourd'hui parce que le vent ne souffle pas de ce côté.

L'administration romprait bientôt avec la déplorable habitude, qu'elle a trop souvent encore, de mal loger ses fonctionnaires. La situation, sous ce rapport, est surtout déplorable dans nos deux empires africains de l'Ouest. A part les chefs de cercle, la plupart des fonctionnaires de la brousse, en Afrique occi-

dentale, même s'ils sont mariés et chargés de famille, doivent se contenter de deux, parfois d'une seule pièce. Des ménages sont contraints de voisiner avec des célibataires, d'une façon tellement complète qu'elle en devient tout à fait pénible. Les installations congolaises sont plus rudimentaires encore.

On s'attaquerait aussi, sans doute, au terrible fléau de l'alcoolisme, contre lequel les colonies de Madagascar, de la Côte d'Ivoire et le protectorat du Maroc ont déjà commencé une campagne au seul profit de leurs indigènes (1).

L'alcoolisme qui contribue à détruire les habitans de Tahiti et des Marquises, les tribus du Gabon et les Serères du Sénégal, produit cependant aussi chez nos nationaux, surtout parmi nos troupiers, des ravages effroyables. On peut affirmer qu'une large part de la mortalité des coloniaux lui revient sans conteste.

Que de choses à dire encore sur ce sujet si vaste !

Une des principales est de répéter qu'on ne perde plus de temps, car il est indispensable pour nous d'entreprendre avec méthode et de mener promptement à bien la conquête sanitaire de nos colonies, à peine commencée encore aujourd'hui.

Il faudra, pour cette œuvre grandiose, de l'argent, mais nous sommes très riches, des hommes de talent et de conscience aussi, mais on n'en a jamais manqué chez nous.

Dr D'ANFREVILLE DE LA SALLE.

(1) Le général Lyautey, par un dahir du 8 avril 1914, a interdit l'entrée, la fabrication et la vente de l'absinthe dans tout le Maroc. Il a pris également de sévères mesures en vue de limiter le nombre des débits de boissons.

REVUE LITTÉRAIRE

ALFRED DE MUSSET(1)

« *Comme j'allais avoir quinze ans...* » Un collégien, grand et mince, au regard clair, « aux narines dilatées, aux lèvres vermillonnantes ; » les jours de sortie, il fréquente chez Victor Hugo, rencontre Vigny, les deux Deschamps, Mérimée, Sainte-Beuve ; il se familiarise avec la gloire ; il récite ses premiers vers, chansons d'un enfant déluré, chansons d'amour à tout hasard. « *A l'âge où l'on croit à l'amour...* » Un jeune homme élancé, très élégant de manières et de costume, à la tête blonde que les cheveux longs et bouclés encadrent ; il a quelque chose d'un peu italien dans les traits ; il a de la langueur, de la désinvolture et de l'impertinence, l'air de ne songer qu'à des femmes ; et, s'il daigne écrire, ses vers chantent divinement. « *A l'âge où l'on est libertin...* » Un soir, il arrive chez des amis ; il est très pâle, mal vêtu, un bas lui tombe par-dessus sa botte ; il regarde sa montre, obstinément : marche-t-elle ? Il faut qu'on écoute sa montre. Chez la princesse Mathilde, l'Empereur étant là, il a récité des vers. Quels vers ? Il cherche et ne se rappelle rien. Il est ivre. Parfois, il dompte cette ébriété presque continuelle : il parle ; il est merveilleux d'esprit, de chaleur éloquente. Il s'en va ; dans les maisons où on l'a vu gris, il ne revient pas.

Quel homme singulier ! L'amour a été l'unique affaire de sa vie. Il attendait l'amour ; il a aimé ; ensuite, regrettant l'amour, il a méprisé toute l'existence et, d'amertume, il a rendu la sienne méprisable. Les

(1) *Alfred de Musset*, par M. Maurice Donnay, 1 vol. in-16 ; Hachette.

autres gens accordent à l'amour un peu de temps et beaucoup de bavardage; lui, tout son temps et toute sa pensée : ce fut absurde et pathétique. Les médecins diagnostiquent en lui deux tares : « association par contraste et infantilisme psychologique. » Austères plaisantins! et qui oublient le principal : c'est le don de poésie. Tout amour, — et catalogué par les pathologistes, interdit par les hygiénistes ou blâmé par les moralistes, — il le muait en poèmes. Jeunesse et amour : ces deux mots, la postérité les a inscrits, en exergue jolie et aguichante, et comme une auréole, autour du beau visage de ce poète et autour de son génie, ces deux mots tout pleins de gaieté, de mélancolie et de malentendus. On dit, cependant, qu'il n'est plus à la mode : l'amour serait-il suranné? que nos adolescens le dédaignent : nos adolescens ne sont pas jeunes !

M. Maurice Donnay, lui, est jeune. A la Société des Conférences, il a fait, ce printemps dernier, une belle série de conférences, touchant Alfred de Musset; et ses conférences sont devenues un livre charmant, où l'on remarque l'amitié, la bonne foi, et cette gentillesse à laquelle, aussi bien, l'auteur n'aurait pas su renoncer: mais il n'y a point tâché. Sa critique est la plus accueillante, libre, et la moins prévenue. Quant à sa méthode, il se fie à son goût; méthode qui ne nous plairait pas de tout le monde : elle nous plaît de lui, parce qu'il a le goût très sûr et très sensible. D'ailleurs, son *Musset*, comme son *Molière*, il l'a soigneusement préparé, n'épargnant pas les recherches utiles, consultant les historiens et les anecdotiers. Il sait que nous ne pouvons lire un poète de 1830 comme nous lirions un de nos contemporains. Pour le juger, ce poète, nous devons le considérer dans son temps; pour le juger, et pour le comprendre. Mais, l'œuvre d'un Musset, toujours vivante, M. Donnay ne la traite pas non plus comme un document d'histoire : il n'oublie pas de l'aimer. Du renseignement précis et rigoureux à la simple admiration, il va et vient, sans difficulté, avec un abandon gracieux. Et il plaisante, et il s'amuse. S'il est ému, il le dit : et il ne le dirait pas, on le sentirait, à ses phrases qui tremblent. S'il n'est pas ému, il le dit : et le badinage remplace l'émotion, le badinage souvent le plus comique. Le roman de Musset, George Sand et Pagello, ne l'émeut pas du commencement à la fin. Et il écrit : « Musset, George Sand, Pagello, je les imagine dans une voiture à laquelle est attelé un jeune cheval, animal ardent et ombrageux. C'est George Sand qui conduit. A un moment, dans une pente, le cheval s'emporte. Pagello, lui, saute : il n'a pas de nerfs, il tombe avec élasticité, se ramasse et s'enfuit. En bas de la côte, le cheval s'abat,

la voiture est brisée. George est meurtrie : rien de grave ; une autre fois, elle remontera en voiture. Mais, chez Musset, il y a des lésions internes, quelque chose de cassé, il ne remontera plus. » A l'époque du romantisme, on a dessiné de ces caricatures où le char de l'État, le chariot de Thespis, diverses calèches et guimbardes portent triomphalement et, parfois, laissent dégringoler leur charge illustre... Un beau vers : et M. Donnay ne plaisante plus.

O mon unique amour, que vous avais-je fait ?

« Quel vers admirable, et si simple ! Il n'y a pas un amant abandonné, trahi, qui ne l'ait jetée, cette interrogation, sous une forme ou sous une autre ; mais ceux qui ont lu Musset ne peuvent que répéter ce vers-là... » Plus de coquetterie !... En général, il réunit un peu d'ironie, un peu d'attendrissement, de sorte que l'ironie soit une façon de ne pas montrer, de laisser voir l'attendrissement.

Dès la première annonce de ces conférences, ce ne fut, pour ainsi parler, qu'un cri, dans Paris où les cris se confondent : Donnay et Musset, les deux poètes de l'amour ; et Donnay, notre Musset. L'on ne pensait qu'à Musset le poète, non à Musset le libertin : quand on crie, l'on ne saurait penser à tout. M. Donnay ne ressemble pas à Musset ; et il n'a point à en souffrir, étant un autre poète. « L'on a fait, dit-il, tant de rapprochemens entre le théâtre de Marivaux et celui de Musset que c'est ici la place d'en faire les éloignemens... » Les éloignemens qu'on hasarderait volontiers entre le poète des *Nuits* et le poète d'*Amans*, qui ne les devine ? D'abord, le véritable héros de Musset, Don Juan, M. Donnay ne peut pas le souffrir. Il l'a traité de « candidat à la paralysie générale. »

Le Don Juan de Musset, le Don Juan des romantiques, est un poète, un ange, un « Christ. » Sur les listes de ses victimes, il y a des princesses et aussi des maritornes. Voleur aux carrefours, laquais pour une chambrière, il séjourne dans les tavernes et, l'âme sœur, il la quête jusque dans les bouges. Quel idéaliste, pourtant ! Il cherche une perle. Sa perle : un être, dit Musset, « impossible et qui n'existe pas. » Sa perle, dit Théophile Gautier, ce serait un composé de la reine Cléopâtre et de la sainte Vierge. Alors, peut-être ce Don Juan n'est-il, en effet, qu'un maniaque. Ou un niais ? Son insupportable fatuité, la bassesse de ses goûts, son arrogante sottise ont quelque chose de désobligeant. Mais il a enchanté les romantiques.

Musset, dans la *Confession*, raconte qu'il y eut, après la débâcle impériale, trois sortes de jeunes hommes : libertins, employés et

révolutionnaires. Les employés travaillent; et, qu'ils s'ennuient ou non, peu importe. Mais, libertins ou révolutionnaires, c'est tout un, même si les révolutionnaires sont chastes et si les libertins ne souhaitent pas de démolir la société : mécontens les uns et les autres et qui, au malaise de leur esprit, cherchent une diversion, les uns dans la fureur politique, les autres dans la fureur amoureuse. On appelait libertin, jadis, un incrédule. A présent, un libertin est un homme qui vit au gré de la sensualité. Ce passage de signification correspond à une vérité profonde : le libertinage de la pensée conduit au libertinage du cœur. « Remarques-tu une chose, Spark? C'est que nous n'avons point d'état; nous n'exerçons aucune profession!... » Le libertin, comme le révolutionnaire, est un sans-travail. Il a trop de loisir et court les rendez-vous galans comme l'autre les meetings bavards. Deux anarchistes; et des théoriciens. Le libertin de Musset formule toute la théorie, une esthétique, une morale de la débauche : il prétend revêtir de beauté son inconduite et parer d'orgueil extraordinaire son avilissement. Ce Don Juan, c'est l'une des inventions les plus ridicules et brillantes du romantisme. Mais enfin, il a du génie, des vertus natives, et toutes les grâces de la jeunesse, toutes les ardeurs de l'âme, toutes les bravoures. De tout cela, il ne fait rien; tout cela, il le gaspille. Qui donc est-il? Le type idéalisé de ce vif adolescent qui a dans les veines le sang des grands soldats victorieux et qui parvint à l'âge d'homme quand l'épopée était finie. Il y eut, au XIXe siècle, dans la vie française, une époque de trop soudaine relâche. La frénésie qu'avait excitée la Révolution et que l'Empereur occupa, mena par tous les chemins du monde, par toutes les routes de l'orgueil et du plaisir militaire, cette allégresse dut faire halte. Imaginons un régiment joyeux, en course, à qui l'on commande de s'immobiliser : le mouvement qui le portait frémit encore en lui. Les garçons qui eurent vingt ans après la chute de l'Empereur, désœuvrés et fervens, conçurent comme leur idéal désespéré ce Don Juan, ce hautain gaspilleur de toutes énergies et puissances.

Don Juan, dans la *Confession*, c'est Octave. Brigitte aime Octave; et Octave, Brigitte. Pour empêcher leur bonheur, il y a Octave. Est-il un méchant? Non : un dépravé. Brigitte si douce et parfaite, il ne saurait la comprendre. Il est incapable d'entrer dans le secret d'une âme. Égoïste, il ne connaît qu'une âme, la sienne; et, maladroit, il se prive du plaisir le meilleur : connaître une âme et l'aimer. Voici le châtiment réel et ironique de Don Juan : Don Juan ne connaît pas les femmes! Don Juan ne sait pas aimer; et voilà ce que M. Donnay ne

lui pardonne pas : « Don Juan me fait l'effet de ces touristes pressés qui visitent l'Italie entre deux trains... C'est pour eux que Bædeker a écrit cet admirable titre de chapitre : *Venise en quatre jours!* Ainsi Don Juan connaît les femmes. Il passe. Pauvre Don Juan ! C'est un coq et c'est un Cook. Il chante sa victoire comme l'oiseau de nos basses-cours, en se dressant sur ses ergots et en battant des ailes. Il ne connaît que la victoire ; il ne connaît pas la défaite... Il peut avoir des sens étonnans et même un cerveau : il n'a pas de cœur ; il n'est pas un amant. »

Mais, Don Juan, c'est le romantisme de l'amour. M. Donnay a-t-il horreur du romantisme ? Non ; et, plutôt, il le défendrait. Le romantisme, dit-on, c'est le triomphe du *moi*. Eh bien ! (répond M. Donnay) « un auteur, s'il a une personnalité, n'est jamais absent de son œuvre. » Molière est dans son chef-d'œuvre, *le Misanthrope ;* Racine est dans *Phèdre;* et l'on peut regretter « qu'un tel poète n'ait pas écrit des œuvres franchement individualistes. » Quant au « mal romantique, » il a existé de tout temps ; M. Donnay trouve du romantisme dans l'histoire grecque et la romaine ; il en trouve dans la Bible ; et il en trouve dans la nature. Le romantisme dans la vie, c'est le sentiment qui « submerge l'activité raisonnée : » mais il faut que le sentiment submerge « quelquefois » l'activité raisonnée. Au surplus, ce ne sont pas les doctrines littéraires ou autres des romantiques qui détourneront M. Donnay d'aimer ou de n'aimer guère un poème d'eux.

La véritable poésie de Musset date de 1833 : année illustre, un historien du romantisme l'a remarqué. En 1833, Hugo se lie avec Juliette Drouet ; en 1833, Sainte-Beuve s'éprend de Mme Hugo ; en 1833, Vigny devient l'amant de Mme Dorval ; en 1833, Musset part pour Venise avec George Sand. Jusque-là, les poètes du Cénacle bornaient leur entreprise à la réforme de la poésie. L'année 1833 les vit battre la campagne ; le romantisme passa de la littérature dans la vie, où il fit des ravages. Nos poètes s'aperçurent qu'ils avaient inventé une morale. Ils en profitèrent : leur morale supprimait les empêchemens que l'autre morale oppose aux divers caprices de l'instinct.

Avant 1833, les poésies de Musset valent surtout par l'entrain gai. En 1828 et 29, le romantisme était une école jeune. Son chef n'avait guère dépassé vingt-cinq ans. Parmi les romantiques, Musset est le plus jeune, par l'âge et par le génie. Qu'emprunte-t-il au romantisme ? Tout ce qui est jeune ; le reste, non. Ce qui le tente, c'est la liberté

que revendiquent les novateurs. Liberté du sujet : il va écrire la *Ballade à la lune*, où l'on voit l'astre clair des nuits complice de polissonnerie. Liberté du rythme. Et même, liberté de la rime : parmi les révoltés, il se révolte contre la révolte. Et voilà bien de la jeunesse! Mais il invente ceci : le naturel... ce n'est pas tout : le naturel dans le romantisme. Les autres sont guindés, éloquens, fastueux. Lui, sa trouvaille de jeune homme, trouvaille ravissante, c'est le lyrisme familier. Ce qu'il y a de suranné, dans les *Premières poésies*, c'est exactement le romantisme : dans *Don Paez*, un abus de la couleur et du pittoresque, une Espagne trop rutilante et mordorée, une gaillardise inutile, un ton fringant pour énoncer des opinions modestes, une vaine tentative de dissimuler sous les largesses du vocabulaire la pauvreté de la méditation. Surannée aussi, la romance; mais elle, surannée bien joliment. Il faut se la figurer chantée, sur la musique de Monpou, par des jeunes femmes en robes de soie à treize volans, par des jeunes femmes qui s'appelaient Malvina, qui volontiers jouaient de la guitare et qui avaient l'âme rêveuse. A la lueur des bougies nombreuses dans les candélabres comme, au ciel d'Italie, les étoiles, elles chantaient d'une voix tremblante et chaude. Miss Smolen, nous la voyons, en lithographie, sur la couverture d'un cahier de romances. Elle a, sur les épaules, une écharpe; mais l'écharpe glisse des épaules. Elle a, autour d'elle, le clair de lune parmi des nuages fins. Ajoutons, dans le paysage de la petite chanteuse, un monument très gothique, avec des clochetons, des fenêtres lancéolées et des vitraux où meurt le déclin du jour.

Les *Premières poésies* sont pauvres d'idées, — peu importe; — et pauvres de sentimens. L'amour même y est futile : un tout petit sentiment. Après 1833, après Mme Sand, tout a changé. Le ton n'est plus le même. Le jeune Musset bondissait vers la vie. Il a suffi de peu de temps pour que l'expérience le déçût. Son voyage, ce ne fut pas seulement l'Adriatique et les lagunes, mais la vie. Il partait avec sa maîtresse ; et il croyait que toute la vie serait une heureuse promenade d'amour. Il n'eut pas la précaution de penser à autre chose, pour le cas où l'amour, en chemin, l'abandonnerait. Il ne s'était muni que d'amour : et l'amour, en chemin, l'abandonna.

Cette péripétie principale de son génie date de sa vingt-quatrième année. Il est mort à quarante-sept ans. Mais, après le *Souvenir*, qui est de ses trente et un ans, il n'a presque plus écrit de vers. Ne lui sembla-t-il pas que la poésie lui était morte dans les doigts, le jour que lui était mort dans le cœur son rêve de l'amour? A quoi bon

chanter, s'il n'y a plus à chanter l'amour? La muse (dans la *Nuit de mai*) lui offre différens thèmes : la verte Écosse, et la brune Italie, et la Grèce, et les grandes aventures des hommes, la guerre; et la grande aventure éternelle, Dieu; et les héros, Tarquin, l'homme de Waterloo... Tout le chant de la muse, avec son abondance mélodieuse, avec sa variété divertissante et (si j'ose dire) avec sa musique peinte, marque une tribulation dans l'œuvre de Musset, marque un moment de la poésie française. Les thèmes que propose la muse ont le caractère de ceux que traiteront les poètes français après que le romantisme aura, en quelque sorte, épuisé le motif amoureux et, en somme, tout le lyrisme prime-sautier du cœur. Les romantiques ont largement répandu leurs sentimens. Leur génie, ce fut leur sensibilité alarmée et prodigue d'elle-même. Après les romantiques, nous avons eu les Parnassiens. Tous les chants que pouvait inspirer le simple amour, on venait de les chanter. Les Parnassiens, comme le poète de la *Nuit de mai*, se trouvèrent fort dépourvus; et, comme la muse y invite le poète de la *Nuit de mai*, ils ont alors substitué à l'exubérance du cœur des motifs de littérature savante. Ils ont procédé un peu comme firent aussi les Alexandrins, après que les poètes de la Grèce rayonnante eurent épuisé les ressources naturelles du lyrisme. Les thèmes que propose la muse dans la *Nuit de mai* ont beaucoup d'analogie avec des sujets alexandrins. Privé de l'inspiration amoureuse, qui était l'âme de ses premières poésies, Musset pouvait aboutir (et l'on dirait qu'il en a éprouvé la velléité) à la formule de poésie que les poètes parnassiens ont réalisée plus tard. Seulement, cette poésie impersonnelle, descriptive et laborieuse ne le séduisait pas : il le dit à la muse.

Il écrivait, très jeune, à son ami Paul Foucher : « La poésie, chez moi, est sœur de l'amour... » Il ne conçoit pas de poésie autre que la poésie d'amour. Donc, il chantait le plaisir d'amour et il chantera la peine d'amour. La poésie aura mission de diviniser la douleur.

La religion de la douleur, qui récemment nous vint des pays slaves et scandinaves, c'est (comme la plupart des idées qui nous viennent de ces pays) une ancienne idée romantique. Les poètes français du XIXe siècle en son milieu l'ont préconisée avec passion. Les poètes, et aussi les romanciers; parmi les romanciers, George Sand, qui mérite d'être comptée deux fois entre les apôtres de la douleur sainte, pour l'avoir elle-même interprétée et pour avoir fait souffrir Musset, qui l'interpréta. La sainteté de la douleur : pourvus de cette doctrine touchante et fière, les poètes vont perdre toute retenue.

Puisque leur douleur est sainte, ils vont la raconter, dans leurs poèmes, avec confiance et sans nulle vergogne. Ils vont même attribuer à leur mauvaise conduite un caractère sacré. Dupe de ce vieux sophisme, le pauvre Verlaine offrira cyniquement à l'univers le spectacle de ses pires inconséquences ; et il offrira pieusement à Dieu les ennuis de toute espèce qui sont le résultat de sa débauche, de sa sainte débauche. C'est émouvant et comique ; c'est pathétique et absurde.

La sainte douleur, voilà du romantisme : et il en traîne encore dans notre littérature. Mais, la vraie douleur, c'est l'incomparable beauté des meilleurs poèmes de Musset. Récitons-nous le *Souvenir.*

En 1857, peu de jours avant sa mort, Musset compose son dernier poème :

L'heure de ma mort depuis dix-huit mois,
De tous les côtés sonne à mes oreilles... etc.

Le rythme est haletant. Il y a des reprises de souffle et il y a le lancinement d'une perpétuelle souffrance ; il y a des bonds de difficile volonté. Ce vers de dix syllabes, coupé en hémistiches de cinq pieds, a par lui-même une rapidité qui, ailleurs, donne des effets de légère allégresse et qui, en ce poème, sonne comme un glas. Ce sont des vers beaux et funèbres. Le poète n'a plus sa virtuosité ; il a encore son génie.

Comment n'admirerait-on pas et n'aimerait-on pas la grandeur, la fierté farouche, et voluptueuse et hautaine ensemble, de ce refus que le poète des *Nuits* a opposé à tout ce qui n'est pas le seul amour, gai ou triste, l'amour enfin ? Il a cru que l'amour seul valait de vivre ; il a voulu que l'amour suffît à occuper toute une âme, toute une destinée : paradoxe poignant, poétique erreur !

Musset, quand il commence à ne plus composer beaucoup de vers, écrit ses adorables comédies. Certes, il aime sa liberté ; or, aucun genre littéraire n'est plus contraint que le théâtre : mais lui, les contraintes du théâtre, il les néglige. Il écrit des comédies qu'on jouera ou ne jouera pas ; et il n'a pas subi la tyrannie urgente et misérable des tréteaux.

Le théâtre devait le tenter. Créer des personnages ; oui, on les crée à sa ressemblance : du moins, ceux qu'on préfère. N'importe ! créer des personnages, même à sa ressemblance, c'est encore, en quelque façon, sortir de soi. Et, — contre l'apparence, mais en toute

vérité profonde, — sortir de soi, c'est le rêve et la tourmentante ambition de tous les lyriques. « Si je pouvais être ce monsieur qui passe !... » s'écrie Fantasio ; et : « Quelles solitudes que tous ces corps humains ! » Pourquoi Fantasio voudrait-il être ce monsieur qui passe, ce gros homme ventru et dont il se moque? Et, si tous ces corps humains sont autant de solitudes, pourquoi voudrait-il changer de solitude?... Il le dit : c'est qu'il a cessé de se plaire dans sa propre solitude. Le poète lyrique, — le Musset des premières et nouvelles poésies, — chante son émoi. Il est ainsi, à ne chanter que lui, le prisonnier de lui-même ; un prisonnier qui chante dans sa cellule, qui est lui. Eh bien ! on se fatigue de soi ; et les philosophes qui ont prétendu rendre compte de toute l'âme humaine en la montrant seulement égoïste n'ont pas tout vu, n'ont pas tout dit. Chacun de nous a un grand amour de soi ; mais chacun de nous a horreur de soi. Peut-être l'infirmité de notre nature n'a-t-elle pas de signe plus évident que l'impossibilité où nous sommes de nous contenter de nous-mêmes. Et le désir de nous absenter hors de chez nous se manifeste de bien des manières, en voici trois : le dévouement, l'amour et l'art. Si différentes que soient ces trois démarches de l'esprit, elles ont cette analogie originelle. L'indigent que nous secourons, la femme que nous aimons, l'œuvre que nous réalisons, je crois qu'on peut les considérer comme l'alibi où va notre âme à qui ne suffit pas son égoïsme. Le plus lyrique de nos poètes devait éprouver plus intimement que nul autre ce besoin de donner le change à sa vive sensibilité. Quel meilleur stratagème que de créer des personnages qui ne fussent pas lui, des Barberine, des Camille, des dame Pluche, des Clavaroche et des Landry, ou bien des personnages qu'il détachait de lui, qui étaient lui et devenus, selon le vœu de Fantasio, pareils à ce monsieur qui passe? « Ce monsieur qui passe est charmant !... » Voilà l'âme du théâtre de Musset. Et la surprenante, la précieuse et rare chose, un théâtre qui a une âme !

En 1827, à dix-sept ans, Musset déclare : « Je voudrais être Shakspeare !... » Et l'on dit souvent que son théâtre est shakspearien. Mais il ne l'est pas ; et M. Donnay a bien raison de réduire l'analogie au décor. Ni l'art n'est le même, ni la pensée.

La mise en scène d'*On ne badine pas avec l'amour* est arrangée un peu comme une entrée de ballet. La symétrie que marque, tout au commencement, le double chœur qui accueille maître Blazius et dame Pluche, continue ; elle se prolonge de scène en scène, et dans le dialogue et dans le mouvement des personnages. Camille et Perdican

viennent chacun de son côté, causent un peu de temps, et puis s'en vont chacun de son côté. C'est d'une grâce jolie et singulière; et c'est, pour les yeux comme pour l'esprit, l'indication, j'allais dire, le symbole de la pensée que le poète a voulu rendre. De même que leurs chemins sont parallèles ou, du moins, s'approchent et ne se joignent pas, ainsi ne se touchent pas les mots que disent Camille et Perdican. Des âmes sont toutes proches sans se joindre : « Quelles solitudes que tous ces corps humains ! »

Avec Bridaine, avec Blazius, le baron s'agite. Mais l'agitation de ces bonshommes n'a aucune influence sur la pièce. L'amour de Camille et de Perdican suit son double chemin sans que la volonté de personne y change absolument rien. C'est le caractère de cette comédie : les plus remuans personnages n'y ont pas d'efficacité. Le défaut de cette comédie ? Plutôt, c'en est la signification : il y a rêve et plaisir à voir l'amour tout seul faire ses manigances, indépendamment de toutes les volontés qui l'environnent. Plus tard, Camille vient à Perdican : « Je vous ai refusé un baiser ; le voilà... » Naguère si froide et farouche, pourquoi si tendre, Camille ? Quel retournement de son caractère ! Avec une étrange désinvolture, Musset néglige l'art auguste des préparations. Mais il laisse l'amour tout seul procéder à sa guise, selon de mystérieux caprices ; et il tient à ne pas écarter le mystère d'une aventure où le mystère est tout. Il y a bien Camille ; et il y a Perdican ; et ils font ceci ou cela : mais il y a surtout l'amour, qui les mène à sa fantaisie.

Le dialogue de Camille et de Perdican, poème accompli ! Ce ne sont plus Camille et Perdican : un jeune homme et une jeune fille qui se rencontrent à côté d'une fontaine. Entre eux, un personnage qu'on ne voit pas : l'Amour. Il n'est pas figuré, comme ailleurs, par une statue, car nulle image immobile n'aurait la ressemblance de sa mobilité souriante et furtive. Le jeune homme et la jeune fille échangent des propos qui ne sont qu'une allusion à leur tendresse. Pendant qu'ils parlaient, une ombre se glisse près d'eux : c'est la vie, avec le présage des cheveux gris et des cheveux blancs. Alors, les yeux de l'autre personnage qu'on ne voit pas, l'Amour, se sont voilés d'un rêve qu'on ne voit pas. L'Amour a frissonné.

Dans cette comédie, les ressorts dramatiques sont peu de chose. Il n'y a point d'événemens. Perdican dit à Rosette qu'elle est jolie ; et il l'embrasse. Sur la main de Rosette, une larme tombe, une larme de Perdican. Ce n'est rien ; et une larme est tombée, comme passerait un nuage futile dans un beau ciel. Une larme tout simplement ; et il

y a comme un frisson dans l'air... Divine délicatesse de cet art auquel suffisent de très petites inventions pour éveiller tout un sentiment et, avec lui, ses résonances! On dirait qu'une feuille a touché une eau tranquille; et des ondes silencieuses vont, en s'agrandissant, très loin, jusqu'aux rives qu'on ne voit pas.

La comédie, extrêmement gaie, se termine en terrible drame. Rosette meurt. Le doux amour est cruel. Les jolies flèches de son carquois ne sont pas un vain ornement; elles sont des armes de mort. Ce théâtre est un rêve pensif.

Petite anecdote, *On ne saurait penser à tout*, aboutit à nier que la logique soit la maîtresse et la gouvernante des aventures humaines, que l'initiative des hommes règle leurs destinées. D'ailleurs, elle ne nous conduit pas à un mysticisme de la fatalité : elle nous invite à reconnaître que nous sommes, en ce bas monde, menés par le hasard. Le baron, très ponctuel, a pensé à tout, si ce n'est au hasard, comme il le devait. Mais, s'il avait pensé au hasard, qu'aurait-il fait? Avec le hasard, il n'y a rien à deviner, rien à prévoir. Si le baron avait pensé au hasard, qu'aurait-il fait? — Il n'aurait rien fait.

Et c'est, en général, ce que font les personnages de Musset; parmi eux, les plus sympathiques. Ils ne font rien ; ou, si par mégarde ils font quelque chose, l'auteur ne manque pas de nous montrer qu'ils ont tort. C'est pour cela qu'il n'y a pas beaucoup d'action dans ses comédies. Ce que les auteurs dramatiques nomment action, Musset le remplace, exprès, par le remuement, l'inutile agitation. Il montre l'humanité qui s'agite inutilement et qui, avec tout cela, ne dérange pas le hasard. Les sages, dans son théâtre, drôles de sages, ne s'attendent à rien; et ils n'essayent pas de combiner les élémens de l'avenir. Ce sont, comme dit Fantasio, des gens qui n'ont pas de métier. Leur qualité, c'est l'insouciance : ils sont gentiment soumis à leur maître le hasard.

Singulière philosophie! Pour l'entendre, il faut, — comme toutes les autres, — la rattacher aux circonstances qui l'ont vue naître. Les systèmes ne sont pas les créations pures de l'esprit déductif. Si Musset et nombre de ses contemporains ont eu cette foi décevante dans le hasard, c'est que l'époque le voulait. Cette génération des jeunes hommes de 1830 avait vu s'écrouler l'Empire; elle avait vu la plus forte combinaison politique, militaire et administrative tomber en décombres; elle avait vu l'homme qui a le plus magnifiquement installé sur des bases solides sa volonté s'anéantir dans un désastre que n'augurait personne; elle avait vu la splendide organisation défaillir, et pourquoi? pour cent mille raisons que, la veille, on n'eût pas démêlées

dans l'abondance tumultueuse des faits. L'une de ces raisons : Grouchy, le jour de Waterloo, s'attarde absurdement. Alors, qu'est-ce qu'on peut bâtir avec assurance, lorsque a dégringolé la plus énorme bâtisse du plus puissant architecte?... On ne tâche plus de rien bâtir. On ne s'attend plus à rien, qu'aux fantaisies éperdues du hasard. Les personnages de Musset s'abandonnent à un seul amusement, l'amour; et l'amour est le frère jumeau du hasard.

Il ne faut jurer de rien. Et Valentin, qui ne voulait pas se marier, se mariera. Il épousera Mlle de Mantes, qui lui déplaisait. Il ne devait pas épouser une coquette : il épousera une coquette, pour sa coquetterie. Telle est, dans l'exercice de ses plus fermes résolutions, notre volonté!... La gentille Marianne, des *Caprices de Marianne*, est fidèle à un vieux mari désagréable. Quelqu'un l'aime : le jeune Célio, amoureux parfait. Elle n'est pas attentive à Célio. La gentille Marianne, dévote et scrupuleuse, quand un beau soir elle aura eu par trop à se plaindre de son insupportable mari, prendra un amant; qui sera-ce? Le doux et tendre Célio? — Non : Octave!... Octave, le désespéré très intelligent, très spirituel, qui veut premièrement n'être pas dupe et qui réfugie dans la débauche le chagrin de ses illusions perdues, de ses rêves blessés. Or, Célio, pour l'amour de Marianne, a été tué. Au cimetière, voici, près de la tombe de Célio, Marianne et Octave. Octave dit : « Elle eût été heureuse, la femme qui eût aimé Célio!... » Marianne lui répond : « Ne serait-elle point heureuse, Octave, la femme qui t'aimerait? » Et Octave : « Je ne vous aime pas, Marianne; c'est Célio qui vous aimait! » Ainsi alterne, dans un irréductible malentendu, le dialogue de Marianne et d'Octave, tout dialogue de deux êtres, par la faute de leur essentielle séparation. Quelles solitudes que tous ces corps humains!...

Célio, Octave et Marianne, Cécile et Valentin, Perdican, Rosette et Camille, Fantasio, libertins gouailleurs parfois et attendris volontiers, amoureux émerveillés qui ne résistent ni contre les tentations, ni contre les calamités, petites femmes ingénues ou averties, vite émues et vite oublieuses, ils et elles nous apparaissent comme des marionnettes dont les fils sont aux mains du hasard. De temps en temps, le fil casse; et la marionnette est morte. La promptitude, qui était son amour, tombe.

C'est une vision, terrible et charmante, de l'humanité.

André Beaunier.

REVUE SCIENTIFIQUE

L'IMAGE ARGENTÉE DU FIRMAMENT

La plaque photographique qui fixe l'instant mobile et fait revivre à volonté ce qui est aboli, est devenue le miroir du ciel lui-même, et c'est tout le firmament dont ses grains de sensible argent nous donnent aujourd'hui l'image prisonnière.

Le « catalogue photographique du ciel, » première et essentielle partie de l'œuvre internationale entreprise naguère en vue de nous donner une reproduction exacte et complète du ciel étoilé, est sur le point d'être terminé. A l'heure actuelle, les 22154 clichés, correspondant aux 22154 petits carrés dans lesquels on a fictivement subdivisé la voûte céleste, ont presque tous été obtenus. Le moment nous paraît donc venu de jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce qu'a réalisé jusqu'ici la cartographie photographique du ciel, sur les origines, les buts, les moyens, les premiers résultats de cette œuvre superbe qui doit nous aider à conquérir pacifiquement le monde étoilé.

Rien ne paraît, de prime abord, plus fastidieux, plus dénué d'intérêt, plus lamentablement monotone, plus inutile que les catalogues, que les astronomes et, dans d'autres ordres d'idées, les botanistes, les minéralogistes, établissent péniblement. Pour nous limiter à l'Astronomie, tout cet immense labeur qui consiste à déterminer la position exacte des astres, à établir, si on veut nous permettre l'expression, la « géographie du ciel, » paraît, aux esprits non avertis, voué à la stérilité. Rien pourtant n'est plus utile que ce travail, et l'astronomie serait sans lui comme une maison sans fondation; elle ne peut pas plus

exister sans lui que la physiologie ou la chirurgie ne se peuvent passer de la connaissance préalable de l'anatomie. L'astronomie de position qui est proprement l'anatomie du ciel reste, comme nous le verrons au cours de cette étude, le piédestal nécessaire de l'astronomie physique, cette physiologie des astres. Pour nous borner à un exemple pris dans le passé, Képler n'aurait jamais découvert les lois du mouvement planétaire d'où jaillit la prestigieuse découverte newtonienne de la gravitation, s'il n'avait eu entre les mains les observations de positions des planètes, que Tycho-Brahé, avec une patiente et minutieuse exactitude, avait accumulées.

On sait que l'on a découvert, à partir du début du XIX[e] siècle, un assez grand nombre de petites planètes, débris possibles d'une grosse planète disloquée, et qui circulent entre Mars et Jupiter à peu près dans le plan de l'écliptique. Ces petites planètes ne se distinguent pas à première vue, dans la lunette, des étoiles voisines; mais en observant à des intervalles suffisans, la région correspondante, on constate qu'elles se sont déplacées parmi ces étoiles. Pour faciliter la découverte et l'étude de ces astéroïdes (dont on connaît aujourd'hui plusieurs centaines), Paul et Prosper Henry, deux frères qui travaillaient alors à l'Observatoire de Paris, entreprirent, peu après la guerre, de dresser une carte complète de la région écliptique du ciel, dont l'ébauche avait été faite par l'astronome Chacornac. Il s'agissait de mesurer, avec un micromètre placé au foyer d'une lunette, les positions de toutes les étoiles jusqu'à la 14[e] grandeur, placées dans cette région et de les reporter sur des cartes. Les mesures relatives à chaque étoile durant plusieurs minutes, on conçoit l'immensité du travail projeté. Mais, lorsqu'ils approchèrent des régions célestes voisines de la Voie lactée, les frères Henry trouvèrent les étoiles si nombreuses et si pressées les unes contre les autres qu'il leur devint absolument impossible de s'y reconnaître, même à l'aide de leurs procédés perfectionnés. C'est alors qu'ils pensèrent à recourir pour terminer leur travail à la photographie dont certains astronomes, — et notamment Arago, le jour même où il annonça à l'Académie la découverte de Niepce et Daguerre, — avaient déjà entrevu les applications astronomiques.

Pour cela, ils se firent opticiens, imitant la tradition des grands physiciens du passé qui construisaient eux-mêmes leurs instrumens, et savaient associer une main experte d'artisan à leur génie intellectuel. Ils construisirent des objectifs spéciaux achromatisés pour la photographie; on sait que les rayons violets et ultra-violets auxquels est

sensible la plaque photographique se réfractent plus que les rayons visuels qui impressionnent la rétine; il s'ensuit que les verres d'optique destinés à la photographie doivent être taillés, si on veut des images nettes et non irisées, autrement que ceux qui sont destinés à la vision directe. Les résultats obtenus par eux furent de suite si remarquables, grâce à la perfection des pièces qu'ils avaient construites, que le directeur de l'Observatoire, l'amiral Mouchez, entrevoyant avec une clairvoyance admirable tout ce qu'il y avait à tirer de là, entreprit de convoquer une conférence internationale, dont le programme était de réaliser, sur une vaste échelle, une carte photophique détaillée de tout le firmament.

Nous allons voir maintenant tous les progrès, toutes les découvertes, qui, en une cascade lumineuse, ont déjà découlé de cette intelligente initiative. Nous allons essayer de prévoir aussi tout ce que l'avenir peut encore légitimement en attendre. Mais, dès maintenant, deux remarques s'imposent à nous, qui sont aussi des leçons : si les frères Henry n'avaient point rencontré, dans l'établissement de leur carte écliptique, des difficultés insurmontables, la science aurait attendu sans doute longtemps encore tous les progrès qu'on leur doit. Il ne faut donc jamais, dans la science comme dans la vie, maudire et craindre les obstacles. Eux seuls stimulent l'énergie et décuplent l'intelligence. Ce sont les difficultés de l'art poétique qui éperonnent Pégase, et l'obligent, pour sauter les obstacles qu'elles sèment devant lui, à s'élancer un instant vers le ciel, d'un coup de son noble jarret. Pareillement, les quasi-impossibilités sans cesse renaissantes sont les plus sûrs étais des découvertes futures de la science.

Autre remarque : si l'amiral Mouchez n'avait pas aperçu avec une clairvoyante intuition tout ce que les travaux des Henry pouvaient engendrer d'utile et dont il nous reste à parler maintenant, ou si, l'ayant aperçu, il avait jugé que ces découvertes émanées de fonctionnaires subalternes étaient de nature à porter ombrage à sa vanité ou même à ses intérêts, comme on l'a vu parfois depuis, — pour préciser nous dirons que c'est au Monomotapa ; — si, en un mot, l'amiral Mouchez n'avait pas été avant tout un bon et lucide serviteur de la science, il n'eût pas donné aux frères Henry les moyens de poursuivre leurs recherches, et l'honneur d'être le pivot d'une sorte de révolution astronomique eût échappé à l'Observatoire de Paris. Telle est l'importance qu'il y a mettre à la tête de nos grands établissemens de recherche des hommes d'une initiative et d'un désintéressement éprouvés ! C'est

une chose qu'oublient malheureusement trop ceux qui ont la charge de désigner et de surveiller les intendans de l'armée scientifique, et on les a vus trop souvent confier ces lourdes charges à des administrateurs enlizés dans la routine et l'égoïsme, dont les mains manchées de lustrine dessèchent les enthousiasmes, ratatinent les cerveaux, compriment les initiatives et les découvertes qui ont le tort de n'avoir pas été prévues par les règlemens.

*
* *

A la suite de l'initiative de l'amiral Mouchez, une série de conférences internationales, dont la première s'est réunie en 1887 et la dernière en 1909, ont entrepris de dresser, par les méthodes des frères Henry, un vaste répertoire photographique du ciel tout entier. Dix-huit observatoires répartis tout autour de la Terre se partagent actuellement la besogne. Celle-ci, d'après les résolutions adoptées et mises en œuvre par les conférences internationales, se compose de deux parties distinctes et d'ailleurs connexes : l'une dite « catalogue photographique, » l'autre, plus complète et plus étendue, qui est proprement la « carte photographique » du ciel.

Quelques détails indispensables aideront à comprendre les moyens et la portée de cette œuvre.

Tous les amateurs photographes, — et qui n'est aujourd'hui photographe amateur peu ou prou ? — s'imaginent volontiers qu'il y a des différences essentielles entre leur sport favori et la photographie céleste. Ils imaginent celle-ci hérissée de difficultés terribles et de technicité rebutante, jonchée de calculs redoutables et perchée dans une sorte de tour d'ivoire inaccessible aux humbles serviteurs du Kodak. La vérité est tout autre : et d'abord, il n'y a pas de différence essentielle entre les lunettes photographiques et les plus vulgaires appareils d'amateur, ou du moins pas plus de différence qu'entre un canon et un fusil.

On sait que Raphaël Bischoffsheim, avant de devenir, au déclin de sa vie, le généreux mécène de l'astronomie française, avait été longtemps une des figures les plus connues de ce qu'on est convenu d'appeler le « Tout Paris » (dans un monde où tout est conventionnel on ne saurait s'étonner d'une convention étrange de plus ou de moins). Or l'un des rites indispensables de cette petite cohorte est, m'a-t-on dit, une grande assiduité aux soirées de l'Opéra. Bischoffsheim se gardait donc bien d'y manquer, et c'est ce qui fit dire plus tard à un homme d'esprit qui parlait de lui : « Que

voulez-vous! une lunette n'est après tout qu'une lorgnette idéalisée. » Pareillement, nous pourrions dire des télescopes photographiques : ce ne sont que des Kodaks idéalisés.

La longueur de la chambre noire employée par les astronomes, longueur qui est la distance focale de leurs lunettes, est seulement un peu plus grande ; en outre, l'objectif qu'ils emploient est seulement un peu plus grand. Mais tout ceci n'est pas sans raison : si on dirige vers la lune un appareil photographique ordinaire dont la distance focale soit par exemple de 20 centimètres, on constate que l'image lunaire obtenue sur la plaque n'aura que 2 millimètres de diamètre. D'où, si on veut une image des objets célestes dont l'échelle soit suffisante pour se prêter à des mesures, la nécessité d'employer des distances focales aussi grandes que possible. D'autre part, un appareil ordinaire, dirigé vers le ciel étoilé, n'enregistrera sur la plaque, même avec de nombreuses minutes de pose, que les traînées formées par les étoiles les plus brillantes. D'où la nécessité d'avoir des objectifs beaucoup plus lumineux, c'est-à-dire beaucoup plus gros, si on veut photographier les astres faibles.

La lunette photographique, ou, comme disent les gens du métier à qui un néologisme économise souvent un temps précieux, l'*astrographe* des frères Henry, qui est aujourd'hui l'instrument employé par tous les observatoires participant à la carte du ciel, est muni d'un objectif de 33 centimètres d'ouverture et de $3^{m},43$ de distance focale. Ainsi chaque minute d'arc de la voûte céleste correspond, sur la plaque placée au foyer de l'instrument, à environ 1 millimètre, ce qui fait que la Lune par exemple y donne une image d'environ 3 centimètres. Il a été prouvé que, dans ces conditions, les clichés obtenus sont à une échelle suffisante pour satisfaire aux mesures de position les plus délicates.

Les plaques en gélatinobromure employées, qui sont faites de glace spécialement travaillée et non de verre ordinaire, ont environ 12 centimètres de côté dans leur partie utile, c'est-à-dire qu'elles enregistrent une fraction de la sphère céleste égale à 4 degrés carrés (rappelons pour fixer les idées que la lune a environ 1 demi-degré de diamètre apparent).

Mais comme les étoiles se déplacent sans cesse par rapport à nous et qu'elles font un tour complet du ciel en 24 de ces heures spéciales qu'on appelle heures sidérales, comment immobiliser leur image sur la plaque pendant la pose? On a expérimenté qu'elles dédaignent complètement le classique : « Ne bougeons plus ! » des photographes.

Mahomet nous a indiqué le moyen de tourner cette difficulté le jour où il a dit : « J'irai donc à la montagne puisque la montagne ne vient pas à moi ! » C'est ce qu'on a fait dans notre cas : on a fixé l'astrographe sur une monture équatoriale munie d'un mouvement d'horlogerie réglé de telle sorte que la lunette tourne en même temps que le ciel étoilé et reste braquée aussi longtemps qu'on veut vers la région que l'on a visée.

Mais étant donné que les durées de pose nécessaires dépassent souvent une demi-heure, il est clair que la moindre irrégularité dans les rouages de l'instrument, — et il s'en produit fatalement quelle que soit la perfection de la construction, — déplacera légèrement la plaque par rapport à la région correspondante du ciel, et les images, au lieu d'être des points parfaitement nets et ronds, seront plus ou moins floues, ce qui nuira à l'exactitude et à la valeur des documens obtenus. Si même le mouvement d'horlogerie était parfait (et la perfection n'est pas de ce monde), ce manque de netteté des images n'en serait pas moins fatal à cause d'une part de la réfraction de l'atmosphère qui dévie plus ou moins les rayons stellaires suivant leur inclinaison sur l'horizon et à cause des petites oscillations accidentelles, dont la plus connue est la scintillation, et que subissent les images des étoiles par suite des irrégularités de notre atmosphère.

Dans l'appareil des frères Henry, on évite à peu près complètement ces inconvéniens de la façon suivante qui est fort ingénieuse : côte à côte avec la lunette photographique et solidairement à elle est fixée une lunette visuelle dont l'oculaire est muni d'un micromètre constitué par des croisées de fils d'araignée. Pendant toute la durée de la pose, un astronome, l'œil fixé à cette lunette auxiliaire, s'astreint à maintenir exactement sous une croisée de fils une des étoiles visibles dans le champ : chaque fois qu'une irrégularité quelconque du mouvement d'horlogerie ou de l'atmosphère tend à écarter l'étoile de la croisée de fils, il l'y ramène instantanément par le moyen de manettes de rappel qui lui permettent de modifier légèrement à volonté l'orientation de l'instrument. De la sorte, il est certain que la région photographiée reste rigoureusement immobile par rapport à la plaque sensible pendant toute la pose. Ces deux lunettes jumelles et solidaires, si solidaires qu'un seul et même tube métallique les enferme toutes deux, l'une qui regarde et l'autre qui inscrit, assurent ainsi une grande rigueur à l'opération photographique. On nous pardonnera ces détails un peu techniques, mais ils nous aideront à saisir sur le vif comment on obtint les résultats dont nous allons parler, et ils mon-

treront qu'il y a beaucoup de besognes patientes et attentives, et aussi parfois de nombreux torticolis, à l'origine de ces résultats.

Mais n'arrivera-t-il point que l'on confonde les petits points noirs formés sur les négatifs par les étoiles avec des irrégularités ou des défauts de la couche gélatinée, avec les petites « piqûres » bien connues des séides de la chambre noire, et qui souvent parsèment les plaques? On attribuera alors à de vastes soleils, rayonnant au fond de l'espace, ce qui ne sera que l'effet d'une bulle d'air microscopique ; les mirifiques déductions que les astronomes en tireront sur la mécanique du Cosmos risqueront fort de pécher par la base, et, le jour où l'erreur sera découverte, on se rira bien de cette science qui, de moins qu'une souris, fait accoucher beaucoup plus qu'une montagne. Ce sera l'occasion ou jamais de relire en s'en délectant la fable de *l'Animal dans la Lune.*

Afin d'éviter d'aussi angoissantes éventualités, qui eussent pu être dangereuses pour le reste de prestige qu'a l'astronomie auprès du public, on a trouvé divers moyens dont le plus simple, suggéré par les Henry, est employé dans la plupart des observatoires pour la confection des clichés de la carte. Après avoir fait une première pose, on en fait une seconde de même durée, après avoir légèrement déplacé la plaque dans son barillet, puis une troisième après un nouveau et léger déplacement. Ces déplacemens sont faits de telle sorte que chaque étoile est alors représentée par trois petits points formant un triangle équilatéral. Il n'y a ainsi aucune ambiguïté, aucune erreur possible, et le calcul montre qu'on ne peut pas se tromper une fois sur un milliard sur l'identité d'une étoile.

Enfin, et pour faciliter les mesures des positions relatives, qui sont faites ensuite sur les clichés dans le silence du laboratoire à l'aide de machines micrométriques spéciales, ou photographie avant la pose stellaire, sur la plaque, l'image d'un quadrillage dont les traits et les dimensions ont été parfaitement étudiés. Un des clichés ainsi obtenus a un peu l'apparence d'un damier en miniature sur lequel on aurait jeté des centaines et des milliers de petites feuilles de trèfle microscopiques (le trèfle à quatre feuilles étant bien entendu éliminé) parallèlement orientées et qui sont les images triples des étoiles.

* * *

Pour recouvrir le ciel tout entier avec ses 42 000 degrés carrés, on est convenu qu'on s'arrangerait pour que chaque région fût photo-

graphiée au moins deux fois, et c'est ainsi que les divers observatoires se sont distribué la besogne qui doit donner finalement une carte photographique comportant plus de 22 000 clichés. L'Observatoire de Paris par exemple en a 1 260 à faire. Étant donné que chaque pose est d'une demi-heure, de façon à donner toutes les étoiles jusqu'à la quatorzième grandeur, ce qui fait 1 heure et demie par cliché, étant donné d'autre part que les belles nuits sont rares et que la moitié du mois on ne peut pas photographier à cause de la lune qui voile les plaques, on voit que la besogne, pour être moins surhumaine que la carte entreprise par Chacornac, n'en est pas moins ardue.

Comme elle n'est pas près d'être terminée, et afin d'avoir dès maintenant une image satisfaisante du ciel qui se prête à des comparaisons dans un bref avenir, les observatoires participans ont entrepris, sous le nom de « Catalogue photographique, » une série de clichés du ciel obtenus dans les mêmes conditions que ceux de la « carte, » mais avec des durées de pose beaucoup plus courtes et telles que seules les étoiles jusqu'à la 11e grandeur y figurent. C'est cette première série de clichés, ceux du « catalogue, » qui sont actuellement à peu près terminés et la moisson est déjà belle, puisque le nombre des étoiles qui y figurent est voisin de six millions. Quant aux clichés de la carte, on peut estimer qu'ils comprendront au total plusieurs centaines de millions d'étoiles. Ce sera plus qu'il n'en faut pour occuper de nombreuses générations d'astronomes.

Ceci nous amène à toucher du doigt l'un des principaux avantages de la photographie sur la vision directe en astronomie : certes, elle est d'une merveilleuse élasticité, notre rétine, cette petite tapisserie nerveuse tendue au fond de l'œil, et où les fugitives merveilles du monde sensible viennent projeter pour nos cerveaux leurs apparences ; certes, elle a un champ d'action étonnant, puisque nous voyons aussi bien le Soleil et une étoile de première grandeur qui est cinquante milliards de fois moins brillante que lui, et, à l'extrême limite de visibilité, une étoile de sixième grandeur, qui est cent fois moins brillante encore. Mais lorsqu'il s'agit des lumières très faibles, elle a un grave défaut : elle n'accumule l'énergie des rayons lumineux que pendant un dixième de seconde environ, ce qui est la durée des impressions rétiniennes. Il s'ensuit que le même objet ne nous paraîtra pas plus brillant si nous le regardons une heure que si nous le regardons un dixième de seconde. Avec la plaque photographique, il n'en est pas de même : elle accumule presque indéfiniment les effets lumineux et c'est ainsi qu'une plaque, sur laquelle pose pendant une heure une

étoile à travers une lunette, reçoit 36 000 fois plus de lumière que l'œil lorsqu'il regarde la même étoile à travers la même lunette.

Cet effet accumulatif de la durée de pose a pour résultat de donner à la plaque, qui est d'ailleurs inférieure pour des poses courtes, une réelle supériorité sur l'œil humain. Elle permet, avec une lunette d'ouverture donnée, d'observer des astres beaucoup plus faibles à l'œil nu que visuellement. Pour n'en citer qu'un exemple, qui me semble saisissant, il existe des satellites nouveaux de Jupiter et de Saturne récemment découverts par la photographie et dont on connaît la masse, la position, l'orbite, le mouvement, et que pourtant aucun œil humain, même armé des plus puissantes lunettes du monde, n'a jamais vus et ne peut voir ! N'est-ce pas admirable ? C'est par son exquise sensibilité aux lumières faibles pour lesquelles l'œil est aveugle, c'est aussi parce que, à l'encontre de la rétine, elle laisse une trace, un document *objectif* et qu'on peut étudier ensuite à loisir, c'est parce qu'elle saisit et emprisonne à jamais dans ses granules d'argent l'apparence fugitive et le phénomène éphémère, que la plaque photographique mérite bien d'être appelée, suivant le mot si juste de Janssen, « la vraie rétine du savant. » C'est ce qui donne tant de valeur au répertoire photographique du ciel.

***

Certains clichés de la carte du ciel pris dans les parages de la Voie lactée contiennent jusqu'à 10 000 étoiles, ce qui fait, en tenant compte de la triple pose, 30 000 images stellaires réparties sur le petit carré de 12 centimètres de côté de la région utilisable du cliché. On conçoit que la mesure des positions relatives de toutes ces images, et même leur simple dénombrement, ne soit pas chose très facile. Et d'ailleurs, à quoi cela va-t-il servir ? Ne sera-ce pas aussi fastidieusement inutile que de compter les grains de sable au bord de la mer, — lesquels d'ailleurs, soit dit en passant et malgré l'assimilation que fait la Genèse, sont infiniment plus nombreux que les étoiles du ciel, celles du moins qui sont accessibles à nos plus puissans instrumens? Nous allons voir ce qu'il en faut penser. On peut examiner les clichés célestes à des points de vue différens : dénombrement des étoiles, mesure de leurs éclats relatifs, mesure de leurs positions et de leurs mouvemens. Nous nous bornerons aujourd'hui aux premiers points.

Le simple examen des clichés a déjà conduit à de nombreuses découvertes accidentelles. D'une part, on y a trouvé des astres qui, au lieu d'avoir laissé leur image sous la forme de trois points ronds,

avaient formé trois petites traînées rectilignes et parallèles entre elles et qui contrastaient nettement avec les images des étoiles voisines. On avait évidemment affaire à des petites planètes, et c'est ainsi que la collection de ces astéroïdes s'est enrichie notablement, l'orientation et la longueur de petites traînées laissées par eux donnant d'ailleurs immédiatement leur vitesse angulaire et un autre élément important de leur orbite : son inclinaison sur l'écliptique. D'autre part, on a découvert que, à l'encontre des étoiles voisines dont les trois points figuratifs étaient parfaitement semblables, certaines avaient laissé trois images d'un éclat fort inégal : preuve qu'on avait affaire à des étoiles variables à variations rapides. La liste de ces astres curieux (dont notre Soleil avec ses taches périodiques est un exemple abâtardi) s'est enrichie d'autant.

Le simple dénombrement des étoiles des clichés a conduit à des conclusions du plus haut intérêt. Détail amusant, certains astronomes ont trouvé commode de faire ce dénombrement, qui, auparavant, était très fatigant, au moyen d'un « marqueur de billard » sur lequel agit une main, tandis que l'autre déplace la plaque devant un microscope. Ce procédé a été considéré comme un tel progrès qu'il s'est vite généralisé, et qu'on a expédié des « marqueurs de billard » à des observatoires éloignés où, c'est un fait avéré, il n'y a jamais eu de billard. A mesure qu'on compte les étoiles des clichés, on note leurs éclats ou, comme nous disons sottement, nous autres astronomes, leurs « grandeurs (1). » Je rappelle à ce propos qu'une étoile de première grandeur nous envoie deux fois et demie plus de lumière qu'une étoile de deuxième, celle-ci deux fois et demie plus qu'une étoile de troisième et ainsi de suite. On a des moyens très rigoureux, — et qu'on me pardonnera de ne pas décrire ici, car ils sont un peu trop spéciaux — de déduire les éclats relatifs des étoiles du diamètre du petit disque noir qu'elles forment sur le gélatinobromure d'argent, et qui est naturellement d'autant plus grand qu'elles sont plus brillantes.

Ce dénombrement prouve d'abord, ce dont on se doutait depuis longtemps, que les étoiles sont beaucoup plus nombreuses dans le plan de la Voie lactée que dans le sens perpendiculaire. L'Univers

(1) Cette expression est absurde parce qu'il n'y a évidemment aucun rapport entre les éclats apparens des étoiles et leurs dimensions, puisqu'elles sont à des distances de nous très différentes les unes des autres. Mais il ne suffit malheureusement pas de signaler les habitudes absurdes pour les supprimer. Il est vrai que, sans cela, nous finirions peut-être par n'avoir plus beaucoup d'habitudes.

stellaire est comme raréfié aux pôles de la Voie lactée et tassé suivant celle-ci. Mais supposons que l'on photographie le ciel dans une direction donnée, vers un point de la Voie lactée. Quelle est la distribution des étoiles dans cette direction? Si cette distribution était uniforme, c'est-à-dire si les étoiles y étaient, en moyenne, aussi nombreuses près de nous que très loin ou aux distances intermédiaires, le calcul montre qu'il devrait y avoir quatre fois plus d'étoiles de 4ᵉ grandeur que d'étoiles de 5ᵉ, quatre fois plus d'étoiles de 6ᵉ grandeur que d'étoiles de 5ᵉ,... quatre fois plus d'étoiles de 11ᵉ grandeur que d'étoiles de 10ᵉ et ainsi de suite. *Or le dénombrement des clichés montre qu'il n'y en a guère que trois fois plus environ et non quatre.*

Entre les hypothèses qu'on peut faire pour expliquer ce curieux phénomène, il n'y en a que deux qui tiennent debout. La première est que la distribution des étoiles dans l'espace n'est pas uniforme, mais qu'elles sont de moins en moins nombreuses à mesure qu'on s'éloigne du Soleil, qui serait ainsi le centre, ou du moins voisin du centre d'un amas stellaire analogue aux brillans amas d'étoiles fortement condensés que la photographie révèle dans les grandes profondeurs de l'Espace, et dont les amas d'*Hercule* et des *Chiens de chasse* sont les plus beaux exemples. Cette hypothèse héliocentrique est flatteuse pour notre amour-propre; il y a quelques siècles, elle nous eût paru toute naturelle, tant nous étions habitués à nous considérer comme le centre de toute chose. La carte du ciel va-t-elle ranimer notre orgueil que tant de coups ont aplati? Va-t-elle nous permettre de considérer à nouveau notre système solaire comme le nombril de l'univers stellaire, et celui-ci comme un cadre charmant destiné à circonscrire seulement, comme ferait un médaillon, notre vaniteux égoïsme? Il se pourrait, et l'étude des mouvemens stellaires nous aidera à voir ce qu'il en faut penser finalement.

Mais dès maintenant le bon sens, à défaut de la modestie, nous incite à examiner une seconde hypothèse qui, elle, ne souffre aucune échappatoire : si l'espace sidéral, si ce que nous appelons le « vide » interstellaire n'est pas complètement et réellement vide, mais contient une sorte de brouillard impalpable et léger, absorbant très légèrement la lumière des étoiles, il s'ensuivra nécessairement qu'elles nous paraîtront se raréfier à mesure qu'on s'éloigne du Soleil. Bien des phénomènes nous obligent à penser que l'espace est en effet plein de poussières errantes, ne fût-ce que la désagrégation des comètes, l'existence des nébuleuses, celle des étoiles filantes. Mais il est autre chose encore qui démontre rigoureusement cette hypothèse : toutes les atmosphères

connues, celles de la Terre, des planètes, du Soleil, absorbent moins les rayons rouges que les rayons bleus ou violets. C'est ce qui fait paraître le Soleil plus rouge à l'horizon, et plus rouge sur ses bords qu'au centre. *Or, précisément, les étoiles sont de plus en plus rouges à mesure qu'on s'éloigne du Soleil* vers l'infini. Cela ressort nettement de la comparaison des catalogues photographiques et des catalogues visuels. Ainsi se trouve vérifiée notre hypothèse. On en a même déduit par le calcul le pouvoir absorbant du pseudo-vide interstellaire. Il est bien faible, et il faut qu'un rayon lumineux ait traversé ce milieu sur des milliers de milliards de kilomètres pour être à moitié absorbé.

C'est ainsi que le simple dénombrement des étoiles dont les clichés célestes ont capté les images conduit à des conséquences bien remarquables. Nous verrons maintenant qu'elles nous apprennent des choses plus surprenantes encore lorsqu'on mesure sur les plaques leurs imperceptibles déplacemens.

Les anciens Égyptiens croyaient que chaque être avait un « double » qui était son image fidèle et lui survivait. La photographie a matérialisé cette gracieuse rêverie. Par elle, nous avons aujourd'hui un « double » des cieux tout entiers, et les choses merveilleuses que nos microscopes ont vues déjà, à travers son vêtement de verre doublé de transparente gélatine, ne sont rien sans doute à côté de celles qu'il nous réserve encore.

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-Comique : *Marouf, savetier du Caire*, opéra-comique en cinq actes, d'après les *Mille et une Nuits* (traduction de M. le docteur Mardrus); poème de M. Lucien Népoty, musique de M. Henri Rabaud. — *Il Barbiere di Siviglia*, au Théatre des Champs-Élysées. — L'*Orfeó Català*.

Le mois dernier, après deux auditions, il nous sembla que *Marouf, savetier du Caire*, était une chose délicieuse. Après une étude attentive et charmée, nous croyons en être sûr aujourd'hui. Et cette chose est d'un genre, qui, dans la musique française, pouvait paraître à jamais perdu : celui que Molière appelle quelque part « le caractère enjoué. » *Marouf* est de bonne humeur. *Marouf* est spirituel. *Marouf* « a le sourire. » Venant après tant d'œuvres obscures et maussades, que cette œuvre aimable et claire soit la bienvenue ! Sachons-lui gré de nous rappeler que la musique, la nôtre, est capable d'être encore, au lieu d'un « effort considérable, » un facile et libre jeu, un plaisir, délicat sans doute et distingué, mais enfin, pour l'esprit et même pour l'oreille, un plaisir. Il était grand temps que cette leçon fût donnée à quelques-uns, et, à quelques autres, cette joie.

On aurait dû, jusqu'à *Marouf*, appeler M. Henri Rabaud l'auteur de *la Fille de Roland*. On ne l'a pas fait. C'est un tort. Cette tragédie lyrique ne reçut point, voilà juste dix ans, l'accueil dont elle était digne. Personnellement, nous fûmes alors empêché de l'entendre. Mais nous l'avons lue, relue, et nous attendions, pour en parler, une occasion qu'on ne pouvait espérer plus heureuse. *La Fille de Roland* est de ces œuvres qui fondent sur de solides bases la réputation d'un véritable musicien. Apprenez avant tout, ou rappelez-vous, si vous la connaissez, que la partition de *la Fille de Roland* « commence. » Par

où nous entendons ceci, qui n'est pas ordinaire aujourd'hui, que tout de suite, sans embarras ni recherche vaine, le musicien nous met en présence de figures sonores arrêtées et saisissables, d'un plan qui se dessine, d'un ordre qui s'annonce et s'organise. Encore une fois, rien n'est aussi rare, en un temps où les occasions ne manqueraient point de définir la musique : quelque chose qui ne commence pas, qui ne finit pas, mais qui dure. *La Fille de Roland*, au contraire, débute avec décision, avec franchise, sinon par une fugue, au moins par un *fugato* bien construit, bien conduit, qui remplit toute l'introduction et forme, au seuil du drame, un noble péristyle de musique pure. « Ce que je sais le mieux, » dit l'autre, « c'est mon commencement. » Il n'est rien que la plupart de nos musiciens modernes sachent aussi mal. Une fois « partis, » ils s'en tirent encore, à peu près. Mais quelle peine ils ont à « partir ! » Eh bien ! ouvrez seulement *la Fille de Roland*, et vous comprendrez ce qui s'appelle, en musique, un « départ. » A ce début très ferme, très fier, plus d'un vigoureux « ensemble » s'ajuste solidement. Les parties chorales de l'œuvre sont presque toutes excellentes. La musique s'y développe à l'aise, avec une ampleur où jamais cependant l'action ne se perd ou ne se noie. La première entrée de Gérald est belle d'éclat héroïque. Aussi bien, les fanfares ou sonneries, commandées çà et là par la nature du sujet, échappent en général à la vulgarité comme à l'insignifiance, ordinaire et double écueil du genre. Telle scène avec chœur (les remords d'Amaury-Ganelon) trahit un musicien qui se souvient de Méhul, du Méhul de *Joseph*, et de Siméon, en proie lui-même au repentir. L'œuvre entière abonde en passages que le président de Brosses n'eût pas manqué d'appeler des « endroits forts. » Oui, la force, une force qui se soutient et largement se donne carrière, voilà la marque éminente de cette musique. La grâce, la tendresse y est plus rare, bien que le charme et l'élégance mélodique ne fasse pas défaut à certains passages du rôle de Berthe.

Mais ce que nous aimons surtout à relire, et ce qu'il nous plairait encore davantage qu'une reprise de l'ouvrage nous permît d'entendre et de voir, c'est le troisième acte. Il forme une suite de scènes vraiment belles, d'une robuste, noble, et par momens émouvante beauté. Le lieu de l'action est le palais de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. L'action consiste dans le combat et la victoire de Gérald, reprenant au Sarrasin, qui depuis Roncevaux la gardait captive, l'épée de Roland, Durandal ; puis, dans la découverte, par l'empereur Charles, de Ganelon, le traître, en la personne du faux comte Amaury, père du

jeune vainqueur. Ce troisième acte, comme les autres, peut-être encore davantage, accorde une large place aux chœurs, mais à des chœurs dramatiques, j'entends qui participent au drame et, loin de le ralentir, le suivent ou le précipitent. Et puis, et surtout, ils confèrent à la partition de M. Rabaud une valeur, trop rare aujourd'hui, de pure musique. Ils soutiennent l'ouvrage, ils en enrichissent le fond et comme la substance même. Plus d'une fois, quand on lit et, j'imagine aussi, quand on écoute *la Fille de Roland*, on se félicite qu'un bon musicien, disposant d'un orchestre et de voix, en profite pour se donner le temps et le plaisir de faire vraiment de la musique.

Parmi les personnages, ou les caractères, de *la Fille de Roland*, il semble que le plus considérable, celui de Charlemagne, soit aussi le mieux tracé. Dans le troisième acte, il ne se montre pas inégal à des chœurs, à des ensembles sous lesquels il risquait d'être écrasé. Majestueuse, austère même le plus souvent, la figure musicale s'élève un moment jusqu'au plus haut degré du lyrisme. Pour exprimer, au début de l'acte, l'accablement du vieil Empereur courbé sous le poids des ans, de la douleur, de la honte aussi que renouvelle chaque jour l'insolent défi du païen, M. Rabaud a trouvé de beaux rythmes, tristes et lents, de mornes cantilènes d'orchestre, où la voix de basse ajoute çà et là des notes et comme des touches non moins sombres. C'est la partie du rôle qu'on peut appeler contemplative. Elle ne traîne pas, mais elle se développe avec ampleur. L'idée musicale y suit un large et libre cours. De même, à la fin de l'acte, après la reconnaissance de Ganelon, Charlemagne tombera dans une seconde méditation, plus grave et plus intense encore. Ici comme toujours la musique prendra son temps, elle se déploiera sans hâte, elle descendra pour ainsi dire par degrés jusqu'au fond de l'âme, qu'elle explore, qu'elle fouille, afin de l'exprimer tout entière. Elle sera lente, sans être longue. Elle cheminera comme pas à pas, avec cette allure, cette dignité pensive, que Sébastien Bach a donnée à quelques-uns, qui sont parmi les plus sévères et non les moins beaux, de ses chants.

Musique, avons-nous dit, contemplative, ou, comme diraient les pédans, statique. Ils ne manqueraient pas d'appeler dynamique, en ce même rôle de Charlemagne, un autre passage, ou plutôt un émouvant et magnifique éclat. Gérald a tué le Sarrasin. « *Ah! Gérald est vainqueur!* » Vous rappelez-vous, sur ces mots, au Théâtre-Français naguère, l'admirable cri de Mme Sarah Bernhardt! Gérald est vainqueur, et Berthe, qui de sa fenêtre a suivi le combat, annonce la victoire au vieil Empereur. C'est bien ici l'un de ces « endroits forts » dont parle de Brosses.

Il y fallait frapper un grand coup. La musique en a frappé deux, qui se suivent, et dont le second surpasse le premier, ou le redouble. Avec cela, grâce à la variété des moyens dont la musique dispose, l'un et l'autre effet ne se ressemblent pas. Ce sont deux explosions de joie, et d'une joie triomphante, mais qui s'épanche en deux courans et comme sur deux modes divers. D'abord, une sorte d'invocation ou d'hommage à la France immortelle, se déroule, à demi déclamé, chanté à demi, sur un de ces frémissemens de l'orchestre qu'on appelle communément un *tremolo*. La chose, autant que le nom, peut être vulgaire. Bien amenée, elle peut aussi ne l'être point. Wagner, en plus d'un passage célèbre, n'a pas dédaigné cet effet. Ne soyons pas plus difficiles que Wagner. Ici notamment, le mouvement, si juste, si vrai, qu'il en paraît presque nécessaire, l'ampleur de la récitation, la chaleur aussi qui l'anime, tout cela sauve de la banalité l'élément instrumental autant que l'élément oratoire du pathétique *vocero*. Gérald survient alors. Il porte les deux épées, dont l'une a vengé l'autre et l'a reconquise. « *Sire, voici Joyeuse et voici Durandal !* » Brusquement, tout change dans la musique, et, comme l'ordre sonore, l'ordre du sentiment est renouvelé. C'est une chose tout à fait belle que le salut et le baiser de Charlemagne au fer glorieux enfin remis entre ses tremblantes mains. Le style récitatif cède au style, au grand style, mélodique et symphonique en même temps. Une phrase chantée, et chantante, s'élève et s'étend au loin. Mieux qu'une phrase : une longue, une ample période, constante par le caractère et le sens général, variée par des incidentes qui toutes dérivent de l'idée principale et s'y rapportent toutes. Ainsi, dans l'âme émue, exaltée, de Charlemagne, se suivent ou se mêlent des états, ou des mouvemens similaires, qui pourtant ne se confondent pas : joie, orgueil, enthousiasme, ferveur pieuse, tendresse et douleur paternelle. Et la beauté supérieure d'une telle musique tient justement à ceci, qu'elle n'a rien méconnu, rien négligé de cette âme innombrable, qu'elle nous en donne l'expression totale et diverse à la fois. Dans l'éloquence de cette strophe, l'orchestre aussi, nous le disions plus haut, a sa part. Un tremolo ne lui suffit plus. Non content d'accompagner la phrase vocale, ou de la soutenir, chantant lui-même, et tout entier, il l'accroît et la multiplie. Il bouillonne, il ruisselle à l'entour ; il l'entraîne, la soulève, et dans ces quelques pages le musicien nous offre un insigne exemple de ce que peuvent les forces rassemblées de la symphonie, quand elles veulent bien servir, et non point asservir la force unique de la voix.

Si nous avons parlé de l'œuvre ancienne de M. Rabaud, ce n'est pas que sa nouvelle œuvre s'y rapporte, autrement que pour s'y opposer. Mais le contraste même atteste la variété d'une imagination musicale qu'on aurait pu croire plus uniforme. Au sérieux, à la noblesse de *la Fille de Roland,* se mêlait, dans une forme ultra-classique, une certaine raideur. Au contact et comme sous l'influence d'un sujet moins grave, sans pour cela s'amollir et surtout s'abaisser, l'art de M. Rabaud s'est détendu. En même temps qu'il devenait plus souple, il s'est fait aussi plus vif et plus brillant.

Au lieu de procéder, comme le comportait la tragédie lyrique, par vastes plans et larges surfaces, le musicien de *Marouf* a multiplié les traits fins, les touches ou les taches légères ; pour se créer un style plus rapide et plus chatoyant, il a remplacé par le menu détail la généralisation et le grand parti pris. N'allez pas en conclure au moins que la musique de *Marouf* manque d'unité, de fond et de dessous. Elle a beau n'être pas lourde, elle a cependant sa base et son aplomb. Elle a de même sa consistance et sa cohésion. Jamais elle ne s'émiette, et constamment elle rassemble dans un faisceau, dans une coulée sonore, les élémens ou les atomes subtils qui pourraient tendre à se disperser.

L'histoire de Marouf est un fort aimable conte. Il le serait davantage encore si l'on avait pris soin d'en abréger le cours et, çà et là, d'en châtier un peu le style. Pour une fois que la musique, — et l'on ne saurait trop l'en féliciter, — laisse entendre les paroles, celles-ci ne méritent pas toujours assez d'être entendues.

Or donc il y avait dans la ville du Caire un pauvre petit savetier. Marouf était son nom. Marouf, comme son confrère de chez nous, « chantait du matin jusqu'au soir. » Mais ses chansons étaient tristes, parce que Marouf avait une femme méchante. Elle le querellait sans trêve. Un jour même, elle alla se plaindre, — faussement, — au Cadi que son mari l'eût battue, et le Cadi fit appliquer, — vraiment, — cent coups de matraque à Marouf. Alors Marouf résolut de fuir sa « calamiteuse. » Des matelots passaient ; il les suivit. Mais le vaisseau fit naufrage sur des côtes lointaines, et tout le monde périt, Marouf excepté. Ayant gagné la terre à la nage, il fut recueilli, puis reconnu par un certain Ali, son ami d'enfance, devenu l'un des plus riches marchands d'une ville de légende, au pays des Mille et une Nuits.

Pour tenter la fortune, sur le conseil et grâce à la connivence de son ingénieux et généreux sauveur, revêtu par lui de magnifiques vêtemens, les poches par lui garnies d'or, Marouf use d'un stratagème. Il se

donne comme un étranger opulent, cent fois, mille fois plus opulent qu'Ali lui-même. La feinte réussit. La ville entière, et jusqu'au Sultan, s'y laisse prendre. Aussi bien, à toutes les demandes, à tous les soupçons, Marouf répond invariablement par la description et l'annonce d'une soi-disant caravane, chargée de richesses inouïes, qu'il a devancée et qu'il attend. « La caravane ! » « Ma caravane ! » Rien que ce mot, répété sans cesse, opère des miracles : entre autres, et plus étonnant que tous les autres, le mariage de Marouf avec la fille du Sultan. Se fiant au crédit de son gendre, le Sultan ruine l'État en fêtes et largesses nuptiales. Mais le grand vizir a des doutes. Chaque jour plus inquiet, il décide la princesse à questionner son époux. Alors, — et ceci est charmant, — l'amoureux, l'heureux, l'insouciant Marouf ne répond à sa femme que par la confession ingénue, sans honte et sans regret, de son passé, de sa condition et de sa parfaite indigence. La petite s'en émeut d'abord, oh ! pas beaucoup, puis s'en console, très vite, et déjà, follement, s'en amuse. Après tout, prince ou savetier, c'est Marouf seul qu'elle aime, elle ne tient qu'à son Marouf et, puisqu'il est forcé de fuir, en un tour de main elle revêt des habits d'homme et se sauve, joyeuse et libre, avec lui.

Tous deux bientôt, se croyant hors d'atteinte, font halte dans une oasis. Un vieux fellah qui laboure son champ les accueille et leur offre de partager son repas. Tandis qu'il est allé le préparer, Marouf met la main à la charrue. Le soc heurte un anneau scellé dans une pierre et qui se brise. Marouf à peine l'a ramassé, que le fellah se change en un génie brillant de lumière. « Je suis, dit-il à Marouf, le gardien d'un merveilleux trésor que cette dalle recouvre. Je te le donne. Et maintenant, tu n'as qu'à former un souhait, je l'exaucerai. Voyons, que penserais-tu d'une caravane ? » Rien qu'à ce mot, du caveau qui s'est ouvert, surgit une équipe de lutins. Les bras, les épaules chargées de sacs d'or et d'argent, de pierreries, de vases et d'étoffes précieuses, ils ont l'air de déménager tout l'intérieur de la terre. Ils vont, ils viennent, s'en vont, reviennent et s'éloignent enfin. Mais alors une autre troupe accourt : c'est le Sultan, détrompé, furibond, avec sa suite, y compris Ali prisonnier. Déjà, sur Marouf et sur son complice, le bourreau lève son glaive, lorsqu'on entend et bientôt on voit approcher, en longue file, des chameaux et des chameliers. « Une caravane ! » dit quelqu'un. Et Marouf de reprendre, souriant sans trop s'étonner, car il a fini par y croire : « Ma caravane. » C'est bien la sienne en effet, plus nombreuse et plus riche qu'il ne l'avait jamais imaginée. Allégresse, embrassemens, apothéose. Ainsi

finit cette comédie, peut-être un peu plus indulgente qu'il ne faut à l'imposture, voire à l'escroquerie, mais qui célèbre et récompense, ainsi qu'il convient, le mépris des biens de ce monde et l'amour désintéressé.

Nous en voulons un peu, beaucoup même, à M. Rabaud d'une chose, d'une seule : la « réduction » de son œuvre, — si cela peut s'appeler réduire, — pour piano et chant. Comment a-t-il pu rendre, non pas sans doute impossible, mais plus que malaisée à lire, une œuvre si facile, si agréable à entendre! Sous prétexte (on l'assure du moins et il en convient) qu'il n'est pas du tout pianiste, il a traité sans ménagemens ceux de ses pauvres lecteurs qui se flattent de l'être un peu. Et puis et surtout, nous réclamons pour la musique elle-même, qu'une transcription de ce genre est de nature à compromettre, si ce n'est à calomnier.

Cela dit, il a bien de l'esprit, M. Rabaud, et du plus fin, et du plus français. Il en a comme un Saint-Saëns, comme un Pierné, pour ne citer que deux de nos musiciens spirituels, et peut-être faute d'en trouver plus de deux. Il en a dès le début, dès la querelle de Marouf avec sa « calamiteuse. » Par la vie et la verve, le premier thème de cette dispute conjugale ressemble au thème, initial aussi, du merveilleux *Falstaff*. Il est fait de notes sèches et revêches, piquées sur des harmonies aigres à dessein, jetées en cascade à travers de sautillans accords, des modulations fuyantes et fantasques, mais dont une pensée maîtresse autant qu'une main sûre ont réglé la suite et la fantaisie. Qu'importe les hardiesses de l'écriture ou du style harmonique, ou plutôt vive ces hardiesses mêmes, lorsque la raison, la logique en rend compte et les justifie.

Mais l'esprit n'est pas seulement la force comique et le don du rire : il est encore le tact et le goût, le sens affiné de la mesure et des proportions. Même ainsi, la musique de *Marouf* est spirituelle. De l'entrée ou de la sortie du moindre personnage, d'un mouvement de scène, d'une réplique (de la voix ou de l'orchestre) elle sait faire une chose charmante. Le rôle entier de Marouf est parsemé des plus justes, des plus agréables accens. Il n'y a pas une situation, pas un type, que cet art discret exagère. M. Rabaud n'est pas homme à déranger, à déchaîner tout un orchestre pour amener chez Marouf un groupe de voisins et d'amis. Il donne un ton familier sans bassesse à l'entretien du savetier avec un brave pâtissier, son compère. En toute rencontre il garde le ton de la comédie musicale, et comme jamais il ne descend à la trivialité de l'opérette, il ne vise nulle part à la gran-

deur de l'*opera buffa*. Il use avec mesure du *leitmotiv* même, dont il fait de place en place, au lieu d'une armature étouffante ou d'un couvercle de plomb, un voile, une écharpe légère. Même aisance dans l'emploi des modes ou des thèmes orientaux. Nul excès d'exotisme, et surtout pas la moindre impression de pastiche et de pacotille. C'est une chose délicieuse en ce genre que la première description, faite par Marouf au Sultan, de la caravane imaginaire. Elle forme le motif central de l'ouvrage, étant la représentation musicale de ce mensonge joyeux, ou, comme disait Renan, d' « eutrapélie, » nœud brillant et fictif où la pièce est suspendue. Oui sans doute, fiction et mirage, mais qui, dans l'esprit de Marouf lui-même, est presque devenu réalité. Marouf, et là n'est pas le moins plaisant de l'histoire, Marouf, pour un rien, finirait par être dupe de sa propre imposture, à force de s'en divertir et de s'en enchanter. La musique ici nous donne avec bien de la finesse la double impression de sa joie et de l'objet de sa joie; elle traduit le sentiment et décrit le spectacle. Elle sonne, résonne et tinte, cette musique, elle chemine, marquant, par le rythme, l'allure, et, par les timbres, l'éclat et la variété du cortège qu'elle évoque. A ses accens, d'autres caravanes traversent notre mémoire : celle du *Désert*, l'une des premières et des plus simples de toutes; celle des rois mages, dans le *Christus* de Liszt, admirable de magnificence; plus près de nous, celle que M. Pierné, dans son oratorio: *Les Enfans à Bethléem*, fait défiler devant des gamins qu'elle n'étonne pas. Comme eux, la musique ici ne s'en laisse pas imposer. Doucement, tout bas, elle se moque, à moins au contraire que ce ne soit tout haut et que, s'animant, s'exaltant elle-même, elle ne s'enhardisse et ne paie d'audace. La première fois seulement, au second acte, le thème de la caravane se développe tout entier. Plus tard, par fragmens, ou par bribes, il fait çà et là de spirituels retours, où le mot de caravane suffit pour éveiller chez les divers personnages une espérance, une crainte, un sourire. Arrive la dernière scène. Alors, heureuse et follement fière d'escorter enfin, pour de bon, une vraie caravane, la musique s'en donne à cœur joie. Elle s'amusait de l'illusion et de l'apparence; elle se glorifie et s'enivre de la réalité.

L'œuvre de M. Rabaud n'est pas seulement spirituelle. Le sentiment s'y mêle à l'esprit et le sauve de la sécheresse. Et le sentiment, toujours juste, ne se guinde pas plus jusqu'au lyrisme de grand opéra, qu'il ne dégénère en sensiblerie de romance. On respire dans toute cette musique un air de bonhomie, de sympathie et de cordialité. Le musicien a beau rire, ou sourire, de ses personnages, il les aime, au

moins certains d'entre eux, et nous les fait aimer. Son héros a toute sa tendresse. Dès le début, il le plaint autant que Marouf se plaint lui même, et c'est pourquoi la plainte, ou la complainte conjugale du pauvre savetier s'enveloppe d'harmonies mélancoliques, de caressantes et compatissantes modulations. Un échange de saluts, un dialogue matinal avec un voisin, l'arrivée de quelques amis, la rencontre inattendue de Marouf et d'Ali, il n'est pas un seul de ces menus épisodes, qui ne prenne en musique, ou par la musique, une grâce affectueuse, un charme de douceur et de bonté. Mais surtout l'unique scène d'amour, entre Marouf et la princesse (fin du troisième acte), est, dans cet ordre-là, quelque chose d'exquis. Les époux sont demeurés en tête à tête. Après deux heures environ d'une musique toujours alerte et vive, aux rythmes pimpans, aux notes piquées et pointées, on attend, on souhaite une sorte d'effusion et de détente sonore. Et voici justement qu'elle se produit. Voici que les formes s'allongent et que s'estompent les contours. La mélodie s'épanche, tombe et retombe en nappes étalées. Des harmonies se dénouent et se dégradent mollement. Partout flotte une vague tendresse. L'épouse a levé son voile et devant sa beauté, pour la première fois ébloui, le rusé coureur d'aventures perd contenance, et même connaissance. Les dames du harem s'empressent à son secours. Une drôle de petite musique d'Orient les accompagne. Mais la princesse les congédie. Quelques mots échappés à Marouf défaillant : « pauvre... savetier... le Caire, » l'ont tout à l'heure inquiétée. Elle doute, elle rêve un moment, tandis qu'on entend là-bas, et tout bas, le gloussement des sultanes captives. Alors elle se penche et, comme elle curieuse, un peu troublée comme elle, la musique s'incline sur le dormeur inconnu. « *Que m'importe! Il est jeune et je suis satisfaite.* » Ce que disent ici, tout uniment, de médiocres paroles, la musique trouve mille moyens, et les plus délicats, les plus subtils, de le dire. Elle le dit par le chant, par la symphonie, par des modulations, des sonorités savoureuses et fondantes, par je ne sais quel tendre épanchement de tout son être. De plus en plus elle cède, elle descend, elle s'approche, et c'est elle vraiment, c'est la musique même, encore plus que l'épouse, qui dépose enfin sur les lèvres de l'époux mystérieux le premier baiser d'amour.

Avec ce poétique épisode, mainte page concourt à la tenue, au soutien d'une œuvre qui risquerait sans cela de paraître éparse et papillotante. L'esprit classique inspire, et surtout ordonne tel ou tel passage ; il en fait, sans nuire à l'action, à la situation, à l'expression des caractères, un véritable fragment (*allegro*, *andante*,

scherzo) de sonate ou de symphonie. A cet égard, la scène de la bastonnade (premier acte) est exemplaire. Bien construite, ou plutôt bien menée, car elle se meut, car elle court, elle forme un ensemble harmonieux, où les divers élémens de la musique se balancent et se répondent. Les membres de phrase, les notes et les voix, les groupes de notes et de voix, tombent et retombent en cadence, comme les coups. A l'orchestre, par momens, un thème gémissant et lié traverse la symphonie rebondissante, mêlant au geste rythmé des fouetteurs la plainte moins régulière du fouetté. Voilà de l'excellente musique de théâtre, ou, comme on peut dire encore, surtout ici, de la musique appliquée, et de la très bonne musique tout court.

La raison règle de même, sans le contraindre ni le refroidir, certain dialogue (au quatrième acte) entre le vizir et la princesse : celui-ci décriant, au moins par des insinuations, et celle-là défendant son époux. Le vieux ministre ne parle qu'argent, la jeune femme ne répond qu'amour. Avec esprit, avec éclat, par la mélodie, le mouvement et le rythme, la musique oppose ici les sentimens et les caractères. Comme toujours, elle enferme en des formes tout près d'être classiques la vérité et la vie. Mais elle les y enferme et ne les y étouffe pas.

Classique enfin est l'épilogue. La comédie achevée, le musicien se donne, pour la dernière fois, le plaisir de faire de la musique, rien que de la musique. D'autres que lui, jadis, et non des moindres, conclurent de la même manière : le Mozart de *Don Juan* (version originale), le Beethoven de *Fidelio*, et, plus près de nous, le Verdi de *Falstaff*. M. Rabaud a suivi leur exemple. Il a couronné son œuvre par une sorte d'acclamation générale (s'il ne s'agissait d'une turquerie, nous dirions un *alleluia*), par un robuste chœur fugué, tout débordant de verve et de joie. Auditeurs de *Marouf*, ne vous levez pas trop tôt. Modérez votre hâte accoutumée de sortir, de reprendre votre « vestiaire » et de trouver une voiture. Ces dernières pages méritent ce sacrifice. Vous en emporterez, après tant d'impressions vives et légères, une assurance de grandeur, de force et de solidité.

« Vives et légères. » Depuis combien de temps nos musiciens nous avaient-ils déshabitués de ces impressions-là ! On pourrait adresser à la France musicale d'aujourd'hui le vers de Musset : « Ils sucent un sein dur, mère, tes nourrissons. » Oui, notre musique est dure, elle est épaisse. Elle a fini par encombrer, obstruer notre oreille et notre intelligence à la fois. Une œuvre comme celle de M. Rabaud vient dégager un moment l'une et l'autre. En l'écoutant,

comprendre cesse d'être une peine, entendre redevient un plaisir. Et de cette œuvre-là, nous le disions plus haut, tout s'entend, jusqu'aux paroles. Or, vous le savez, dans l'état actuel de la musique de théâtre et sous le régime du tout à l'orchestre, il n'est rien d'aussi rare que ce phénomène, ou ce miracle, de l'audition intégrale. Jamais, dit-on, la musique n'eut comme aujourd'hui le respect, l'amour même du verbe. En réalité, jamais elle ne l'outragea davantage, en le rendant plus inintelligible. Elle l'entoure, elle l'enveloppe, à la manière de Néron : « J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. » A l'Opéra, pour nous du moins, passe encore. Là, grâce à la place de choix qui nous est assignée, sans doute aussi par quelque heureux effet d'acoustique, nous ne perdons pas un seul mot, non de ce que les chanteurs chantent, mais de ce que souffle le souffleur. Aussi bien, dans l'art de la diction, ce fidèle serviteur est un maître. Il prononce à merveille. Nous lui devons de connaître avant tout le monde, un peu avant, le texte des drames lyriques représentés pour la première fois. Avec la musique de M. Rabaud, pas besoin de souffleur. Au lieu d'obscurcir et d'écraser les paroles, l'orchestre les porte et les éclaire. Et cela même est une surprise, une joie. La joie, c'est décidément par ce mot qu'il convient de finir. L'œuvre de M. Rabaud respire la gaieté et l'inspire. Elle nous arrache à cette espèce de délectation morose dont la musique est aujourd'hui l'un des modes les plus répandus et les plus hautement considérés. *Marouf, savetier du Caire*, s'achève par un cantique d'allégresse. Ajoutons-y nos actions de grâces. M. Rabaud les a bien méritées. Encore une fois, nous suffoquions : il n'a pas cassé les vitres, mais il a ouvert la fenêtre.

Nous ne médirons pas non plus des interprètes. Sous les traits de la belle princesse, Mme Davelli ne se contenta point d'être belle. Quant à M. Jean Périer (Marouf), on ne saurait montrer plus de naturel et de vie, plus de finesse et de malice, tantôt plus de modestie, d'humilité même, et tantôt plus de bonhomie et de cordialité. M. Delvoye remplit d'un comique généreux le petit rôle du grand vizir. Enfin, sous la direction très intelligente de M. Ruhlmann, une œuvre qui n'est facile qu'en apparence, parut l'être en effet.

Nous tenons à réparer deux erreurs qui se sont glissées dans notre dernière chronique. Premièrement nous avons mis sur les lèvres d'Œnone un vers de Phèdre. Ensuite, faisant l'éloge d'une excellente Isolde, entendue au théâtre des Champs-Élysées, nous l'avons nommée, au lieu de Mme van der Osten, Mme van Ostade. L'analogie des deux

« radicaux » a peut-être produit cette confusion. En tout cas, et comme on dit, « il n'y a pas d'offense. » Appelons cette fois-ci de leur nom véritable Mme Matzenauer et M. Sembach. Au même théâtre, dans les rôles de Parsifal et de Kundry, les deux artistes furent, avec le chef d'orchestre, M. Weingartner, les plus insignes interprètes de ce qu'on appelle le *Bühnenweihfestspiel* wagnérien. Le reste de la représentation, musicale et plastique, témoigna souvent d'un goût contestable et d'une insuffisante préparation.

Le Barbier de Séville, ou mieux, beaucoup mieux, *Il Barbiere di Siviglia*, enchanta les oreilles et les esprits. N'ajoutons pas : et les cœurs, le sentiment et la tendresse n'ayant, on le sait, presque aucune part dans le chef-d'œuvre étincelant. Les mesures initiales et mineures de l'*allegro* de l'ouverture, quelques accens épars au cours de l'ouvrage, voilà toutes les traces, légères et furtives, d'une sensibilité qu'il appartint au seul Mozart de mêler, de fondre même avec la joie. Mais, pour la verve et l'abondance, pour le mouvement, l'éclat et la vie, il semble bien que nul autant que le Rossini du *Barbiere*, avant le Verdi de *Falstaff*, n'ait approché de Mozart. Opéra de chanteurs, ou pour chanteurs, nous disent aujourd'hui nos tâcherons de l'orchestre. J'attends que leur orchestre chante comme celui du *Barbiere*, qui chante toujours.

En fait de chant, de chant vocal, humain, choral, nous avons ouï des merveilles. Une compagnie glorieuse, et digne de sa gloire, l'*Orfeò Català*, a donné deux concerts, l'un au théâtre des Champs-Élysées, l'autre au Trocadéro. Si vous n'y assistiez point, vous ignorez ce que peut être, non pas un chœur, mais plutôt un admirable, un prodigieux orchestre de voix.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens marchent avec une si grande rapidité qu'il nous est impossible de les suivre d'un pas égal au leur : au moment où nous écrivions notre dernière chronique, M. Ribot était président du Conseil; au moment où on l'a lue, il était remplacé par M. Viviani. Ces faits, qui sont d'hier, paraissent déjà lointains, mais ils pèseront longtemps sur notre situation politique. Comment ne pas regretter que la courageuse entreprise de M. Ribot n'ait pas réussi? On a beau dire que le programme de M. Viviani est le même que le sien, et cela a beau être littéralement exact, la différence des hommes en met une dans les choses, et c'est bien l'avis des radicaux-socialistes, puisqu'ils ont renversé le ministère Ribot pour faire la même chose que lui, en assurant qu'ils la feraient mieux. Mais nous n'en croyons rien. A la chute de M. Ribot, on a senti une diminution et, par malheur, cette impression, qui a été vive en France, l'a été encore plus au dehors. Nos amis se sont attristés, nos adversaires éventuels se sont réjouis; ils n'ont même mis aucune mesure dans la manifestation de leur joie. C'est qu'un ministère qui avait à sa tête M. Ribot et qui comptait parmi ses membres MM. Bourgeois et Delcassé avait une belle allure. M. Ribot est aujourd'hui le plus illustre des parlementaires français : il a jeté un grand éclat sur la tribune de la Chambre et du Sénat ; aucune question ne lui est étrangère ; enfin il a été, avec M. de Freycinet, l'auteur de l'alliance russe. Le rôle qu'il a joué à la Conférence de la Haye a donné à M. Léon Bourgeois une notoriété européenne et même mondiale, et quant à M. Delcassé, il a inauguré avec l'Angleterre le rapprochement qui a été si solide et qui a repris le vieux nom d'Entente cordiale. Un ministère qui comptait ces trois hommes parmi ses membres inspirait considération et confiance. Mais la Chambre n'en a eu aucun souci et il ne lui a pas

fallu plus de trois ou quatre heures de séance pour le mettre à bas.

Triste séance ! Il est fâcheux pour une Chambre à ses débuts d'en avoir donné le spectacle. Nous ne parlons pas seulement, pour le déplorer, de l'acte politique qu'elle a accompli avec tant de légèreté et d'imprudence, mais de la manière dont elle s'y est prise. Elle ne voulait pas de M. Ribot; les radicaux-socialistes, encore dans l'ivresse de leur succès électoral, prétendaient exercer eux-mêmes le pouvoir; ils entendaient être ministres, être les maîtres : soit! mais là aussi il y a la manière, et celle que la Chambre a adoptée ne sera pas pour elle un titre d'honneur dans notre histoire. Le mot d'ordre du Bloc a été d'empêcher M. Ribot, non pas de parler, ce qui était difficile, mais d'être entendu, ce qui, au contraire, était facile. Il y avait, dans ce parti pris, comme un dernier hommage rendu au talent de l'orateur: on a étouffé sa voix parce qu'on la redoutait. Cependant il a dit au moins l'essentiel de ce qu'il voulait dire, et son discours, reproduit par tous les grands journaux, a atteint son but qui était d'éclairer loyalement l'opinion sur les dangers de la situation actuelle et d'y chercher les remèdes les mieux appropriés. Le seul argument que les radicaux ont opposé à M. Ribot est qu'ils étaient mieux qualifiés que lui pour faire leur politique et que rien dans son passé ne l'avait préparé à cette tâche. Les quatre ou cinq orateurs qui lui ont répété la même chose, se sont contentés d'y mettre un ton différent, brutal avec M. Augagneur, ironique et narquois avec M. Sembat, insignifiant avec les autres. Quant à la Gauche, elle semblait déchaînée, et procédait par des hurlemens ininterrompus, qui sont devenus encore plus bruyans peut-être lorsque M. Bourgeois a pris la parole, de sa place, pour donner à la Chambre quelques explications. Certes, on ne pouvait pas taxer d'ambition un homme qui s'est refusé à tous les honneurs et qui, depuis quelques années, s'est consacré surtout à des œuvres d'humanité; il aurait probablement préféré ne pas entrer dans le ministère Ribot, et s'il l'a fait, c'est parce qu'il a cru de son devoir de le faire ; mais il n'est pas permis à un radical-socialiste d'obéir à sa conscience, il doit se soumettre aveuglément à la discipline du parti. M. Bourgeois a donc eu seul largement sa part des vociférations qui ont accablé M. Ribot. Chez les radicaux, les vieux dieux se changent facilement et rapidement en idoles qu'on renverse et qu'on brise. On a dit autrefois, peut-être prématurément, que le respect se perdait : aujourd'hui, il est perdu. Ne respectant plus rien, la Chambre ne se respecte plus elle-même, ce qui est peut-être une manière de se bien juger. La séance où M. Ribot

est tombé a ajouté encore quelque chose à la déconsidération du gouvernement parlementaire, si on peut donner le nom de gouvernement à ce qui ne mérite que celui d'anarchie.

Le Cabinet Ribot n'étant plus, il a fallu pourvoir à son remplacement, opération qui paraissait être compliquée et qui s'est trouvée ne pas l'être, car le remplaçant se tenait prêt dans la coulisse, et son Cabinet était d'avance à peu près complètement formé. M. le Président de la République a ouvert ses consultations habituelles, rituelles : tout le monde lui a conseillé de faire appel à M. Viviani. On se rappelle pour quels motifs, quelques jours auparavant, celui-ci avait échoué dans la formation de son ministère : résolu à maintenir la loi de trois ans, il avait fait espérer que plus tard, à une date indéterminée, quand on se serait entouré de précautions nouvelles et que l'expérience en aurait éprouvé l'efficacité, on pourrait, peut-être, alléger les charges militaires du pays, si la situation extérieure le permettait. Ce dernier membre de phrase a tout gâté. MM. Godard et Ponsot, qui devaient entrer dans la combinaison, ont exigé qu'on l'effaçât et, M. Viviani s'y étant refusé, tout a été rompu. Mais la rupture n'était pas irrémédiable; on pouvait dire la même chose en d'autres termes, et, en effet, au lieu de : « si la situation extérieure le permet, » on a dit : « sans porter atteinte à la défense nationale. » Tout le monde convenait que cela revenait au même, mais alors, pourquoi avoir changé? Nous n'étions pas sans quelque défiance. Ici encore, les mots avaient grandement besoin d'être garantis par les hommes et on a pris, pour les garantir, des hommes dont tout le passé contredisait leur sens naturel. Comment comprendre, par exemple, pourquoi M. Augagneur, adversaire résolu de la loi de trois ans, est entré dans un ministère non moins résolu à la maintenir? On raconte que l'homme le plus étonné de ces contradictions est M. Godard qui, député de Lyon comme M. Augagneur, avait été poussé par lui à émettre l'exigence sous le poids de laquelle la première combinaison Viviani a sombré. Il y a, en toutes choses, et surtout dans les choses parlementaires les plus graves, un côté comique parfois très accentué : la substitution de M. Augagneur à M. Godard en est une preuve. Quand celui-ci a laissé choir son portefeuille, il ne s'attendait pas à ce que celui-là le ramasserait et se l'approprierait. Ce tour de passe-passe était de nature à inspirer des doutes sur la sincérité de M. Viviani, sur sa loyauté à l'égard de la loi de trois ans. Mais il a fait plus, il a offert à M. Combes un ministère, démarche qui était faite pour achever de nous déconcerter. M. Viviani ne pouvait en effet pas

ignorer que M. Combes était un adversaire irréductible de la loi de trois ans. Ces mêmes hommes qui ont renversé M. Ribot à cause de ses opinions passées, méprisent donc assez leurs amis pour croire qu'ils sont tout prêts à changer les leurs lorsqu'on leur tend l'appât d'un portefeuille. Rendons à M. Combes la justice qu'il n'est pas l'homme de ces palinodies. Si M. Viviani a obtenu aisément le concours de M. Augagneur, M. Combes lui a refusé le sien et, dans une note communiquée à la presse, il a fait connaître le motif de son refus, à savoir sa fidélité au programme de Pau, qui a condamné le service de trois ans. C'est un immense service que M. Combes a rendu à M. Viviani. Nous devons croire que celui-ci ne transigera pas sur le service de trois ans, puisque M. Combes en a eu l'impression si nette. Il n'est peut-être pas très important que M. Augagneur ait accepté un portefeuille, mais il l'est que M. Combes en ait refusé un. A partir de ce moment, nous avons été convaincus que, quel qu'ait été son propre passé et bien qu'il ait voté autrefois contre la loi militaire, M. Viviani la défendrait désormais, et il l'a effectivement défendue avec force. Sans doute il a laissé aux adversaires de la loi une espérance pour un avenir lointain. Quand l'Allemagne désarmera ; quand les pasteurs de peuples auront renoncé à l'épée à la pointe bien aiguisée pour prendre une houlette enrubannée; quand la paix sera assurée pour longtemps, pour toujours, nous pourrons abréger la durée du service militaire. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit en ce moment. M. Viviani a compris ses obligations actuelles. On ne saurait lui savoir un trop grand gré de sa déclaration que, s'il était encore ministre en 1915, il ne libérerait pas la classe de 1913, c'est-à-dire celle qui aurait fait deux ans.

Il lui sera beaucoup pardonné pour cette parole. Déjà les adversaires de la loi faisaient courir le bruit qu'elle ne serait pas appliquée et répandaient dans les casernes la promesse d'une libération anticipée. Rien n'était plus dangereux, plus pernicieux que cette propagande : il l'est toujours de donner aux hommes des espérances qui ne doivent pas se réaliser. La déception engendre des révoltes : nous en avons vu des exemples récens. M. Viviani a donc fait acte d'homme de gouvernement en parlant comme il l'a fait. Il a donné un gage personnel au maintien de la loi de trois ans et, du coup, il a acquis en Europe une autorité qui lui manquait jusque-là. Si la confiance qu'on avait en nous à Saint-Pétersbourg et à Londres avait été un peu ébranlée dans ces derniers temps, elle a été raffermie à la fin de la séance où M. Viviani, ayant fait ses fermes déclarations, a eu

une majorité de 362 voix contre 139. Qu'on vienne nous dire, après cela, que le pays n'est pas pour la loi de trois ans ! Eh quoi ! la Chambre n'a que quelques semaines d'existence, elle est l'expression toute récente de la volonté nationale, elle la connaît, elle la représente et l'exprime et, quand elle donne à un ministre qui défend la loi de trois ans une majorité écrasante, on douterait de ce que sa résolution a de réfléchi et de durable ! Que faut-il donc pour en convaincre? Nous savons bien que les adversaires de la loi n'ont pas désarmé ; ils continuent leur campagne ; ils emploient des procédés sournois pour faire élire par surprise une Commission de l'armée, qui n'a de majorité ni dans un sens, ni dans l'autre ; ils peuvent créer des difficultés, une gêne, des obstacles ; ils n'arrêteront pas la marche nécessaire des choses. La loi de trois ans sera maintenue, et nous le devrons, pour une grande part, à un ministère radical. Les socialistes unifiés ont voté contre lui comme un seul homme, apportant par là une démonstration éclatante de cette vérité qu'il y a, à la Chambre, une majorité en dehors d'eux. Ne l'avons-nous pas toujours dit?

Le scrutin a été tel qu'on s'est demandé si M. Ribot n'aurait pas obtenu la même majorité que M. Viviani, s'il avait posé comme lui la question de confiance sur la loi militaire, au lieu d'entretenir la Chambre de la situation fiscale et des moyens d'y pourvoir, ce qu'il a fait d'ailleurs avec la compétence d'un homme qui s'est toujours occupé de finances et qui, pendant son court passage au Ministère, a pu réunir, pour les présenter à la Chambre, les derniers renseignemens officiels sur notre situation. Cette situation est apparue sous un jour inquiétant. M. Ribot n'en a rien dissimulé : il a cru de son devoir de dire la vérité, toute la vérité, et il a conclu à la nécessité de faire un emprunt immédiat, dont la première tranche serait de 900 millions. Les ressources de notre trésorerie sont épuisées au point qu'à partir du mois prochain, on ne peut faire face aux nécessités les plus urgentes que par des moyens peu dignes d'un grand pays. La franchise de M. Ribot n'a pas été du goût de tout le monde et nous le comprenons sans peine, la préoccupation des radicaux ayant été jusqu'à ce jour de dissimuler au pays les cruelles conséquences de leur politique financière. Mais l'heure qu'un de nos auteurs dramatiques a appelée « la douloureuse » est enfin venue, et nous y sommes. Comme toujours, les radicaux et les socialistes ont alors accusé les autres de leurs propres torts : ils leur ont particulièrement reproché d'avoir fait voter la loi militaire sans avoir présenté à la Chambre la couverture financière qu'elle rendait indispensable. Cette accusation

a été renouvelée sous toutes les formes dans la presse et à la tribune; elle continue de l'être chaque jour et n'est pas plus vraie pour cela. Le ministère Barthou avait si bien présenté un ensemble de projets financiers qui devaient liquider les dépenses du passé et couvrir celles du présent que c'est dans la discussion de ces projets qu'il a été renversé, sur une question à la vérité accessoire. Mais à quoi bon insister? On n'empêchera pas les radicaux de répéter à satiété les mêmes argumens: c'est leur tarte à la crème. Personne d'ailleurs n'ignore qu'après la chute du ministère Barthou, ils n'ont rien fait de ce qu'ils avaient annoncé, laissant s'aggraver une situation qui était déjà très préoccupante. Maintenant que les élections sont faites, il faut pourtant s'exécuter; M. Ribot a donc annoncé son intention de procéder immédiatement à l'emprunt et personne n'y a contredit; on lui a reproché seulement de diminuer le crédit de l'État au moment même où il y faisait appel. La plupart des interruptions dont sa parole a été hachée venaient de là et on les a retrouvées sous une forme plus littéraire dans le discours de M. Sembat qu'on a généralement qualifié de spirituel, comme on est convenu d'ailleurs de qualifier tous ses discours. On nous permettra néanmoins de traiter ces accusations de puériles. Tous les gens renseignés savent parfaitement à quoi s'en tenir sur l'état de nos finances et sur celui du marché; ce n'est pas le discours de M. Ribot qui le leur a appris; quant aux autres, c'est-à-dire au gros public, la question est de savoir si, après l'avoir longtemps trompé, il faut le tromper et lui mentir encore. M. Ribot ne le croit pas; les radicaux sont d'un autre avis que le sien; de là leur indignation contre lui. En conséquence, M. Viviani d'abord et après lui M. Noulens, le nouveau ministre des Finances, se sont appliqués à rassurer l'opinion. Ils n'ont pas pu dire que tout était pour le mieux dans le meilleur monde financier possible; mais aux couleurs sombres de M. Ribot, ils ont substitué des teintes atténuées. Le mal, à les entendre, n'est pas aussi grave, le péril n'est pas aussi urgent. La Trésorerie est à sec sans doute, mais elle est sur le point de trouver, comme par enchantement, des ressources nouvelles. Ceci dit pour la galerie, M. le ministre des Finances, plus impatient qu'il ne paraissait vouloir l'être, a insisté auprès des commissions de la Chambre et du Sénat pour que l'emprunt trop longtemps différé ne subît plus un seul jour de retard, et il a été effectivement voté dans les deux Chambres avec une rapidité merveilleuse. Sans M. Touron, il n'y aurait pas eu de discussion du tout. En sera-t-il de même pour le budget? Le rapporteur de la Commission des finances, M. Aimond,

qui, lui aussi, a dit la vérité sur la situation, a commencé son discours par un aveu de découragement. Le Sénat est comme l'ancien qui voyait le mieux et qui l'approuvait, mais qui faisait le pire avec résignation : *Video meliora proboque, deteriora sequor.* Nous tremblons qu'il n'incorpore au budget courant l'impôt sur le revenu tel qu'il a été voté par la Chambre, ou avec des modifications qui n'en changeront ni le caractère, ni la portée. Ce sera pour le Sénat une abdication, pour nous un abandon. Mais il arrive un moment où tout le monde veut en finir, et généralement alors, on en finit fort mal. On annonce donc déjà que l'impôt sur le revenu sera appliqué l'année prochaine et l'impôt sur le capital l'année d'ensuite. Ils seront alors conjoints, comme dit M. Caillaux auquel nous les devrons et qui n'aura plus qu'à revenir aux affaires pour les prélever sur nous.

Au point où nous sommes, il faut souhaiter que le ministère Viviani dure : il est médiocre à la vérité, mais pouvons-nous avoir mieux, puisque le parti radical-socialiste, qui est le parti de la médiocrité, a la prétention de gérer seul nos affaires et qu'il a la force numérique dans les Chambres. Comment s'opposer à son règne ? Il faut en attendre les résultats : le pays alors s'apercevra sans doute de son erreur et cherchera les moyens de la corriger. Nous sommes aussi éloignés que possible de la détestable politique du pire ; toutes les fois qu'on peut s'opposer à un mal, c'est un devoir de le faire avec énergie ; mais il faut bien subir ce qu'on ne peut plus empêcher. Nous entrons dans une ère nouvelle : il n'est pas sûr du tout que le pays l'ait voulu, mais il a voté pour ceux qui le voulaient et, dès lors, les conséquences s'imposent, au moins pour quelque temps.

Elles se manifestent tout d'abord par une diminution sensible de l'autorité du gouvernement. Sans doute il reste très fort pour gêner, tracasser, persécuter ; mais c'est là l'œuvre de l'administration ; le gouvernement, dans la haute acception du mot, en a une autre à faire. En est-il capable ? Tout le monde commence à eu douter. Paris a été profondément ému, depuis quelques jours, par les catastrophes qui se sont produites, à la suite d'un orage, dans ses places et ses voies publiques les plus fréquentées. Il se demande si sa sécurité est assurée : on lui répond qu'il y a eu un cas de force majeure et que d'ailleurs on fait une enquête. Mais il ne croit pas à la force majeure et il attend les révélations de l'enquête avec une impatience mêlée de scepticisme. Il y a eu certainement des négligences commises, car il n'est pas admissible qu'une ville comme Paris s'effondre sous le coup d'un orage, quelque violent qu'il soit. On attend des sanctions ; seront-

elles prises? L'administration a l'habitude de l'irresponsabilité. Au surplus, c'est là un cas de l'ordre matériel: ceux qui tiennent à l'ordre moral sont encore plus graves. Paris qui voit le sol s'ébouler sous ses pieds a passé une journée sans recevoir son courrier. Les facteurs avaient suspendu le service parce qu'ils étaient mécontens d'un vote du Sénat qui, après leur avoir accordé une trentaine de millions d'augmentations, leur avait refusé une soixantaine de mille francs destinés à des indemnités de séjour. Les sous-agens des postes ne se sont pas contentés d'interrompre le service, ils ont proféré des menaces, ils se sont livrés à des voies de fait. Ce n'est pas une grève, disaient-ils, c'est seulement une manière de manifester notre mécontentement. Mais le public n'entre pas dans ces distinctions. Que ce soit une grève ou non, les conséquences sont les mêmes; la vie sociale est troublée; le commerce souffre et se plaint. Que fait pourtant le gouvernement? Il parlemente avec les ouvriers, et, en fin de compte, le ministre du Commerce et des Postes s'engage à défendre devant la Chambre l'augmentation de crédit que le Sénat a repoussée. Est-ce un engagement? M. Thomson déclare qu'il n'en a pris aucun, mais les ouvriers croient et disent le contraire : on s'est, comme d'habitude, mis d'accord sur une équivoque. Mais gageons que M. Thomson demandera à la Chambre de voter l'augmentation : l'aurait-il fait, si les facteurs ne s'étaient pas révoltés? Ces faiblesses continuelles encouragent de plus en plus à l'emploi de la force, puisqu'elle réussit toujours, alors qu'elle devrait ne le faire jamais. Là encore l'opinion restée saine attend des sanctions qui ne pourraient être que la révocation d'un certain nombre des agitateurs : elle attendra en vain. Il est pourtant intolérable qu'une poignée de sous-agens dictent la loi au Parlement et au gouvernement; mais on le tolère. Il n'en a pas été toujours ainsi. Il y a quelques années, a éclaté une grève des postes ; le gouvernement d'alors avait à sa tête M. Clemenceau ; il a fait acte d'autorité et révoqué plusieurs agens. L'ordre a été rétabli et le service a repris. Une campagne a été commencée aussitôt pour obtenir la réintégration des révoqués : M. Clemenceau a tenu bon et a déclaré qu'aucune réintégration n'aurait lieu pendant qu'il serait au ministère, ce dont il convient de le féliciter. Mais, après lui, les postiers révoqués sont rentrés en triomphateurs. Ce sont les capitulations de ce genre qui détruisent chez nous le principe d'autorité. On a pris, il est vrai, cette fois le moyen de n'avoir pas à réintégrer les pseudo-grévistes, c'est de ne pas les révoquer, mais cela ne vaut pas mieux.

De tant de défaillances résulte un malaise général. On demande où nous en sommes, où nous allons, quel lendemain nous est réservé, toutes questions auxquelles il est difficile de répondre. Au dehors la France n'est pas diminuée ; elle gardera sa force intacte, elle l'accroîtra encore par une meilleure utilisation, elle tiendra tous les engagemens qu'elle a pris. Mais, à l'intérieur, il est difficile de ne pas éprouver une inquiétude très vive en constatant que la désorganisation est partout et que ce gouvernement si faible, dont l'avenir est si incertain, se propose de se tirer et de nous tirer d'affaire par une révolution fiscale et sociale où la République trouvera certainement l'épreuve la plus redoutable qu'elle ait encore traversée : et c'est elle qui l'a cherchée.

En Orient, les craintes immédiates, qui s'étaient depuis quelque temps calmées, se sont ranimées sur deux points : pendant plusieurs jours on a craint qu'un conflit n'éclatât entre la Grèce et la Porte, et en Albanie l'anarchie est arrivée à un tel degré d'acuité, qu'il semble ne pas pouvoir être dépassé et que la situation du prince de Wied soit tout à fait désespérée. En Turquie et en Grèce, grâce à la bonne volonté des deux gouvernemens et aux conseils de l'Europe, le péril pourra sans doute être conjuré ou ajourné. En Albanie, il est plus difficile d'émettre une prévision quelconque sur le sort du pays et d'un souverain qui n'y a d'appui nulle part et qui trouve peu de ressources en lui-même.

Après toutes les guerres qui se sont produites dans les Balkans, on a vu des émigrations s'y produire en masses nombreuses qui rappelaient celles des peuples nomades d'autrefois. Le même phénomène vient de se renouveler. La cause en est dans le brusque changement de la souveraineté qui, au milieu de grandes violences et de grands abus, maintenait dans le pays un ordre tel quel. C'était le cas de la souveraineté ottomane en Macédoine et en Thrace. Les races diverses qui y vivaient sous le même joug en avaient pris l'habitude, l'une dominante, l'autre dominée ; mais, quand celle qui était dominée a été dominante à son tour, il y a eu une perturbation profonde qui s'est traduite par les émigrations dont nous avons parlé. Là où les Grecs sont devenus les maîtres, les Turcs, qui l'étaient la veille, ont considéré que la vie pour eux était intenable, en quoi, toute question d'ordre politique et moral mise à part, ils n'avaient pas tout à fait tort. Sans doute leur déchéance politique leur était pénible ; ils en souffraient dans leur orgueil; mais leur sécurité

matérielle était aussi en jeu et il ne pouvait guère en être autrement. On sait combien toutes ces races balkaniques se jalousent, se détestent, se méprisent mutuellement : la force seule peut les faire vivre à côté les unes des autres et, quand elle change de mains, les conditions de la vie antérieure ne peuvent plus être maintenues. On a dit souvent que les Turcs étaient campés en Europe ; il y a du vrai dans ce mot. On les a vus autrefois évacuer la Bulgarie devenue en fait indépendante avant de l'être en droit, puis la Roumélie orientale devenue bulgare ; on les voit aujourd'hui évacuer les pays dévolus à la Serbie et surtout à la Grèce, et cela par centaines de mille. Où vont-ils ? Les territoires si amoindris que l'Empire ottoman a conservés en Europe sont évidemment trop étroits pour leur fournir un asile : ils vont donc en Asie, leur pays d'origine, mais, là encore, ils trouvent la place prise et prise très souvent par les Grecs détestés. Ceux-ci, intelligens, habiles, industrieux, commerçans surtout, sont nombreux en Asie, notamment sur les côtes, de sorte que les Turcs qui leur abandonnent l'Europe, les retrouvent établis dans un autre continent où ils se croient chez eux. Habitués à se considérer comme les maîtres et à manifester ce sentiment par la force, on devine sans peine quelle a été leur attitude à l'égard des Grecs d'Asie. Le malheur qui les accable et la misère qui les ronge attisent encore chez eux les haines ataviques. Ce sont des hordes de mendians furieux qui se sont abattues sur le pays. Les Grecs ont donc été persécutés, dépossédés, violentés de toutes les manières, et on les a vus fuir d'Asie devant les Turcs, qui étaient venus d'Europe après y avoir fui devant eux.

Ils se sont réfugiés en Grèce et dans les îles de l'Archipel, en faisant appel à leur pays et à l'Europe contre l'iniquité dont ils étaient les victimes. La situation est devenue bientôt intolérable. L'opinion hellénique a été profondément émue, agitée, indignée. Le gouvernement d'Athènes, qui partageait ses sentimens, a fait entendre sa voix dans les capitales de l'Europe pour demander justice et à Constantinople pour l'exiger. On a reconnu toutefois dans ses revendications l'esprit très ferme, mais très politique, de M. Venizelos. Le gouvernement hellénique a gardé son sang-froid et, tout en continuant avec activité ses armemens militaires, il s'est gardé de pousser les choses à bout avant d'avoir obtenu une réponse du gouvernement ottoman. L'Europe s'est demandé alors avec quelque anxiété ce que serait cette réponse : elle a été conciliante. A Constantinople aussi, on s'est montré modéré. La Porte n'a pas nié les faits, elle s'est contentée de dire qu'ils étaient

exagérés, mais elle a promis des sanctions immédiates contre les abus qui ont été commis et a proposé que des représentans de l'Europe assistassent aux enquêtes qui seraient poursuivies. Elle a fait une autre proposition encore, à savoir d'opérer un échange entre les propriétés turques et grecques en Europe et en Asie, échange qui sera difficile et laborieux à effectuer, mais dont à Athènes on a admis le principe. La réponse ottomane a produit une détente, qui amènera sans doute une entente et tout le monde le souhaite. Néanmoins, on n'a renoncé ni d'un côté ni de l'autre aux armemens et on y travaille avec ardeur. La question des îles n'est pas encore réglée entre la Grèce qui veut garder à tout prix Chio et Mitylène, et la Porte qui vise à les récupérer. On sait que celle-ci a acheté un dreadnought à l'Angleterre, ce qui l'a mise sur mer dans une situation supérieure à celle de la Grèce; mais à son tour la Grèce vient d'acheter deux croiseurs aux États-Unis et ses achats ne s'arrêteront probablement pas là. Elle compte aussi sur son génie maritime et elle n'a pas tort : elle peut dire, comme on l'a fait ailleurs, que son avenir est sur mer. Les choses en sont à ce point. Des deux gouvernemens, aucun ne veut la guerre, mais l'un et l'autre augmentent fiévreusement leurs forces et il faut souhaiter qu'ils le fassent dans des conditions d'égalité, car, le jour où l'un des deux se sentirait incontestablement le plus fort, la paix serait bien précaire. Elle le serait surtout si ce sentiment de sa supériorité s'emparait de la Porte, car, à Athènes, on veut seulement conserver, tandis qu'à Constantinople on veut reprendre. Quant à l'intérêt de l'Europe, nul doute qu'il ne soit dans le maintien du *statu quo*.

Nous espérons qu'il se maintiendra entre la Turquie et la Grèce; mais, en Albanie, son maintien est plus difficile, tant les fautes y ont été accumulées avec la plus extraordinaire ignorance ou insouciance des réalités et des nécessités les plus certaines. Il aurait fallu que le prince Guillaume de Wied fût un grand politique pour dominer une situation aussi difficile et embrouillée : malheureusement, il ne l'est pas et ceux qui l'ont envoyé à Durazzo auront de la peine à l'y maintenir. Il a eu affaire à deux compétitions opposées qui s'exerçaient du dehors sur le dedans, celles de l'Autriche et de l'Italie et, au dedans même, à deux influences opposées auxquelles leur caractère religieux donnait une énergie particulière, celles des catholiques et des musulmans. Le prince Guillaume aurait dû maintenir la balance autant que possible égale entre ces forces contraires dont l'équilibre aurait pu seul assurer sa propre indépendance et la Commission internationale l'aurait l'aidé dans cette tâche. Mais c'est ce qu'il

paraît n'avoir nullement compris. Il a négligé la Commission internationale, il n'a tenu aucun compte de ses conseils et il a penché si visiblement du côté de l'Autriche, que l'opinion italienne s'est révoltée contre lui. Les gouvernemens autrichien et italien se disent d'accord : il est difficile de croire à cette vérité toute protocolaire. Les incidens pénibles se sont multipliés. Le plus grave a été l'arrestation et l'expulsion d'Essad pacha, qui s'est naturellement réfugié en Italie où il attend les événemens : toute la partie musulmane de l'Albanie en a été révoltée et est entrée en insurrection. Qu'a fait alors le prince? Il a appelé à son secours les catholiques protégés de l'Autriche, c'est-à-dire les Malissores et les Mirdites, qui sont en minorité dans le pays. C'était déchaîner la pire des guerres civiles, la guerre religieuse, et soulever contre lui des rancunes et des haines inextinguibles. Durazzo a été assiégé. Le prince avait pour défenseurs la gendarmerie hollandaise dont le chef, l'infortuné colonel Thomson, a été tué ; les Malissores qui, après avoir essuyé quelques défaites, ont refusé de se battre davantage en dehors de la ville ; enfin les Mirdites, qui ont tenté un dernier combat, au cours duquel leur chef, le prince Prenk Bib-Doda, a, dit-on, été fait prisonnier. On l'aurait relâché moyennant la promesse solennelle que ni lui ni les siens ne prendraient plus part aux hostilités. Que reste-t-il au prince de Wied? Il semble que le dénouement soit proche.

Mais ce dénouement n'en sera pas un, et le problème restera entier, avec sa complexité inquiétante, en face de l'Autriche et de l'Italie qui l'ont posé. Et quand on pense que, si elles avaient laissé les choses suivre leur cours normal, elles auraient pu jouer un facile jeu de bascule entre la Serbie et la Grèce, qui se seraient l'une et l'autre, et même l'une contre l'autre, acharnées sur l'Albanie et y auraient trouvé de l'occupation jusqu'au milieu du siècle, au grand profit de la tranquillité et de la paix du reste du monde; quand on pense cela, on se demande quel mauvais génie a poussé les hommes d'État de l'Autriche et de l'Italie à inventer entre eux cette pomme de discorde qui a donné déjà et qui donnera encore tant de tracas à leurs deux pays et tant de soucis à l'Europe.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.